This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

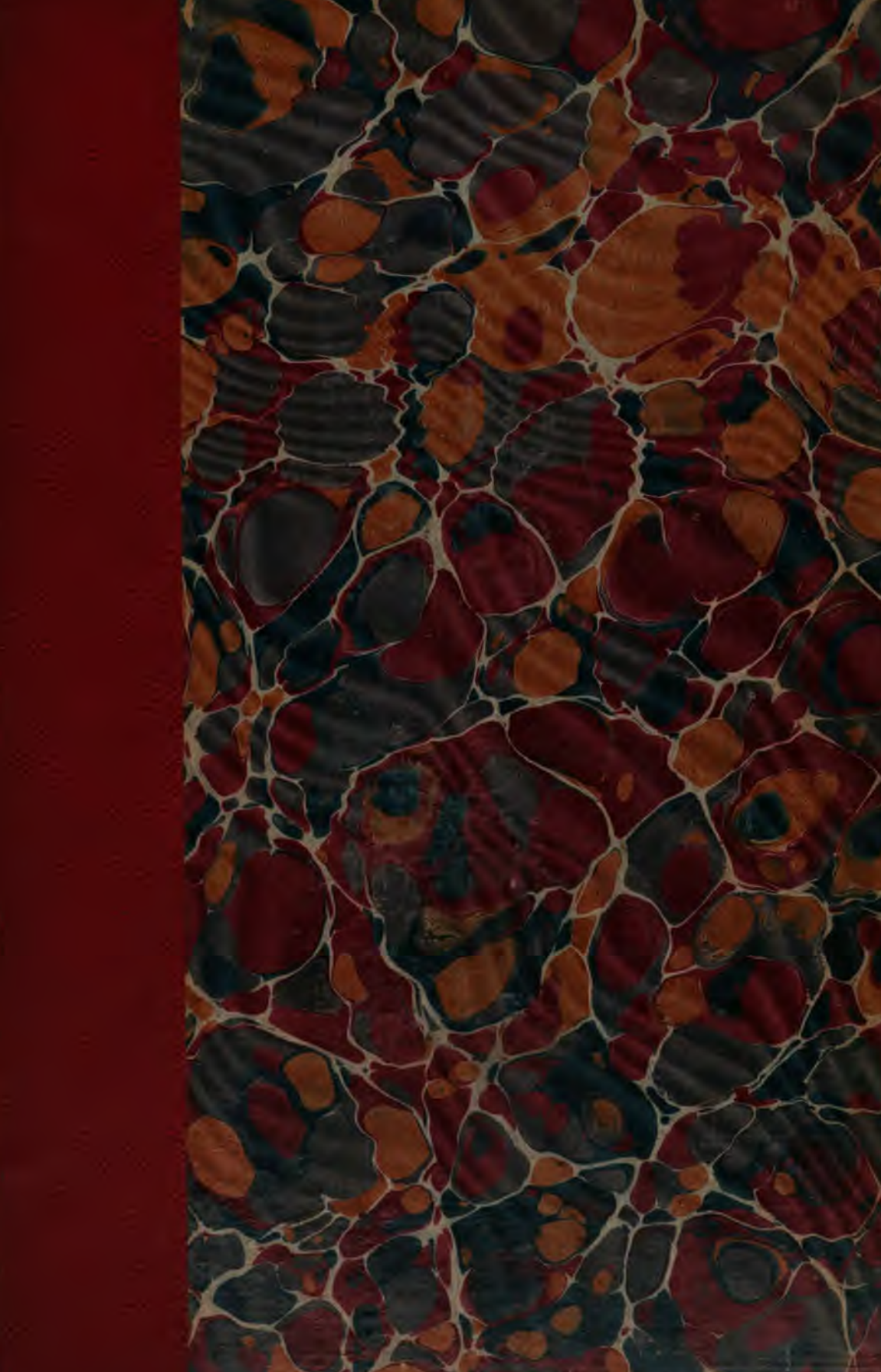

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787–1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

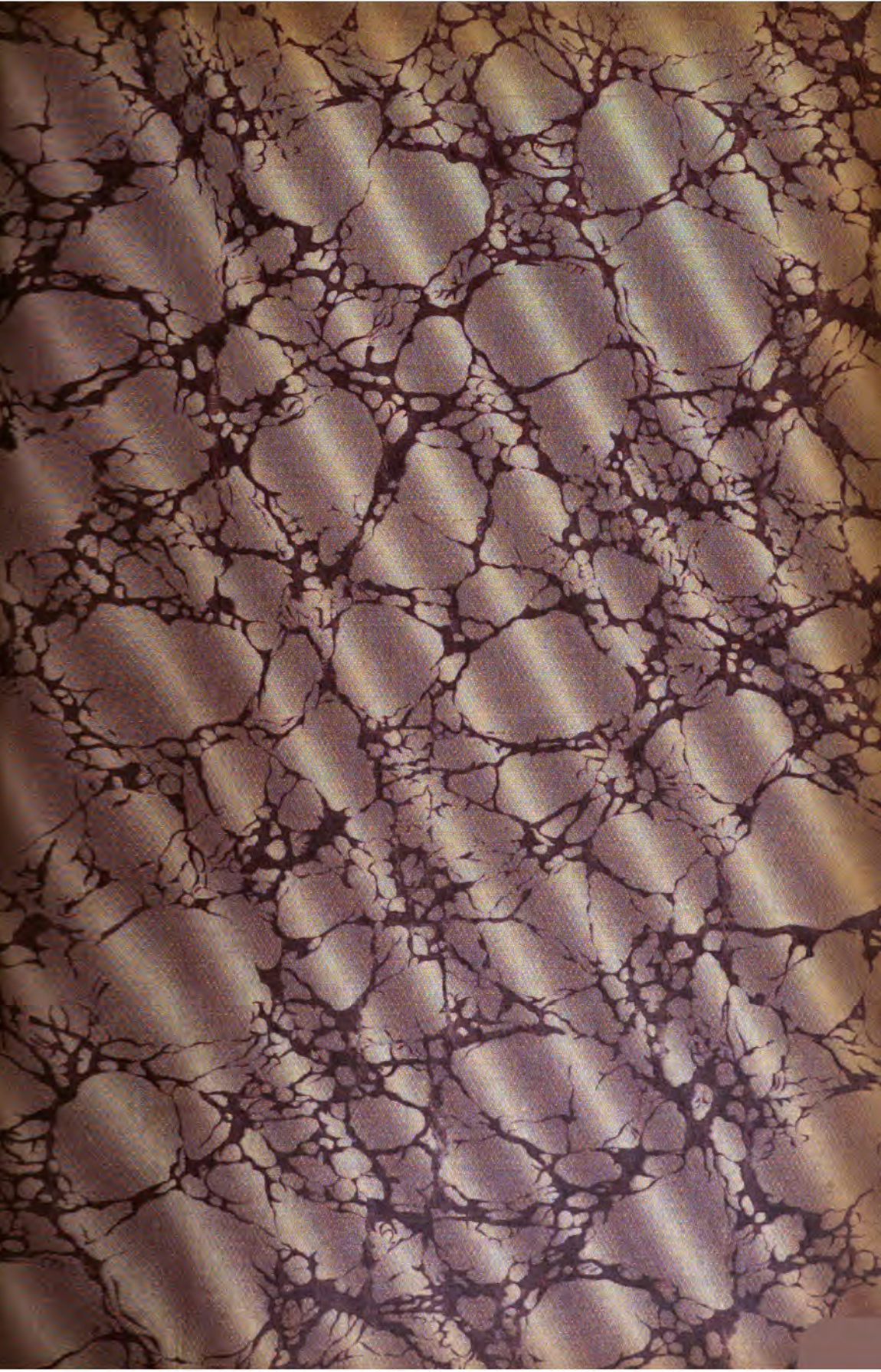

SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

DES DEUX-SÈVRES

SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE
DES
DEUX-SÈVRES

PROCÈS-VERBAUX
MÉMOIRES
ET DOCUMENTS

4e Année — 1908
PREMIÈRE PARTIE

NIORT
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
RUE DU MUSÉE
—
1908

Fr 30.4.8

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEGRAND FUND
May 26, 1925

DERNIÈRES TABLES GÉNÉRALES

DES

MÉMOIRES ET DES BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

MÉMOIRES 3e Série 1884-1891 (Tomes I à VIII)
BULLETINS de 1882 à Mars 1892
(Tomes V, VI, VII et commencement du tome VIII)

PAR

LÉO DESAIVRE
Ancien Président

M CM VIII

Allez et décrivez, dressez des catalogues pour préparer la tâche aux savants à venir !

T.-J. CASTAIGNE.

(Bull. VII, 448).

TABLEAU des Membres de la Société de
depuis le 1er Janvier 1883

PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES
MM.	MM.	MM.
Dr Victor Eymer, 1881-83.	Th. Léaud, avocat, 1881-83.	Abel Bardonnet, 1882, † le 25 mai 1883.
Th. Léaud, avocat, 1884-86.	Léo Desaivre, 1882-84.	Emile Breuillac, élu le 5 décembre 1883, en remplacement du titulaire décédé, pour la fin dudit exercice puis pour une période normale de trois ans, 1885-87, le 6 janvier 1885.
Léo Desaivre, 1887-89.	Paul Frappier, 1884-86.	
Abbé Alfred Largeault, 1890-92.	Edmond Roy, 1885-87.	C. de Saint-Marc, 1888-90.
	Henri Proust, 1887-89.	Eugène Chotard, élu le 3 décembre 1890, refuse.
	Emile Breuillac, 1888-90.	Joseph Berthelé, élu le 7 janvier 1891.
	M. Guérineau, 1890-92.	Louis de la Rochebrochard élu le 4 novembre 1891, en remplacement de Joseph Berthelé, nommé archiviste de l'Hérault.
	Commt Edmond Bizard, 1891-92.	

CONSERV

Décès d'Abel Bardonnet, conservateur de la section *archéologique*, 25 mai 1883.	Décès d'Auguste Ducrocq, conservateur du musée d'*histoire naturelle*. Communiqué en séance le 7 mai 1884.	Décès de Babert de Juillé, conservateur du musée *préhistorique*. Communiqué en séance de novembre 1887. Il n'avait point encore été remplacé lorsque la société cessa de se réunir.
Le 4 juillet 1883, Edmond Roy est nommé conservateur en chef de l'archéologie, et M. Breuillac Emile, conservateur-adjoint chargé spécialement de la *numismatique*. Bull. V, 298.	Le 3 juin 1884, le docteur Eymer lui succède dans ces fonctions.	

Statistique qui ont fait partie du Bureau jusqu'en Mars 1892

VICE-SECRÉTAIRES	TRÉSORIERS	
MM.	MM.	
Edmond Roy, 1880-82.	Emile Breuillac, 1880-82.	
Joseph Berthelé, élu le 10 janvier 1883, démissionnaire le 9 janvier 1884, remplacé pour 1884 et 85 par l'abbé Largeault, élu le 5 mars 1884 à cet effet et de nouveau le 2 décembre 1885 pour une période normale de trois ans, 1886-87-88.	Gustave Laurence, 1883, démissionnaire le 6 février 1884.	
	Laugaudin, élu en remplacement pour 1884 et 85, le 5 mars 1884.	
	Piet-Lataudrie (Duplessis) 1886, † le 21 avril 1888.	
Paul Frappier, élu pour 1889-90-91, est resté en charge jusqu'en mars 1892.	Van der Cruyssen, élu en remplacement le 6 juin 1888 et continué pour trois ans à la fin de ce premier mandat, ce qui l'eût conduit jusqu'à la fin de 1891 ; démissionnaire au commencement de 1891, et est remplacé par Gustave Maudet, dernier titulaire, le 11 février 1891.	

A T E U R S

Démission de M. Louis Germain, conservateur des *Beaux-Arts*. Mentionnée à la date du 7 décembre 1881.	Paul Frappier, *bibliothécaire*, demande dans la séance du 5 décembre 1883, qu'un autre membre de la société soit désigné pour l'aider dans le classement des livres de la bibliothèque et la rédaction d'un nouveau catalogue devenu indispensable.	L'abbé Alfred Largeault semble avoir accepté les fonctions d'*archiviste*. Il est dit dans la séance du 8 janvier 1890, qu'il a même communiqué un inventaire sommaire.
Remplacé par M. Th. Léaud le 6 janvier 1885.	M. Henri Proust accepte cette mission et est nommé bibliothécaire-adjoint	

Les premières tables générales des *Mémoires* et *Bulletins* de la Société de statistique des Deux-Sèvres, imprimées par Reversé, sont à la date de *1883* et forment la *2e partie* du tome XX et dernier de la seconde série des *Mémoires*.

Par une anomalie assez singulière, la *1re partie* de ce tome XX n'en porte pas moins la date de *1882* à laquelle les tables auraient aussi dû être reportées. Ces tables attribuées à *1883* représentent à elles seules les *Mémoires* de la dite année 1883.

Elles s'intercalent en quelque sorte entre les *Mémoires* de la seconde et de la troisième série et il en advient que le premier volume des *Mémoires* de cette troisième série est de *1884*, alors que le dernier de la précédente est, comme nous l'avons dit, de *1882*.

Les 8 volumes de *Mémoires* de la troisième série se suivent régulièrement de 1884 à 1891. Ils portent sur la couverture : *Niort, au siège de la Société, rue Saint-Nicolas*, la Société n'ayant plus d'éditeur depuis 1882.

Les volumes de *Bulletins* comprenant trois années, alors que les *Mémoires* en représentent une seule, il en résultait un défaut de concordance au moment de la rédaction des présentes tables, qui commencent en 1884 pour les *Mémoires* et en 1882 pour les *Bulletins*.

Les *Bulletins* forment 3 volumes complets: (1882-84), (1885-87), (1888-90), le quatrième resta inachevé; il comprend toute l'année 1891 et 1892 jusqu'en mars, époque après laquelle la Société ne se réunit plus pour des motifs qu'il est inutile de rappeler. Ils sont chiffrés de V à VIII faisant suite, on ne sait trop pourquoi, à la numérotation des volumes de *Bulletins* déjà parus (I à IV) lorsqu'il eût été plus rationnel de créer un numérotage nouveau pour les *Bulletins* de la troisième série comme il a été fait pour les *Mémoires*.

On remarquera au tome VI, l'absence de procès-verbal pour février 1885; la séance ordinaire fut remplacée par une *séance publique* le 5 du dit mois et les lectures auxquelles elle donna lieu, ainsi que le procès-verbal, forment la presque totalité du tome II de la troisième série des *Mémoires*, alors que procès-verbal et lectures eussent dû figurer aux *Bulletins*.

Il nous a paru utile de signaler cette anomalie qui pourrait faire croire à une omission.

ADMISSIONS DE 1882 A 1892

A. — Membres d'honneur

M. Lascombes (E.), préfet des Deux-Sèvres, 4 juin 1890.
Mgr Juteau, évêque de Poitiers, 8 juillet 1891.

B. — Membres résidants

MM. Berthelé (Joseph), archiviste départemental, 1er mars 1882.
Perrain (Théophile), conseiller général, 7 novembre 1883.
Gelin (Henri), ancien chef d'institution à Saint-Maixent, 7 novembre 1883.
Piet-Lataudrie (D.), ancien magistrat, avocat, 9 janvier 1884.
Laugeron, médecin-vétérinaire, 7 mai 1884.
Philouze (Léon), publiciste, 3 décembre 1884.
Dumont, médecin-vétérinaire, 3 février 1886.
Pineau (Dr Arthur), 7 avril 1886.

MM. Hélie (Ernest), avocat, 7 avril 1886.
Léaud (Amable), avoué, 7 avril 1886.
Lasseron, architecte, 7 juillet 1886.
Bouneault (Arthur), entrepreneur, 7 juillet 1886.
Saint-Marc (C. de), juge de paix, 7 juillet 1886.
Van der Cruyssen, percepteur, 3 novembre 1886.
Duburguet, photographe, 3 novembre 1886.
Dupont, notaire honoraire, avocat, 7 janvier 1887.
Clouzot (Henri), homme de lettres, 2 février 1887.
Bizard (Edmond), commandant du génie en retraite, 2 mars 1887.
Debon (Paul), 2 mars 1887.
Chotard (Eugène), professeur au Lycée Fontanes, 5 avril 1887.
Morand (Amédée), conservateur des hypothèques, 1er juin 1887.
Aimé (A.), expert, 1er juin 1887.
Geffré (fils), négociant, 5 octobre 1887.
Castaigne (E.-J.), professeur au lycée, 5 décembre 1887 ; correspondant 1891.
Cayer (A.), constructeur-mécanicien, 7 décembre 1887.
Guibaud (Léonce), négociant, 7 décembre 1887.
Béranger, docteur, 7 décembre 1887.
Bonnet (Henri), notaire, 7 mars 1888.
Bourdeau (Edouard), 1er mai 1888.
Harpedanne de Belleville (Anselme), banquier, 6 juin 1888.
Martinon de la Richardière (Charles-François), officier supérieur en retraite, 6 juin 1888.
Gravat-Echillet (Emile), lithographe, 3 avril 1889.
Escudier (Charles), artiste peintre, 3 avril 1889.
Cunéo d'Ornano (Alphonse), capitaine de cavalerie en retraite, 5 juin 1889.
Duret (Abbé), professeur de sciences naturelles à l'Ecole Saint-Hilaire, 5 février 1890.

MM. Farault (Alphonse), sous-bibliothécaire de la ville de Niort, 26 avril 1890.

Héry (Abbé René), professeur à l'Ecole Saint-Hilaire, 7 janvier 1891.

Charrier (Apollin), propriétaire, 7 janvier 1891.

Cuvillier (Charles), ancien officier, 4 février 1891.

Robert (Emile), propriétaire, 4 mars 1891.

Bocquel (Dr Grégoire), 4 mars 1891.

Bizard (Victor), docteur en droit, 4 mars 1891.

Monterban (Joseph de), 6 mai 1891.

Malartic (Gabriel de), 6 mai 1891.

Guille Desbuttes (Alphonse), ancien magistrat, 8 juillet 1891.

Mouchard (Abbé), professeur de mathématiques à l'Ecole Saint-Hilaire, 8 juillet 1891.

Véry (Alfred), capitaine de cavalerie en retraite, 27 janvier 1892.

Quenau (Emile), propriétaire, 27 janvier 1892.

Piet-Lataudrie (Fernand), avocat, 27 janvier 1892.

Mouret, ingénieur en chef, 17 février 1892.

C. — Membres non résidants

MM. Juzancourt (de), capitaine au 9e cuirassiers, au camp de Châlons, 10 mai 1882.

Puichaud (C.), avocat à Moncoutant, 6 février 1884.

Hublin (Gustave), notaire à Saint-Maixent, 3 juin 1884.

Cumont (Marquis de), conseiller général, château de la Roussière, Saint-Maixent-de-Beugné, près Coulonges-sur-l'Autize, 3 juin 1884.

Rondier (Louis), notaire honoraire à Exoudun, 3 décembre 1884.

Lévesque (Louis), publiciste à Saint-Maixent, 2 avril 1885.

MM. Allard, notaire honoraire à Parthenay, 4 novembre 1885.

Monnet (Emile), attaché à la présidence du Sénat, 4 novembre 1885.

Millory, avocat à Thouars, 3 février 1886.

Bordier (Théophile), Maire de Nanteuil, 3 mars 1886.

Baudet, docteur à Saint-Maixent, 3 mars 1886.

Guette (Ludovic), banquier à Saint-Maixent, 7 avril 1886.

Gillard (Henri), à Loubigné, 5 avril 1887.

Lévesque (Ernest), ancien notaire à Saint-Maixent, 1er juin 1887.

Prouhet, docteur à La Mothe-Saint-Héraye, 5 octobre 1887.

Bonnet (Emile), professeur à la faculté de droit de Poitiers, conseiller général, 7 mars 1888.

Rochebrochard (Henri de la), archiviste paléographe, au château de Boissoudan, commune de Pamplie, 6 février 1889.

Demellier (Edmond), propriétaire à Saint-Maixent, 3 avril 1889.

Sauzé (Charles), avocat à la Cour d'appel de Poitiers, 1er mai 1889.

Moreau (Bélisaire), homme de lettres à Saint-Maixent, 4 mars 1890.

Sauzeau (Hubert), artiste peintre à Saint-Maixent, 4 mars 1890.

Reversé (Charles), imprimeur de la Société à Saint-Maixent, 4 mars 1890.

Liniers de Buénos Ayres (Comte Jacques de), château du Pont, commune de Cours, 4 mars 1890.

Rémondière (Louis Alexandre), receveur de l'Enregistrement à Chef-Boutonne, 14 mai 1890.

Sardet, notaire à La Mothe-Saint-Héraye, 1er octobre 1890.

Renault, greffier de la justice de paix à Menigoute, 1er octobre 1890.

MM. Corbin, docteur à Saint-Maixent, 1er octobre 1890.
Chabot, docteur à Saint-Maixent, 1er octobre 1890.
Gaufreteau, vicaire à Parthenay, 1er octobre 1890.
Delisle, conseiller général à Cerizay, 1er octobre 1890.
Forges de Parny (Amédée de), Maire d'Exoudun, 3 décembre 1890.
Courtaud (Charles), curé d'Adilly, 3 décembre 1890.
Failly (Ferdinand), Maire de Gourgé, 7 janvier 1891.
Beauregard (Henri de), conseiller d'arrondissement, au château de la Pâtelière commune de Combrand, 4 février 1891.
Proux (J.-B.), ancien percepteur à Saint-Hilaire-la-Palud, 6 mai 1891.
Jousselin (Elie), docteur à Mauzé, 3 juin 1891.
Lacuve (R.-M.), instituteur communal à Saint-Marc-la-Lande, antérieurement m. c., 8 juillet 1891.
Frottier de la Coste (Abbé), 8 juillet 1891.

D. — Membres correspondants

MM. R. P. C. de la Croix, S. J., à Poitiers, 5 avril 1882.
Musset (G.), archiviste paléographe, bibliothécaire de la ville de La Rochelle, 5 avril 1882.
Lacuve (R.-M.), instituteur communal, à Saint-Marc-la-Lande, 4 juillet 1883, 3 juillet 1889 (1).
Audiat (Louis), bibliothécaire de Saintes, 5 décembre 1883.
Letelié (André), président de la Société littéraire de La Rochelle, 5 décembre 1883, † 21 janvier 1891.
Métais (Abbé), vicaire à Couhé-Vérac, 6 février 1884.

(1) La Société, consultée à cette date sur une demande d'admission à titre de m. c. faite par un habitant des Deux-Sèvres avait décidé qu'il y avait lieu de maintenir la stricte application de l'art. 4, § 2 du règlement en vertu duquel aucune personne résidant dans le département n'est admise à titre de m. c., VII, 322.

MM. Barbier de Montault (Chanoine Xavier), à Poitiers, 4 décembre 1889.

Flour de Saint-Genis, conservateur des hypothèques au Hâvre, 1er octobre 1890.

Palustre (Léon), directeur honoraire de la Société française d'archéologie à Tours, 4 février 1891.

DÉCÈS

MM. Imbert (Hugues), conseiller général, m. n. r., séance du 4 octobre 1882.

Bardonnet (Abel), m. r., † 25 mai 1883. Article nécrologique Joseph Berthelé. Paroles sur la tombe L. D., portrait eau forte Raoul Gaignard. Bull. V, 277. Appréciation de M. Giry, professeur à l'Ecole des hautes études. Bull. V, 389.

Nourry (Gaston), m. r., séance du 13 janvier 1886.

Plasse, médecin-vétérinaire, m. r., séance du 13 janvier 1886.

Francs (L. B. des) docteur ès-lettres, ancien professeur, séance du 3 février 1886.

Berton, ancien inspecteur des enfants assistés, m. n. r., séance du 3 mars 1886.

Thoreau-Lasalle (Léopold), juge au Tribunal civil de Melle, m. n. r., séance du 5 octobre 1887.

Nivard (Antonin), ancien magistrat, m. r., séance du 5 octobre 1887.

Babert de Juillé, juge au Tribunal civil de Niort, m. r., séance du 2 novembre 1887.

Limouzain, pharmacien, m. r., séance du 7 décembre 1887.

Caillé (Adolphe), ancien chef de division au Ministère de la Guerre, m. n. r., séance du 7 décembre 1887. Legs à la Société de ses livres

relatifs à l'Algérie et de son médaillon en bronze par Gâtinel. Bull. VII, 14.616.

MM. Piet-Lataudrie (Pierre-Alexandre-Duplessis), ancien magistrat, m. r., séance du 1er mai 1888.

Sauzé, docteur, conseiller général, m. n. r., séance du 3 avril 1889. Article nécrologique et liste de ses œuvres. Bull. VII, 280.

Laugaudin (Ernest-Louis-Hippolyte), lieutenant de vaisseau en retraite, m. n. r., † à Celles, le 19 février 1890; séance du 4 mars 1890.

Monnet (Alfred), ancien sénateur, m. r., † à Paris, le 8 juin 1890; séance du 2 juillet 1890. Liste de ses œuvres et don de ses principales publications par M. Emile Monnet, son fils. Bull. VII, 557.

Guette (Ludovic), banquier à Saint-Maixent, m. n. r.; séance du 7 janvier 1891. Article nécrologique dans le *Journal de la Vienne* et dans la *Revue Poitevine et Saintongeaise* par Louis Lévesque, don de l'auteur. Bull. VIII, 3-64. Legs de partie de ses œuvrès musicales. Bull. VIII, 6-7.

Gauné, docteur, m. r., † 15 janvier 1892; séance du 27 janvier 1892.

Giraudeau (Théophile), président du Syndicat des marais mouillés de la Sèvre, m. r., † à Paris, le 28 janvier 1892; séance du 17 février 1892. M. Th. Giraudeau possédait une très belle collection de faïences en partie léguée au Louvre.

DÉMISSIONS

MM. Laurence (Gustave), m. r., 6 février 1884.

Nansouty (Général de), m. n. r., au Pic du Midi de Barèges, 3 juin 1884.

Béranger, docteur, m. r., 6 mars 1889.

MM. Brossard-Baudry, m. r., 4 décembre 1889.
Morand (Amédée), conservateur des hypothèques, 8 janvier 1890.
Lasseron, architecte, 8 janvier 1890.
Clavel (Paulin), ancien magistrat, 13 décembre 1890.
Pétiet (Baron), ancien député, 17 février 1892.
Debon (Paul), 1888.

RÉINTÉGRATIONS

MM. Mouniér d'Availles (Charles), 2 février 1887.
Laurence (Gustave), 2 février 1887.
Jouslain (Anatole), ancien magistrat, 8 avril 1891.

Dans sa séance du 1er mai 1888, la Société avait décidé que des cartes d'identité seraient mises à la disposition de ses membres, au prix de cinquante centimes.

Ces cartes ont été dessinées par M. Arthur Bouneault.

I

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

3e Série, 1884-91

TABLE UNIQUE

A. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE
ÉPOQUES MÉGALITHIQUE ET CELTIQUE
ÉPOQUE GALLO-ROMAINE
HISTOIRE CIVILE ET POLITIQUE — FÉODALITÉ
RELIGION

1. Henri Beauchet-Filleau. — Recherches historiques sur *Chef-Boutonne* précédées de quelques notes sur le pays formant sa circonscription cantonale. *Mém.* 3e s. I, 5 pl.
2. Abel Bardonnet. — *Ephémérides historiques de la ville de Niort,* publ. en 1867 et 1868 dans le *Mémorial des Deux-Sèvres,* réimprimées avec une table par Emile Breuillac. I. 247.
3. C. de Saint-Marc. — Dénombrement de la seigneurie de *Mons en Prahecq*, du 14 février 1620, avec notice hist. sur Prahecq et table. VI, 315.
4. Louis Lévesque. — *Inscriptions de la ville de Saint-Maixent* du xe au xixe siècles, 3 pl. VIII, 233.
5. Joseph Berthelé. — *Lanternes des morts, croix de cimetière et de carrefour* dans les Deux-Sèvres, 14 pl. d'après Arthur Bouneault. VI, 475.
6. Léo Desaivre. — *Note sur 3 croix en pierre du* XVe *siècle.* VI, 471.
7. B. Ledain. — Inventaire des archives de l'église de *Sainte-Croix de Parthenay* à la fin du xviiie siècle. VI, 1.
8. C. Puichaud. — Procès-verbal de démolition de *13 Temples protestants* conformément à l'arrêt du 6 août 1665. V, 1.

B. — MONOGRAPHIES

Niort

1. Th. Léaud, avocat, président. — Allocution à la *séance publique* du 5 février 1885. II, 7.
2. Th. Léaud, Emile Monnet, etc. — Documents pour servir à l'histoire du *Musée révolutionnaire de Niort* (avec planches représentant les tombeaux des Parabère à Notre-Dame, par Arthur Bouneault). VI. 201.
3. Henri Proust. — *Correspondance d'une Niortaise en 1783.* (Lecture à la séance publique du 6 février 1885). II. 33.
4. Le même. — *Les revenus et les dépenses de l'Hôtel de ville de Niort avant 1789.* V. 113, VII, 1, table.

   Après la dissolution de la Société, la fin de ce travail a paru sous ce titre :

   Les revenus et les dépenses de l'Hôtel de ville de Niort avant 1789, par Henri Proust, avec *index alphabétique* des noms de personnes et de lieux. Saint-Maixent, Reversé, 1892.

5. Paul Frappier. — Allocution à la *séance publique* du 5 février 1885. II, 3.
6. P. Frappier et Léo Desaivre. — *L'Athénée de Niort*, son histoire et ses travaux. *La Revue des Deux-Sèvres*, 1826. *La Revue de l'Ouest*, 1833-36. *Almanachs, Journaux.* VI, 55, 174-196. Voy. *Bull.* 10-12 1889 pour les *Journaux de théâtre.*
7. Léo Desaivre. — *Avant 1789.* Causerie. Lecture à la séance publique du 5 février 1885. II, 61.
8. Le même. — *L'Election de Niort* au XVIII[e] siècle. III (1).
9. Le même. — Notes sur l'impôt dans l'Election de Niort au XVIII[e] siècle. IV, 251.

(1) XLIV, XLV 259. Dragonnade à Niort en 1668 qui n'eut point le protestantisme pour cause, mais une sédition imaginaire dont le bruit avait été colporté à la Cour par de La Vieuville gouverneur du Poitou, par haine des Niortais. Voy. *Papier mémorial de la famille Bastard*, 3[e] s. IV. 48-56.

10. Le même. — Les *Armes de Niort* 4 pl. V, 27.
11. Abbé Alfred Largeault. — Lecture en séance publique Quelques inscriptions de l'église *Notre-Dame* de Niort. II, 93.

    1° Inscription du *vitrail* 1491.

    Epitaphes de :

    1° *Thibault de Bouteville*, Maire de Niort. † 4 octobre 1743, en partie en latin par Bion, curé de Notre-Dame ;

    2° *Dominique-Marcellin Fontanes*, frère du grand maître, † 17 novembre 1772, due aussi au curé Bion, en *vers* latins ;

    3° *Du curé Bion* (Jean de Dieu), † 7 mai 1774, fondateur de la bibliothèque publique de Niort (1771), aussi en latin.

12. Le même. — *Le temporel de la cure de Notre-Dame* de Niort au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles. Documents et notes. IV, 265.
13. Henri Clouzot. — Notes pour servir à l'*Histoire de l'imprimerie à Niort* et dans quelques villes des Deux-Sèvres. Table des noms de personnes et de lieux. VII, 411.
14. Eugène Delavault, compositeur musical, ancien professeur de mathématiques. — *Statistique musicale* dans une partie du Poitou (Niort) de 1800 à 1834. Lecture à la séance publique. II, 13.
15. Piet Lataudrie (Duplessis), ancien vice-président du tribunal de Saintes, bâtonnier des avocats de Niort, trésorier de la Société de statistique. — Papier mémorial de la *famille Bastard*, 1585-1721. IV, 1.
16. Léo Desaivre. — La *famille Maboul et le château de Fors.* VI, 293.
17. B. Ledain. — L'inventaire du *château de Thouars*, 1470. II, 337.

C. — NUMISMATIQUE

1. Emile Breuillac. — De l'étude de la Numismatique. Lecture à la *séance publique* du 5 février 1885. II, 81.

2. Le même. — Catalogue des monnaies *romaines*, appartenant à la Société de statistique. II, 115.
3. Le même. — Catalogue des monnaies *royales de France*, appartenant à la Société. IV, 185.
4. H. Gelin. — Le Méreau dans les églises réformées de France particulièrement dans celles du Poitou. 8 pl. VIII, 109.

D. — LITTÉRATURE, FOLK-LORE

1. L. B. des Francs, docteur ès lettres, ancien professeur. — Métamorphose de Kaddour, légende imitée de l'Arabe, poésie lue à la séance publique du 5 février 1885. II, 111.
2. Léo Desaivre. — Les chants populaires de *l'Epiphanie* en Poitou avec un chant monorime de la Passion recueilli à Niort, airs notés par M^lle^ Debœuf et M^me^ L. D. V, 60 (1).

E. — GÉOLOGIE

1. H. Gelin. — Etude sur la formation de la vallée de la Sèvre Niortaise. IV, 131.
2. Alphonse Fournier, membre de la Société géologique de France, préposé aux collections d'histoire naturelle de la ville de Niort. — Etude géologique de la ligne de Bordeaux (Etat), entre Montreuil-Bellay et Villeneuve-la-Comtesse, grande carte et coupes de terrains. VIII. plus. pl. et coupes de détail.

(1) M. R. M. Lacuve affirme que le chant emprunté à l'album Prével n'a pas été recueilli au Busseau, mais à Niort, p. 12 de la musique notée.

II

BULLETINS

1° Table Méthodique

A. — ÉPOQUE MÉGALITHIQUE

1. Dr Sauzé. — Rapport au préfet relativement à l'acquisition par le département des monuments mégalithiques de *Bougon*. VII, 508.
2. Don par Mademoiselle de Lauzon du dolmen d'*Exoudun* avec passage et droit de clôture, sur les démarches de M. de Parny, maire d'Exoudun. VIII, 7.
3. Acquisition du monument mégalithique des *Quatre chemins*. VIII, 171.
4. *Menhir enfoui* entre Ardin et Coulonges. V, 88.

B. — ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

1. Léo Desaivre. — Note sur les fouilles du Port. V, 88.
2. Le même. — A propos d'un vase gallo-romain tr. à *Saint-Maxire*. V, 139.
3. Joseph Berthelé. — Antiquités gallo-romaines et mérovingiennes tr. à *Rom* en 1883. V, 242.
   (Epitaphe de Bauthildis).
4. Joseph Berthelé. — La question de la mer à Niort. V, 317.
5. Ad. Caillé. — Lettre à propos de la découverte d'un banc d'huîtres, au quartier du port à Niort. V, 320.
6. G. Laurence. — La mer à Niort. V, 334.
7. Emile Breuillac. — Niort et la mer. V, 346.
8. H. Gelin. — La mer est-elle venue à Niort ? V, 353.
9. Emile Breuillac. — Monnaies gauloises et romaines, tr. à Niort. V, 358.
10. Le même. — Les poteries gallo-romaines à Niort. V, 454.
11. B. Souché. — Les substructions gallo-romaines des environs de *Pamproux* (Deux-Sèvres.) VI, 250.

12. B. Ledain. — Découvertes gallo-romaines de *Lamairé*. VI, 277.
13. L.-D. — Un atelier de fondeur à *Saint-Hilaire-des-Loges* (Vendée). VII, 302.
14. Emile Breuillac. — Le trésor de *Cursay*. VII, 297.

C. — MOYEN AGE

1. Emile Breuillac. — Acquisition d'objets provenant de la vente après décès de l'abbé Ferdinand Baudry, curé du Bernard. VI, 313.
2. Emile Breuillac. — Un canon du xv^e^ siècle. VI, 722.
3. L.-D. — Epitaphe d'Ahkard [relevée à Saint-Maixent sur les indications de M. Joseph Berthelé et trouvée dans les fouilles auxquelles a donné lieu la construction de la maison Debest Mouret quincaillier, en bordure de la rue Garran. VII, 67.
4. Léo Desaivre. — Le château des Mothes de Germond. VII, 229.
5. Chanoine Xavier Barbier de Montault. — Un chandelier Flamand du xv^e^ siècle à Loubillé, canton de Chef-Boutonne, appartenant alors à M. Paul Perrain, conseiller général, pl. VIII, 257.

D. — HISTOIRE

a. — Histoire civile et politique

1. P. Marchegay. — Quatre chartes inédites des anciens vicomtes de Thouars. V, 233.
2. Léo Desaivre. — Lettres de garantie aux acquéreurs de biens ecclésiastiques données à Niort par les chefs huguenots le 29 janvier 1569. V, 258.
3. D^r^ Eymer. — Une revendication de biens confisqués pour cause de religion. V, 266.
4. H. Beauchet-Filleau. — Notes sur Melle. V, 369.
5. Ad. Caillé. — Le Donjon de Niort au xviii^e^ siècle. V, 386.
6. Léo Desaivre. — Le Donjon de Niort au xviii^e^ siècle. V, 404.

7. Emile Breuillac. — Les prés de Belle-île. V, 413.
8. Henri Proust. — La noblesse d'échevinage à Niort. V, 440.
9. Emile Breuillac. — La commune de Niort. V, 582.
10. Henri Proust. — Les revenus de l'Hôtel de ville de Niort avant 1789. V, 636.
11. Alfred Monnet. — Notes sur Mougon. VI, 259.
12. Alfred Monnet. — Relation et plan de la bataille de Fontenoy le 11 mai 1745 (Lettre de M. Daguin officier français à madame Daguin sa mère). VI, 315.
13. Henri Proust. — Les brigues de l'Hôtel de ville en 1677. VI, 423.
14. Alfred Monnet. — Projets de statuts pour les maîtres boulangers de la ville de Niort. VI, 500.
15. H. Beauchet-Filleau. — Provisions de gouverneur de Guérande et du Croisic pour Henry de Goullard sgr du Teil et de Beauvais. VI, 512.
16. Emile Breuillac. — Engagement pris par Aymeri de Sainte-Hermine chevalier, à Damiette, novembre 1249, envers Anfreono Nicolaï marchand de Gênes et ses associés sous la garantie d'Alphonse comte de Poitou. VI, 655.
17. D. Piet-Lataudrie. — Réjouissances publiques à Paris et à Niort en 1721. VII, 147.
18. Paul Frappier. — Le bracelet vendéen (ce bracelet aurait appartenu à Louis de Bonnechose tué près de Montaigu en 1832). VII, 153.
19. Henri Proust. — Une rectification à la liste des maires de Niort, d'Augier de la Terraudière (famille Chalmot). VII, 175.
20. Léo Desaivre. — La famille Geay. VII, 177. — M.-G. Musset paraît avoir trouvé la *véritable* origine de la famille Jay d'Amérique descendant d'un réfugié de 1685.
21. Paul Van der Cruyssen. — Un lieu fortifié au bois de la Tranchée près Niort. VII, 186.
22. Emile Breuillac. — Deux lettres d'échevinage. VII, 187.
23. Henri Proust. — Emplacement de l'ancien Hôtel de ville de Niort. VII, 193 avec plan.
24. Dr Alfred Prouhet. — Epitaphe de François Jean Charles de Pardailhan comte de Panjas † le 18 janvier 1616 à La-Mothe-Saint-Héraye et testament de ce seigneur. VII, 208.

25. Léo Desaivre. — Meurtre de l'échevin Jean Anne Gabriau, éc. sr. de la Garrelière septembre 1712. VII, 259.
26. G. Laurence-Loys Arnauldet échevin. VII, 266.
27. Henri Proust. — Inscription commémorative des noms des officiers et soldats des Deux-Sèvres, tués à l'ennemi dans les campagnes de 1792 à 1800. VII, 269.
28. Van Der Cruyssen. — Emplacement de la chapelle de Notre-Dame de recouvrance à Niort. VII, 286.
29. C. de Saint-Marc. — Notes et documents historiques sur le domaine et le marquisat de La Mothe-Saint-Héraye, XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. VII, 360.
30. Le même. — La Mothe-Saint-Héraye, composition du bourg. VII, 423.
31. C. Sauzé, avocat à la Cour d'appel de Poitiers. — La Mothe-Saint-Héraye, composition du bourg (rectification). VII, 578.
32. L.-D. — Inscription relative à une bienfaitrice anonyme de l'hôpital de Niort 1770. VII, 388.
33. D^r^ Prouhet. — Cahier de doléances de la paroisse d'Avon. VII, 420.
34. Abbé Alfred Largeault. — Epitaphe relative aux entrailles de Henri de Baudéan Parabère, lieutenant général du haut et bas Poitou, † le 9 janvier 1653 (Eglise de La Mothe-Saint-Héraye). VII, 440.
35. H. Beauchet-Filleau. — Contrat de mariage de Guillaume de Cousdun chev. seigneur des Ousches et de Marie de Clermont, 17 août 1438. VII, 457.
36. Louis de la Rochebrochard. — Louis de la Rochejaquelein, 26 mai 1809-5 septembre 1833. VII, 511.
37. H. Beauchet-Filleau. — Deux requêtes à Foucault intendant du Poitou par un protestant converti. VII, 585.
38. Paul Taudière. — Translation des ex-ministres à Vincennes, le 21 Décembre 1830. VIII, 191.

b. — Monographies diverses

1. Emile Breuillac. — Une salle de l'anc. Hôtel de ville de Niort. V, 141.
2. Le même. — Le canal du Merdusson. V, 143.
3. L. D. — Fonds Leroux. VI, 50.

4. Emile Breuillac. — L'ancien Hôtel de ville de Niort et sa restauration en 1535. VI, 69.
5. L. Desaivre. — Les salons du maître des Eaux et forêts en 1786. VI, 239.
6. Henri Proust. — Le pont de Villemontée. VI, 280.
7. L. D. — Le roy-bœuf de Champdeniers et l'hôtel du Bœuf couronné. VI, 283.
8. L. D. — L'hôtel d'Estissac à Niort sous Henri II et le château de Coulonges les Royaux. VI, 396.
9. Ad. Caillé. — La porte de la chapelle du prieuré de Puyberland, XVIIe se. VI, 363.
10. Henri Proust. — Origine du nom de la place de la Brèche. VI, 504.
11. Le même. — Le registre de l'état civil des protestants à Niort au XVIIe se. VI, 506.
12. Emile Breuillac. — Les anciennes halles de Niort. VI, 515.
13. L. D. — Le château de la Gâconnière d'Ardin. VI, 596.
14. E. Roy. — Catalogue du *Musée lapidaire*. VI, 665.
15. Henri Proust. — Inventaire du fonds Briquet. VI, 738.
16. C. de Saint-Marc. — Liste des œuvres de M. Emile Breuillac, etc. VII, 4. (Liste incomplète.)
17. E. Breuillac. — Biens nationaux à vendre (circonscription du bureau de Niort) en 1791. VII, 7.
18. C. de Saint-Marc. — Inscription de Châtreuil (pont de Villemontée) avec planche. VII, 17.
19. Léo Desaivre. — La pyramide de la Brèche. VII, 99, 292, 294, 390, 402.
20. C. de Saint-Marc. — La mise à l'école et le prix de pension des enfants de Chasteauneuf, 26 févr. 1571. VII, 113.
21. C. Puichaud. — L'instruction au siècle passé. VII, 85.
22. M. Guérineau. — Etablissement d'une imprimerie au château de Thouars de l'an III à l'an IX. VIII, 42.
23. C. de la Ménardière, à Poitiers. — Album contenant des échantillons de soieries tissées à Lyon. VIII, 64.
24. Emile Breuillac. — Le château de Bougouin. VIII, 87.
25. Abbé Largeault. — Le gisant du château de Lezay, VIII, 90.
26. Dr Prouhet. — Le gisant du château de Lezay (Philippe de Lezay, chev. sgr de la Borde et de Lezay, époux de

Jeanne de Torsay dame de Lezay et de la Mothe-Saint-Héraye). VIII, 176.

27. Louis Lévesque. — Notes sur le Puy d'Enfer. VIII, 181.

c. — Biographies et Nécrologies

1. Abel Bardonnet, art. nécrol. (Jos. Berth., L. D., les journaux). Eau-forte de Raoul Gaignard. V, 277. — Appréciation de M. Giry, professeur à l'Ecole des hautes études. V, 389.
2. Babert de Juillé, juge d'instruction au tribunal civil de Niort, conservateur du musée préhistorique, art. nécrol. (L. D.). VI, 718.
3. Le Dr Sauzé, art. nécrol. (L. D.). Liste de ses œuvres. VII, 280.
4. Ad. Caillé, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, art. nécrol. (L. D.). VI, 726. — Don de ses livres *relatifs à l'Algérie* et de son *médaillon* en bronze par Gâtinel. VII, 14, 553, 616.
5. Alfred Monnet, anc. sénateur, art. nécrol. (abbé Alfred Largeault). VII, 552. — Don de ses principales publications et liste complète. VII, 557.
6. Ludovic Guette, banquier à Saint-Maixent. — Art. nécrol. (L. Lévesque). Legs de partie de ses partitions musicales. VIII, 7, 64.
7. Théophile Giraudeau, censeur de la Banque de France à Niort et syndic des Marais mouillés de la Sèvre, † à Paris le 28 janvier 1892, léguant au Musée du Louvre une notable part de sa belle collection de faïences, art. nécrol. (abbé Alfr. Largeault). VIII, 229.
8. Edmond Roy. — Note biographique sur Célestin Hippeau, inspecteur général de l'Université, né à Niort le 11 mai 1803, mort à Paris le 31 mai 1883, et liste de ses œuvres. VIII, 117). (Mme veuve Hippeau a légué au Musée des beaux-arts de Niort le buste en marbre de son mari.)
9. C. Puichaud. — Lettres de J. J. Allard de la Resnière. V, 669. — Envoi d'une note rectificative par M. Allard, anc. not. à Parthenay, mention. VI, 226.
10. Le même. — Lettres de madame de la Rochefoucault-Bayer (1816-1836). VI, 87.

11. L. D. — Une lettre de Sansas de Nesmond, cousin germain de madame de Maintenon. VI, 62.
12. Louis Rondier, not. hon. — Note sur André d'Orfeuille, sgr de Foucault. VI, 275. — Rectifications par Beauchet-Filleau. VI, 307.
13. Pierre-Jacques Dubreuil Chambardel. VI, 559 (C. de Saint-Marc). — Mauduyt de la Grêve. VI, 560 (C. de Saint-Marc). — Cfr. sur Dubreuil Chambardel. VI, 712, 720, 724 (Alfred Monnet) et VI, 730. — Lettres de Dubreuil Chambardel à sa famille, 1791-95, pub. par E. Monnet dans la *Rev. de la Révolution* de Gustave Bord, t. XII, 567, et XIII, 1 et 33, sous le titre de *Souvenirs d'un conventionnel*, citées VII, 172, et surtout la biographie que lui a consacrée Jules Richard dans la *Rev. de l'Ouest*, 1843, nos des 11, 14 et 16 nov.
14. Abbé Alfred Largeault. — Le buste du curé Bion. VII, 72.
15. Léo Desaivre. — Les Fontanes à Niort. VII, 314.
16. Le même. — Notice sur Samuel Bernard, chimiste niortais, membre de la commission d'Egypte, avec planche représ. le tombeau du peintre Bernard d'Agescy, élevé sur les plans du Dr Sylvain Bernard, son fils. VII, 413.
17. C. Puichaud. — Testament de Marie Brisson, fille de François Brisson, président au siège royal de Fontenay. VIII, 205.

E. — RELIGION, ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

1. Léo Desaivre. — *Après la mort d'un chanoine* (prieuré de Saint-Genest des Habites de Saint-Maxire), relevant de même que celui de Saint-Maxire, de l'abb. de Saint-Cyprien de Poitiers. V, 110.
2. Jos. Berthelé. — *La colonne funéraire de La Peyrate.* V, 148.
3. H. Beauchet-Filleau. — *Les reliques de Javarzay et le cardinal Raymond Perrault.* V, 155. Raymond Perrault, professeur à la faculté de Théologie de Poitiers en 1481 (Pilotelle et Ménard). Essai historique sur l'anc. Université de Poitiers. Mém. des antiq. de l'O. 1re s. XXVII (1862), p. 357. Rectifications et additions par H.-B. Filleau. V, 429.

4. Emile Breuillac. — Les tombeaux de Marigny. V, 411.
5. Abbé Gautreau. — Note sur la jolie chapelle abandonnée du Petit Puy, com. de Terves, xv^e s^e. V, 437.
6. Abbé Alfred Largeault. — Notes archéologiques sur les fouilles pratiquées dans l'*anc. cimetière intérieur de N.-D. de Niort*. V, 457, additions et corrections avec planche. V, 701.
7. Jos. Berthelé. — La date de *l'église de Parthenay-le-Vieux*. V, 493.
8. Le même. — Extr. du Pr. verb. de la séance des antiq. de l'O. du 17 juin 1884. VI, 521. (*Eglises dont les bas côtés sont voûtés* en quart de cercle).
9. Beauchet-Filleau. — Notes pour servir à l'hist. de l'*Abbaye des Alleuds* O. S. B. V, 523.
10. L. D. — *Enseigne de N. D. de Rocamadour*. V, 567.
11. Le même. — Lettre d'Ap. Briquet à propos d'un article sur les *Carmélites de Niort*. V, 569.
12. Chanoine X. Barbier de Montault. — *Eglise Ste-Radégonde des Pommiers* (Deux-Sèvres) : 1° Inventaires et comptes de fabrique. VI, 13 ; 2° L'église paroissiale. VI, 561.
13. Joseph Berthelé. — La ruine prochaine de l'église de *Parthenay-le-Vieux*. VI, 43.
14. Abbé Alfred Largeault. — Epitaphe à N.-D. de Niort, de René Marie Viault, sgr de Pressigny, † 10 avril 1738. VI, 60.
15. Jos. Berthelé. — Note sur les divers textes fournissant la date de l'église d'*Airvault*. VI, 119.
16. C. de Saint-Marc. — La plate tombe du *Vanneau* (Deux-Sèvres). VI, 256.
17. H. Bauchet-Filleau. — Vente du moulin de Lespine (appart. à l'abb. des Alleuds) en vertu de saisie royale sur le domaine ecclésiastique). VI, 292.
18. Lettre de Pellerin Salmandière, maire de Saint-Liguaire, sur les antiquités de l'abbaye, 18 août 1810. VI, 303.
19. Jos. Berthelé. — Observations architectoniques sur l'église *Saint-Laon*-de-Thouars. VI, 304-5.
20. H. Beauchet-Filleau. — Eglise de *Bouin*. Inscription et épitaphes. VI, 308.
21. L. D. — Note sur un vase hispano-mauresque tr. dans l'anc. cimetière de Souvigné. VI, 311.

22. L. D. — Notes sur le prieuré de *Champdeniers* O. S. B. VI, 320.
23. Abbé Alfred Largeault. — Deux inscriptions de l'église de *Prahecq*. VII, 74.
24. Chan. X. Barbier de Montault. — La châsse de l'église paroissiale de *Saint-Loup*. VII, 76.
25. Le même. — La croix de l'église paroissiale de *Saint-Marc-la-Lande* (Deux-Sèvres). VII, 214.
26. Le même. — Recettes et dépenses de l'église N.-D. de *Niort* en 1701 et 1702. VII, 622; VIII, 47.
27. Abbé Alfred Largeault. Une charte en français concernant l'abbaye des Châteliers passée à La Rochelle le 23 mai 1300. VII, 110 (vte de la moitié de la dîme du fief de Chaban (Epannes).
28. D. Piet Lataudrie. — Un parchemin du XVI^e s^e. VII, 128. (Vente du fonds de 10 s. de rente due à la chapelle du Cibavit de Notre-Dame de Niort par Jacques Doreil, 15 janvier 1568).
29. Abbé Alfred Largeault. — Analyse de 8 pièces ms. données par M. Alph. Garran de Balzan. VII, 167.
30. Léo Desaivre. — Les bâtiments neufs de l'Oratoire, rue St-Nicolas. VII, 263. Il n'y eut jamais d'imprimerie dans ce bâtiment. Le copiste qui a écrit l'inventaire sommaire du *siège royal* avait mis ce mot pour *infirmerie* et la faute ne fut corrigée par M. Jos. Berthelé, qu'après lecture du présent article.
31. L. D. — Monument de piété filiale érigé dans l'église de *Surin* à la fin du XVIII^e s^e, signalé par L. Flavard de Lieutraud. Cf.: *Affiches du P.* 1783, n° 9, p. 33. VII, 319.
32. L. D. — Deux représentations de Sainte-Catherine d'Alexandrie. VII, 387.
33. Henri Clouzot. — Le prieuré de Saint-Thomas-*de-Croizé* donné à l'Oratoire de Niort. VII, 393.
34. Louis Lévesque et abbé Alfred Largeault. — Documents relatifs à Jean Babu curé de Champdeniers et de Soudan, auteur des Eglogues Poitevines. VII, 449.
35. Jos. Berthelé. — Les plus anciennes cloches connues du département des Deux-Sèvres, VII, 462.
36. C. de Saint-Marc. — Liste des curés et vicaires de Frontenay-Rohan-Rohan. VII, 589. Notes extraites de

l'état civil de Sansais. VII, 601. Liste des curés de Vallans. VII, 602.

37. René Valette. — De la conservation des monuments religieux. VIII, 52.
38. Allard, instituteur à Coutières. — Le prieuré des Bonshommes de Coutières. VII, 54.
39. Dr A. Prouhet. — Le fief des chanoines à Souché, domaine du chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers. VIII, 267.

F. — FÉODALITÉ, JUSTICE

1. Ap. Briquet. — Histoire tragique de la famille Tarquex. V, 77, 117, édité par Ab. Bardonnet.
2. Benoni Drochon, prêtre. — Un meurtre à Loubigné en 1514. V, 416. Voy. Bull. 1870-73, analyse et extraits du chartrier de Loubigné. (A. Bardonnet.) :

   Enquête au sujet du meurtre de Pierre Brossard, maçon, du 8 mars 1514. V, 467, suivie des lettres de rémission. V, 477.
3. C. de Saint-Marc. — Monstre et revue à Fontenay-le-Comte le 6 mars 1594. VI, 495.

G. — ARTICLES CRITIQUES ET COMPTES RENDUS

1. Jos. Berthelé. — Compte rendu de la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1882. V, 53.

   (Découvertes de *Sanxay*). V, 59.
2. Rapport au Conseil général, 1882 (Ab. Bardonnet.) V, 97.
3. Abel Bardonnet. — Rapport historique sur les travaux de la Société. V, 102.
4. Jos. Berthelé. — Notes diverses d'archéologie poitevine :

   De la date de l'église de Saint Généroux, d'après Alfred Ramé. V, 217.

   La date de l'église de Voultegon. V, 219.

   Les statues équestres aux façades de certaines églises de l'Ouest. V, 220.

Un monument du x^e^ s^e^ à date certaine. L'ancien clocher de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers. V, 222.

Le vandalisme officiel dans les Deux-Sèvres. Restauration de Saint-Généroux. V, 223.

Bibliographie. V, 291.

5. Rapport au Conseil général, 1883 (Joseph Berthelé, secrétaire-adjoint). V, 301.
6. Dom François Chamard, bénédictin. — La date de l'église de Lusignan (Vienne) et le système de Mgr Cousseau. V, 366.
7. Jos. Berthelé. — Bibliographie. V, 379 (abbé Lecler). Etude sur les lanternes des morts, etc.
8. Le même. — Bibliographie. V, 478. Compte rendu par E. Chéruel du livre du comte de Bonneau Avenant: La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, étude couronnée par l'Académie française. La future duchesse d'Aiguillon, élevée au château de Glenay, paroisse de Saint-Varent, était fille de René de Vignerod et de Françoise Du Plessis, sœur de Richelieu, enterrés dans la Chapelle du château de Glenay, près de laquelle leurs statues funéraires furent retrouvées très mutilées.
9. Emile Breuillac. — Rapport au Conseil général, 1884. V, 575.
10. Ap. Briquet. Lettres sur la *Dime royale à Niort* et à *La Rochelle en 1718*, de L. D. VI, 25.
11. E. Breuillac. — Rapport au Conseil général, 1885, VI, 233.
12. Le même. — Rapport au Conseil général, 1886. VI, 414.
13. Le même. — Rapport au Conseil général, 1887. VI, 656.
14. C. de Saint-Marc. — Rapport au Conseil général. 1888. VII, 117.
15. H. Beauchet-Filleau. — Un inventaire en 1743 (Petit compère, Apollon, Bagnolet). VII, 166.
16. C. de Saint-Marc. — Rapport au Conseil général, 1889. VII, 330.
17. Le même. — Rapport au Conseil général, 1890. VII, 561.
18. Joseph Berthelé. — Rapport au Conseil général, 1891. VIII, 151.

H. — NUMISMATIQUE

1. Abel Bardonnet. — Sur un trésor carlovingien provenant de Brioux. V, 14.
2. Le même. — Découverte de monnaies françaises à Brûlain et à Saint-Maixent. V, 92.
3. Emile Breuillac. — Monnaies gauloises et romaines trouvées à Niort. V, 358.
4. Le même. — Le point monétaire (ou point secret) de l'atelier de Niort, VI, 408.
5. Henri Gillard. — Notice sur le trésor de Paizay-Naudouin, VI, 557.
6. Emile Breuillac. — Catalogue des monnaies gauloises appartenant à la Société. VII, 303,
7. Le même. — Catalogue des monnaies mérovingiennes, carlovingiennes et féodales appartenant à la Société de statistique, suivi des monnaies au type de Melle de la collection Rondier. VIII, 91.
8. H. Gillard. — Le trésor de Sauzé-Vaussais. VII, 287.
9. Emile Breuillac. — Le trésor de Cursay (gallo-romain). VII, 297.
10. H. Gillard. — Trésor de Vautebis. VII, 300.
11. Le même. — Trésor d'Augé. VII, 325.
12. Emile Breuillac.— Atelier monétaire de Lusignan (Vienne), 1656. VII, 633.
13. Le même. — Un triens frappé à Thouars. VII, 635.
14. Le même. — Trésor de Courlay. VIII, 170.

I. — COMMERCE ET INDUSTRIE, AGRICULTURE, VOIES DE COMMUNICATION

1. H. Proust. — Lettres de Jacques Bujault à un ami, 1810-42. VI, 123.
2. Dr Arthur Pineau. — La disette de 1709 à Foussay. VI, 711.
3. H. Proust. — Le pont de Villemontée. VI, 280. Cf.: VIII, 17.

4. Le même. — Origine du nom de la place de la Brèche. VI, 504.
5. Ingénieurs chargés de dresser la carte de Cassini pris pour des sorciers par les habitants de Scillé, qui voulaient leur faire un mauvais parti, fait signalé par M. Bourdeau instituteur communal à Saint-Maxire d'après les *Affiches du Poitou*. VI, 57.
6. Pancarte du péage de la Garette à Coulon, reproduite. VII, 615.
7. Concours régional de 1882. V, 50, 134, 66, 97, 99.
   La Soc. de statistique prend part à l'exposition rétrospective annexée à ce concours.
8. Exposition archéologique et artistique de Poitiers en 1887, à laquelle prend part la Soc. de stat. et où elle obtient un diplôme d'honneur pour la collection de ses armes trouvées dans la Sèvre. VI, 489, 549, 654.
9. Exposition universelle de 1889 à laquelle la Société prend part en envoyant l'ensemble de ses publications. VII, 2.

J. — MÉTÉOROLOGIE

1. Observations du physicien Ferchault de Réaumur à son château de Réaumur (aujourd'hui département de la Vendée), de 1733 à 1740, consignées dans les mémoires de l'académie des sciences.
2. Observations du Dr Guillemeau jeune, à Niort. — Des jours complémentaires de l'an IX à la fin de 1842. Voy. 1res tables Athénée, Dr Guillemeau.
3. Observations du Dr Chabot, à Saint-Romans-les-Melle. — Du 1er janvier 1837 au 31 décembre 1863. Bulletin de la Société de statistique, 1864-66. Voy. VII, 242.
4. Parhélies à Niort en 1798 et en 1815. VII, 609.
5. Fondation de la commission de météorologie des Deux-Sèvres. Arrêté préfectoral du 1er juillet 1865.
   Création de stations météorologiques et thermométriques en plusieurs chefs-lieux de cantons, à la suite de l'arrêté préfectoral du 7 septembre 1874.
   Décret du 14 mai 1878 créant le bureau central du chef-lieu du département.

Circulaire ministérielle du 5 mai 1879 réglant les attributions des commissions météorologiques départementales.

La commission des Deux-Sèvres décide, le 6 janvier 1887, que l'ancien bulletin mensuel sera supprimé et remplacé par une publication annuelle.

Le premier annuaire paru en 1888 porte sur la couverture 1887-88. On y voit figurer, avec les observations de la dite année 1887-88, les moyennes pluviométriques de 1877 à 1886 pour tout le département et des moyennes pour la basse Sèvre, remontant à 9 et 10 ans. La publication annuelle s'est poursuivie régulièrement depuis 1888.

K. — LITTÉRATURE

1. Emile Breuillac. — Chronique littéraire. VII, 295.
2. Jeux floraux de 1889. Soucid'argent obtenu par Mme Eugène Delavault, de Niort, née Herminie Vauguion. VII, 295.
3. E. J. Castaigne. — Aux archéologues niortais, poésie. VII, 448.
4. H. Clouzot. — Un poète satirique à Melle au XVIIe se (Pierre Primault). VII, 354.
5. Léo Desaivre. — Les journaux de théâtre à Niort. VII, 408.
6. C. Sauzé, magistrat, dépose deux inventaires de l'hôtel de Rambouillet, 1652, 1666, et un inventaire du château de Rambouillet, 1666, destinés aux Mémoires qui n'ont pas été publiés. VIII, 4.
7. Henri Proust. — Lettres de *Jacques Bujault* à un ami (Gaspard Ducrocq), 1810-1842, publication annotée. Jacques Bujault, † 24 décembre 1842. VI, 123.

L. — MUSIQUE

1. Ludovic Guette. — Legs de partitions musicales par lui composées. VIII, 6.
2. L. D. — Note sur Nandress, professeur de musique, père de Mme H. Robin, pianiste. VIII, 73. Voy. Mémoires et Eugène Delavault.

M. — BEAUX-ARTS, ARCHITECTURE.

1. E. Roy. — La colonne de Pierre-Levée, commune de Bessines, aujourd'hui à l'école de garçons de Coulon, ancienne maison Faribault, après avoir subi le dépècecement. V, 10.
2. Th. Léaud. — Rapport sur l'achat d'un tableau pour le musée (à l'exposition des beaux-arts annexée au concours régional de 1882). V. 90.
3. A. Bardonnet. — Documents artistiques (vitrail de Saint-André et décoration des portes de la ville à l'occasion du passage de Charles IX en 1565). V. 166.
4. L. D. — Envoi à Niort, en 1820, de la statue de Louis de la Trémoille, marquis de Noirmoutier, par le ministre de l'intérieur, sciences et beaux-arts (autrefois sur sa sépulture aux Célestins de Paris et au musée des Petits-Augustins après la Révolution). VI, 477.
5. Abbé Alfred Largeault. — Les tombeaux des Parabère replacés dans l'église Notre-Dame de Niort. Leur restauration. VII, 56.
6. Louis Rondier. — Marché passé entre Jean de Beaudéan Parabère, gouverneur de Niort, et Jacques Trotin, architecte du roi en Poitou, pour des ouvrages de maçonnerie et de charpenterie à exécuter au château de la Mothe-Saint-Héraye, 1er oct. 1604. VII, 197.
7. Léo Desaivre. — Les faïences de Saint-Porchaire. VII, 219 (à remplacer bleu par blanc au commencement de la dernière ligne de la page 223).
8. L. D. Tombeau en terre-cuite de Pierre-Laurens, Blaise Maupetit, peintre sur faïence, Niortais, élève de David, associé de Jacques Fourmy, créateur des hygiocérames, dans sa fabrique de Paris. VII, 327.
9. Th. Léaud. — Note sur une statue de Bacchus tr. à Surimeau, sur le socle de laquelle est gravé Hurtrel fecit, 1720, 2 photograv. VII, 604.
10. Léo Desaivre. — La pyramide de la Brèche. VII, 99, 292. — Encore la pyramide de la Brèche. VII, 402.
11. Eugène Chotard, bibliothécaire de la ville de Niort. —

Nouveaux documents pour servir à l'histoire du Musée révolutionnaire et de la bibliothèque de Niort. VII, 656.

12. Léo Desaivre. — Le sculpteur Hélic-Jean Drouard ; premier projet de décoration de la Brèche en l'an V. VII, 468.
13. Le même. — Le mausolée des Parabère et le tombeau de la mère du peintre Charles Le Brun à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. VII, 485.
14. Ch. Escudier. — Les peintures murales de Saint-André (fresques de M. Louis Germain). VII, 670.
15. Th. Léaud. — Supplément au catalogue des peintures, sculptures et dessins du musée départemental. VIII, 18. — Nouveaux dons du ministère. VIII, 59.
16. Cuvillier. — Le collectionneur nantais Hyrvoix, natif de Niort. VIII, 85 (d'après Eudel. L'hôtel Drouot et la curiosité, 1882).
17. Abbé Alfred Largeault. — M^lle^ Adèle Chevassieu-d'Haudebert, née à Niort en 1788, artiste peintre, VIII, 74. (D'après le dict. de Bellier de la Chavignerie et Auvray).
18. Le même. — Les tableaux de Notre-Dame de Niort. VIII, 77.
19. Le même. — Les tapisseries de Notre-Dame de Niort. VIII, 79.
20. Le même. — Les tapisseries des Neuf Preux en Aubusson ancien, appartenant à feu M. Charles Reversé, alors imprimeur de la Société de statistique, au château-Chauray, à Saint-Maixent, aujourd'hui au château de Langeais (Indre-et-Loire). VIII, 160.
21. Collection céramique de Théophile Giraudeau, † à Paris en 1892, en partie exposée à Niort. VIII, 229-30.
22. Séjour à Niort du sculpteur Hurtrelle, constaté de 1718 à 1723. VII, 391-92.
23. Brulter, artiste peintre à Niort au XVIII^e^ s^e^. VI, 551. (A. Bouneault.)
24. Traité passé entre les Carmélites de Niort et François Le Duc, dit Toscane, pour la construction de leur couvent sur l'emplacement du fief Barbezières. (abbé Alfred Largeault). VI, 654.

N. — VOYAGES, USAGES, COSTUMES, LÉGENDES FOLK-LORE

1. Léo Desaivre. — *Etudes de mythologie locale :* La chasse-gallery, la galipote, les revenants, lavandières, fadets, le Dard, la bête pharamine, le bras rouge, le cheval malet, la mule du diable, le lièvre sorcier, le chat, le diable, la chandelle de charme. V, 22.
2. Le même. — Prières populaires du Poitou. V, 179.
3. Le même. — Encore la *varvadieu*. V, 230.
4. Chan. X. B. de M. — La varvadieu. VI, 21.
5. Léo Desaivre. — Le danger d'essuyer les plâtres, les changelling. V, 408.
6. Le même. — A propos d'un rite funéraire celtique au XIX^e^ s^e^. V, 431.
7. Abbé Alfred Largeault. — La légende du Dragon de Niort. VI, 55. (Extrait des papiers mss. de la Société de statistique ; voy. aussi Bull. du département des Deux-Sèvres. Guillemeau jeune, rédacteur, 20 germinal an VI (9 avril 1798). Journal officiel des Deux-Sèvres, 10 pluviose an IX. Dorfeuille, sur les dragons ailés particulièrement sur celui dont on voit l'effigie sculptée sur l'un des tombeaux de l'ancien cimetière de l'hôpital général de Niort (cimetière extérieur de Notre-Dame).
8. L. D. — Bijoux Poitevins d'origine gallo-romaine. VI, 312.
9. C. de Saint-Marc. — Traditions populaires. La bûche de Noël. Les bœufs qui parlent. La part à Dieu. VI, 367.
10. Inscription rimée relevée à Cherveux par M. Léon Dumuys réminiscence des chants de l'Epiphanie. VII, 106, reproduite dans la *Rev. Poit. et Saint.* du 15 décembre 1886, p. 352.
11. Léo Desaivre. — Les chants populaires de l'Epiphanie avec un chant monorime de la Passion recueilli à Niort. VII, 123.
12. Le même. — L'arbre des disciples de Saint-Eloi à Vienne (Autriche). VII, 183.
13. Le même. — Chansons en dialecte poitevin du XII^e^ s^e^. VII, 184. cfr. : Leroux de Lincy, *Les 4 livres des rois.*

Introduction', XLV, in coll. des doc. inédits sur l'Histoire de France.

14. Le même. — L'agate à Marquet. VII, 327.
15. C. de Saint-Marc. — Traditions, proverbes et dictons poitevins. VII, 636.
16. V. Largeau. — Les maoris. Langue, religion, VII, 624. — Légende Tahitienne. VIII, 61.
17. Edmond Bizard. — La société de géographie de Rochefort : Explorations sous-marines. Naufrage de *La Jeannette,* voyage du capitaine Trivier en Afrique. VIII, 1er trimestre.
18. V. Largeau. — Tapa ou toile polynésienne. VIII, 80.
    Pierres taillées provenant de l'île de Paques ou Vaihou. VIII, 81.
    Les Foulahs. VIII, 82.
    Note sur un coran apporté de Tunisie. VIII, 80.
19. Escudier. — Costumes Poitevins. VIII, 15, 67, 163.

O. — HISTOIRE NATURELLE

1. Alph. Fournier. — Quelques mots sur l'herbier Bonneau. V, 400.
2. O.-J. Richard. — Instructions pratiques pour la formation et la conservation d'un herbier de lichens. V, 587.
3. H. Gelin. — De l'origine des pierres branlantes. VI, 286.
4. O.-J. Richard. — Liste des muscinées du Poitou et de la Saintonge. VI, 373.
5. Liste des roches et minéraux des *Monts Dore*, donnés par le Dr Sauzé. VI, 715.
6. H. Gelin. — Les menhirs de Celles. VI, 157.
7. Le même. — Découverte d'un dépôt tertiaire à Maillezais. VII, 159.
8. Van der Cruyssen. — Sur un fragment de pierre polie. VII, 228.
9. Alph. Fournier. — Trou vertical naturel de la commune d'Oiron, laissant échapper un vent violent. VIII, 9.

P. — EPIDÉMIES, HYGIÈNE, MÉDECINE

1. Léo Desaivre. — Les remèdes du roi au XVIIIe se. V, 152.
2. C. de Saint-Marc. — Les chirurgiens barbiers au XVIIe se. VI, 8.
3. Abbé Largeault. — Dépôt de mendicité au Port, créé en 1768, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 21 octobre 1767, ordonnant la séquestration des mendiants, VI, 553.
4. Etablissement de la marque des animaux de boucherie, 16 janvier 1712. VI, 731.
5. Leçons d'anatomie et de médecine opératoire aux chirurgiens de Niort, en 1695, conformément à l'édit de 1692. VII, 261.
6. Construction de l'asile des aliénés en 1853. V, 488.
7. G. Laurence. — Un rebouteur en 1618 (Jean-André Rossini, natif de Bologne en Italie). VI, 733.
8. D. Piet-Lataudrie. — Un médecin belge à Parthenay au commencement du XVIIIe se (de Trooz). VII, 133.
9. Léo Desaivre. — Deux épidémistes poitevins au XVIIIe se : Henri Audouin de Chaignebrun, VII, 21 ; Jean-Gabriel Gallot. VII, 245.
10. M. Guérineau. — Lettres du Dr J.-B. Regnault, médecin en chef de la garde royale, médecin consultant du roi, directeur du *Journal universel des sciences médicales*, né à Niort en septembre 1759. VIII, 75.

II

BULLETINS

2° Table Alphabétique et Analytique

ABBAYES, COMMANDERIES, CHAPITRES PRIEURÉS, COUVENTS, HOSPICES, CHAPELLES PRESBYTÈRES, EPITAPHES, ETC.

ABSIE (L').

Eglise de l'*Absie,* autrefois collégiale de l'abbaye O. S. B.

Statue funéraire de Marguerite d'Amboise dans la chapelle de La Trémoille, portée hors de l'église et exposée aux injures de l'air. VII, 50. Cf. : III, 159. Dans cette chapelle se voit encore une curieuse fresque représentant la messe de Saint Grégoire-le-Grand, reprod. par de Longuemar, *Bull. des antiq. de l'O.*, 3e trim. 1877, 150. Les bâtiments de l'abbaye offrent des traces de l'architecture du XIIIe s^e^, rare dans les Deux-Sèvres.

AIRVAULT.

Berthelé (Joseph). — Note sur divers textes fournissant la date de l'église d'*Airvault*, anc. collégiale de l'abbaye O. Saint-Aug. VI, 119.

Pitacium de Pierre, premier abbé d'*Airvault*, † 1081, découvert dans sa tombe. VII, 180. Cf. : *Rev. arch. et hist. du Limousin,* t. XXXVI, 1re livraison ; t. XIV de la 2e série, p. 32.

Ce tombeau, faussement attribué à Aldéarde d'Aunay. V, 3.

Découverte dans l'église d'*Airvault* d'un rétable en pierre sculptée, XIIe s^e^. — Symboles des quatre évangélistes, — au centre, Christ bénissant, — qui a été réemployé. VII, 183, reproduit dans les *Paysages et Monuments du Poitou* de Jules Robuchon. VII, 274.

Sceau de Vincent, abbé d'*Airvault*, 1255, aux archives de Maine-et-Loire. VII, 9.

Bouneault (Arthur). — Dessin de la pierre tombale de Pierre V, abbé d'*Airvault*, XV^e s^e, et du blason de Jacq. Escoubleau de Sourdis, évêque de Maillezais, abbé commandataire d'*Airvault* (XVI^e s^e), sur le vitrail de l'une des fenêtres de l'église d'*Airvault*, don de l'artiste. VII, 555.

Pierre d'autel du XVI^e s^e et pupitre du XVII^e s^e donnés par l'abbé Baudet, curé d'*Airvault*. VI, 57.

ALLEUDS.

Beauchet-Filleau (H). — Note pour servir à l'histoire de l'abbaye des *Alleuds* O. S. B. 253, 523.

Du même. — Vente du moulin de Lespine en 1594, par suite de saisie royale. VI, 292.

Bouneault (Arthur). — Dessin d'une clef de voûte aux armes de Bertrand d'Aux, abbé commendataire de *Saint-Liguaire* et des *Alleuds*, XVI^e s^e, don de l'artiste. VII, 501.

Don de la pierre tombale de Guillaume, premier abbé des *Alleuds*, † en 1318, par M. Richard, conseiller municipal, au village de Chaignepain. VII, 614. Cf. : VI, 713; VII, 293, 496.

Dessin de cette tombe par M. Arthur Bouneault, don de l'artiste. VII, 446.

Epitaphe de Guillaume, premier abbé des *Alleuds*. V, 526.

Cul-de-lampe sculpté, proven. de l'abbaye des *Alleuds*, don de M. Gaspard. VI, 713,

Fronton surmonté d'un écusson armorié, timbré d'une crosse d'abbé et portant une inscription de 1573 qui peut avoir fait partie d'une épitaphe, proven. de l'abbaye des *Alleuds*, actuellement au cimetière de Chef-Boutonne. Dessin d'Arthur Bouneault, don de l'artiste. VII, 434.

CELLES.

Abbaye de *Celles* O. Sainte-Geneviève. — Sommet d'arcature en pierre, don de M. Arthur Bouneault. VII, 108.

Don par M. Arthur Bouneault d'une tête d'homme délicatement sculptée et d'une tête d'animal fantastique, XIII^e s^e. VI, 553.

CHATELIERS.

Abb. des *Châteliers*, commune de Fomperron O. S. Aug. — Pièces relatives à l'abb. des *Châteliers*, données par M. Alph. Garran de Balzan. VII, 110, 167.

Tête de singe en pierre, donnée par M. Garran. VII, 165.

Carreaux de pavage de la collégiale. VII, 165.

Découverte à l'abb. des *Châteliers* de nouveaux types de carreaux émaillés. VII, 386.

Offre par M. Garran de Balzan d'une caisse de carreaux émaillés du XIIIe se, prov. des fouilles des *Châteliers*, par l'intermédiaire du chanoine X. B... de Montault. VII, 620 ; voy. VII, 183, 506. Cf. : Anatole de Barthélemy, carreaux historiés et vernisés avec noms de tuiliers. Congrès archéologique de France, LIVe livr. Séances tenues à Soissons et à Lens. VII, 506.

F. S. de l'épitaphe de Jacob Leintine Schneider, abbé des *Châteliers*, † 1774, déposé au musée des antiq. de l'O., rue des Ecoles, par M. Arthur Bouneault, don de l'artiste. VII, 291.

Don d'une statue en pierre de la Vierge, XIVe se, prov. de l'ancien *oratoire de Saint-Giraud*, près les *Châteliers*, par le chanoine X. B... de Montault et Alph. Garran de Balzan. VII, 614.

COUTIÈRES.

Allard, instituteur à Coutières. — *Le prieuré des Bonshommes (de Coutières)*. VIII, 54. Voy. VII, 617.

Envoi par le chanoine X. Barbier de Montault d'une note sous ce titre : Les papiers des *Bonshommes* aux *Châteliers*, complément à l'art. pub. par Allard dans le *Bull.* de janvier-mars 1891. VIII, 150.

LIGUAIRE (SAINT-).

Abbaye de *Saint-Liguaire* O. S. B. — Pièce relative à cette abbaye, don de M. Alph. Garran de Balzan. VII, 169-170.

Lecture par l'abbé Largeault de l'épitaphe d'Arnault II, abbé de *Saint-Liguaire*, † en 1143. VII, 492.

Bertrand d'Aux, commendataire des *Alleuds* et de *Saint-Liguaire*, XVIe se. Voy. *Alleuds*, VII, 501.

Clefs de voûte de l'abbaye de *Saint-Liguaire*, don de M. Arthur Bouneault, qui offre aussi une vue prise par lui de la salle capitulaire. VII, 501, 2.

Don du meneau d'une fenêtre du XVIe se à l'abbaye de *Saint-Liguaire*, par M. Peau. VII, 502.

Cliché d'une vue gravée du cloître, de M. A. Bouneault, communiqué par lui. VII, 506.

Don par le même d'un dessin à la plume représ. le cloître. VIII, 11.

Console renaissance en pierre de l'abb., don de M. Riffault, curé. VII, 614.

Caissons de voûte transportés au portail de la communauté des religieuses de *Saint-Liguaire,* signalés par M. Emile Breuillac. VI, 57.

Abbé Largeault. — Inscriptions à Niort, Chef-Boutonne et *Saint-Liguaire* VI, 302, 303, sans autre texte qu'une lettre de Pellerin Salmandière, relative aux ruines de l'abbaye de *Saint-Liguaire,* 18 août 1810.

MAIXENT (SAINT-).

Abbaye de *Saint-Maixent* O. S. B. — Confirmation par Richard, comte de Poitou, du don de la forêt de Saure (Saivre), à l'abb. de *Saint-Maixent*, donnée au château de Chizé, 1181 (Dom Fonteneau). VII, 12.

Cimetière de l'abbaye de *Saint-Maixent* (ouverture de la rue Garran de Balzan).

Epitaphe d'Ahkard (x^e^ s^e^). VII, 67-68, au musée des Augustins à Poitiers.

Tombeau de Petrus Billas (xii^e^ s^e^) au musée de l'hôtel de ville à Niort. VI, 728. Cette tombe a été reprod. dans la *Rev. Poit. et saintong.*, 1887, n° 46, 218-21.

Un couvercle de cercueil au type de Civaux, a été signalé par M. Alfred Richard, rue Garran de Balzan. VII, 50.

Don par L. D... de la vue de l'abbaye de *Saint-Maixent*, extraite de la réédition du *Monasticon gallicanum.* VIII, 13.

Phot. des boiseries de l'anc. abbaye de *Saint-Maixent*, dont la société possédait déjà des moulages, offerte par M. Bourdeau. VII, 108.

Plan de *Saint-Maixent* sous le premier Empire, appart. au D^r^ Baudet, au sujet duquel M. Louis Lévesque offre une notice. VIII, 163.

Billets de confiance de *Saint-Maixent*, don de M. Alph. Garran de Balzan. VII, 617.

Voy. pour les inscriptions *Mém.*, 3^e^ sér., t. VIII, Louis Lévesque, Inscriptions de la ville de *Saint-Maixent.*

Abbé Largeault. — Inscription commémorative de la construction du couvent des *Bénédictines de Saint-Maixent*. V. 635. Communication sans texte. Voy. *Mém.*, 3e série, VIII, 287 (1678).

MARC-LA-LANDE (SAINT-).

Commanderie de *Saint-Antoine-de-la-Lande* O. S. A. de Viennois, commune de *Saint-Marc-la-Lande*. — Sculptures prov. de la démolition des bâtiments claustraux reconstruits au XVIIe s°, dont un caisson à quatre fleurs de lys style flamboyant, deux morceaux d'un linteau de porte même époque, et les fragments de deux inscriptions (reproduits), offerts par M. Eugène Proust, conseiller général de Mazières-en-Gâtine. VII, 182.

Demande de classement de l'église de la commanderie *de la Lande*. VII, 243.

Ce classement a été obtenu et le beau portail de la façade réparé.

RÉMY (SAINT-).

Commanderie de *Saint-Rémy*, commune de *Verruyes* O. de Malte. — Inscription de la chapelle. VII, 163. Texte donné. VII, 240. Voy. VII, 499.

Dessins des clefs de voûte de cette chapelle, par M. Arthur Bouneault, don de l'artiste. VII, 555. Ces clefs de voûte, ultérieurement données, ont été reproduites dans les *Paysages et Monuments* de J. Robuchon.

MAGNÉ.

Chapitre de *Magné*. — Don par M. Julien Brée d'une pierre sculptée prov. de l'anc. collégiale du chapitre de *Magné*. VI, 306.

Taque de cheminée dans l'ancienne cuisine de la tour de *Magné*, aux armes des La Rochefoucault d'Estissac, sommées d'une croix bourdonnée, provenance probable les bâtiments du chapitre. VII, 63.

NIORT.

Arthur Bouneault. — F. S. de l'inscription de la première pierre du couvent des *Carmélites de Niort*, posée le 14 mars 1675 par Arthémise de Mougon. François Le Duc, dit Toscane, architecte. VII, 54. Cf. : IV, 378.

PUYBERLAND.

Prieuré de Saint-Sauveur de *Puyberland*, commune de *Saint-Génard*, près Melle. Colonnes prov. de la chapelle de *Puyberland*, recueillies par le président Garnier, exposées plus tard dans la cour de la maison du curé Pougnard, place Denfer, à Niort, aujourd'hui devant la serre de feu Gustave Maudet, son légataire, rue du Mûrier, à Niort. VI, 6.

Rétable et six autres colonnes provenant de la chapelle de *Puyberland*, actuellement à l'église de *Tillou* (abbé Largeault). VI, 54.

Photographie de la porte principale de cette chapelle, donnée par Ad. Caillé. VI, 230. — Autre photographie, don L. D... VII, 73.

Vaines tentatives pour acquérir cette porte, bel échantillon d'architecture du XVII^e^ s^e^. VI, 230.

Ad. Caillé propose l'achat de celle des deux faces de cette porte qui n'a pas été remontée à l'hospice de Melle et que la commission administrative de cet établissement se propose d'aliéner. VI, 266, 271, 274, 363.

Don par M. Arthur Bouneault du dessin fait par lui de la partie non remontée de cette porte. VI, 558.

CHAMPDENIERS.

Léo Desaivre. — Notes sur le prieuré de *Champdeniers*. VI, 320.

EXOUDUN.

Estampage d'un blason à la chapelle du prieuré d'*Exoudun*, don de M. Michelin, rédacteur de la *Petite Gironde*. VI, 713.

GOUX.

Procès-verbal d'estimation du prieuré de *Goux* (aujourd'hui commune de La Couarde), membre de l'abbaye de Saint-Séverin, 16 décembre 1790. Recueil de la commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure, livr. de janv. 1890, 251-52. VII, 442.

MELLE.

Loculus de Saint-Thibault, tr. en l'an XI au *prieuré de Saint-Thibault*, commune de l'*Enclave*, près Melle, orné d'une inscription alors mal reproduite et diversement

interprétée par dom Chamard et l'abbé A. Largeault, que dom Mazet lisait ainsi : *Ite* (pour *Iste*) *tenet Sancti loculus corpus Teobaldi.* Ceci ajouté, parce que bien que l'abbé Largeault en eût parlé deux fois (VI, 551 et 710), la simple mention de ces communications ne permet nullement de deviner l'inscription dont il s'agit. Cf. : VII, 618-19.

Découverte dans l'un des murs de *Saint-Pierre de Melle* d'un petit sarcophage en pierre que l'on croit être l'ancien loculus de *Saint Thibault.* VII, 619.

PAMPROUX.

Testament de Méry Chevalier, écuyer, prieur commendataire du prieuré de *Pamproux*, 1594, publ. en 1780 dans les *Affiches du Poitou.* Minute originale communiquée par l'abbé Alfred Largeault (aucun texte n'en est resté, chose d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'une rectification). VII, 410.

Prieuré de *Saint-Genest des Habites* (Saint-Maxire), Léo Desaivre. *Après la mort d'un chanoine.* V, 110. Epitaphe de Pierre Berland, doyen des chanoines de *Saint-Pierre* de Poitiers, prieur de Saint-Genest, † le 18 février 1668. V. 116.

Prieuré fontévriste de femmes de la *Font Saint-Martin*, commune d'Usson (Vienne).

Don par M. Souché de l'empreinte d'un sceau elliptique tr. à Rom. Le champ représente un pélican qui s'ouvre le flanc pour nourrir trois petits. On lit : *S. poris de fote Sci Martini*, VII, 239.

Don de ce sceau par M. Garnier, clerc de notaire de Me Sardet, à La Mothe-Saint-Héraye. VII, 496. Id. p. 245. Ce sceau est dit tr. à Vançais (Deux-Sèvres).

Estampages d'un fer à hosties de l'hospice de *Menigoute*, offerts par M. Renault. VIII, 160.

Abbé Gautreau. — Note sur la chapelle du *Petit-Puy*, commune de Terves, style flamboyant. V, 437.

Quatre colonnettes prov. de la chapelle du château de *La Meilleraie*, apportées à Niort par Bernard d'Agescy, lors de la tentative de formation d'un musée révolutionnaire. VI, 547. Deux sont aujourd'hui à l'oratoire, de chaque

côté de la porte d'entrée, et les deux autres à la bibl. publique.

Chapelle du château d'*Orfeuille*, desservie par le curé et le vicaire de Gourgé. En 1787, l'abbé Lucas, prieur curé de *Saint-Loup*, titulaire de cette chapelle, voulait en transférer le service dans son église. VI, 307-8.

Gisant autrefois dans la chapelle du château de *Lezay*, aujourd'hui démoli. Lettre du président Garnier à Briquet père, 9 juillet 1832. VIII, 90. Note du Dr Prouhet, rectifiant le texte de l'épitaphe donnée par le président Garnier et montrant qu'il s'agit de l'effigie de Philippe de Melun, sgr de la Borde et de Lezay, † en janv. 1467. VIII, 176.

Chapelle du château de *Thouars*. — Une gravure du tombeau de Louis II de La Tremouille, tué à la bataille de Pavie, qui figure dans l'album de Thiollet, est exposée dans l'escalier de l'Hôtel de ville.

Chapelle du château de *Glenay*, commune de Saint-Varent. — Tombeaux de René de Vignerot, sgr du Pont de Courlay et de Glenay, † en 1625, et de Françoise du Plessis, sa femme, † en 1615, grav. extraites de la *Rev. des Soc. sav. des départ.*, 1880, figurant dans l'escalier de l'Hôtel de ville.

Chapelle du château de *Launay*, près *Fontvérines*, commune d'*Azay-le-Brûlé*, le dit château légué à l'hospice de Saint-Maixent.

Pierre d'autel avec inscription (XVIIe se) aux 3/4 détruite par des éclats, ce qui rend sa reconstitution impossible. On lit en haut : Pour Notre-Dame de prin... en bas ...AOIP... sur le côté gauche, 26.

La chapelle de *Sainte-Marie-Magdeleine de Launay* avait pour présentateur le sgr de Launay. Pouillé de Beauchet-Filleau. VII, 631 ; VIII, 3.

Statuette en *terre* polychromée, représ. la Vierge et l'enfant, et statuette en *pierre* aussi polychromée, prov. de *Launay*, don de M. Arthur Bouneault. VIII, 10-11.

Chapelle de *Saint-Thomas-de-Croisé*, à Croisé (ou Croisette), à *Surimeau*, commune de Sainte-Pezenne. Voy. Niort. VII, 395 (Henri Clouzot).

Chapelle de *Notre-Dame-de-Pitié*, commune de la *Chapelle-Saint-Laurent*, lieu d'un pélerinage ancien.

Empreinte du moule à enseignes du pélerinage, don de C. Puichaud. VI, 712; VII, 9, 10, 17. Regardé comme peu ancien par Alfred Darcel.

Ancien reliquaire en forme de cassolette, grillage losangé en or autour duquel est gravé : JESV. NAZARENV, REX VDEOR, qui paraît avoir contenu une enseigne du pélerinage de *Notre-Dame-de-Pitié* (C. Puichaud). VII, 237, 293.

Edm. Roy. — La colonne du château de *Pierre-Levée*, commune de *Bessines*. V, 10 (prov. de la chapelle de ce château).

Statue de Saint Jean l'Evangéliste au presbytère de *Moutiers-sous-Chantemerle* (C. Puichaud et abbé Largeault). VI, 654.

Ecusson sur le presbytère de *Saint-Martin-du-Fouilloux*. VI, 306.

Statues et fragments de sculptures signalés par Paulin Clavel au presbytère de *Beaulieu*. VI, 232.

Inscription au-dessus de la porte du presbytère de *Clussais*. VI, 305 (sans texte).

Chapelle de Sainte-Radégonde *au Port* de Niort, au dépôt de mendicité créé en vertu de l'ordonnance royale du 21 oct. 1767, sur la séquestration des vagabonds. Voy. abbé Largeault. VI, 553. Bardonnet. — Ephémérides, 359, 1788. *Mém.*, 3e série, 1.

VENDÉE ET VIENNE, ETC.

Deux colonnes en bronze déc. au *Breuil-Barret* dans un étang desséché, par Guillemet, tisseur de laines, aujourd'hui au Louvre, achat Courajod, prov. de la clôture d'un autel dans une église restée inconnue. Cf. : Léo Desaivre, *Rev. Poit. et Saint.*, 1892, n° 97, 11-13, XIIIe s°. VI, 6.

Un chapitre de l'hist. de l'abbaye de la *Flocelière* par Th. Arnauldet, broch. donnée par l'auteur. VI, 7.

Aubert de Saint-Jean-d'Angély, sculpteur de l'un des bas-reliefs de la façade de l'église de *Foussais* (Vendée), qu'il a signé. V, 292.

René Valette. — La *forêt de Vouvant* et la *grotte du Père Montfort,* envoi d'auteur. VIII, 159.

Rapport d'un sergent chargé d'exécuter un arrêt du parlement de Paris, condamnant François et Jean Goulard à acquitter l'obligation de recevoir et d'héberger dans leur maison d'*Arçay* les *chanoines de Saint-Hilaire de Poitiers*, qui se rendaient à leur domaine de *Saint-Hilaire-la-Palud*, 18 oct. 1462. Copie com. par M. Th. Léaud, dont l'original a été publ. par Redet dans les *Mém. des antiq. de l'O.*, t. XV, 1re série, p. 135. VIII, 9.

Lettre de M. Proux, ancien percepteur, qui relate un fait attribué à *Saint-Hilaire-la-Palud* par Jean Bouchet dans les *Annales d'Aquitaine,* et qui s'applique, en réalité, au Gévaudan.

M. Proux signale, en outre, des substructions à *Saint-Hilaire-la-Palud.* VIII, 9, 16.

Un monument à date certaine, *ancien clocher de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers*, xe se (Joseph Berthelé). V, 22.

Chapiteaux de *Châtillon*, près Couhé-Vérac. V, 297.

Deux pièces relatives, l'une au chapitre de *Notre-Dame de Mirebeau* et l'autre au chapitre de *Saint-Hilaire de Poitiers*, don de M. Alph. Garran de Balzan. VII, 169-170.

Don par Mgr Barbier de M... de sept estampages à hosties, dont l'un pour *Châtellerault.* VII, 506.

Trinité de Poitiers. — Diplôme de Louis le Jeune, qui défend aux officiers de *Chizé* de lever de nouveaux droits sur les manans de *Secondigné*, sur la plainte de l'*abbesse de la Trinité* (1151).

Traité entre Alphonse, comte d'Eu, sgr de *Chizé*, et les religieuses de la *Trinité de Poitiers* au sujet de la haute justice et autres droits sur la paroisse de *Secondigné* (1269).

Ces deux pièces tirées de dom Fonteneau. VII, 12-13.

Trésor de l'abbaye de *Sainte-Croix de Poitiers* avant la Révolution (X. Barbier de Montault), compte-rendu. V, 481.

Alfred Richard. — Note sur *quatre abbés poitevins du nom de Billy*, extr. du *Bull. des antiq. de l'O.*, envoi d'auteur. VI, 484.

Abbé Guillet, curé de Notre-Dame de Niort. — *Vie de Charles-Joseph Chaubier de Larnay*, don de l'abbé Largeault. V, 437-8.

Dom Chamard. — Hist. de la *Congrégation de la Providence de la Pommeraye*. Paris, Oudin, 1887.

Du même. — Deux brochures intitulées *Notes historiques*, le tout donné par l'auteur. VII, 164.

Chan. X. Barbier de Montault. — *Tableau de dévotion de la collection de Piolant*, don d'auteur. VII, 502.

Chanoine X. Barbier de Montault. — *Œuvres complètes*. Envoi des deux prem. vol. VII, 433 ; du 4e vol. VIII, 148.

Dom Chamard. — Date de l'église de *Lusignan* (Vienne) et le système de Mgr Cousseau. V, 297, 365.

B. Ledain. — Hist. sommaire de la *ville de Poitiers*, extr. des *Paysages et Mon. du Poitou* de J. Robuchon, don de l'auteur. VII, 556.

Jos. Berthelé. — Le portrait d'un maire de Poitiers au XVIe se : *Fr. Palustre de Chambonneau* et sa famille, don de l'auteur. VII, 621.

Quatre photographies de l'église de *Bourges* (Cher), don Desaivre. VII, 174.

Estampage d'un fer à hosties de l'église d'*Hostens* (Gironde), don du chan. X. Barbier de Montault. VII, 615.

Envoi par le même de l'inscription de l'une des cloches de l'abbaye de Joyenval, diocèse de Chartres. Parrain, le duc de la *Feuillade*, marquis de Boissy, sgr d'*Oiron* : marraine, Anne Poussard Desfort, épouse du duc de Richelieu, 1678. VIII, 16.

Don par Mgr Barbier de Montault de sept estampages de fers à hosties, dont l'un de l'abbaye des *Dames de Xtes*. VII, 506.

Chanoine X. Barbier de Montault. — *Loppy-sur-Loison* (Meuse). Extr. du journal de la *Société d'archéologie lorraine*, envoi d'auteur. VIII, 58.

Du même. — 1. *La bibliothèque vaticane* et ses annexes.

2. Le maître autel de la collégiale de *Saint-Léonard* (Haute-Vienne).

3. Un reliquaire du xv^e s^e (Tours), envoi d'auteur. VIII, 72.
4. Inventaires de Saint-Pierre de Rome, envoi d'auteur. VII, 240.
5. La Vierge du rosaire à l'église de Mousson (Nancy). VIII, 160.

A. de Bremond-d'Ars. — L'anc. église de *Riec* et le château de la Porte-Neuve, broch., envoi d'auteur. VII, 227.

ARCHÉOLOGIE

Moyen âge. — Renaissance

Musée de l'Hôtel de ville, inauguré le 5 mai 1887

Subvention demandée pour l'installation des vitrines. VI, 301.

Traitement du concierge. VII, 51, 52.

Communication par M. Edmond Roy sur des armes, surtout des épées, qui auraient été tr. dans la Charente, à Taillebourg. VI, 229.

Subvention demandée par M. René Valette et J. Robuchon pour la conservation de la dernière tour du Châtelier Barlot, rejetée faute de ressources. VI, 727.

Demande des estampages du musée lapidaire non utilisés, par le ministre de l'Instruction publique, en vue de la création d'un cabinet spécial à la Bibliothèque nationale. VII, 9.

Lettre-circulaire du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, 19 avril 1888, invitant les sociétés savantes à apporter leur concours à l'inventaire des richesses d'art de la France. VII, 62.

Photographie d'un grand plat d'étain très historié, appartenant à M. Rougier, d'Exoudun, xvii^e s^e, don de M. Michelin ; autre plat d'étain, conservé à la Roche de Bougon. VII, 274-5.

Quatre bijoux religieux provenant de Chef-Boutonne, acquis par M. Emile Breuillac. VII, 278.

Fer à cheval provenant des dépôts de sable de la vallée de la Sèvre Nantaise, à Moncoutant, don de M. l'ingénieur Roux. VII, 279.

Clef gothique en bronze, donnée par M. H. Schmitt. VI, 306.

Clef gothique, XIII^e ou XIV^e s^e, provenant du prieuré Saint-Martin, don Paul Frappier. VII, 185.

Don d'un bénitier ancien en faïence, par M. Dupuis, conducteur des ponts et chaussées. VI, 407.

Compas ancien, don de M. Joyaux. VI, 413.

Vase présumé *grec*, orné de deux têtes de chauves-souris, don de M. Dupont. VI, 557.

Don de poteries anciennes, présumées mexicaines, par M. Jules Taire. VI, 721.

Hache ancienne découverte dans l'étang de Bois Pouvreau, avec des armes, présentée par M. Souché. VI, 731.

Fac-simile de moule de schiste, ayant servi à couler des bagues et ornements, don de M. C. Puichaud. VI, 732,

Fac-simile d'un moule de l'enseigne de pélerinage de Notre-Dame-de-Pitié, don de M. C. Puichaud. VII, 10, 17. Travail barbare et peu ancien (Alfred Darcel).

Don par M. Van der Cruyssen, au nom de M. Trillaud, propriétaire à Brûlain, des armes, fers de chevaux et ustensiles tr. en défrichant la *Motte de la Douve*. VII, 13.

Boulet de pierre tr. dans une sablière, au fief Sarrazine, près la Tour-Chabot, commune de Saint-Liguaire, et poids en terre cuite gallo-rom., prov. des fondations de l'école de garçons, près la rue Gambetta, don de M. Lasseron, achitecte. VII, 53.

Don d'un peson de fuseau en verre très oxydé, par M. Taudière, conseiller général. VII, 66.

Don par Léo Desaivre :

Un bouton carré en cristal de roche, tr. dans un gisement gallo romain, à la Moussandière, commune de Germond ;

Pendeloque en cuivre doré, avec bêlière, ornée sur une seule face, portant au centre un cercle semé d'un grênetis, puis un VI-feuilles, dont chaque division porte un point, enfin 9 divisions pétaloïdes entre deux

cercles, semées d'un grènetis doré. Provenant de l'ancien château de Pressigny, près Mazières-en-Gâtine. Epoque mérovingienne? VII, 228.

Par le même :

Quatre flèches feuille de saule ;

Cinq flèches carreaux ;

Flèche plus grande ou autre arme de hast ;

Pique ;

Sorte de pique ou de hallebarde à crochet ;

Eperon à 6 pointes brisées ;

Fer à cheval avec estampures et autres fragments de fers analogues, XI^e^ S^e^ ;

Orbière de bride dorée ;

Lame de couteau ;

Mordant de courroie en cuivre doré ;

Peson de fuseau en verre oxydé,

Et autres objets tr. au château des Mothes de Germond. VII, 229, 230.

Trois *vases de forme singulière* et d'usage indéterminé, tr. dans la Vendée :

L'un tr. à Sainte-Hermine, acheté par M. Salomon Rainach, figure au musée de Saint-Germain ;

Un autre couvert de vernis vert, après avoir appartenu à M. Hanaël Jousseaume, de Fontenay, a été acquis à la vente après décès par M. Raoul de Rochebrune qui en possédait un troisième plus petit, provenant des Magnils (Vendée). Ce dernier vase, acquis par feu Edmond Roy, est exposé à l'Hôtel de ville. VII, 69. Cf. Léo Desaivre : Note sur trois vases de forme singulière tr. dans le département de la Vendée. *Bull. des antiq. de l'Ouest,* t. VI, 109, 3^e^ trim. de 1892, photograv.

Photographie par M. Bourdeau des boiseries de l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Maixent, dont la Société possédait déjà des moulages, don par M. Bourdeau. VII, 168.

Don Léo Desaivre :

1. Entaille en cornaline rouge, barbe et cheveux bouclés, profil à gauche, dans une sertissure d'or bordée d'un grènetis avec anneau de suspension ayant servi de

boucle d'oreille, tr. au château des Mothes de Germond. Voir ci-dessus.

2. Très petite statue de Vénus anadyomène ayant pu orner une épinglette, tr. dans les fouilles de la cité, à Paris, sous le second Empire, XVI^e s^e.
3. Pendant d'oreille en argent et trois bagues or avec chaton orné d'une pierre de strass. Niort, vers 1800.
4. Bague or cassée avec pierre rouge rappelant les bijoux Bressans. Niort, vers 1800.
5. Bague en argent émaillé avec gros chaton en tronc de pyramide, décoré d'une pierre rouge, de fabrication poitevine, XIX^e s^e.
6. Jarretière or, perles et pierres vertes, achetée à Niort vers 1800.
7. Bague or, pierres vertes et perles fines, même provenance. VII, 279.

Bague de femme argent émaillé, don du curé de Soudan, XVII^e s^e. VII, 280.

Fragment d'une très belle boucle d'oreille Henri II, communiquée par M. Reaud, employé à la perception à Niort, qui l'a fait monter en bague, plateau portant les initiales I. M. G. R., tr. sur le bord de la Sèvre, à 200^m en aval des ponts Main. VII, 291, 292, où l'on trouvera une description très exacte de ce précieux bijou avant tout remaniement.

Don d'une pendeloque en cuivre par M. Emile Breuillac. VII, 387.

Don par M. C. Escudier, artiste peintre, d'un panneau du XVI^e s^e, fond or, sur lequel se détache une sainte Catherine, couronnée et nimbée avec la roue. VII, 387.

Don par Léo Desaivre d'un *bois* du XVIII^e s^e, représentant aussi sainte Catherine d'Alexandrie. VII, 387.

Don de M. Alph. Garran de Balzan, provenance collégiale de l'abbaye des Châteliers, commune de Fomperron Deux-Sèvres :

1° Carreau émaillé aux armes de Castille ;

2° Trois carreaux émaillés. Cf. chanoine X. Barbier de Montault : Le carrelage de l'église abbatiale des Châteliers au Moyen âge et à la Renaissance. *Mém. de la Soc.*

des antiq. de l'Ouest, 2e série, t. XV, 1892, 617, avec plan et pl. en couleurs ;

3° Morceau d'étoffe de soie dite Gros de Tours (soie blanche, fleurs de couleur), provenant d'une robe. VII, 165. Cf. : Echantillons de soieries anciennes, appartenant à M. C. de la Ménardière, professeur honoraire à la Faculté de droit de Poitiers. VIII, 63.

Petits caissons en terre vernissée, tr. en creusant un fossé à travers les ruines de l'ancien château de *Saint-Martin-d'Entraygues*, signalés par Jos. Berthelé. VI, 54.

Don de deux de ces caissons par M. Arthur Bouneault. VI, 229, 553, et d'un troisième par M. Guillard (tête de François Ier). VII, 109.

Don par le Conseil d'administration de l'hôpital de Saint-Maixent, d'une pierre d'autel *avec inscription*, d'une statuette en terre polychromée de la Vierge et de l'enfant Jésus, et d'une statuette d'abbesse en terre polychromée, provenant de la chapelle du château de Launay, près Pont-Verrines, commune d'Azay-le-Brûlé. VII, 631 ; VIII, 3, 10-11.

Casque du xvii^e s^e, tr. près de Chavagné, communiqué par M. Arthur Bouneault. VII, 294.

Don par le même d'une petite épée du xviii^e s^e. VII, 294.

Couleuvrine en bronze, achetée de Bast, armurier, don de plusieurs membres. VIII, 59.

Taque de cheminée du château de *Baussais*, commune de Celles, appartenant à la Soc. des antiq. de l'Ouest, signalée par M. Alfred Richard, dans une communication sur les plaques de cheminée à cette Société, dans la séance du 16 avril 1890. VIII, 67.

Chandelier de bronze du xvi^e s^e, tr. dans un jardin, à Loubillé, canton de Chef-Boutonne, en 1878, appartenant à feu Paul Perrain, conseiller général. Ce chandelier a été l'objet d'un article du chanoine X. Barbier de Montault, sous ce titre : *Un chandelier flamand* du xv^e s^e. VIII, 257 pl.

Photographie d'une cage en bois, rappelant celle du cardinal de Balue, dans la tour du prince de Galles, à Thouars, destinée, dit-on, aux faux-sauniers, don du

musée de Thouars, exposée dans l'escalier du musée de l'ancien Hôtel de ville. VIII, 223.

Estampage d'un écusson portant le monogramme du Christ, sur le manteau d'une cheminée de l'ancienne auberge du Lion d'Or, à Chef-Boutonne, XVI^e s^e, don de M. Arthur Bouneault. VIII, 230-31, reproduite en grav. dans les *Recherches historiques sur Chef-Boutonne*, d'Henri Beauchet-Filleau, 3^e série, t. I des *Mém. de la Soc. de stat.*

Tapisseries anciennes du château du Chilleau, appartenant à M. Louis Lacaze, signalées par G. Laurence. VIII, 234.

Tapisserie des Neuf Preux en vieil Aubusson, ayant appartenu à feu Ch. Reversé, imprimeur de la Société, à Saint-Maixent, aujourd'hui au château de *Langeais*. Ces tapisseries ont été longuement décrites par le chanoine Barbier de Montault, dans la *Revue poit. et saintong.*, 1893. VIII, 160.

Une pesette ancienne, don de M. Emile Breuillac. VIII, 108.

Dessin à la plume représentant les bannières des corporations de Niort au XVII^e et au XVIII^e s^e, par M. Arthur Bouneault, don de l'artiste. VII, 278.

Dague du XVI^e s^e, tr. à Chizé dans la *Boutonne*, acquise par M. E. Breuillac, conservateur. VII, 499.

Pique révolutionnaire, petite épée et pendeloque de la même époque, don de M^me veuve Aymard. VII, 554.

Objets provenant de la vente, après décès, de la collection de l'abbé Ferdinand Baudry, curé du Bernard, acquis par M. Emile Breuillac. VI, 313.

Vitrail du XVII^e s^e (malheureusement brisé depuis peu), représentant la mort de saint François d'Assise, don Th. Bordier. VI, 732.

Don par M^me Prévost d'une plaque de marbre noir sur laquelle on lisait : *Hôtel du Préfet*, provenance ancienne préfecture. On trouva au revers la fin d'une inscription autrefois sur la porte du Pont, à Niort, dont le commencement provenait de l'une des plaques aussi retournée de l'anc. halle Brisson et se trouvait déjà à l'Hôtel de ville. Cette inscription rappelait la restauration de la porte du Pont par le maire Jacq. Brisset, en 1663, alors que Claude Pellot était intendant du Poitou. VII, 322.

Autre plaque retournée, provenant des halles Brisson, portant au revers la fin de l'épitaphe de François de Baudéan, mort à Arras, le 11 septembre 1648, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Lens, provenant de son tombeau, autrefois dans la chapelle des Parabère, à Notre-Dame. Cf. P. Casimir : *Les halles de Niort*, *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, du 25 janvier 1869.

Cette plaque fut remise au musée par la ville lors de la reconstruction des halles, sur les plans de l'architecte Durand, en 1869.

Inscription sur cuivre du cercueil de Françoise Tiraqueau, enterrée à Notre-Dame dans la chapelle des Parabère, *appartenant à M. Maurice Guérineau*, fac-simile d'Arthur Bouneault, don de l'artiste. VI, 552.

Inscription gravée sur le cercueil de plomb de François-Jean-Charles de Pardailhan, comte de Panjas, † le 18 janvier 1616, au château de la Mothe-Saint-Héraye. VII, 208 (Hôtel de ville).

Pierre tombale ornée de l'effigie gravée d'un chevalier, † en 1300 ou 1327, provenant de l'église de la Mothe. VIII, 3, 14 (Hôtel de ville).

Fronton d'une fontaine monumentale sur la place du Port, élevée en 1642 d'après *Marin*, notice anonyme sur la ville de Niort, *Annuaires du département des Deux-Sèvres*, de 1820 à 1828, démolie en 1804 et remplacée par une autre fontaine monumentale, due à Bernard d'Agescy, sur la façade de laquelle il avait sculpté un dauphin, donné au musée par l'administration municipale.

Le fronton, s. d., donné par M. Riffault, portait un *soleil*. VI, 557.

Ce *soleil* a fait attribuer, à tort ou à raison, à cette fontaine, un autre fronton portant une *lune* dans un cartouche, décorant une porte de jardin à Telouse, près Saint-Martin, dont Arthur Bouneault avait donné le dessin, mais portant la date de 1572. VII, 109.

Ce second fronton a été donné ultérieurement par M. Cathelineau. VII, 455.

Don d'une table en pierre sculptée du XVI^e s^e, par l'abbé Riffault, curé de Saint-Liguaire. VII, 557.

Legs par M^me veuve Gouriet, testament olographe du 3 mai 1888, de 4 meubles :

Buffet à deux corps en vieux chêne sculpté ;

Table à pieds tournés ;

Commode Louis XV et commode Louis XVI. VI, 630.

Don par M. Guillaud, conseiller général :

Pierre tombale, XIII^e s^e, avec armoiries et inscription ;

Pierre tombale, XIII^e s^e, sur ses chevalets, sculptée ;

Pierre tombale, XIII^e s^e, sculptée et gravée ;

Trois autres pierres tombales avec *épitaphes*, XVIII^e s^e ;

Inscription commémorative, XVII^e s^e ;

Deux chapiteaux, XII^e s^e.

Epitaphe, XVII^e s^e.

Provenance, anc. église et anc. cimetière de *Vernoux-sous-Boutonne*. VIII, 158, 166.

Gourde hispano-moresque, tr. dans l'anc. cimetière de *Souvigné*, provenant d'un pélerin de Saint-Jacques de Compostelle ? don de M. Henri Schmitt. VI, 311.

Sommier d'arcature en pierre, XIII^e s^e, provenant de l'abbaye de *Celles*.

Tête de la Renaissance, provenant de Notre-Dame de Niort, don de M. Arthur Bouneault. VII, 108-9.

E. Roy signale à la Chapelle-Gaudin trois caissons de la Renaissance. VII, 294.

Don par M. Ernest Tonnet de deux bas-reliefs Renaissance, admirablement fouillés, aux armes de la famille Ratault, tr. au château de Boisrateau. VII, 322.

Pierre tombale de Pierre Fournier, maître maçon de la ville de Niort, † le 8 janvier 1602, don C. Velluet. VII, 455.

Fragment d'une inscription sur marbre blanc, très ancienne, provenant du fief de la Salle, commune de Nanteuil, don de M. Théophile Bordier, maire de Nanteuil. VII, 267, 271, 494, 731.

Les gravures des tombeaux de la chapelle de *Glenay*, commune de Saint-Varent (Statues très mutilées de René de Vignerod, sgr du Pont de Courlay, et de Françoise du Plessis, sa femme) et de ceux des La Tremouille,

provenant de Thouars, exposées à l'Hôtel de ville. Voy. chap. de Thouars et de Glenay.

Don par M. Antonin Proust, ministre des beaux-arts :

1° Carrelage émaillé, provenant de Sfax (Tunisie), ayant figuré à l'exposition d'Anvers, portant une inscription arabe (Hôtel de ville) — cf. pour la traduction, d'après M. Roche, anc. ambassadeur. VII, 446 — et du moulage d'une partie d'architecture arabe, de même provenance.

2° Du moulage, d'après Alphonse Legros, d'une nymphe destinée au monument élevé à Claude le Lorrain, au château de Charmagne, en Lorraine, son lieu d'origine ;

4° Du moulage du buste de Clément Marot, de Turcand. VII, 393.

M. de Saint-Marc communique, de la part de M. Gentil, notaire à Prahecq, une plaque circulaire émaillée, tr. au Courteil, commune de Sainte-Blandine, appartenant à M. Moreau, XIII^e s^e. Elle offre un Christ avec le nimbe crucifère, le doigt levé, tenant l'évangile de la main gauche. VII, 16.

Vases funéraires en terre non vernissée, dont l'un est orné en creux, don de M^me veuve Aymard, de Lussac-les-Châteaux. VII, 554.

Abbaye de *Nieul-sur-l'Autise*, crosses tr. dans les tombeaux des abbés. Dessin en couleur par Arth. Bouneault, don de l'artiste. VI, 362.

Plaque argentée aux armes de Saint-Maixent, provenant d'un shako, époque Louis XVI, don de M. Alph. Garran de Balzan. VII, 165.

ARNAULDET (Thomas), ex-attaché au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, bibliothécaire-archiviste de Niort, m. r., 1875.

Communique la description d'une *horloge merveilleuse* faite à Niort, en 1570, par Jean Bouin, et destinée à l'Hôtel de ville, où sa présence est loin d'être démontrée. V, 177, Bibl. nat., mss. f. fr. 1744. Cette description a été publiée dans la *Rev. poit. et saintong.*, n° 71, 15 novembre 1889. Voy. Niort, *Hôtel de ville.*

Se propose la fondation d'une société de bibliophiles, qui

inaugureraient une série de réimpressions de raretés poitevines. V, 177, n° 1.

Don de débris céramiques, provenant de la rue Gambetta. V, 394.

Don d'un chapitre de l'histoire de l'*abbaye de la Flocelière*. VI, 7 (La belle écossaise et Jacques de Maillé-Brézé).

AUDIAT (Louis), bibliothécaire de la ville de Saintes, m. c., 5 décembre 1884.

Envoi du t. IV des *Mém. des archives de la Saintonge et de l'Aunis*, et demande d'échange des publications des deux sociétés, ce qui est accordé. V, 86.

Signale la présence de bancs d'huîtres en des points où la mer n'est jamais venue : Cognac, Saintes, Poitiers, Avranches, Clermont-Ferrand... V, 395-96.

Demande à faire une conférence sur *Eléonore d'Olbreuse*, différée au dernier trimestre de 1885. VI, 56. Cette conférence n'a pas eu lieu.

BARBIER DE MONTAULT (chanoine Xavier), camérier de S. S., m. c., 4 décembre 1889.

Mobilier de l'église de *Sainte-Radégonde-des-Pommiers*. V, 635.

Inventaires et comptes de la fabrique de l'église Sainte-Radégonde-des-Pommiers (Deux-Sèvres). VI, 13.

L'église paroissiale de Sainte-Radégonde-des-Pommiers, trois phototypies. VI, 561.

La *varvadieu*, prière populaire recueillie de la bouche d'une vieille mendiante, à Loudun (Vienne). Envoi. V, 635 ; texte de la prière. VI, 21.

La châsse de l'église paroissiale de *Saint-Loup*, provenant de l'abbaye de la *Grainetière*. VII, 76. Voy. VII, 14, 15.

La croix d'autel de l'église paroissiale détruite de *Saint-Marc-la-Lande*, photogravure. VII, 214.

Testament de Jean Boucard, fondateur de l'aumônerie de *Menigoute*, dont la publication est proposée, dépôt. VII, 445.

Un chandelier flamand au xv^e^ s^e^, VIII, 257. pl. Cf. VIII, 161, 170.

BARDONNET (Abel), m. r., 1857, secrétaire pour la seconde fois, en 1882, † 25 mai 1883.

Découverte de monnaies gauloises dans les environs de Villeneuve-la-Comtesse, analogues à celles de Vouillé et des premières explorations de Faye-l'Abbesse (Cranières). V, 6.

Villa gallo-romaine des Brangeries, à Breloux. V, 7.

Fouilles du Port, rue Gambetta. V, 8, 10. Il est parlé incidemment de la fouille faite par L. de la Rochebrochard à Surin *(Champ Feroux)*, qui n'a pas laissé d'autre trace dans nos publications.

Documents artistiques :

Marché de la fabrique de Saint-André pour un vitrail, en 1538. Autre marché pour la décoration des portes de la ville lors du passage de Charles IX, en 1565. V, 10, 166.

Procès-verbal de la destruction du château de Sazay par l'armée du comte du Lude. Lecture. V, 10.

Sur un trésor carlovingien, provenant de Brioux, au lieu dit La Chapelle, V, 14, 295-96.

Mentionne la rareté des deniers baronaux dans les trésors des Deux-Sèvres, qui lui sont passés sous les yeux. V, 49.

Découverte de monnaies françaises à Brûlain et à Saint-Maixent. V, 92. Note sur des découvertes antérieures à Villiers-en-Plaine et à Béceleuf, XVI^e s^e ; à Granzay et Pamproux, XIV^e s^e. Voy. V, 45, 94.

Rapport au Conseil général. V, 97. Parle de la déclaration d'utilité publique, projet trop oublié dont la réalisation eût évité bien des ennuis. V, 100.

Rapport au ministre sur les travaux de la Société. V, 102.

Article nécrologique (Jos. Berthelé). V, 277. Paroles aux obsèques (Léo Desaivre). V. 287. Les journaux. V, 289-91, portrait eau-forte de Raoul Gaignard.

Lettre de M. Giry, secrétaire de l'Ecole des Chartes, auteur des *Etablissements de Rouen*, demandant des notes sur Bardonnet, en vue de l'article qu'il se propose de lui consacrer dans la *Revue historique*. V, 389. Appréciation de M. Giry. V, 389.

Eloge à la Société des antiquaires de l'Ouest, par M. de la Marsonnière. VI, 6. Don du buste de Bardonnet, par R. Gaignard. V, 489.

Revue de la Révolution, publiée par Gustave Bord, t. XIII,

p. 66, article de Louis Audiat, portant pour titre : *Les exécutés de Moulins.*

Notice sur Jean-Baptiste-Victor Bardonnet des Martels, volontaire dans les hussards noirs, à Châtel-Montagne, guillotiné le 13 novembre 1793. C'était, dit Alfred Monnet, un ascendant d'Abel Bardonnet, dont l'aïeul, venu du Bourbonnais, s'établit à Niort à l'époque de la Révolution. VII, 172. Cet aïeul avait épousé une demoiselle Clerc-la-Salle. Officier au service de la République, me disait mon pauvre ami, il avait été blessé et soigné par sa future. On ne voit pas bien comment cet aïeul pouvait descendre du volontaire de 1793, parent (frère ou cousin), semble plus probable.

La Société décide que les éphémérides publ. par Abel Bardonnet dans le *Mémorial des Deux-Sèvres*, seront réunies et publ. de nouveau par elle. V, 299. Ces éphémérides ont paru sous les auspices de M. Emile Breuillac, *Mém.*, 3e série, t. I, 1884. Voy. Ap. Briquet.

BEAUCHET-FILLEAU (Henri), juge de paix à Chef-Boutonne, m. n. r., 1860.

Les reliques de *Javarzay* et le cardinal Raymond Perrault. V, 155. Compte rendu dans le *Bull. des arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis.* V, 291. Rectifications et additions. V, 429.

Lecture de ses *Recherches sur Chef-Boutonne.* V, 227.

Notes sur *Melle.* V, 369.

Notes pour servir à l'histoire de l'abbaye des *Alleuds.* V, 523, 630.

Vente du moulin de Lespine, dépendant de l'abbaye des *Alleuds*, en vertu de l'autorisation donnée par le pape pour l'aliénation des biens ecclésiastiques, le 30 janvier 1586 (1594). VI, 292.

Rectification à la note de Louis Rondier sur André d'Orfeuille, sgr de Foucault. VI, 307.

Inscriptions et épitaphes de l'église de *Bouin.* VI, 308.

Provisions de gouverneur de Guérande et du Croisic pour Henry de Goulard. VI, 512.

Inventaire, en 1743, de Gabrielle Gaborin, épouse en secondes noces de Gabriel Richelot, éc., sgr de la

Cressonnière. Parmi les vêtements figure un petit compère de bazin, un Apollon de Damas, un Bagnolet de toile grise... VII, 167.

Deux requêtes à Mgr Foucault, intendant du Poitou, par Antoine Prévost, éc., sgr. de la Javelière (de la famille des Prévost de la Boutetière), protestant converti. VII, 497, 585.

Dépose pour l'impression un essai chronologique sur les Grands Sénéchaux du Poitou. VII, 619, et retire son ms. pour de nouvelles additions. VIII, 163.

BERTHELÉ (Joseph), archiviste des Deux-Sèvres, m. r. 1er mars 1882, secrétaire-adjoint janvier 1883, démissionnaire 9 janvier 1884, secrétaire 7 janvier 1891, archiviste de l'Hérault octobre 1891.

Délégué à la Sorbonne en 1882. V, 5.

Compte rendu de la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne, en 1882. V, 53 (fouilles de Sanxay, 59; églises de petit appareil des Deux-Sèvres, 65; les cavaliers aux portes des églises, 65, etc.).

Don de deux brochures : l'une sur la question de Brennacum, à propos des fouilles de M. Moreau, à Breny (Aisne); l'autre rendant compte, à propos de l'Exposition de Niort, des découvertes du P. de la Croix à Sanxay (Vienne). V, 87.

Considérations sur les diverses théories émises au sujet des monuments gallo-romains de Sanxay. V, 137.

La colonne funéraire de la Peyratte. V, 148.

Subvention pour le rétablissement de ce monument. V, 176, 226.

Délégué à la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne, en 1883. V, 173.

Notes diverses d'archéologie poitevine. V, 217.

De la date de l'église de Saint-Généroux, d'après Alfred Ramé. V, 217.

La date de l'église de Voultegon. V, 219.

Les statues de cavaliers sculptées aux portes de certaines églises de l'Ouest. V, 220.

Un monument du xe se à date certaine : L'ancien clocher de Saint-Hilaire de Poitiers. V. 222.

Petit appareil au village des Echaubrognes (arrondissement de Bressuire), dernier reste d'une église démolie. 5, 228.

Antiquités gallo-romaines et mérovingiennes, etc., tr. à Rom en 1883. Epitaphe mérovingienne de *Bauthildis*, donnée par l'abbé Nigot, curé de Rom, publ. en fac-simile ; autres inscriptions chrétiennes disparues, restes d'une inscription payenne ; gisants encastrés dans un mur d'église détruite ; fouilles de l'abbé Métais à Château-Sarrazin et plan ; substructions de Tresvées ; bornes milliaires inédites. V, 242-257.

Bibliographie, 223, 291, 379, 385, 478.

Communication, au nom de M. Théophile Perrain, conseiller général, de divers objets provenant de l'antique cimetière de Javarzay : agrafes de ceinturon mérovingien, etc. Balnéaire gallo-romain découvert également par M. Th. Perrain, en 1854. V, 296.

M. Jos. Berthelé présente, en son nom personnel, divers objets gallo-romains tr. au Port de Niort ; semblables découvertes faites par l'abbé Largeault et M. H. Gelin. V, 297.

Acquisition de deux chapiteaux romans, provenant de Châtillon, près Couhé Vérac (Vienne). V, 297, 391.

Reçoit deux autres chapiteaux romans, provenant de l'église de Verrines-sous-Celles. V, 297.

Offre, par l'abbé Métais, de la mosaïque de Tresvée, des trouvailles de Château-Sarrazin, d'un sarcophage antique rectangulaire, de deux gisants et d'un milliaire romain. V, 297, 392.

Don par l'abbé Métais, d'un petit bronze de Crispus, tr. à Château-Sarrazin. V, 297.

Don par le même d'une hache polie, reçue de M. Edouard Rodier, cultivateur à Treillebois, découverte au dit lieu. V, 297.

Rapport au Conseil général en 1883. V, 301. Projet d'installation de partie du musée lapidaire dans la salle basse du Donjon. V, 314.

La question de la mer à Niort durant l'époque romaine. V, 317.

Bibliographie. V, 379 (Abbé Lecler. Etudes sur les lanternes des morts, etc. Lanternes des morts de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure).

Délégué à la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne, en 1884. V, 436. Compte rendu des travaux lus par des Poitevins à la Sorbonne, en 1884. V, 490.

Bibliographie. V. 478. Marie de Vignerod, duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, par le comte de Bonneau Avenant, étude couronnée par l'Académie française. V, 481.

Fondateur de la *Revue poitev. et saintong.* (1er numéro, 15 mars 1884). V, 487.

Don de sa brochure sur la crypte de Saint-Léger-de-Saint-Maixent. V, 490.

Don de sa bibliographie des fouilles de Sanxay. V, 492.

La date de l'église de Parthenay-le-Vieux. V, 493.

La ruine prochaine de l'église de Parthenay-le-Vieux. VI, 43. Démarche heureuse, sur sa demande, pour la reconstruction de cette église. VI, 52.

Communications diverses. Archives de l'hôpital d'Argenton-Château.

Terrier de Saint-Georges-de-Rex. V, 574.

Petit appareil de l'église de Gourgé. V, 635.

Délégué à la Sorbonne en 1885. VI, 6.

Empreinte d'un fer à hosties du XIIIe s. appartenant à l'église de Gourgé, communiqué par Jos. Berthelé. VI, 4.

Don : 1° D'un plan topographique des environs de Champdeniers, de B. Fillon (s. d., celui qui figure dans *Poitou et Vendée*, carte des Lucs);

2° D'une note sur l'église de Saint-Martin-de-Bernegoue, VI, 7.

Testament de Claude Tessereau, ancien prieur de Fressines, qui fonda en ce lieu une école gratuite, 11 sept. 1711. VI, 54.

Découverte de médaillons en poterie vernissée, en creusant un fossé à travers les fondations de l'ancien château de Saint-Martin-d'Entraigues. VI, 54 (3 de ces caissons figurent aujourd'hui au musée de l'Hôtel de ville).

Note sur divers textes fournissant la date de l'église d'Airvault. VI, 119.

Attribution de l'église de Mairé, près Aiffres, au style roman saintongeais. VI, 119.

Recherches critiques sur trois architectes poitevins de la fin du XIe se (*Bull. Mon.*). VI, 488.

Les plus anciennes cloches du département des Deux-Sèvres. VII, 462.

Compte rendu de l'exposition rétrospective de Tours. Lecture. VII, 553.

Rapport au Conseil général, 1891. VIII, 151.

BIBLIOGRAPHIE ET BIBLIOTHÈQUE

Décision est prise pour le dépôt du registre d'emprunt chez le concierge, afin que l'inscription des livres empruntés soit assurée. VI, 549.

Mesures prises pour la remise en temps normal des livres prêtés. VII, 108.

Catalogue dressé par M. Henri Proust.

Les seuls ouvrages dont la citation n'a pu trouver place dans les articles spéciaux, sont mentionnés dans la liste qui suit :

THÉOLOGIE

Thèse pour le baccalauréat en théologie, d'Alexis-Jean Drouyneau de Brie, premier historien de Thouars, 15 janvier 1715, don Léo Desaivre. VII, 433.

Don du premier volume du Nouveau testament imprimé en 1709, par l'abbé Boyer. VI, 303.

Journée d'un chrétien. Poitiers, Faulcon, 1778.

Petit paroissien. Poitiers, F.-A. Barbier, 1840.

Journée d'un chrétien. Poitiers, Henri Oudin, 1849. Les trois offerts par l'abbé Alfred Largeault. VI, 413.

Deux thèses, en-têtes et encadrements gravés, offerts par l'abbé Laurent, curé de Saint-Maxire :

Augustin Bernard, 4 juillet 1786 ;

Marie-Alexandre-Jacques Desplans, 20 juin 1781. VII, 164.

Pièces manuscrites offertes par M. Alphonse Garran de Balzan :

Lettres de l'évêque constitutionnel Mestadier.

De Crussol de Montausier.

Du comte de Choiseul, commandant la subdivision des Deux-Sèvres.

De M. Mignet.

Et huit pièces de vers de Garran de Coulon.

Lettre de part pour le service anniversaire de Louis de la Rochejaquelein, maréchal de camp des armées du roi, le 4 juin 1816. VII, 185.

Lettre pastorale de Mestadier, évêque constitutionnel des Deux-Sèvres, 12 août 1791, et diverses brochures relatives à l'église réformée, don de M. B. Souché. VII, 185, 186.

Don de M. Alphonse Garran de Balzan :

Quarante-et-une brochures poitevines.

Série de cartes de visite. VII, 617.

Lecture d'une curieuse lettre à Garran de Coulon par sa grand'mère. VII, 617.

Autre don du même :

Quinze pièces imprimées ou ms.

Brochure intitulée : *Instruction, en forme de dialogue, pour apprendre à réciter le chapelet*, par un instituteur des Deux-Sèvres. Poitiers, Catineau, 1823.

Six cartes à jouer de Latarche, Angoulême, et trois autres aussi du XVIII^e^ s^e^, avec la marque de Routin, cartier à Poitiers. VII, 620.

Coran apporté de Kairouan par M. Louis Héry, aide-de-camp, offert par l'abbé Héry. VIII, 63.

Note de l'abbé René Héry sur ce Coran. VIII, 79, et de V. Largeau. VIII, 80.

HISTOIRE

Mémoires intéressants, véridiques et impartiaux sur la guerre de la Vendée, par Bertrand Poirier. Niort, L. Clouzot, 1887, don de M. d'Availles. VII, 13.

Etude historique sur Joseph Joubert, moraliste, par Alfred Monnet. Niort, L. Clouzot, don d'auteur. VII, 66.

Ad. Caillé. — Les Français et les Espagnols à Nice au XVIIIe se, don d'auteur. VI, 407.

Le même. — Le colonel Denfert et le siège de Belfort, don d'auteur. V. 398.

Alfred Monnet. — Histoire de l'administration provinciale, départementale et communale en France, don d'auteur. VI, 55.

Ad. Caillé. — Un juge de Louis XVI, don d'auteur. VI, 549.

Emile Monnet. — Souvenirs d'un conventionnel (Dubreuil Chambardel), don d'auteur. V, 185.

Don par l'auteur du no de la *Revue de l'Ouest*, du 21 avril 1887, contenant un article de M. Emile Breuillac, relevant une erreur de M. Delpech : *in Tactique militaire au* XIIIe *se*, étude insérée au *Journal des Savants*. VI, 550.

Ad. Caillé. — Napoléon Ier et la franc-maçonnerie, don d'auteur. VI, 552.

Réponse aux Mémoires de M. Duval de Curzay et réplique à M. Duval de Curzay (ex-préfet des Deux-Sèvres), brochures données par Piet-Lataudrie. VI, 552.

Thomas Arnauldet. — Le baron de Wismes. A propos de la statue de La Trémouille, don d'auteur. VI, 557.

Louis de la Rochebrochard. — Lettres inédites de Benj. Fillon, don d'auteur. VII, 444.

H. et P. Beauchet-Filleau. — Nouvelles notes pour servir à la bibliographie des Etats Généraux en Poitou, *Revue poitev. et saintong.* no 74, 15 février 1890. VII, 48.

Les mêmes. — Le Tiers Etat du Poitou en 1789. Procès-verbaux. Cahiers des doléances et liste des électeurs. Fontenay, Gouraud, 1888, dons d'auteurs.

Cahiers de 1789. Assemblée provinciale du Poitou. Procès-verbal général. Poitiers, Oudin, 1889, don Ernest de Savignac.

Don par Edmond Arnauldet, ancien vice-président du tribunal civil, de la grande encyclopédie de d'Alembert. Paris, Panckoucke, 1782-92, et Agasse, 1792-1832. VII, 491.

Liste des œuvres d'Alfred Monnet, ancien sénateur, et don par Emile Monnet, son fils, de ses principales publications. VII, 557.

Journal des campagnes au Canada, de 1755 à 1760, du comte Maurès de Malartic, gouverneur des îles de France et de Bourbon (1730-1800), publ. par son arrière petit-neveu, le comte Gabriel de Malartic, et par Paul Gaffarel. Dijon, L. Damidot, 1890, avec portrait et carte, don de M. G. de Malartic. VIII, 71.

Louis de la Rochebrochard. — Louis de la Rochejaquelein en Vendée et en Portugal, don d'auteur. VIII, 149.

Abbé Drochon. — Notice historique sur Notre-Dame-de-Pitié, don d'auteur. VI, 721.

Louis Duval, archiviste de l'Orne. — Ephémérides de moyenne Normandie et du Perche, en 1789, généralité d'Alençon, don d'auteur, VII, 502.

Carte du Poitou de P. Duval, géographe du roi, don Alph. Garran de Balzan, VII, 165.

Plan de Saint-Maixent sous le premier Empire, appartenant au docteur Baudet. VII, 163.

Carte de France au 500.000 :

1° Complète ;

2° Orohydrographique.

Don du général Alexandre Segretain. VII, 165.

Don de deux dessins par M. Arth. Bouneault :

1° Palais du roi de Rome, dessin original de l'architecte Fontaine, 15 décembre 1813;

2° Plan d'un cimetière dans la plaine d'Ivry, dessin original de l'architecte Hugot. VII, 456.

BIOGRAPHIE, GÉNÉALOGIE, NOBLESSE

Deuxième édition du dictionnaire des familles de l'ancien Poitou, par H. et P. Beauchet-Filleau (souscription). VI, 485.

Ernest Lévesque. — Recherches sur la famille Lévesque, don d'auteur. VII, 485-502.

Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein, réimpression offerte par le marquis de la Rochejaquelein, député de l'arrondissement de Bressuire. VII, 433.

Mme de Cumont. — Recherches sur la noblesse du Périgord, don de M. le marquis de Cumont. VII, 616.

Alexandre, comte de Monti de Rezé. — Documents généalogiques sur la maison de Charette. Nantes, Emile Grimaud, don d'auteur. VIII, 71.

M. Guérineau. — Biographie d'Amédée Trouillard, don d'auteur. VII, 444.

JURISPRUDENCE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ADMINISTRATION

Cour impériale d'Orléans. Audience solennelle de rentrée. Discours prononcé par Alph. Guille Desbuttes, substitut du procureur général, don de l'auteur. VIII, 160.

Archives politiques d'Emile Monnet.

Souscription. VII, 290.

Affiche de l'administration des Deux-Sèvres, don de M. Geffré. VI, 721.

J.-J. Allard, notaire honoraire :

1. Les électeurs purs et les candidats, les élus constituants, législateurs et censeurs, don d'auteur. VI, 732.
2. De la forme des actes.
3. Exposé des mesures administratives à prendre pour assurer l'efficacité de la loi du 23 mars 1855 sur la *Transcription*.
4. Idées pratiques sur l'organisation de l'armée.
5. Facilité de sauvegarder les intérêts des mineurs.
6. Le droit pour le mari d'administrer les biens de sa femme est devenu un besoin social.
7. Esprit des plus pressants besoins politiques, religieux, moraux et sociaux d'une nation.
8. La question du paupérisme.
9. Nécessité de substituer à la recherche de la paternité, la répression de l'immoralité, don d'auteur. VI, 232-33.
10. Manière d'enseigner la géographie. Pallard, Parthenay, 1888, don d'auteur. VII, 108.

Jules-Edouard Blondel, receveur des douanes à Dieulemont (Nord).

La question sociale et sa solution philosophique, don d'auteur. VII, 3.

Une affiche de 1730, don Alfred Monnet. VII, 3.

Legs par Ad. Caillé de ceux de ses livres qui se rapportent à l'*Algérie*. VII, 14.

Adresse du conseil du département des Deux-Sèvres à ses concitoyens (période révolutionnaire), don A. Cayer. VII, 109.

Lallemand. — Histoire des enfants abandonnés et délaissés, don d'auteur. VI, 229.

Plusieurs numéros du *Drapeau blanc,* 1825, don de M. Gillard, de Loubigné. VII, 109. Dans le n° 341, mercredi 7 décembre 1825, récit d'une querelle entre les jeunes gens de Niort et les sous-officiers de la garnison.

Bon de 3 sols et bon de 3 #, 21 billets de confiance de la caisse patriotique de Saint-Maixent, don Alph. Garran de Balzan. VII, 185, 615.

H. Gelin. — Tableau statistique des élections législatives des Deux-Sèvres, 1870-1887. VII, 185.

Emile Monnet, attaché à la présidence du Sénat. — Histoire de l'administration provinciale, départementale, communale en France, don d'auteur. VI, 55.

G. Breuillac, conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

1. Le soldat et le domaine militaire devant la loi.
2. La poésie au barreau.
3. Du recours en grâce.
4. De la police sanitaire.
5. Les avoués poètes, don d'auteur. VII, 556.

A. Legendre. — Catalogue du Bull. de la Soc. arch. de Nantes, 1890, don d'auteur. VII, 557.

M. Guérineau. — Obligation des pères envers les enfants, livr. de juillet 1890 de la *Rev. catholique*, don d'auteur. VII, 616.

Louis Audiat. — Catalogue du musée de Saintes, antiquités gallo-romaines, don d'auteur. VII, 502.

Ernest de Savignac. — Aux électeurs des Deux-Sèvres. Un peu d'économie sociale, de science morale, de socialisme. Conférence, s. d. (1890), don d'auteur. VII, 622.

Rapport de l'archiviste de la Vienne (A. Richard), 1888. VII, 227.

A. Tornezy. — Rapport sur les travaux de la Soc. des antiq. de l'Ouest pendant l'année 1890, don d'auteur. VIII, 59.

Id. — La peinture ancienne à l'exposition de Poitiers en 1887, don d'auteur. VII, 402.

Envoi par le préfet de la Vienne du Ier volume de l'inventaire des archives civiles du département de la Vienne. VIII, 148.

Flour de Saint-Genis.

La sécurité du Crédit foncier et la réforme hypothécaire.

Les frais de régie de l'enregistrement, don d'auteur. VIII, 72.

Pièce d'archives de 1684, don de l'abbé Courtaud. VIII, 170.

Remondière, receveur de l'enregistrement à Chef-Boutonne. — Les congrégations religieuses, le fisc, le Parlement et la Cour de cassation, don de l'auteur. VIII, 3.

Id. — Essai sur la levée de l'impôt chez les Romains. VII, 502.

Paysages et monuments du Poitou de J.-C. Robuchon. V, 294. Souscription.

Rev. poit. et saintong. de Joseph Berthelé, souscription. V, 489 (1er nº du *15 mars 1884*).

Detzem. — Don de Bull. de la Société industrielle de Mulhouse et de Mém. de la Soc. d'émulation du Doubs. VI, 302-3.

LITTÉRATURE, ARCHÉOLOGIE

Gabriel Lévrier. — La vie de Jacques Bujault, don d'auteur. V, 294.

L'œuvre de Jacques Bujault, par Pierre des Plants (P. Sieur), 1890, don de l'auteur. VII, 622.

Etude critique dans le *Bull. des trav. hist. et scientifiques* des lettres de Jacques Bujault, publ. par Henri Proust. VI, 555.

C. Puichaud. — L'instruction au siècle passé, don d'auteur. VII, 502.

G. Laurence. — Une poésie, don d'auteur. VII, 294.

Mme Eugène Delavault, née Herminie Vauguion, auteur de la *Fileuse,* qui a obtenu le souci d'argent aux Jeux floraux de 1889. Chronique littéraire de M. Emile Breuillac. VII, 295.

Em. Castaigne. — Trois fabulistes : Esope, Phèdre et La Fontaine, don d'auteur. VII, 392.

Id. — Petites études littéraires, don d'auteur. VII, 13.

Allocutions de MM. A. de Bremond-d'Ars et des Granges de Surgères au congrès archéologique de Nantes, don d'auteur. VI, 410.

Id. — Allocution pour l'installation du bureau de la Société d'archéologie de Nantes, par A. de Bremond d'Ars, don d'auteur. VI, 549.

J.-E. Blondel. — Esquisse d'une réforme orthographique de la langue française, don d'auteur. VIII, 58.

Deux inventaires de l'hôtel de Rambouillet, 1652-1666, et inventaire du château de Rambouillet, 1668, déposés par M. Sauzé pour paraître aux Mémoires de la Société et dont la publication n'a pu avoir lieu. VIII, 4.

Contrairement à la mesure prise le 8 mai 1881, Bull. IV, 602, art. 7, qui ne permettait la vente des bull. qu'en volume seulement, il a été décidé le 4 juillet 1883 que chaque bull. serait livré au commerce isolément au prix de 1 fr. 50 ou de 2 fr., suivant son importance. V, 298.

Nouvelle délibération en date du 2 février 1887. Les Bull. sont mis en vente au prix uniforme de 2 fr. et les Mém. à 7 fr. 50, remise de 25 0/0 aux libraires, etc. VI, 489.

BLUMEREAU, notaire. — Voy. *Rom.*

BONNEAU (Alfred), natif de Niort (comte de Bonneau Avenant), m. n. r. à Angers (1860), plusieurs fois lauréat de l'Académie française, †.

Compte rendu par A. Chéruel de son étude sur la duchesse d'Aiguillon dans le Répertoire des trav. hist. cité. V, 481.

La duchesse d'Aiguillon (Marie de Vignerod), fille de René de Vignerod), chev. sgr du Pont de Courlay et de Glenay et de Françoise du Plessis, et nièce de Richelieu, était née et avait été élevée au château de Glenay, commune de Saint-Varent.

BOUNEAULT (Arthur), ancien entrepreneur, m. r., juill. 1886.

Don de la photographie de son dessin de la tribune de Notre-Dame de Niort, placée sous le clocher. V, 296.

Dessins de Brulter, peintre à Niort vers 1750, et alphabet

grotesque par Mlle Dumesnil, fille de l'architecte, en sa possession et communiqués par lui. VI, 551.

Présente un dessin destiné à être reproduit pour servir de carte d'identité aux sociétaires. VI, 556, 653 ; VII, 63.

Don de cinq dessins dus à son crayon : 1. Clef de voûte de Saint-André, 1658 ; 2. Enseigne d'auberge à Cherveux, signalée par Léon Dumuys, 1668 (cf. VII, 106). Reproduite *Rev. poit. et saintong.*, 15 déc. 1886.

3-4. Fronton de l'entrée du château de Bloué, commune d'Ardin, et fronton du portail, 1641.

5. Rétablissement de la grande cheminée du Gazeau, en partie détruite (Sainte-Ouenne). VII, 174.

Don de treize gravures : lithographie, image coloriée, etc. ; de la maquette en plâtre du monument à Jacques Bujault, érigé à Melle, et de la reproduction des sceaux qui se trouvent sur la cloche de l'hôtel de ville. VII, 401.

Don du plan du palais du roi de Rome, dessin original de l'architecte Fontaine, et du plan du cimetière de la plaine d'Ivry, 23 janvier 1830, dessin original de l'architecte Hugot. VII, 456.

Etc., etc.

BREUILLAC (Emile) (voy. *Numismatique*), m. r., 1878 ; trésorier, 1880-82 ; secrétaire, 1884-87 ; vice-président, 1888-90.

Rapports au Conseil général. 1884, V, 575 ; 1885, VI, 233 ; 1886, VI, 414 ; 1887, VI, 656.

Catalogue des monnaies gauloises appartenant à la Soc. de statistique. VII, 303.

Catalogue des monnaies mérovingiennes, carlovingiennes et féodales, appartenant à la Soc. de statistique, suivi du catalogue des monnaies au type de Melle de la collection Rondier. VIII, 91. (Le catalogue des monnaies romaines a paru, t. II, 1885, des Mém., 3e série, et celui des royales françaises, t. IV, 1887, des dits Mém.) Conservateur-adjoint du musée archéologique, spécialement chargé de la numismatique, 4 juillet 1883. V, 298.

Monnaies gauloises et romaines tr. à Niort. V, 358.

La numismatique aux expositions de Niort et de Rochefort, don de l'auteur. V, 393.

Trésor de Lezay. V, 434 (féodales).

Trésor de Segonzac (Charente). V, 439 (féodales).

Trésor de la Martinière, près d'Airvault, XVI^e s^e. V, 439.

Trésor du Busseau, XVII^e s^e. V, 574.

Monnaies tr. près d'Aulnay et près des Herbiers. Acquisition d'une monnaie à l'effigie de Charles I^er, plus tard Charles Quint, frappée à Valence, tr. à la Chapelle-Bertrand, et d'une monnaie d'or portant les bustes de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. VI, 4.

Le point secret de l'atelier monétaire de Niort sous Charles VII. VI, 408.

Atelier monétaire de Lusignan, XVII^e s^e. VII, 633.

Un (nouveau) triens frappé à Thouars. VII, 635.

Don par l'abbé Métais d'une monnaie gauloise tr. à Rom. V, 635.

Les poteries gallo-romaines à Niort. V, 454.

Objets acquis après la mort de l'abbé Baudry, curé du Bernard. VI, 313.

Les tombeaux de Marigny. V, 411.

Prie la Société de faire des démarches pour être comprise dans la répartition ordonnée par le Ministre des beaux-arts, des tapisseries du XVII^e et du XVIII^e s^e, déposées dans les réserves du Louvre. VI, 556.

Extrait de la liste des biens nationaux à vendre, publiée en 1791 dans les *Affiches patriotiques* du département des Deux-Sèvres. VII, 7.

Caissons de l'abbaye de Saint-Liguaire. VI, 57.

Engagement pris par Aymery de Sainte-Hermine envers « Aufreono Nicolaï », marchand génois, et ses associés, sous la garantie d'Alphonse, comte du Poitou. Damiette, nov. 1249. VI, 655.

Don d'une médaille commémorative du congrès du cinquantenaire des Antiq. de l'Ouest et d'un permis de mendier dans la commune de Breloux. V, 574.

Don de 5 numéros de la *Revue de l'Ouest,* contenant le compte rendu de l'exposition de Poitiers. VI, 655.

Le château de Bougouin. VIII, 87.

Un canon du XV^e s^e. VI, 722.

Signale le sceau de la châtellenie de Villiers-en-Plaine, provenant de la succession Tirant. V, 174.

Une salle de l'ancien Hôtel de ville de Niort. V, 141.
Le canal du Merdusson. V, 143.
Niort et la mer. V, 346, 395.
Les prés de Belle-Ile. V, 413.
La commune de Niort. V, 582.
L'ancien Hôtel de ville et sa restauration en 1535. VI, 69.
Les anciennes halles de Niort. VI, 515.
De l'échevinage de Niort, ms. resté inédit. VII, 106.

BRIOUX. — On rencontre parfois en librairie une planche in-8, lith. Pichot, Poitiers, dont la raison d'être était oubliée. On lit au-dessous : Tombes et couvercles trouvés à Brioux (Deux-Sèvres). Dimensions variant depuis trois pieds jusqu'à six pieds et demi (sept coffres ouverts et quatre couvercles).

L'origine en est indiquée *Bull. Mon. 1837* (1), *Congrès de Blois 1836. Procès-verbal de la séance du 17 septembre, p. 141, auges de l'ancien cimetière de Brioux :* « On a trouvé dans ces tombeaux : une bague en *or* avec un camée représentant *Esculape*. Une bague en *argent* avec un camée portant un *aigle*. Un collier en verroterie à fleurs coloriées bleu, blanc et rouge. Enfin des agrafes en argent ». La plupart de ces objets ont été vendus à Paris. Un dessin de *Baugier* (non reproduit dans le vol.) donnait *les différentes formes des auges et de leurs couvercles.*

On ne dit point à quelle époque ce dessin a été pris par Baugier; peut-être était-il destiné à un article sur *Brioux* resté ms, ou même à l'état de projet (2).

La Société avait pensé à Brioux dès le temps de sa fondation (voy. art. *Brioux*, 1re table, p. 52).

Bien avant elle, l'attention des *curieux* de la province s'était portée à la fois sur la ville gallo-romaine et sur le centre religieux qui lui succéda. Si dans les *Affiches du Poitou* 1785, n° 8, la découverte d'une borne romaine

(1) P. 144, Ap. Briquet annonce la fondation de la Société de statistique et d'un musée départemental.

(2) Suivant une note au crayon au dos de la lithogr., le dessin aurait été pris par Baugier en vue d'un travail d'après Briquet qui n'a jamais paru.

est signalée, dès le n° 2 de 1773, p. 8, est annoncée celle d'un tombeau *mérovingien* au *Champ de la Chapelle*.

Les fouilles opérées vers 1835, on ne sait plus à quelle occasion, fournissaient l'un des premiers exemples de la succession sur le même point de sépultures des différents âges, fait si souvent constaté depuis lors, notamment à Niort, autour du prieuré de Saint-Martin, à Echiré. Saint-Maxire, Cerizay, et l'on pourrait dire un peu partout.

Abel Bardonnet. — Sur un trésor carlovingien tr. à Brioux, au lieu dit *Champ de la Chapelle*. V. 14, 295.

Monnaies tr. dans les environs de Brioux (sans autre indication). Lasseron, VI, 492. Cf. 1res tables, art. Brioux. Voy. R. M. Lacuve.

BRIQUET (Apollin), anc. archiviste de la ville de Niort, homme de lettres, m. f. r., démissionnaire 1848, † à Levallois-Perret, le 17 sept. 1881.

Lettre à propos d'un article de Léo Desaivre sur les premières Carmélites de Niort. V. 569.

Le même. — Jugement sur la dîme royale à Niort et à La Rochelle. VI, 25.

Acquisition de ses papiers par la Société de statistique. V, 45.

Henri Proust. — Inventaire du fonds Briquet. VI, 738.

La Société décide que son travail sur les *Etablissements charitables à Niort* sera inséré dans ses *Mém.* (a paru t. XX de la 2e série), et le crime des Tarquex dans ses Bull. V, 47.

Histoire tragique de la famille Tarquex. V, 77, 117.

Ces éditions posthumes sont dues à Bardonnet.

CAILLÉ (Adolphe), publiciste, ancien chef de division au ministère de la guerre, m. c. 1859, m. n. r. 1869, † 1887.

Article dans la *Revue de l'Ouest* sur Niort et la mer. V, 294.

Lettre à propos de la découverte d'un banc d'huîtres au quartier du Port, à Niort. V, 320.

Le donjon de Niort au XVIIIe se. V, 386.

Don d'un numéro du *Monde élégant de Nice*. VI, 269.

Lettre relative à la portion de la porte de la chapelle du couvent de Puy-Berland non utilisée dans la reconstruction de cette porte à l'entrée de l'hôpital-hospice de

Melle, et dont le conseil municipal de Melle propose l'aliénation, don de la photographie de cette porte. VI, 363.

Don de publications et notes ms. sur Voltaire.

1° Des relations de Voltaire avec les académies de province et notamment avec celle de Rouen. Clogenson, conseiller à la Cour d'appel de Rouen. Rouen, 1849 ;

2° Lettre au rédacteur du *Nouvelliste de Rouen* sur la naissance de Voltaire. Clogenson, Rouen, 1860 ;

3° Voltaire à Rouen, etc.; feuilleton du *Journal de Rouen*, 28 mars 1860 ;

4° Lettres ms. de Clogenson et du Dr Bernard, ancien conseiller général de Saint-Loup, relatives à la famille de Voltaire et à celle de La Quintinie, qui passait pour être né à Saint-Loup. VI. 487.

Son décès. VI, 727.

Legs de ceux de ses livres qui traitent de l'Algérie et de son médaillon. VII, 13.

Remise de son médaillon en bronze par Gâtinel, reproduit par L. Cottin, fondeur à Paris. VII, 553, 614.

CASTAIGNE (E. J.), professeur au lycée, m. r. 7 déc. 1887, m. c. 4 mars 1891.

Lecture d'un mémoire sur Maurice Hylaret, prédicateur de la Ligue, né à Angoulême, le 7 sept. 1539. VII, 11.

Aux archéologues niortais, poésie. VII, 448.

Trois divertissements scolaires. A propos en vers pour le concert de bienfaisance donné par les élèves du lycée du Mans, le 13 janv. 1892, don d'auteur. VIII, 230.

CHAMARD (Dom), bénédictin de Ligugé, m. c. 1868.

Envoi de ses recherches sur le *Pange lingua* restitué à Fortunat, et de son étude sur les reliques de saint Benoist, transportées à Fleury-sur-Loire, dont le couvent du Mont Cassin croit à tort être resté le détenteur. V, 87.

Etude sur la campagne de Clovis en Poitou, dans la *Revue des Questions historiques* (janv. 1883). V, 174, suivie d'une réponse par Alfred Richard et d'une réplique de D. Chamard. V, 227, nouv. note de D. Chamard dans la *Revue des Questions historiques* (juillet 1883). V, 385.

La date de l'église de Lusignan (Vienne). V, 365.

Découverte des reliques de saint Thibault dans la commune de l'Enclave, le 26 vendémiaire an XI. Note mentionnant la copie de quatre pièces relatives à cette découverte. *Bull. des antiq. de l'Ouest,* 2e trim. 1887, 237. Cfr. VI, 551 (abbé A. Largeault).

CHATEAUX, VILLES ET LOCALITÉS

LEDAIN (B.). — Essai de classification chronologique des châteaux féodaux du Poitou du XIe au XIIIe sc, publ. dans le *Bull. arch. du comité des trav. hist.,* 1890, n° 3, 360-74. VIII, 57.

PUICHAUD (C.). — Procès-verbal de la démolition de treize temples protestants, conformément à l'arrêt du 6 août 1665. VI, 123; don d'auteur. VII, 164. (Le droit de prêche appartenait aux hautes justices).

Communication de M. de Saint-Marc sur la maison des princes, fils de François Ier, en 1535, où figurent plusieurs sgrs *poitevins. Bull. hist. et philol. du comité des trav. hist. et scient.*, 1889, nos 3-4, p. 212 et scqq. VII, 493.

Philippe de Commines, sa famille et le château d'*Argenton-Château*, par Ch. de Fierville (Soc. havraise d'études diverses). VII, 654. A cette étude est joint l'*inventaire des archives d'Argenton-Château* aux archives des *Côtes-du-Nord*, fonds de Penthièvre.

Le chev. de Méré, sgr du château de *Beaussais* (C. Sauzé), Antoine Gombaud, chev. sgr de Méré. *Rev. de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou,* 25 mars 1869, cité. VII, 50.

Taque de cheminée du château de Beaussais, commune de Beaussais. VIII, 67.

Copie vidimée d'un aveu par Jean Vernou, éc. sgr de la *Rivière* et de la *Bérangerie,* pour l'hôtel noble de la *Bérangerie,* par. de Brelou à Louis de Rochechouart, sgr baron de Montpipeau, d'Aubigné et de Faye, à cause d'Aubigné, don du chan. B. de Montault. VII, 456.

Château de *Bloué,* commune d'Ardin, dessins d'Arthur Bouneault, par lui donnés. VII, 174.

Château de *Bougouin*, commune de Chavagné (Emile Breuillac). VIII, 87.

Notice sur la seigneurie et le château de la *Bourdinière*, commune de Vasles, ms. de M. Eugène Allard, instituteur à Coutières, déposé à la séance du 27 janv. 1892, n'a pas été publié. VIII, 224.

Aveu de Gabriel Hugueteau, pour le fief de *Chaillé*, à Jacq. Fouschier, marquis de Circé, 19 oct. 1668, parch. VIII, 3.

Léo Desaivre. — Le marquis de *Chandenier* et sa cour au château de la *Mothe-Chandenier* (Vienne), don d'auteur. VI, 119.

Louis de la Rochebrochard. — Papier censif de *Chandenier* (Deux-Sèvres), en 1494. VIII, 8. Communication.

Communication par M. Guérineau de divers papiers et lettres autographes de Jeanne-Marie de Fradet de Saint-Août, marquise de Nonant, veuve de Jacq. Duplessis de Châtillon, dame de *Cherveux*. VIII, 61.

Archives du château du *Chilleau*, communiquées au chan. X. Barbier de Montault par M. Lacaze. VIII, 162. — Belles tapisseries (G. Laurence). VIII, 234. — Inscription latine relative à la reconstruction de ce château en 1886 (chan. X. Barbier de Montault). VIII, 233.

Epaves de *Coulonges-les-Royaux* à Terreneuve (château de M. O. de Rochebrune). VI, 490.

Entrée du château de *Fougeré* (commune de Goux) avec pont-levis, dessin d'Arthur Bouneault. VIII, 14.

Lettre du docteur Arthur Pineau annonçant l'envoi de l'inventaire partage du mobilier de Louise Grolier, veuve de Jacq. Darin, éc, sgr du *Poyron*, épouse en dernier lieu de Julien Doyneau, éc. sgr des *Doues*, demeurant à la Crestinière, par. des Moutiers-sous-Chantemerle, 1661. VIII, 17. Lecture. VIII, 166.

Aveu par Guill. Ravard, fils de Pierre, part prenant et part mettant, tant pour lui que pour Perrine Ravard, sa sœur, femme de Jean de Luzerche, éc., et pour autre Perrine Ravard, fille de Jehan Ravard, éc. sgr de *Viron* et autres lieux, avec Pierre Béchillon, éc. sgr de la terre, fief et seigneurie d'*Epanes*, à Faudri Bouchart, éc. sgr de *Pauléon*, 2 juillet 1425, don Guérineau. VII, 491-97.

Léo Desaivre. — Le château de la *Gâconnière* d'Ardin. VI, 596.

Château du *Gazeau* (Sainte-Ouenne). — Don du dessin d'une cheminée monumentale par Arth. Bouneault. VII, 174.

Château de *Germain,* commune de Saint-Coutant, près Lezay. — Fragment d'inscription. VII, 390. Voy. *Inscriptions.*

Quatre mémoires judiciaires et testament mutuel de François de *Saint-Gellais* et de Anne Labbé, son épouse (imprimés). VII, 14 (Piet-Lataudrie).

Château de *Glenay,* commune de Saint-Varent. — Statues funéraires mutilées de René de Vignerod, chev. sgr du Pont de Courlay et de Glenay, † en 1625, et de Françoise du Plessis, sa femme, sœur du cardinal de Richelieu, † en 1615, attrib. à Jacques Sarrazin. *Rev. des Soc. sav. des départ.,* 7e série, 3e liv. 1880, avec les dessins de ces deux tombeaux dans leur état actuel, exposés à l'Hôtel de ville.

Château de la *Guillotière,* commune de Vasles. — Inventaire de 1497 proposé à la Société par le chan. X. Barbier de Montault. VIII, 162.

Inscription provenant du château de *Javarzay,* relative à une statue de *Fabricius* donnée par les Romains à François de Rochechouart et transportée, à la demande de Henri IV, de Javarzay à Fontainebleau. VI, 118 (abbé Largeault).

Château de *Launay,* près *Fontvérines*, commune d'*Azay-le-Brûlé.* — Pierre d'autel avec inscription aux trois quarts détruite par les éclats de l'ardoise, donnée par la commission administrative de l'hôpital-hospice de Saint-Maixent avec une statuette en terre polychromée représentant la Vierge et l'enfant, et une statuette en pierre, aussi polychrômée, représentant une abbesse. VII, 631; VIII, 3, 10-11.

Saint-Loup. — Don par Ad. Caillé :

1. Relations de Voltaire avec les académies et particulièrement avec celle de Rouen. — Clogenson, conseiller à la Cour d'appel de Rouen. Rouen, 1849.

2. Lettre de Clogenson au directeur du *Nouvelliste de Rouen* sur la naissance de Voltaire. Rouen, 1860.
3. Du même. — Voltaire à Rouen, feuilleton du *Journal de Rouen*, 28 mars 1860.
4. Lettres du même au docteur Bernard, ancien conseiller général de Saint-Loup, relatives à la famille de Voltaire et à celle de *la Quintinie*, qui passait pour être né à Saint-Loup. VI, 487.

Petits caissons en terre vernissée, XVI^e^ s^e^, tr. en creusant un fossé à travers les ruines de l'ancien château de *Saint-Martin-d'Entraigues*. Découverte signalée par Jos. Berthelé. VI, 54. Don de deux de ces médaillons par Arthur Bouneault. VI, 229, 553, et d'un troisième par M. Guillard. VII, 109.

Saint-Maxire. — Buste de femme en haut relief tr. à la ferme de la Morineric, XVII^e^ s^e^. VI, 362.

Château de la *Meilleraie*, construit par Clément Métezeau. VII, 398. — Quatre colonnettes en marbre *noir*, de la chapelle, apportées à Niort par Bernard d'Agescy. VI, 547. — Taques de cheminée à l'école des garçons de Coulon, ancienne maison Faribault ; autre, jadis à l'auberge du *Chapeau Rouge*, à Champdeniers, achetée par Arthur Bouneault. V, 11, 31.

Beauchet-Filleau. — Notes pour servir à l'histoire de *Melle*. Melle, 1890, don d'auteur. VIII, 10.

Beauchet-Filleau. — *Itinéraire* (en chemin de fer) *de Niort à Ruffec*, don d'auteur. VI, 55.

A. Favraud. — Promenades autour de *Melle*. *Réveil des Campagnes* du 24 mai 1891, don des 3 premiers numéros de ce journal. VIII, 69, 72, 149.

Château de *Melleran*, commune de Sauzé-Vaussais. — Reproduction par Arth. Bouneault d'une vue de ce château, dessin en couleur du XVIII^e^ s^e^, appartenant à M. Louis Besson, propriétaire actuel. VIII, 230.

Acte de mariage d'Alexandre Roulin, éc. sgr de la *Mortmartin* (Aiffres), et de Marie Solière, veuve de Louis Salebert, éc., 3 oct. 1682. *Rec. de la com. des arts et mon. de la Char.-Inf.*, 3^e^ série, t. X, liv. de janv. 1890, p. 251. VII, 442.

Monographie du château et seigneurie de *Neuchèze,* commune de Menigoute, par Allard, instituteur à Coutières, remise du ms. VII, 456. Lecture, 492, n'a pas été publiée.

Contrat de mariage de Guill. de Cousdun, chev. sgr des *Ousches,* et de Marie de Clermont, 17 août 1438. VII, 457 (H. Beauchet-Filleau).

Petousse, château appartenant aux Gillier, aux XVI^e^ et XVII^e^ s^e^, dont il n'existe plus pierre sur pierre. VII, 498-9. Voy. *Inscriptions.*

Statue de Bacchus, tr. au château de *Surimeau,* avec le nom du sculpteur *Hurtrel* sur le piédouche. Th. Léaud, art. accompagné de deux photograv. VII, 604.

Inventaire du château de *Thouars* en 1470 (B. Ledain), pub. *Mém.,* 3^e^ série, t. II, 337.

Don : 1° Par Aimeri, vicomte de Thouars, à son armurier *Brient,* 1201. V, 234 ;

2° Par Guill. I^er^, vicomte de Thouars, aux chan. de *Saint-Pierre de Thouars,* de ses droits d'host et de chevauchée sur leurs hommes de Pompoy, vers 1147. V, 235. Le vicomte Geoffroy, frère et succ. de Guill., confirme et augmente ce don vers 1152, et il en est ainsi pour celui d'Aimery, vers 1195 ; V, 234, 241.

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1888, 4^e^ et 5^e^ livr. Extraits de journaux du trésor :

N° 323. — Vente au roi par Guy Turpin, chev. sgr de *Cerizay* et de la *Chaise-le-Vicomte,* et Marguerite de *Thouars,* sa femme, de la troisième partie du comté de *Dreux.*

N° 347. — Vente au roi par Tristan Rouault, vicomte de *Thouars,* comte de *Dreux,* et Pétronille de *Thouars,* sa femme, des deux autres parties du comté de *Dreux* avec la ville et le château, pour 9.000 florins d'or de Florence. Ils reçoivent aussi en échange les châtellenies de *Benon* et de *Frontenay-l'Abattu,* 19 sept. 1378. VIII, 236.

Epaves du château de Thouars. VII, 398-99.

Inventaire des titres de la seigneurie de la *Tour* par. de Breloux (17 déc. 1650 — 20 mars 1720). VII, 492.

Douves de l'ancien château de la Tretière, *alias Terreytière,* vassal de Bois-Pouvreau, alimentées par des drains de poterie. VII, 496-500.

Pièces tr. chez M. Tessereau, notaire à *Vautebis,* don de M. Allard, instituteur. VIII, 160 (pas de renseignements).

Pièce d'archives de 1684, don de l'abbé Courtaud, curé d'Adilly. VIII, 170 (pas de renseignements).

Gravures extraites de la *Renaissance*, de Léon Palustre, données par lui : Clocher de *Bressuire ;* porte de la chapelle d'*Oiron*, série de caissons. — Tombeaux de Thouars : Louis de la Trémouille, tué à la bataille de Pavie, et le cardinal Jean de la Trémouille, † en 1517. — 6 eaux-fortes d'O. de Rochebrune données par Léo Desaivre : Vue d'ensemble du château de *Coulonges-les-Royaux* et plan par terre ; escalier ; la voûte au-dessus de l'escalier ; caissons ; porte de la chapelle ; portail de la Sainte chapelle de Thouars. VII, 240.

Ces gravures sont exposées dans l'escalier de l'ancien Hôtel de ville.

Façade du château de *Murçay,* au midi, aquarelle d'Audouin.

Autre vue prise de l'angle nord-ouest (anonyme), lith. Robin, don Léo Desaivre. VII, 244-5.

Château de *Maulévrier* (Maine-et-Loire). — Note d'Henri Clouzot. VII, 55.

Abbé Bossebœuf. — Histoire de *Richelieu* et de ses environs, citée. VII, 455.

Don par M. Michelin de plusieurs photographies du château de *Montaigne* (Dordogne). VII, 444.

Corf Castle, comté de Dorset en Angleterre, où Jean sans Terre fit mourir de faim 22 gentilshommes du Poitou (Vivien de Saint-Martin, *Dict. de géogr. univers.*), cité par de Saint-Marc. VII, 276.

Brouage (Charente-Inférieure). — Protestation contre la destruction des Remparts de cette ancienne forteresse. VI, 226.

CHOTARD (Eugène), agrégé de grammaire, professeur au lycée, en retraite. Bibliothécaire de la ville de Niort, officier de l'Instruction publique, m. r. avril 1887. Elu secrétaire 3 décembre 1890, refuse.

Nouveaux documents pour servir à l'histoire du Musée révolutionnaire et de la bibliothèque de Niort. VII, 656.

CLOUZOT (Henri), homme de lettres, m. r., 1887. VI, 490. Voy. Niort.

Note sur le château de Maulévrier. VII, 55.

Un poète satirique à Melle. Pierre Primault, protestant. VII, 354. Cf. pour Mme de la Bazinière. VII, 438 (Louis Lévesque) et VII, 439 (Louis de la Rochebrochard).

Il y avait à la Bastille une tour dite de la Bazinière, en souvenir de la longue incarcération d'un Macé de la Bazinière.

Désigne Clément Métezeau, architecte du roi, célèbre par la construction de la digue de la Rochelle, comme l'architecte du château de *La Meilleraie.*

L'attribution est due à Dezallier d'Argenville dans des *Vies des fameux architectes depuis la renaissance des arts,* elle a été reproduite par Ad. Berty dans *Les grands architectes français de la Renaissance.* VII, 397.

CONCOURS ET EXPOSITIONS

Léaud (Th.) propose l'acquisition de tableaux à l'exposition des beaux-arts annexée au concours régional de 1882. V, 50.

Achat de la forêt des hêtres de Zuber. V, 134.

Là Société de stat. prend part à l'exposition rétrospective. V, 86, 97.

Le musée de Poitiers prend aussi part à cette exhibition où figurent les pièces de la collection B. Fillon conservées par Mme Charier. V, 99.

Album des fouilles de Brenny (Aisne) exposé par M. Joseph Berthelé au nom de M. Moreau, donné par M. Moreau à la Société. V. 87.

Poupées habillées par les institutrices communales représ. le costume des femmes des diverses localités des Deux-Sèvres. Origine du Musée ethnogr. de Niort. V, 170.

Exposition archéologique et artistique de Poitiers en 1887, auquel prend part la Soc. de stat. VI, 489, 549, 654.

La Soc. de stat. décide de prendre part à l'Exposition universelle de 1889 en produisant la collection de ses Mém. et de ses Bull. VII, 2.

Henri Schmit. — Don de pièces imprimées relatives aux

cinq premières expositions départementales dans les bâtiments de l'Oratoire. VI, 411.

Breuillac Emile. — Don de la médaille de l'exposition de Niort en 1839. VI, 552.

Congrès du cinquantenaire des antiquaires de l'Ouest :

Lecture des m. r. de la Société de statistique.

Joseph Berthelé. — A propos des voûtes en demi berceau dans quelques églises romanes du Poitou et de la Saintonge. *Mém. de la Soc. des antiq. de l'Ouest*, t. VII, 2e série.

Léo Desaivre. — Le marquis de Chandenier et sa cour au château de la Mothe en Loudunais, id. 315.

Une Mélusine polonaise, id. 386.

Mélusine et la duchesse Emma, id. 393.

L. B. des Francs. — Conspiration de Sylvanus contre l'Empire Romain, 355, 356 après J.-C., id. 209.

Abbé Alfred Largeault. — Inscriptions métriques composées par Alcuin à la fin du VIIIe se pour les monastères de Saint-Hilaire de Poitiers et de Nouaillé, id. 217.

CROIX (P. Camille de la), Soc. J. m. c., 5 avril 1882. V, 46.

Découverte du temple de Mercure *Adsmerius* et de *Maia* à Poitiers signalé dans un art. de Quicherat dans le *Bull. de la Soc. des antiq. de France* de 1880. V, 48.

L'inscription a figuré à l'exposition de Niort de 1882.

Communication verbale sur les fouilles de Sanxay. V, 51.

Hypogée martyrium de Poitiers. V, 61.

Portrait par Rondel, de Poitiers, statue en pied, plâtre de R. Gaignard et buste par de Verteuil au Salon de 1883. V, 291.

Son opinion sur les fouilles du Port de Niort. V. 319, n. 2, 397.

Etude sur les cimetières romains de Poitiers, lue à la Sorbonne en 1884. V, 490.

CROIX DE CIMETIÈRES ET DE CARREFOURS, LANTERNE DES MORTS

Demande de classement au nombre des monuments historiques, de la croix hosannière du cimetière d'*Aiffres*. VII, 226.

Neuf dessins d'Arthur Bouneault représentant les croix de cimetière d'*Aiffres, Amuré, Saint-Christophe-sur-Roc, Gourgé, Louin, Menigoute, Saint-Georges-de-Noisné, St-Maixent-de-Beugné, Pamplie, La Peyrate* et *Prahecq*, ainsi que la *lanterne des morts* de *Pers*, offerts par l'artiste. VII, 240. Cf. Lanternes des morts (abbé Lecler), art. critique de Jos. Berthelé. V, 379.

Classement des croix de cimetière d'*Aiffres, Prahecq, Saint-Christophe-sur-Roc, Pamplie, Saint-Maixent-de-Beugné, Saint-Georges-de-Noisné, Amuré* et *Menigoute* (bien que celle d'Amuré n'existât déjà plus), de la lanterne des morts de *Pers*, de la *Tour au Prévôt* et de la *Tourelle de l'hôtel du président Tindo*, à Thouars. VII, 277.

Demande de classement pour les croix de *La Peyrate*, de *Louin* et des *Moutiers-sous-Chantemerle*. VII, 278. Cf. pour la colonne funéraire de *La Peyrate* (Jos. Berthelé). V, 148.

Classement des croix de cimetière de *Gourgé, Louin* et *La Peyrate*. VII, 493.

Dessin par M. Arth. Bouneault des croix de cimetière de *Marnes* et des *Moutiers-sous-Chantemerle*, offerts par l'artiste. VII, 324.

Dessin par le même de la croix de cimetière d'*Assais*, canton d'Airvault, donné par lui. VII, 555.

Fragments de croix de pierre provenant de *Champdeniers* et de *Saint-Maxire*, don Desaivre. VII, 244.

Classement de la *Tour au Prévôt* et de la *Tourelle de la maison du président Tindo*, à Thouars. VII, 277. Dans la *Tour au Prévôt* existe une cage en bois où l'on enfermait les *faux sauniers* et dont le musée de Thouars a donné une photographie. Cette cage en bois, plus petite que celle du cardinal La Balue, en rappelle la forme.

CRUYSSEN (Paul Van der), percepteur, m. r., 3 nov. 1886, † en 1906.

Emplacement de la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance. VII, 286.

Signale la découverte de Vançais et fait don du numéro du *Mellois* où elle est décrite. VII, 293. Voy. époque gallo-romaine (substructions gallo-romaines).

Un échantillon de porphyre offert par M. Gabriel Lévrier,

provenant de Saint-Laurent-sur-Sèvre. VII, 227. Voy. VII, 185.

DELAVAULT (Eugène), ancien professeur de mathématiques, conseiller général, m. r., 1847.

Signale un effondrement à la ferme de Boisvinet, près Melle, indice probable d'un ancien souterrain refuge. VII, 184. Cf. la *Revue de l'Ouest* du 6 déc. 1888, opinion confirmée. VII, 226.

Mme Eugène Delavault, née Herminie Vauguion, auteur de la *Fileuse*, a obtenu le *souci* d'argent aux *Jeux floraux* de 1889, cette poésie a été l'objet de la chronique littéraire d'Emile Breuillac. VII, 295.

DESAIVRE (Léo).

Etudes de mythologie locale. V, 22.

Après la mort d'un chanoine. V, 110, 111 n. 1 à rectifier : Le prieuré de Saint-Genest des Habites relevait de Saint-Cyprien de Poitiers.

A propos d'un vase gallo-romain tr. à Saint-Maxire dans l'ancien cimetière au nord de l'église, au type de la citerne de Saint-Savin. V, 139.

Les remèdes du roi au XVIIIe se. V, 152.

Prières populaires du Poitou : la varvadieu, etc. V, 179.

Encore la varvadieu. V, 230, voy. Chan. X. B. de M. V, 635.

Lettres de garantie aux acquéreurs de biens ecclésiastiques données à Niort par les chefs huguenots le 29 janvier 1569. V. 258.

Le donjon de Niort au XVIIIe se. V. 464, Cf. Lièvre, *Hist. des protestants du Poitou*, III, 342-47.

Du danger d'essuyer les plâtres (Sacrifice du Coq), les enfants changés par les fées. V. 408.

A propos d'un rite funéraire celtique. V, 431.

Don d'une médaille, almanach pour 1778 et empreintes de sceaux ayant appartenu à Bardonnet, dont celui d'Antoine, sgr. d'Auton. V, 490-91.

Retable de l'église de Prahecq dont on a fait un devant d'autel, XVe se. V, 492.

Lecture de son étude sur une Mélusine Polonaise (*La belle Mélusine et la reine Vanda*) destinée au cinquantenaire de Poitiers. V, 492. Pub. *Mém. des antiq. de l'Ouest,*

2e série. VII, 386, à la suite: *Mélusine et la duchesse Emma ;* id., 393, tir. à p.

Enseigne du pélerinage de Rocamadour, donnée par l'abbé Largeault, note. V, 567.

Ordonnance donnée à Niort par Catherine de Médicis, le 28 février 1587 pour le remboursement d'une somme employée à la construction d'un pont allant de sa demeure au château et à la réparation des fenêtres de l'église du château (Saint-Gaudens). VI, 4. Pub. *Arch. hist. du Poitou.* XXVII, 339.

La dîme royale à Niort et à La Rochelle, article critique d'Apollin Briquet. VI, 25.

Fonds Leroux. VI, 50.

Une lettre de Sansas de Nesmond, cousin germain de madame de Maintenon. VI, 62.

Le salon du maître des Eaux et Forêts en 1786. VI, 239.

Le roy bœuf de Champdeniers et l'hôtel du bœuf couronné. VI, 283.

Note sur un vase hispano-mauresque, tr. dans l'ancien cimetière de Souvigné près Saint-Maixent. VI, 311. Don de M. Henry Schmit.

Bijoux poitevins. Le cœur et l'esclavage. VI, 312.

Notes sur le prieuré de Champdeniers, O. S. B. VI, 320.

Buste de femme sculpté en haut relief, tr. à la ferme de la Morinerie à Saint-Maxire, XVIIe se. VI, 362, don du commandant Bizard.

L'hôtel d'Estissac à Niort, sous Henri II et le château de Coulonges les royaux. VI, 396. Cf. VI, 491.

Envoi à Niort en 1820 par le ministre de l'Intérieur, de la statue de Louis de la Trémouille, marquis de Noirmoutier. VI, 477, 545.

Remerciements à l'occasion de son élection à la présidence. VI, 482.

Demande des notes écrites sur les communications faites en séance pour plus d'exactitude dans les mentions au procès-verbal. VI, 487.

Don d'une vieille quenouille poitevine prov. des env. de Cherveux. VI, 552.

Signale la mention par M. de Champeaux. *Trav. d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*, p. 75, d'une

statue de Jean de Berry au-dessus de la cheminée monumentale dans la grande salle du Palais de Justice de Poitiers et invite la Société à en demander une reproduction. VI, 556.

Don de trois notes qui n'ont pas été publiées :

Quelques épaves de la renaissance à Niort ;

Boulangers, manufactures d'étoffes, jeu de paume ;

Aiguade du Port, VI, 556.

Don des photographies des bois de la Mélusine de Jehan d'Arras, impr. à Lyon par Mathieu Huss en 1480, exécutées aux frais de feu Germain Tribert, d'après l'exemplaire appart. alors à M. de Lignerolles, VI, 557.

Le château de la Gâconnière d'Ardin. VI, 596, 711, 714, 715.

Ouverture de la rue Garran de Balzan, à Saint-Maixent, VI, 728.

Don du buste de l'abbé Bion, curé de Notre-Dame, fondateur de la bibliothèque publique de Niort en 1771 et de trois notes pour le *Bull.* :

Marque des animaux de boucherie à Niort en 1712.

Ordonnance permettant l'ouverture d'une académie des Jeux, 22 mai 1789.

Leçons d'anatomie et de médecine opératoire, faites aux chirurgiens de la ville de Niort en 1695, conformément à l'édit de février 1692. VII, 261.

Deux épidémistes poitevins au XVIII^e^ s^e^ :

Henry Audouin de Chaignebrun. VII, 21.

Jean-Gabriel Gallot, VII, 245.

Epitaphe d'Ahkard, x^e^ s^e^, ancien cimetière de l'abbaye de Saint-Maixent. VII, 67.

La pyramide de la Brèche. VII, 16, 99, 292, 294, 390, 402, Les inexactitudes dues à l'absence de documents précis, ont été signalées par V. der Cruyssen dans *La place de la Brèche et la pyramide du comte d'Artois*. Niort, L. Clouzot, 1895.

Compte-rendu des travaux d'organisation de la Société. VII, 107.

La famille Geay. VII, 177 (G. Musset, paraît avoir trouvé la véritable filiation des Jay d'Amérique, qui serait différente).

L'arbre de Saint Eloi à Vienne (Autriche). VII, 183.

Les faïences de Saint-Porchaire. VII, 219, p. 223, au commencement de la dernière ligne lire : *émail blanc* et non *émail bleu*.

Le château des Mothes de Germond. VII, 229.

Meurtre de l'échevin Gabriau de la Garlière 1712. VII, 259.

Les bâtiments neufs de l'Oratoire, rue Saint-Nicolas. VII, 263. M. Jos. Berthelé m'a reproché avec le peu de mesure dont il était coutumier, d'avoir parlé d'une imprimerie des Oratoriens, lorsqu'il n'était question que d'une *infirmerie*. *Rev. poit. et saint.* du 16 février 1891. Peut-être eût-il été plus habile de faire moins de bruit au sujet d'une erreur qui n'est pas mienne. On lisait, en effet, dans l'Inventaire du Siège royal de Niort, encore inédit, laissé par le regretté Amédée Gouget, l'un de ses prédécesseurs : Imprimerie et non *infirmerie* sans que nous songions d'ailleurs à attribuer à notre pauvre ami ce *lapsus calami* d'un scribe mal avisé.

Une correction en marge fut faite, il est vrai, par M. Joseph Berthelé, vers 1891, c'est-à-dire fort longtemps après que l'inventaire m'eût été communiqué. Mon seul regret est que M. Henri Clouzot ait subi comme moi les conséquences de cette fausse indication. Si les inventaires sont parfois inexacts, ne semble-t-il pas que MM. les archivistes ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes ?

Le docteur Sauzé, art. nécrologique. VII. 280.

Un atelier de fondeur gallo-romain dans la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée). VII, 302.

Les Fontanes à Niort. VII, 314.

Monument de piété filiale, érigé dans l'église de Surin (Deux-Sèvres), à la fin du XVIII^e^ s^e^. VII, 319.

Note sur le tombeau de Julienne Le Bé, mère de Charles Le Brun, peintre du roi, à l'église Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, son analogie avec le mausolée des Parabère à Notre-Dame de Niort. VII, 322, 398.

Tombeau en terre cuite de Pierre Laurens. L'agate à Marquet.

Blaise Maupetit, peintre sur faïence, associé de Fourmy vers 1800, fils de père et mère comédiens et natif de Niort.

Demande adressée à l'Intendant en 1636, à l'effet de l'établissement d'une fabrique de poteries à l'Ile d'Elle. VII, 327.

Lecture d'une copie du mss. 1744, f. fr. à la Bibliothèque nationale :

Description d'une horloge merveilleuse destinée à l'Hôtel de Ville de Niort, faite à Niort par Jean Bouin, XVI^e s^e. VII, 386, pub. dans la *Rev. Poit. et Saint.*, du 15 octobre 1889. VII, 437.

Deux représentations de Sainte-Catherine d'Alexandrie. VII, 327.

Inscription relative à une bienfaitrice anonyme de l'hôpital de Niort. VII, 386.

Le général Dufraisse, ou Dufresse, ancien comédien, né à La Rochelle, en garnison à Niort pendant plusieurs années, après la Révolution. VII, 386. — Voy. *Le Temps* du 25 août 1889.

Demande de renseignements sur Papineau, originaire de Niort, devenu célèbre depuis les troubles du Canada, vers 1840. VII, 390.

Cloison formée de panneaux sculptés, XVI^e s^e, dans laquelle était encastrée une chaire aujourd'hui enlevée, dans la maison dite depuis peu de temps du *Gouverneur* au coin de la rue Saint-Jean et de la rue du Petit-Saint-Jean à Niort. VII, 392.

Les journaux de théâtre à Niort. VII, 408.

Notice sur Samuel Bernard, chimiste niortais, membre de la Commission d'Egypte, avec gravure d'après un dessin d'Arthur Bouneault, représentant le tombeau du peintre Bernard d'Agescy, frère de Samuel. VII, 413.

Paroles d'adieu en quittant la présidence (8 janvier 1890). VII, 426.

Le sculpteur Hélie Jean Drouard. Premier projet de décoration de la Brèche en l'an V. VII, 468.

Parhélies à Niort en 1798 et en 1815, VII, 609.

Don des quatre eaux-fortes sur zinc, par E. Sadoux, relatives à l'église de Champdeniers, de la vue de l'abbaye de Saint-Maixent de la réédition du *Monasticon Gallicanum* et d'un portrait du médecin J.-B. Regnault, né à Niort en 1759, † à Paris en 1834. VIII, 13. — Voy. VIII, 75.

DROCHON (abbé Benoni), m. n. r., 1879.
Un meurtre à Loubigné en 1514. V. 416. Suite d'un article sur le même sujet publ. par Bardonnet, suivi de la lettre de rémission (analyses et extraits du *Chartrier de Loubigné*). Bull., I, 467.
Don d'une notice historique sur Notre-Dame de Pitié. VI, 721.

DUCROCQ (Auguste), ancien sous-intendant militaire, m. r., 1866, conservateur du musée d'hist. natur., † 1884.
Acquisition de l'association Melloise des collections ostéologiques provenant de la grotte de Loubeau, près Melle. V, 171. Prise de possession de ces objets. V, 173.
Promesse à lui faite par M. Eschassériaux de quelques-uns des objets tr. par lui dans ses fouilles de Thénac, près Saintes, analogues à ceux qui furent découverts par MM. Ch. Arnaud et Phiolleau dans le tumulus d'Availles-sur-Chizé. V, 173; envoi. V. 392.
Délégué comme conservateur du musée d'hist. natur. au congrès de l'association pour l'avancement des sciences à Rouen. V, 294.
Son opinion sur les huîtres du port de Niort. V, 395.
Son décès. V, 488.

EGLISES, CIMETIÈRES, EPITAPHES, CLERGÉ

De la conservation des monuments religieux (R. Valette). Rapport lu à la session d'art chrétien au congrès cath. de Nantes, le 28 nov. 1890, reprod. VIII, 52.
Documents relatifs au *Poitou* dans l'histoire de l'abbaye de la Couronne en Angoumois, de l'abbé Blanchet. *Bull. de la Soc. arch. et hist. de la Charente,* 5e série, t. IX, 1887, signalés. VII, 106.
Documents relatifs à un certain nombre de cloches du Périgord aux archives du château de la Roussière, commune de Saint-Maixent-de-Beugné, signalés par M. de Cumont. VIII, 150.
Dom Chamard. — Les abbés au Moyen âge, don d'auteur. VI, 227.

Du même. — Etude sur les bulles de plomb pontificales, don d'auteur. V, 398.

Du même. — Histoire ecclésiastique du Poitou. Extrait des *Mém. des antiq. de l'Ouest,* envoi d'auteur, VII, 550 ; VIII, 10.

Du même. — La Révolution, le Concordat et la liberté religieuse. Paris, 1891, envoi d'auteur. VIII, 10.

H. et C. Beauchet Filleau. — Le clergé du Poitou en 1789.

Les mêmes. — Procès-verbaux, cahier des doléances et noms de tous les signataires des procurations et de leurs mandataires. Introd. par l'abbé Largeault, don d'auteur. VII, 555.

Rémondière, receveur de l'enregistrement à Chef-Boutonne. — Les congrégations religieuses, le fisc, le Parlement et la Cour de cassation, don d'auteur. VIII, 13.

Henri de la Rochebrochard. — Etude sur quelques commanderies de Templiers d'Aquitaine. Thèse d'archiviste paléographe publ. dans la *Rev. poit. et saintong.*, citée. VII, 455.

Abbé Largeault. — Les cloches poitevines au point de vue hagiographique. VII, 506.

Jos. Berthelé. — Les plus anciennes cloches du département des Deux-Sèvres. VII, 462.

A. Favraud. — Fonte d'une cloche dans l'intérieur de l'église de Couture-d'Argenson, vers 1820. VIII, 150.

Estampage de la cloche de l'église de Saint-Germier (XVI^e^ s^e^), provenant du château de la Mothe-Saint-Héraye, prise par M. Allard, instituteur à Coutières, don du chanoine X. Barbier de Montault. VII, 173.

Crypte de *Saint-Léger de Saint-Maixent (grand appareil). Rev. poit. et saintong.*, 1^er^ numéro 1884. V, 488 (Jos. Berthelé), don du tirage à part. V, 490.

Ad. Caillé. — La crypte de *Saint-Léger*, don d'auteur. VI, 127.

Eglises de *petit appareil* des Deux-Sèvres. La date de l'église de *Saint-Généroux*, d'après Alfred Ramé (Jos. Berthelé). V, 217.

La date de l'église de *Voultegon*. V, 219 (Jos. Berthelé). Cf. Jos. Berthelé, Eglises *en petit appareil* des Deux-Sèvres. *Rev. poit. et saintong.*, 1^re^ année 1884, numéro 1.

Petit appareil de l'église de *Gourgé* (Jos. Berthelé).V, 635.

Recherches critiques sur *trois architectes poitevins* de la fin du XI^e^ s^e^, par Jos. Berthelé, in *Bull. mon.* VI, 488.

Les *statues équestres* aux façades de certaines églises de l'Ouest. V, 220 (Jos. Berthelé).

Les *statues équestres* de *Melle* et de *Parthenay-le-Vieux*. VI, 720.

Jos. Berthelé. — *La date de l'église de Parthenay-le-Vieux*. V, 493.

Jos. Berthelé. — Note sur divers textes fournissant la date de l'église d'*Airvault*. VI, 119.

Eglise de *Saint-Florent*, près Niort. — Sculptures méplates d'*âge indéterminé*, reprod. par l'abbé Taffoireau, vicaire de Notre-Dame de Niort. VII, 15. Voy. Saint-Florent, église, épitaphe de G. Matheron, curé, p. 108.

Eglises romanes du Poitou, voûtées en quart de cercle. — Discussion dans la séance du 17 juillet 1884 à la Soc. des antiq. de l'Ouest, à laquelle prennent part Jos. Berthelé, promoteur de la question, Lecointre-Dupont, B. Ledain, l'abbé Auber et le chanoine X. Barbier de Montault. V, 521-22.

Jos. Berthelé. — Voûtes Plantagenet à Saint-Laon-de-Thouars, Sainte-Croix de Parthenay, Airvault et Saint-Jouin-de-Marnes. VI, 305.

Jos. Berthelé. — Observations architectoniques sur *Saint-Laon-de-Thouars*. V, 304-5.

Croix processionnelle de l'église d'*Adilly* (abbé Courtaud). VIII, 10. Voy. VIII, 64. Eloge funèbre de M^me^ de Brossard.

Jos. Berthelé. — Don d'une note sur *Saint-Martin-de-Bernegoue*, pas publié. VI, 7.

Inscription et épitaphes de l'église de *Bouin* (Beauchet-Filleau). VI, 308.

Coffres en pierre et vases funéraires tr. à *Brioux* (Lasseron). VI, 485.

Coffre rectangulaire tr. au Banchereau, commune de *Brûlain*, et autres sépultures au même lieu (Henri Clouzot). VII, 390.

Deux vases acoustiques tr. dans le mur nord de l'église de *Cerisay* lors de la démolition. VII, 618.

Ancien retable de l'église de *Champeaux* près Champdeniers. VII, 70 cf. IV, 70.

Don par Léo Desaivre, des gravures sur zinc d'E. Sadoux, relatives à l'église de *Champdeniers*. VIII, 13.

Dessin par Arthur Bouneault, de la plate tombe gravée au trait de Geoffroy, seigneur de Champdeniers et d'Echiré, † en 1301, provenant du maître autel de l'église d'*Echiré* qui vient d'être reconstruite par les architectes Vallet et Loué. Cette tombe avait déjà été reproduite par R. Gaignard. Voy. pour *la plate tombe de l'Eglise d'Echiré*. III, 353. (Léo Desaivre). Le dessin d'Arthur Bouneault est reproduit dans les *Paysages et Monuments* de J.-C. Robuchon, art. *Niort*, musée de l'Hôtel de Ville. VII, 446.

Documents relatifs à Jean Babu, curé de Champdeniers, puis de Soudan, auteur des *Eglogues Poitevines*, pub. à Niort en 1701 par Christ. Augier de la Terraudière, donnés par l'abbé Alfred Largeault et M. Louis Lévesque. VII, 449, cf. *Revue de l'Ouest*, du 31 décembre 1889, art. de l'abbé Largeault sur le curé Babu. VII, 433.

Léo Desaivre. — Le marquis de Chandenier et sa cour au château de La Mothe-Chandenier (XVII^e s^e), don d'auteur. VI, 119.

Champdeniers et Mazières en Gâtine. *Paysages et Monuments du Poitou, de J. C. Robuchon (Léo Desaivre et B. Ledain)*. Livr. 187-193. VIII, 148.

Château Sarrazin (*Rom*). Voy. Verrines-sous-Celles.

Inscription de l'église de Chauray, signalée par l'abbé Largeault, donnée à la Soc. sur les démarches de Joseph Berthelé. VI, 304.

Eglise de *Chef-Boutonne*. Plate tombe gravée de Pierre Constantin, † en 1211, encastrée dans le mur de la sacristie. Voy. IV, 204. H. Beauchet Filleau, Rech. sur Chef-Boutonne, 68.

Eglise de *Chillou*. Petit bénitier et fonts baptismaux du XV^e s^e. Plates tombes de l'église et du cimetière (fam. Clabat), abbé Courtaud. VII, 623.

Epitaphes à *Chizé*, *Melle et Pioussais*, C. de Saint-Marc. Simple communication sans texte. VI, 409.

Dessin par M. Arthur Bouneault, d'une plate tombe *bisôme*

et armoriée, autrefois dans l'église de *Saint-Christophe-sur-Roc* (1293), donné par lui. VII, 446. Cette tombe malheureusement brisée, est aujourd'hui au musée.

Clavé. — Clocher hexagonal, pierres tomb. et inscriptions. VII, 632.

Eglise de Clazay, crâne déformé. VI, 731, cf. *Mém.* 1re série. XV, 73 (Dr Lunier).

E. Roy. — Inscription de l'église de Coulon. V, 13.

Sépulture du XVIe se dans une sablière de Coulon. VI, 267.

Eglise de *Saint-Eanne*. Epitaphes des Daitz de Mesmy (Emile Breuillac). VI, 268.

Tête sculptée provenant de l'ancienne église romane d'*Echiré* (Joseph Berthelé). V. 391.

Vases funéraires tr. dans des sépultures antiques, crâne déformé. Dons de M. Fournier. VIII, 150.

Creusets employés comme vases funéraires (abbé Largeault). V. 457-700, pl. VIII, 500.

Cimetière *mérovingien* d'Echiré, près de l'Eglise. V. 224. Signalé par Hilaire Chemioux. *Bull. des antiq. de l'Ouest*, 4e trim. 1851. *Note sur des armes antiques tr. à Echiré* (Deux-Sèvres), pl. La découverte est de 1849.

Enseigne de Notre-Dame de Roc Amadour tr. par l'abbé Largeault dans le jardin de son ancien presbytère d'*Ensigné*, canton de Brioux, et par lui donnée. V. 567.

Classement de l'église de *Fenioux*. Clocher octogone et reste d'une magnifique chapelle funéraire de la Renaissance, photogr. par Charier Fillon. VII, 293.

Epitaphe de Gilbert Matheron, curé de *Saint-Florent*, près Niort, † 20 septembre 1702, avec les armes du défunt encore en place dans l'église. VII, 10.

Dessins de plates tombes à *Moncoutant* et à *François*, par A. Bouneault, don de l'artiste. VII, 386.

Inscriptions de l'église de *Fressines*, cat. Musée lapidaire, 185. Pierres tombales, curieux pavage en gros cubes de pierre figurant des cercles, et des cœurs. VI, 654.

Eglise de *Frontenay-Rohan-Rohan* ou Frontenay l'Abattu. VI, 362. C. de Saint-Marc. Liste des curés et vicaires. VII, 589.

Fer à hosties du XIIIe se, provenant de l'église de *Gourgé*, empreinte communiquée par Joseph Berthelé. VI, 4.

Arthur Bouneault. — Dessin de deux clefs de voûte de l'église de *Javarzay*, don de l'artiste. VII, 434.

Cimetière mérovingien de Javarzay. V. 296.

Saint-Léger de Melle. — Don par Arthur Bouneault du dessin de trois tombes armoriées de l'église. VII, 386.

C. de Saint-Marc. — Inscriptions recueillies à *Louin*. VI, 485. Simple mention.

Chan. X. B. de M. — Mémoire sur la châsse de l'église paroissiale de *Saint-Loup* qui proviendrait de l'abb. de la Grainetière en Vendée. VI, 76 et VII, 14, 15.

Dessin par Arthur Bouneault de l'épitaphe armoriée de Jacques de Boyer, écuyer, seigneur de la Boissière et de la baronnie de Saint-Loup, † à Saint-Loup le 9 septembre 1711, don de l'artiste. VII, 244.

Attribution par Joseph Berthelé de l'église de *Mairé*, près d'Aiffres, au style roman Saintongeois. VI, 119.

Chan. X. B. de M. — Noté sur une petite croix d'autel, XV^e^ s^e^, provenant de l'ancienne église paroissiale de *Saint-Marc-la-Lande* aujourd'hui entièrement démolie. VII, 214, avec photogr., cf. VI, 56. Les fondations du clocher de cette église ont fourni des pierres de petit appareil.

Visite par Jean de Dieu Bion, curé de Notre-Dame de Niort, de l'église de Marigny en 1767. V. 439. Tombeaux de Marigny dans l'ancien cimetière paroissial. V. 411 (E. Breuillac).

Saint-Maxire. — Ancien cimetière au nord de l'église, vase funéraire au type de la citerne de Saint-Savin et fragment d'épitaphe carlovingienne. Don de L. Desaivre. V, 139.

Litre funèbre des Viault, seigneurs de Pressigny, à l'église de *Mazières-en-Gâtine*. VI, 60 (abbé Largeault).

Eglise de *La Mothe-Saint-Héraye*. — Don par l'abbé Blanchard de la plate tombe brisée en trois fragments, d'un chevalier † en 1300. VIII, 3, ou 1327. — VIII. 14. Effigie gravée au trait.

Epitaphe des *entrailles* de Henri de Baudéan Parabère, marquis de La Mothe-Saint-Héraye, † en 1653. VII, 440 (abbé Largeault).

Eglise de *Moutiers-sous-Argenton-Château*. — Boîte carrée en pierre, tr. dans le massif de l'autel, contenant des

reliques (Manne) de Saint Rufin, x^e^ ou xi^e^ s^e^. V, 169. Cf. B. Ledain, *Bull. des antiq. de l'Ouest*, 1881, 275, avec reproduction de l'inscription sur ardoise.

Plaque de ceinturon mérovingienne, tr. près de cet autel. VII, 274.

Nanteuil. — Ancien cimetière : cippes gallo-romaines creusés en auges pour servir de cercueils et coffres de pierre. Captation de l'eau de la fontaine dans une série de petites auges funéraires emboitées. VI, 58-59.

La mort de Saint François d'Assise, plaque de vitrail, xvii^e^ s^e^, malheureusement brisée à l'heure actuelle et fragment d'inscription sur marbre blanc, tr. au fief de La Salle, donnés par Théophile Bordier, maire. VI, 731-732.

Dessin par Arthur Bouneault du bénitier de l'église de *Sainte-Néomaie* avec inscription du xviii^e^ s^e^, et des fonts baptismaux de l'église de Priaire avec inscription de 1629, don de l'artiste. VII, 501.

Joseph Berthelé. — La ruine prochaine de l'église de *Parthenay-le-Vieux*. VI, 43. Le directeur des Beaux-Arts annonce la prochaine restauration de cette église. VI, 56 (opérée en partie).

Retable du xv^e^ s^e^ à l'église de *Prahecq*. V. 492. VII, 70. Les deux inscriptions de l'église. VII, 74.

Priaire. — Voy. Sainte-Néomaie.

Sainte-Radégonde-des-Pommiers :

Chanoine Barbier de Montault.

1. Mobilier de l'église de Sainte-Radégonde-des-Pommiers. V. 635.
2. Inventaire et comptes de fabrique de l'église de Sainte-Radégonde-des-Pommiers. VI, 13.
3. L'église paroissiale de Sainte-Radégonde-des Pommiers, avec trois phototypies. VI, 56.

Vases funéraires dans l'ancien cimetière de Romans. VI, 57.

Don d'une tête provenant d'un chapiteau roman de l'église de *Sansais*, canton de Frontenay Rohan-Rohan, par Van der Cruyssen. V. 493.

Têtes en pierre, tr. au cimetière et dans les murs de l'église démolie en 1879. VII, 602.

C. de Saint-Marc, d'après Van der Cruyssen. — Liste des curés de Sansais. VII, 601.

Dessin de deux tombes du cimetière de *Sainte-Soline,* XII^e s^e, par M. A. Bouneault, don de l'artiste. VIII, 39.

Don par M. Henry Schmit, agent voyer en chef en retraite, d'un vase *hispano-mauresque* apporté, selon toute vraisemblance, par un pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle, tr. dans l'ancien cimetière de *Souvigné,* près Saint-Maixent. VI, 303. Note sur ce vase. VI, 311 (Léo Desaivre).

Monument de piété filiale érigé dans l'église de *Surin* à la fin du XVIII^e s^e. VII, 319. *Affiches du Poitou,* 1783, n° 9, p. 33 (Flavard de Lientraud).

Thouars. Voy. Observations architect. sur *Saint-Laon de Thouars* (Jos. Berthelé). V, 304.

Liste des curés de Vallans. VII, 602 (C. de Saint-Marc, d'après Van der Cruyssen.

Plate tombe de l'ancienne église du *Vanneau,* XII^e ou XIII^e s^e, planche (C. de Saint-Marc). VI, 256.

Estampages d'un fer à hosties de l'église de *Vautebis* offerts par le chan. X. Barbier de Montault. VIII, 160.

Lettre de M. Guillaud, conseiller général, annonçant l'envoi d'une importante série de monuments lapidaires, provenant de l'ancienne église et de l'ancien cimetière de *Vernoux-sur-Boutonne.* Liste des objets. VIII, 158.

Chapiteaux de Château Sarrazin (Rom) et de *Verrines-sous-Celles.* V, 297.

Pierre tombale du *prieur* Aubert Gazeau, XVI^e s^e, dans l'église de *Saint-Vincent-la-Châtre.* Dessin d'Arthur Bouneault, offert par l'artiste. VIII, 67.

Eglise de *Vouillé.* — Note sur cette église de Jos. Berthelé, qui n'a pas été publiée par la Société. V, 487.

C. Puichaud. — La religion dissidente de la petite église, la *chapelle* et le *musée de la Plénelière* de Courlay. Extr. de la *Rev. poit. et saintong.,* don d'auteur. VII, 606.

EYMER (D^r Victor), m. r. 1872, président 1881-83, conservateur du musée d'hist. natur. 3 juin 1884.

Revendications de biens confisqués pour cause de religion. V, 266.

Les syndics de Périgné en 1737. V, 274.

FARAULT (Pierre-Alphonse), sous-bibliothécaire de la ville de Niort, m. r. avril 1890.

Lit une note sur la bibliographie des ouvrages imprimés ou mss. en patois poitevin, dont il se propose la publication. VII, 632.

FOLKLORE

Henri Gelin. — Carte indiquant la distribution des types de coiffes de femmes dans les Deux-Sèvres. V, 170. Au concours régional de 1882, des poupées habillées par les institutrices communales figuraient le costume des femmes des diverses localités des Deux-Sèvres et des enfants en bas âge. V, 170.

Escudier. — Don d'une eau-forte et d'une lith. représ. une jeune fille de la Mothe-Saint-Héraye. VII, 621, et d'une 1re série d'eaux-fortes représ. des femmes et jeunes filles de Niort, Coulon, la Crèche, etc. VIII, 16. — 2e série : Jeune fille de la Mothe-Saint-Héraye et Marandaise, Maraîchin et paysan au marché, paysanne et paysan, etc. VIII, 67.

Léo Desaivre. — Les bijoux poitevins : Le cœur et l'esclavage. VI, 312.

Musée ethnographique fondé à l'Oratoire en 1896 et transféré au Donjon en 1906, œuvre de la société ethnographique.

H. Gelin. — Collection de broderies locales pour chemises, blouses et coiffes, canton de Celles. VI, 492.

Don d'une quenouille historiée. VI, 492.

Léo Desaivre. — Don d'une quenouille décorée de dessins, provenant des environs de Cherveux. VI, 552.

Léo Desaivre. — Les finesses de Croutelle. Etude artistique et historique, don d'auteur. VIII, 160, pl. en couleur.

Alph. Farault, sous-bibliothécaire de la ville de Niort. — Communication au sujet du *fameux devoir des savetiers*, plaquette très rare reproduite dans l'*Histoire des livres pop.* de Ch. Nisard, I, 309, 316, où il est question de la réception d'un compagnon recarreleur niortais. VII, 500, 505.

Alph. Farault lit une note sur la bibliographie des ouvrages imprimés ou mss., en patois poitevin, qu'il se propose de publier. VII, 632.

Du même. — La mère Lusine et la grousse peirre de Chomp Arnaie, par Francet, don d'auteur. VII, 107.

Léo Desaivre. — Beotiana de Saint-Maixent. *Melusine. Revue,* t. II, n° 18, 5 juillet 1885. *Apologie des Saint-Maixentais,* don d'auteur. VI, 227.

D'où vient que les joueurs appellent le neuf de pique, à Lyon, le maire de Vaise ; à Mâcon, le maire de Charolles ; à Niort, le maire de Saint-Maixent ? Question de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux,* 25 décembre 1889, reproduite. VII, 491.

Abonnement à la *Revue des trad. pop.* VII, 15. P. Sébillot, directeur de cette *Revue,* n° de déc. 1888, dit que le nom de Boismé, commune des Deux-Sèvres, vient de Bohémien. VII, 237. La même étymologie a été donnée pour la Cour de Boisne, commune de Saint-Christophe-sur-Roc.

C. de Saint-Marc. — Traditions populaires : La nuit de Noël. VI, 367.

Le même. — Traditions, proverbes et dictons poitevins : animaux, croyances, usages, météorologie, comparaisons, expressions locales, prières, formules. VII, 636.

Léo Desaivre. — Etudes de mythologie locale :

Le monde fantastique : I. La Chasse gallery ; II. La Galipote ; III. Les Revenants ; IV. Lavandières ; V. Fadets ; VI. Le Dard ; VII. La Bête pharamine ; VIII. Le Bras rouge ; IX. Le Cheval malet ; X. La Mule du diable ; XI. Le Lièvre sorcier ; XII. Le Chat ; XIII. Le Diable ; XIV. La Chandelle de charme. V, 22.

Léo Desaivre. — Prières populaires du Poitou :

Varvadieu (*aliâs* barbe à Dieu) ; Belle étoile ; Chanson des conditeux ; Patenôtres blanches et conjurations, etc., etc. V. 179, 230 ; V. 635 (chan. X. Barbier de Montault).

Le même. — Du danger d'essuyer les plâtres (sacrifice du coq). Les enfants changés. V, 408.

Le même. — A propos d'un rite funéraire celtique encore observé. V, 431.

Le même. — Don des photogr. des bois de la Mélusine de

Jehan d'Arras, impr. à Lyon par Mathieu Husz en 1480. VI, 557.

Le même. — Mélusine et la reine Vanda (une Mélusine polonaise). Mélusine et la duchesse Emma. V, 492; VII, 119, don d'auteur.

E. Rolland. — Chansons populaires de la France, t. I, don de M. B. Souché. VII, 185.

Le ms. 1989, f. Saint-Germ. à la Bibl. nat. et ses vingt-et-une chansons en dialecte poitevin du XII^e^ s^e^, ont été signalés dans les *quatre livres des rois*. Introduction, p. LXV, in Coll. des doc. inéd. sur l'*Hist. de France*, 2^e^ série, 1840, par Leroux de Lincy, et il a donné le texte et la traduction de celle qui commence ainsi :

Al intrade del tems clar.

communiquée par Léo Desaivre dans la séance du 5 déc. 1888 et que le *Bull.* n'a pas reproduite. VII, 184, 241. Cette chanson est citée dans le dict. de Larousse et dans le t. VII du *Zeitschrifft für Romanische Philologie*, sans indication d'origine.

On trouvera le fac-simile d'une curieuse inscription découverte par M. Léon Dumuys sur la façade d'une auberge à Cherveux, dans la *Rev. poit. et saintong.* du 15 déc. 1888, p. 352 (coll. de dessins arch. de M. Arth. Bouneault).

Quitte ton lict,
Prand ton habit,
Songe en la mort de Jesu Christ.
Tu n'as pas le naturel
De ce grand Dieu éternel,
Si tu avois un ennemi,
Tu vaudrois le faire mourir.
Vas dans ce bois,
Tu trouveras
Une croix où est écrit :

Jesu de Nazaret, roy des Juifs, M. G. 1668.

Il est dit avec raison, VII, 106, que cette inscription rimée

n'est pas sans analogie avec un de nos chants de l'Epiphanie :

Ah ! lève toi, parfait chrétien,
Ah ! lève toi, garder ton bien,
Ah ! lève toi, prend ton habit,
Songe à la mort de Jesus Christ...

Remède contre le mal de dents en Bas-Poitou : On consulte un spécialiste qui touche la dent malade avec un grand clou qu'il enfonce ensuite dans une planche d'un coup de marteau (Van der Cruyssen). VII, 183.

Léo Desaivre a cité à ce sujet l'arbre de saint Eloi (Autriche), où chaque compagnon forgeron de passage vient enfoncer un clou, de sorte que l'arbre en est entièrement couvert. VII, 183.

Souterrain refuge et puits de la Rochénard. VII, 70, 71, 226, 238, 243.

Souterrain refuge de la ferme de Boisvinet, près Melle. VII, 184, 226.

A Echiré, notamment, il y avait encore des carrières où se tenaient les veillées, il y a soixante ans, et des ménages pauvres y passaient l'hiver.

H. Gelin. — De l'origine naturelle des pierres branlantes. VI, 286.

Légende du *dragon de Niort*, analogue à celle de la *grand goule* de Poitiers, de la *Tarasque* de Tarascon, du *graouli* de Metz, etc. V, 55 ; VII, 15.

Chan. X. Barbier de Montault. — *Mém. des antiq. de l'Ouest*, 2e série, IV, 245.

Léo Desaivre. — *Les cimetières de Niort* (cimetière extérieur de Notre-Dame) avec une photograv. du tombeau au Dragon, conservé au musée de l'Hôtel de ville, à Niort, d'après le dessin de Beaumesnil, etc., etc. Le dragon sculpté sur ce tombeau pourrait bien avoir été la principale pièce de l'écu d'un chevalier et avoir donné lieu à la légende de Niort qui paraît assez moderne et n'est qu'une répétition nouvelle d'une tradition commune à une foule de localités. Voy. cat. musée lapidaire.

FRANCS (L.-B. des), docteur ès lettres, professeur en retraite, m. r. 1871.

Délégué au congrès de la Rochelle. V, 86.
Don d'un moyen bronze de Marc Aurèle, au revers *salus publica*, tr. dans la Charente-Inférieure. V, 87.
Lecture d'un épisode des guerres de la Vendée. V, 492.
Son décès (1886). VI, 270.
Voy. premières tables, p. 191, 212, 213.

FRAPPIER (Paul), m. r. 1865.
Don des collections du *Mémorial des Deux-Sèvres* et de la *Revue de l'Ouest*, années 1883-84-85-86-87-88-89 90-91. V. 435 ; VI, 7, 269, 487 ; VII, 3, 227, 444 ; VIII, 3, 223.
Don de la collection complète du journal le *Poitou* et du *Conservateur*, impr. à Niort. VII, 72.
Don de fragments de verre du XVI^e^ s^e^. VI, 655.
Don du procès-verbal de la bénédiction du drapeau donné par la ville de Niort à la garde d'honneur du département en service près de Napoléon pendant son séjour dans les Deux-Sèvres. Niort, P.-A. Elies, place de la Comédie, 1808. Ce drapeau appartient aujourd'hui à M. Alph. Cunéo d'Ornano, capitaine de cavalerie en retraite.
Le *bracelet vendéen*. Extrait de la revue intitulée *Bagatelle*. Paris, 1832-33, reproduction d'un bracelet tr. au bras de Louis de Bonnechose, tué à la ferme de la Goyère, près Montaigu, en 1832, portant la légende : *Si j'avance, suivez-moi* (H. de la Rochejaquelein). VII, 153.

EPOQUE GALLO-ROMAINE. — (Voy. Numismatique et Niort).
Fronton sculpté tr. près d'*Ardin*, avec plusieurs autres fragments d'architecture, sur les dépendances de la ferme des Arbatelleries (champ des Quatre Noyers). Cfr. VII, 275 291. *Rev. poit. et saintong.*, 15 juin 1891, 168.
Bull. des antiq. de l'Ouest, 3^e^ trim. 1893 (Léo Desaivre), photogravure.
Fragment d'inscription et tambour de chapiteau tr. à Ardin. VII, 291.
Don d'une meule à bras tr. à *Aron*, par M. Arnauldon. VII, 323.
Oppidum détruit de La Règle, près *Béceleuf*. V. 436.
Pont de *Cé*, autrefois de Cesse, sur le trajet d'une voie

romaine, à Epannes (Deux-Sèvres) (Saint-Marc). V, 410.
Plan d'un camp romain aux *Châteliers*, commune de Fontperron, don de M. Allard, instituteur à Coutières. VII, 163.
Station de *Segora*, fixée à *Saint-Clémentin*, près Voultegon, par Aug. Lièvre. VII, 489. Cf. Antiq. de l'Ouest, *Mém.*, 2e série, XIV, carte.
Sépultures de Coulon. V, 391.
Sépultures gallo-romaines dans le cimetière de *Frontenay-Rohan-Rohan*. VI, 653, 655.
Castrum gallo-romain près du bois de *Saint-Giraud*, signalé par M. Allard, instituteur à Coutières. VII, 496.
Objets gallo-romains tr. au château de *Javarzay*, don de M. Théophile Perrain, conseiller général. VI, 311.
Découverte de la *Gautrie*, près *Lamairé*. Statuettes de Mercure et statuette de Cerf (en bronze), note de B. Ledain. VI, 277.
Vestiges gallo-romains près du village de *Mairé*, non loin de la *Béronne*, signalés par M. Nicolas, instituteur à Périgné, assimilés par le docteur Eymer au gisement où la Société fit faire des fouilles par l'ingénieur Segretain (entre les villages de *Bessac* et de Mazerolles, commune de Périgné. (*Mém.*, 2e série, I, 33). VI, 118, 551.
Vase au type de la citerne de Saint-Savin, tr. dans l'ancien cimetière de *Saint-Maxire*, au nord de l'église, don Léo Desaivre. V, 137.
Découverte par M. Ed. Lacuve, imprimeur à Melle, d'une voie romaine partant de la fosse Magne à Melle et allant rejoindre la voie de Poitiers à Saintes par Rom, Brioux et Aulnay, non loin de l'église de Maisonnais. VI, 171.
Cippes gallo-romains portant des personnages sculptés, creusés en auge pour servir de cercueil, dans le cimetière du moyen âge de *Nanteuil* près Saint-Maixent, conduite en béton. Tête tricéphale, tr. aux Châteliers de Sainte-Eanne. Subvention pour continuer les fouilles. VI, 59, 267, 271, 494, 731.
B. Souché. — Substructions gallo-romaines des environs de Pamproux. VI, 4, 250.
Fragment d'une inscription de borne milliaire tr. à *Rom*.

VI, 713 ; VII, 11. — Autres inscriptions gallo-romaines tr. à *Rom*. V, 247.

Fouilles de *Rom*, par l'abbé Métais. V, 178, 226, 489.

Antiquités gallo-romaines et mérovingiennes tr. à *Rom* en 1883. V, 242. — Plan du monument de Château Sarrazin. V, 253 (Jos. Berthelé).

Puits funéraires tr. à Salvert, par l'abbé Métais. VI, 274.

M. Lévrier, chargé des fouilles de *Rom* après le départ de l'abbé Métais. V, 630.

Don par M. Xavier Lévrier, avocat, de trois fers de couteau tr. dans un souterrain. V, 574.

Envoi des objets tr. à *Rom* par M. Lévrier. Vases avec noms de potiers, fibules, pince à épiler, épingles en os, etc. VI, 631.

Fouilles du jardin de M. Blumereau, ancien notaire à *Rom* (1). Substructions, poteries brisées, débris de mosaïque, tête en creux entourée d'un encadrement aussi en creux, monnaies (Van der Cruyssen). VI, 548; VII, 50. Voy. *Numismatique*.

Tête barbue (Jupiter) tr. à *Rom* par M. Blumereau. VII, 322. Voy. sur les fouilles de M. Blumereau, *Bull. des antiq. de l'Ouest*, 2e série, t. IV, 230, 240, 319, 422; V, 12; VI, 229. C'est la première fois qu'il est parlé d'une lame de plomb revêtue de caractères cabalistiques qui fut présentée à M. Héron de Villefosse. Voy. pour l'interprétation de cette tablette, art. *Rom*, où est donnée la bibliographie.

Découverte de Vançais. VII, 293. Le *Bull.* se contente de renvoyer au *Mellois*, 17 et 28 avril 1889. D'après M. Blumereau, il s'agirait d'un balnéaire utilisant l'eau sulfureuse ? de la grande Fontaine de Vançais.

La Société prend part à la souscription pour l'acquisition des *monuments de Sanxay* (Vienne). V, 489.

Ad. Caillé. — Etude sur les monuments de Sanxay, 3e partie *(Bull. de la Soc. d'Emulation de la Vendée)*. VI, 484. — Les monuments de la vallée de la Vonne, don d'auteur. VI, 711, 714.

(1) L'état des finances de la Soc. de statist. ne lui ayant pas permis de s'associer aux recherches de M. Blumereau, les nouvelles fouilles avaient été honorées d'une subvention par les antiq. de l'Ouest. VII, 50.

Chan. X. Barbier de Montault. — *Le martyrium de Poitiers.* Compte rendu des fouilles du P. de la Croix, don de l'auteur. VI, 575.

Chan. X. Barbier de Montault. — Documents sur la question du martyrium de Poitiers. VI, 227.

Remblaiement de l'hypogée martyrium de Poitiers dans la *Rev. poitev. et saintong.*, 1887, n° 31, et *couche de cendres de Marans.* VI, 484.

B. Ledain. — De l'origine et de la destination des camps romains dits Châteliers en Gaule, don d'auteur. VI, 292.

Souscription à l'épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge du lieutenant Esperandieu. VII, 184.

Alfred Richard. — Epigraphie poitevine, marques de potiers et petites inscriptions gallo-romaines, don d'auteur. VII, 457, 550.

Vœu de la Soc. des antiq. de France, adopté par la Soc. de statist., pour que la conservation des monuments de l'antiquité reçoive une sanction légale. V, 634.

Belles découvertes dans le *rempart de Saintes.* Réorganisation du musée de Saintes. VII, 501.

Musée de Saintes. Antiquités gallo-romaines, catalogue par Louis Audiat, don d'auteur. VII, 502.

Tuile à rebords tr. près de Pontaillac (Charente-Inférieure), don Th. Léaud. VII, 392.

Dr Pillet. — Don d'enduits polychromés provenant de Carnac. V, 633.

Don par M. Dreuil, vétérinaire au 7e chasseurs, d'objets divers tr. dans des fouilles en Tunisie. V, 136.

Traité des poids et mesures chez les Romains, les Grecs et les Hébreux, don Th. Léaud. VI, 407.

GELIN (Henri), ancien chef d'institution, commis de l'inspection académique, m. r. 10 oct. 1883.

Carte autographiée indiquant par région la coiffure des femmes dans les Deux-Sèvres. V, 170. En note : passage des *Lettres à une inconnue* de P. Mérimée, relatif au costume des femmes de Saint-Maixent.

Spécimens de broderies locales (canton de Celles).

Quenouille historiée. VI, 492.

Version par lui recueillie de la *varvadieu.* V, 179.

Echantillons gallo-romains recueillis au Port. V. 297.

La mer est-elle venue à Niort. V, 353.
Don d'ossements provenant des sablières de Saint-Hubert. V, 493.
Découverte d'un dépôt tertiaire marin à Maillezais. VII, 159.
De l'origine des pierres branlantes (et de celles des Deux-Sèvres en particulier). VI, 286.
Les menhirs de Celles. VII, 157. H. G... conclut à leur non existence, et tel a été l'avis de G. de Mortillet, venu dans les Deux-Sèvres pour étudier la question.

GUÉRINEAU (Maurice), ancien magistrat, m. r. 1872.
Etablissement d'une imprimerie au château de Thouars, de l'an III à l'an IX. VIII, 42.

HIPPEAU (Célestin), membre du Comité des Soc. sav. à Paris, né à Niort le 11 mai 1803, † à Paris en 1883.
Hommage de plusieurs exemplaires de son rapport sur les travaux des Soc. sav. de province, en 1880. V, 5.
Don de son buste en marbre par sa veuve. VIII, 161.
Notice biographique et liste de ses œuvres par Edmond Roy. VIII, 177.

HISTOIRE NATURELLE

M. Souché demande qu'il soit nommé un conservateur pour chacune des branches de l'histoire naturelle, 30 déc. 1891. VIII, 168.

GÉOLOGIE

Don d'échantillons géologiques par M. Gourbine, ancien sous-préfet. V, 492. 633.
Don de lignites du lias supérieur par M. Chaigneau, entrepreneur à Champdeniers. VI, 363 (tranchée de la *Carte*, commune de Cherveux).
Don de la collection géologique d'Alfred Sicard, avocat, par son beau-frère, M. Ernest Mangou. V. 435.
Don d'ossements provenant des *sablières de Saint-Hubert*, par Henri Gelin. V, 492.

Don de schistes phyllades de *Pied Pouzin,* près Fressines, et du *Busseau*, par H. Gelin. VI, 362.

H. Gelin. — *De l'origine des pierres branlantes.* VI, 286.

Dons par M. Feu, notaire, d'échantillons de schiste. VI, 269.

D'échantillons géologiques, par M. Paul Frappier. VI, 552.

De fossiles, par B. Souché. VI, 413.

Du Toxoceras Garani (Baugier et Sauzé), et de l'Helicoceras Teilleuxi (Baugier et Sauzé), par le docteur Sauzé. VI, 413.

D'un fruit pétrifié, par Piet-Lataudrie. VI, 557.

H. Gelin. — Les menhirs ? de Celles. VIII, 150.

Le même. — Découverte d'un dépôt tertiaire à Maillezais. VII, 159.

Le même. — Don de fossiles provenant d'une sablière ouverte dans le tènement du Haut de la Pavée (Maillezais). VII, 164.

Echantillon de porphyre provenant de Saint-Laurent-sur-Sèvre, offert par M. Gabriel Lévrier, séance du 5 déc. 1888. VII, 185; note par Van der Cruyssen. VII, 227-28.

Alphonse Fournier, préposé aux collections. — *Documents pour servir à l'histoire du détroit poitevin.* Extrait du t. XVI, série 3 du *Bull. de la Soc. géolog. de France,* don de l'auteur. VII, 433.

Rapport de M. Albert de Lapparent, favorable à la publication des *études géolog. des tranchées de la ligne de Paris à Bordeaux*, par M. Fournier. VIII, 5.

Don par M. Fournier de roches des terrains primitifs des Deux-Sèvres. VI, 303.

Etude géolog. de la ligne de Paris à Bordeaux, par A. Fournier, 1891. Extr. des *Mém. de la Soc. de statist.,* 1891, don de l'auteur. VII, 160.

Exploration par M. Fournier de la rivière souterraine de Bataillé, commune de Gournay. VIII, 150.

Alph. Fournier. — *Des prétendus dépôts marins à l'époque romaine dans la vallée de la Sèvre, à Niort.* Niort, impr. Gravat-Echillet, 1888, don de l'auteur. VIII, 67.

Trou profond d'où s'échappe un vent violent, signalé commune d'Oiron, VIII, 9 (A. Fournier).

Don par M. Queneau d'ossements d'animaux provenant d'une sablière sur la rive droite de la Sèvre, entre Niort

et Saint-Martin (Elephas primigenius, bos primigenius, etc.). VIII, 14.

Don par M. Fournier de nouveaux ossements provenant de cette sablière (molaire d'elephas primigenius, maxillaire inféricur gauche de rhinoceros tichorinus, septième molaire supérieure d'un autre individu de la même espèce, dents de l'equus adamanticus, astragale de bos primigenius, maxillaire inférieur droit d'hyœnca spelea). VIII, 61-62.

Découverte dans la sablière Queneau d'une défense d'elephas primigenius qu'il a été impossible de conserver. VIII, 149. (La belle défense du musée provient de l'église Saint-Etienne.)

Alph. Fournier. — *Monographie géolog. de la commune de Saint-Florent* avec carte, don d'auteur. VIII, 67, 68.

Don par l'abbé Métais de la voûte palatine d'un ganoïde. V, 226, n. 1 (Rom ?)

Echantillons minéralogiques offerts par l'abbé Courtaud, curé d'Adilly. VIII, 65.

Bri de la Sèvre Nantaise, don C. Puichaud. VII, 294.

Madrier et rondelles de chêne pris sur des bois tr. dans la fouille faite par les ingénieurs de la ligne de l'Etat dans la vallée de la Sèvre Nantaise, et éperon *sans molette* de même provenance, don de M. Roux, ingénieur. VII, 180, 245, 279.

Bois de cerf tr. dans le marais de Bouillé-Courdeau, don de Léon Tuffet. VI, 410.

Babert de Juillé. — Son heureuse intervention dans l'acquisition par la Société des ossements d'animaux provenant de la grotte de Loubeau. V, 100.

Don par M. Fournier d'échantillons des faluns de la Touraine. VI, 306.

Spécimens d'ostrea longirostris, de *Tucan*, près Saint-Jean-de-Blagnac (Dordogne), don de M. Saujon. VI, 552.

Echantillons géologiques d'Alsace, don de l'abbé Métais. VI, 552.

Roches et minéraux du Mont-Dore donnés par le docteur Sauzé. VI, 715.

Don par Léo Desaivre de fossiles de Saint-Palais-sur-Mer (Charente-Inférieure). VII, 164.

Don par A. Fournier de quatorze échantillons d'ammonites du Toarcien de l'Aveyron et de l'Hérault. VII, 433.

Don de la collection géolog. d'André Hippolyte Aymard, natif de Niort, peintre à Lussac-les-Châteaux, par sa veuve. VII, 554.

F. Ritter. — Don d'un échantillon d'huître provenant des sablières de Montpellier. V, 398.

Don d'un échantillon de fulgurite par le général de Nansouty. V, 226.

Don par M. Jean Coustels de stalactites provenant de la grotte de Trabuc (Gard). VI, 315.

Don de minerais de fer, de plomb et d'argent provenant de Saint-Georges-de-Hurtière, près Aiguebelle (Savoie), par le général Alexandre Segretain. V, 392.

Don de M. Fournier. Collection de fossiles des environs de Florence. VII, 3.

Don par M. Merland, capitaine d'infanterie de marine, de minerai de nickel. V, 137.

Don par M. G. Laurence d'échantillons de grenat provenant de l'Inde. V, 136.

ZOOLOGIE

A. Bouvier. — Les mammifères de la France, étude générale de toutes les espèces considérées au point de vue utilitaire, don de l'auteur. VIII, 58.

M. Laugeron, vétérinaire, demande que des précautions soient prises pour la conservation des animaux nouveaunés offrant des déformations tératologiques. VI, 494.

Note de M. Dumont, vétérinaire, sur un poulain offrant une curieuse déformation de l'une de ses pattes. VI, 548.

M. Puységur. — Don d'un isard tué au port de Venasque, VI, 5.

B. Souché. — Don de taupes à pelage argenté des environs de Pamproux. VI, 5.

Alexandre Bailly. — Don d'un pyrargue ou aigle pêcheur tué à Bessines. VI, 5.

A. Fournier. — Don d'un crapaud commun. VI, 5.

Le même. — Don d'une couleuvre d'Esculape, variété provenant du moulin de Sciecq. VIII, 149.

Crustacés, mollusques et échinides achetés au Pouliguen par M. Fournier. V, 4, 136.

Ophiures recueillis sur la plage des Sables-d'Olonne en 1887 ; gastéropodes indéterminés voisins des carinaires, recueillis à Saint-Palais-sur-Mer (Charente-Inférieure) en 1888; spatangus de la plage du Ris, près Douarnenez (Bretagne), don Léo Desaivre. VII, 174.

Helix aspersa à spires désunis tr. à la Moussandière de Germond, don de M. Arnault, instituteur. VII, 185.

Don d'une collection de papillons par l'abbé Duret, professeur à l'institution Saint-Hilaire. VII, 392.

Don par Geoffroy Chabirand, lieutenant de vaisseau, d'une collection de coquilles de Cochinchine, du Japon, de Singapour et d'Aden. V, 138.

Reptiles, insectes, etc., provenant du Dahomey (haut fleuve). Envoi de M. Désiré Lacroix, soldat d'infanterie de marine. VIII, 149.

BOTANIQUE

Don de l'herbier de feu Victor *Bonneau,* notaire honoraire, par le comte de Bonneau Avenant, son fils. V, 392.

La ville participe aux frais d'une vitrine spéciale. V, 394-97.

A. Fournier. — Quelques mots sur l'herbier Bonneau. V, 400.

Don de l'herbier du docteur J.-C. Sauzé, auteur avec P.-N. Maillard de la *Flore des Deux-Sèvres*. VII, 392-96.

Don par l'administration des eaux et forêts des échantillons de bois qui ont figuré au kiosque de l'exposition régionale de Niort en 1882. V, 138.

Don d'une rondelle de peuplier de Virginie de 80 ans par M. Aimé. VII, 500.

Rondelle de houx prov. de Surimeau, don de M^me^ Defond. VIII, 64.

Don d'une rondelle de noisetier par M. Antonin Proust. VIII, 170.

Etude sur les *hépathiques* du sud-ouest par M. de Loynes, don de l'auteur. VI, 714.

O.-J. Richard. — Instructions pratiques pour la formation et la conservation d'un herbier de *lichens*. V, 187.

Le même. — Liste de *muscinées* recueillies dans les départements du Poitou et de la Saintonge. VI, 373.

Le même. — Florule des clochers et des toitures des églises de Poitiers. Poitiers, libr. méd. et scient., 1888, don de l'auteur. VII, 165.

HURTRELLE (Simon). — Son séjour à Niort, de 1718 à 1723, signalé par M. Th. Arnauldet, d'après les almanachs royaux. VI, 547.

Th. Léaud. — Note sur la statue de Bacchus tr. à Surimeau, sur le piédouche de laquelle on lit : *Hurterel fecit, 1721*. VII, 604, 624.

IMBERT (Hugues), conseiller général à Thouars, correspondant du ministère de l'instruction publique, m. n. r. 1866, r. 1871, n. r. 1874, † 1882.

Communication à la Sorbonne (mars 1881) d'un rapport de M. Desnoyers sur les statuts des apothicaires à Thouars en 1617. V, 170.

Note envoyée en nov. 1881 sur les cages en bois dans lesquelles étaient emprisonnés les faux sauniers à Thouars. V, 170 (*Rev. des Soc. sav.*, 7e série, t. VI). Photogr. de l'une de ces cages qui rappelle celle du cardinal La Balue, donnée par le musée de Thouars à la Soc. de statist.

Analyse des lettres missives du chartrier de Thouars, publ. avec P. Marchegay dans les *Bull.* de la Soc. de statist. (Répertoire des trav. hist., t. II, n° 1, p. 574). V, 385.

Son décès. — Il est décidé qu'une notice dans le *Bull.* rappellera son active collaboration. V, 133. (Cette notice n'a pas été publiée.)

INSCRIPTIONS

Voy. époques gallo-romaine et mérovingienne, abbayes, églises, Niort, Louis Lévesque, inscriptions de la ville de Saint-Maixent, *Mém.*. 3e série, t. VIII, 234.

Fragment d'inscription gallo-romaine tr. à Ardin. Voy. époque gallo-romaine.

Fragment d'une inscription de borne milliaire et autres inscriptions gallo-romaines tr. à Rom. Voy. époque gallo-romaine.

Fragment d'inscription sur marbre blanc provenant du fief de la Salle (Nanteuil), don de Théophile Bordier, maire. VII, 731. Cf. VII, 267, 271, 494.

Epitaphe mérovingienne de Bauthildis (Rom). Voy. époque mérovingienne.

Fragment d'inscription carlovingienne provenant de l'ancien cimetière de Saint-Maxire, au nord de l'église. Voy. époque mérovingienne.

Tombeaux des abbés d'Airvault. Voy. Airvault (abbayes).

Epitaphe de Guillaume, premier abbé des Alleuds. Voy. Les Alleuds (abb.).

Epitaphe de Jacob Leintinc, abbé des Châteliers. Voy. Châteliers (abb.).

Cimetière de l'abbaye de Saint-Maixent. Voy. Saint Maixent (abb.) et, pour les inscriptions, *Mém.*, 3e série, t. VIII.

Epitaphe d'Arnault II, abbé de Saint-Liguaire. Voy. Saint Liguaire (abb.).

Inscriptions à Niort, Chef-Boutonne et Saint-Liguaire. Voy. Saint-Liguaire (abb.).

Inscription de la chapelle de la commanderie de Saint-Remy, commune de Verruyes. Voy. commanderie de Saint-Remy (abb.).

Inscriptions de la commanderie de Saint-Antoine-de-la-Lande. Voy. Saint Antoine-de-la-Lande (abb.).

Inscription des reliques de Saint-Thibault. Voy. prieuré de Saint-Thibault, commune de l'Enclave (abb.).

Inscription des reliques de Saint-Rufin. Voy. Moutiers-sous-Argenton (églises).

Epitaphe de Pierre Berland, doyen des chanoines de Saint-Pierre de Poitiers, prieur de Saint-Genest, paroisse de Saint-Maxire. Voy. prieuré des Habites (abb.).

Plate tombe du prieur Aubert Gazeau. Voy. Saint-Vincent-la-Châtre (églises).

Inscription commémorative de la construction du couvent des Bénédictines de Saint-Maixent. 1678. Voy. abb.

Première pierre de la reconstruction du couvent des Carmélites de Niort, en 1675. Voy. abb.

Epitaphes des Baudéan Parabère. Voy. La Mothe-Saint-Héraye et Niort.
Epitaphe armoriée de Jacq. de Boyer. Voy. Saint-Loup (églises).
Inscription de l'église de Saint-Germier. Voy. églises.
Inscriptions diverses des églises de Bouin, Chauray, Chef-Boutonne, Saint-Christophe-sur-Roc, Clavé, Clussais, Coulon, Echiré, Saint-Florent, Fressines, La Mothe-Saint-Héraye, Sainte-Néomaye, Parthenay-le-Vieux, Prahecq, Priaire, Sainte-Soline, etc. Voy. églises.
Inscription gravée sur le cercueil en plomb de François-Jean-Charles de Pardailhan, comte de Panjas. Voy. La Mothe-Saint-Héraye.
Inscription gravée sur cuivre du cercueil de Françoise Tiraqueau. Voy. Niort.
Epitaphe du cardinal Raymond Perrault. Voy. Javarzay (églises).
Pierre tombale de Pierre Fournier, maître maçon, † 18 janvier 1602. Voy. Niort.
Gisant de Lezay. Voy. chapelle du château de Lezay (abb.).
Inscription de la pierre d'autel de la chapelle du château de Launay, près Fontvérines, commune d'Azay-le-Brûlé. Voy. chapelle de Launay (abb.).
Plate tombe d'une dame de la Taupane dans le lit de la Vonne, près le pont Pager (Vasles). VIII, 162.
Epitaphe de R. M. Viault, sgr de Pressigny, à Notre-Dame de Niort. VI, 60.
Inscription du vitrail de Notre-Dame de Niort. VI, 229.
Tombeau du Dragon au cimetière extérieur de Notre-Dame de Niort, avec inscription. Voy. folklore.
Enseigne d'auberge à Cherveux, 1668. Voy. folklore.
Inscription de la cloche du beffroi de l'Hôtel de ville de Niort, règne de Louis XVI. VII, 401. Voy. Niort.
Inscription de Châtreuil. Pont de Villemontée, XVII^e s^e. VII, 17. Voy. Niort.
Inscription rappelant la construction, en 1607, de l'anc. halle de Beauvoir-sur-Niort, par Anne de la Martonie, veuve de François d'Alloue, s^r des Ajots, gravée sur une pièce de bois donnée à la Société. VII, 64.
Inscription au château de Germain, près Lezay, au-dessous

de « Marguerite de Poix », cœur et autres signes. VII, 390.

Pierre portant autrefois l'inscription : « Haut voler est mon droit », autrefois au château de Petousse, commune d'Exoudun, ancien domaine des Gillier. VII, 498.

Abbé Largeault. — Inscriptions de Sainte-Blandine et de Mougon (famille Lafitte), XVII^e^ et XVIII^e^ s^e^. VI, 226.

Le même. — Inscription du château de Javarzay. Statue de Fabricius donnée par les Romains à Christophe de Rochechouart, qu'Henri IV fit transporter à Fontainebleau. VI, 118.

Inscription tirée des Géorgiques sur la porte d'un chai, au gué de Mennevault. VI, 272.

Inscription sur jaspe tr. à Saint-Médard (Vendée), dans le tombeau de la femme peintre, conservée au musée de Cluny, à Paris. V, 49.

Plaque funéraire de Celse Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, tué en combattant à la pointe de Sablanceaux, le 22 juillet 1627, rétablie dans l'église Saint-Martin (île de Ré). VII, 277 (C. de Saint-Marc).

H. Grimaud. — Notes d'épigraphie chinonaise, don d'auteur. VIII, 160.

LACUVE (R.-M.), instituteur communal à Saint-Marc-la-Lande, m. c. 4 juill. 1883, 3 juill. 1889, n. r. 8 juill. 1891.

Don d'une faucille et d'un soc de charrue tr. dans une sépulture antique, près de Brioux, au lieu dit *Champ de la Chapelle*, d'où provient le trésor carolingien, objet d'une étude de Bardonnet. V, 14-21, et où M. Lacuve signale des monnaies gauloises et des fragments céramiques. On sait qu'un tombeau mérovingien fut trouvé au Champ de la Chapelle en 1773. V, 295-96.

M. Lacuve est l'inventeur de la petite croix d'autel de l'ancienne église de Saint-Marc-la-Lande, objet d'une note du chan. X. Barbier de Montault. VI, 56 ; VII, 214.

Grande hache celtique achetée par l'intermédiaire de M. Lacuve. V, 631.

LAFOSSE (Henri Rouget), m. r. 1839.

Signale un menhir enfoui, alors exhumé et bientôt après de nouveau recouvert, en grès siliceux (et non en granit),

tr. dans un champ appartenant à Mme de Labigotie, entre Ardin et Coulonges. V, 88. Cf. Léo Desaivre. *Le fronton sculpté d'Ardin*, *Bull. Soc. des antiq. de l'Ouest*, 3e trim. 1893.

LARGEAU (Victor), voyageur, m. c. de la Soc. de géographie de Paris, commandant du cercle de Bakel, en 1887.

Don du *Le Sahara et le désert de l'Erg*, 2e édit., augmentée du premier voyage. V, 86.

Lettre au président, Bakel, 26 mars 1887. VI, 350.

Lettre au président, Boké.

Grès siliceux taillés à la façon des silex. Collection formée sur les lieux. VII, 69.

Polynésie et Polynésiens. VII, 624.

Légende de Tuituihanatatera. VIII, 62.

Coran apporté de Tunisie par M. Louis Héry. VIII, 80.

Tapa ou toile polynésienne. VIII, 80.

Pierres taillées provenant de l'île de Pâques ou Vaihou. VIII, 81.

Don d'une tapa polynésienne et de trois pierres taillées d'obsidienne, tr. à l'île de Pâques. VIII, 66.

Les Foulahs. VIII, 82.

LARGEAULT (abbé Alfred), m. r. 1884, élu secrétaire adjoint en remplacement de Jos. Berthelé démissionnaire, le 5 mars 1884, pour les deux années 1884-85, pendant lesquelles devait se continuer le mandat de son prédécesseur, réélu pour une période normale de trois ans, 86-87-88. *Président*, 1890-91-92.

Rappelle qu'un cercueil en pierre mérovingien fut découvert à la fin de 1773, près de Brioux, au *Champ de la Chapelle* (1), où d'autres découvertes furent faites en 1883. V, 295, n. 2.

Echantillons gallo-romains tr. dans le quartier de Bessac, à Niort. V. 297.

Communique une visite de l'église de Marigny, faite par Jean-de-Dieu Bion, curé de Notre-Dame de Niort, en 1767. V, 439.

Don de coquilles marines et de petits galets tr. rue Gambetta. V, 440.

(1) *Affiches du Poitou* du 14 janv. 1773, p. 8.

Notes archéologiques sur les fouilles pratiquées dans l'ancien cimetière (intérieur) de Notre-Dame de Niort. V, 457. Additions et corrections à cet article. V, 701, planche reproduisant des creusets.

Réparations à faire aux portes Saint-Gelais et Saint-Jean, fossés du château à déblayer, s. d. V, 487.

Don de l'enseigne du pèlerinage de Rocamadour et d'un manche de cuiller à encens, surmonté d'une statuette de la Vierge, tr. à Ensigné (Deux-Sèvres) dans le jardin de son ancien presbytère. V, 490.

Lecture de son étude sur les inscriptions métriques d'Alcuin, destinée au cinquantenaire des antiq. de l'Ouest. V, 492, publ. dans les *Mém.* de cette société, t. VII, 2e série, 217 ; VI, 225.

Demande que le ministère fasse figurer au programme du congrès des Soc. sav. en 1885, la révision des listes épiscopales du Gallia Christiana, en particulier celle des évêques de Poitiers pendant les premiers siècles. V, 629.

Commentaire de l'inscription commémorative de la construction du couvent des Bénédictines de Saint-Maixent. V, 635, pas un mot de texte. Voy. *Mém.*, 2e série, VIII, 287.

Fer à hosties du XVIe se. V, 635, provenance non indiquée.

Délégué à la réunion des Soc. sav. à la Sorbonne, en 1885. VI, 6.

Passage à Niort du pape Clément IX, en 1668. VI, 6.

Rétable et six colonnes de pierre provenant du prieuré de Puyberland, à l'église de Tillou. VI, 54.

Le Dragon de Niort. VI, 54 et 55 (extr. des archives de la Société).

Lecture à la Sorbonne, en 1885 : Saint Gelais, évêque de Poitiers, au Ve se.

Epitaphe de R.-M. Viault, sgr de Pressigny, le Breuillac et le Petit-Chêne à Notre-Dame de Niort. VI, 60 ; Litre de l'église de Mazières-en-Gâtine. VI, 61.

Inscription provenant du château de Javarzay, relative à une statue de Fabricius donnée par les Romains à François de Rochechouart et transportée par Henri IV à Fontainebleau. VI, 118.

Inscriptions de Sainte-Blandine et de Mougon (La Fitte). VI, 226-27.

Description de la médaille du mar. de Ch. III de Lorraine et de Claude de France, fille de Henri II, roi de France. VI, 228.

Inscriptions du xv^e^ et du xvii^e^ s^e^ du vitrail de Notre-Dame de Niort : Peintres verriers de la région. VI, 229, 231.

Donne trois épitaphes relevées sur les tombes de la chapelle Saint-Joseph à Notre-Dame de Niort, xviii^e^ s^e^. VI, 229, pas publié.

Signale trois lettres sur diverses antiquités, notamment sur des inscriptions signalées au commencement du xix^e^ s^e^ à Niort, Chef-Boutonne et Saint-Liguaire. VI, 302. Annexe. Lettre de Pellerin Salmandière, maire de Saint-Liguaire, du 18 août 1810. VI, 303. Rien pour les autres.

Indique Pierre-Claude-Pascal Marin, secrétaire en chef de la mairie de Niort, comme auteur de la notice anonyme sur la ville de Niort, publ. dans les *Annuaires* du département de 1820 à 1828. VI, 302. L'abbé n'indique pas ses sources.

Souvenirs du culte de Sainte Radégonde, à Angoulins (Charente-Inférieure). VI, 406-7.

Minute du testament de Méry Chevalier, éc., prieur commendataire du prieuré de Pamproux, 1594, publ. en 1780 dans les *Affiches du Poitou*. VI, 410.

Bénédiction, en 1768, par le curé Bion, de la chapelle dédiée à Sainte Radégonde, du dépôt de mendicité créé au Port, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 21 oct. 1767, sur la séquestration des pauvres dans des maisons closes. VI, 551 et 553.

Grotte découverte à Clussais, au Noyer à Prévot, ayant servi de souterrain refuge. VI, 556.

Lecture d'un travail sur les noms de peintres et sculpteurs poitevins relevés dans les pièces d'archives et minutes de notaires. VII, 66, pas publié.

Le buste du curé Bion. VII, 72.

Deux inscriptions de l'église de Prahecq. VII, 74.

Charte en français concernant l'abbaye des Châteliers, 23 mai 1300 : Vente aux religieux par Jean Béchillon,

valet, et Catherine, sa femme, de la part à eux appartenant sur l'hommage-lige dû par Aimeri Goumar, chev., à cause de Sébille, sa femme, pour la moitié du fief de Chaban (Epannes). Charte donnée par M. Alph. Garran de Balzan. VII. 110.

On retrouve, VII, 167, un résumé de cette pièce, en tête de huit pièces données par M. Alph. Garran de Balzan.

Le n° 2 a encore trait à la maison de Chaban, appartenant aux moines des Châteliers, 18 mai 1406. Cette pièce a été publ. par L. Duval dans son cartulaire des Châteliers. *Mém. Soc. de statist.*, 2e série, VII, 154.

Le n° 3 concerne la par. de Chaunay (Vienne).

Le n° 4 concerne la métairie de *Truie qui file,* dont la situation n'est pas indiquée, 1er sept. 1679.

Le n° 5, la chapelle de Notre Dame de Mirebeau (Vienne), 1er sept. 1685.

Le n° 6 est un arrêt du Parl. en faveur de Joseph Garran, ci-devant fermier de l'abb. de Saint-Liguaire, contre Alexandre Clémanson, notaire roy. à Niort, 31 août 1715.

Le n° 7, une lettre de Jacques Poussard du Vigean, abbé commendataire des Châteliers, 30 mai 1729.

Et le n° 8, l'adjudication de la maison seigneuriale de Rouillé, faisant partie du temporel du chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers, à Louis Tribert, demeurant à Rouillé, par le directoire ou district de Lusignan, pour 14.500 ℔. 14-31 mai 1791.

Allocution comme président. VII, 427.

Lecture d'extraits du journal de l'abbé Emmanuel de la Terraudière, curé de Notre-Dame de Niort, dont il a commencé la publication dans la *Rev. poitev. et saintong.*, (15 avril 1895), 112-17. VII, 553-632.

Les anciennes orgues de Notre-Dame de Niort. Devis par Jacq.-Antoine Glockener, facteur d'orgues à Poitiers, 29 décembre 1745, et marché passé par la fabrique pour le buffet avec J.-B. Hurtault, sculpteur et doreur, et Pierre Maupetit, marchand de bois et menuisier, demeurant tous les deux à Fontenay-le-Comte, du 2 janv. 1746, publ. dans la *Rev. poitev. et saintong.*, n° 78, 15 juin 1890. VII, 550.

LÉAUD (Th.), avocat, avoué honoraire, m. r. 1872, † en 1906, vice-président 1881-83, président 1884-86.

Rapport sur l'achat d'un tableau pour le musée. V, 90.

Conservateur des Beaux-arts, 21 février 1885.

Remerciements à ses collègues en quittant le fauteuil. VI, 482.

Délégué à la 14e session des sociétés des Beaux-arts, en 1890. VII, 490, et à la 15e, en 1891. VIII, 58.

Demande à la Soc. d'appuyer la demande d'un secours pécuniaire pour le jeune Grimaud, en vue de ses aptitudes pour la peinture. VII, 551.

Note sur une statue de Bacchus tr. à Surimeau, près Niort, avec deux photograv. VII, 604. — Analyse de cette note dans le *Bull. des musées,* du 15 déc. 1890. VIII, 6.

Supplément au catalogue des peintures, sculptures et dessins du musée départemental. VIII, 18.

Acquisition d'une aquarelle de C. Velluet, représentant l'entrée de la rue du Pont, sur le quai de Cronstadt. VI, 491.

LEDAIN (Bélisaire), m. n. r. 1861.

Communique à la Sorbonne, en 1881, sa découverte dans l'église de Moutiers-sous-Argenton-Château d'une boîte carrée en pierre, couverte d'une ardoise, portant une inscription du IXe ou Xe se, destinée à recevoir des reliques. *Rev. des Soc. sav.,* 7e série, t. VI. Cf. *Bull. des antiq. de l'Ouest,* 2e série, t. II, 2e trim. 1881, p. 275 (manne de Saint Rufin). V, 169.

Lecture en Sorbonne, en 1884, de son étude sur les Châteliers. V, 490 (a paru dans les *Mém. des antiq. de l'Ouest,* 2e série, t. VII (1884), p. 433) : *De l'origine et de la destination des camps romains dits Châteliers.*

Don de son étude sur l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes. VI, 5.

Envoi du ms. de l'inventaire du château de Thouars, en 1470. VI, 57, publ. *Mém.* 3e série, II, 337.

Découvertes gallo-romaines de Lamairé. VI, 277.

Savary de Mauléon. — Discours à la séance publique de la Soc. des antiq. de l'Ouest, 1891. VIII, 6. L'étude sur Savary de Mauléon a paru dans la *Rev. poitev. et*

saintong. en 1892. Ce travail nous était destiné. Voy. VIII, 166.

Essai de classification chronologique des châteaux féodaux du Poitou du XI^e^ au XIII^e^ s^e^. *Bull. archéol. du comité des trav. hist.* VIII, 57.

MARCHEGAY (Paul), ancien archiviste de Maine-et-Loire, m. c. 1871, † en

Sept chartes en langue vulgaire, tirées du chartrier de Thouars. *Rev. des Soc. sav.*, 7^e^ série, t. VI, V, 170.

Quatre chartes inédites des anciens vicomtes de Thouars, 1147-1201 (dons par le vicomte Aimery à son armurier Brient et aux chanoines de Saint-Pierre-de-Thouars). V, 233-41.

Communication à la Sorbonne (16 avril 1883) de réclamations par Foulques de Matha, sgr des Gours, de ses droits sur la ville de Saintes. V, 479.

MAUDET (Gustave), ancien notaire, m. r. 1864.

Don d'une plaque carrée en cuivre, travail italo-bysantin représentant Saint Georges terrassant le Dragon, apportée de Jérusalem. V, 87. — Note sur cette plaque. V, 135. Il s'agirait de Saint-Georges de Lydda, martyrisé à Nicomédie sous Dioclétien.

EPOQUES MÉGALITHIQUE, CELTIQUE, GAULOISE

Inauguration du musée de l'ancien Hôtel de ville, le 5 mai 1887. VI. 551.

Dépôt temporaire de la collection B. Souché dans les vitrines du musée préhistorique, en 1889. VII, 226.

Collection préhistorique de M. Arnault, instituteur communal à Germond, recueillie sur les coteaux de l'Egrée : peu de haches polies dont quelques-unes du type *amygdaloïde,* spécimens nombreux de la pierre éclatée, haches chelléennes avec plusieurs pointes et quelques râcloirs moustériens, découvertes fréquentes près des sources. V, 632. Un choix important pris dans ces séries a remplaeé dans les vitrines les spécimens déposés par M. Souché et nous a été laissé par la veuve du regretté Arnault.

Décès de Babert de Juillé, conservateur du musée préhistorique, oct. 1887, notice. VI, 718.

Rapport du Dr Sauzé au Conseil général sur l'acquisition des mégalithiques de Bougon. Lettre au préfet du 10 mars 1878. VII, 508.

Commission du tumulus de Bougon. M. B. Souché nommé en remplacement de M. Babert de Juillé. VI, 731.

Article nécrologique du Dr Sauzé. VII, 280.

Le Dr Prouhet élu membre de la commission du tumulus de Bougon, en remplacement du Dr Sauzé, décédé. VII, 392.

M. Souché expose que depuis le décès de Babert de Juillé les fonctions de conservateur du musée préhistorique sont restées sans titulaire et qu'il y aurait urgence à lui donner un successeur. VIII, 168.

Nomination d'un garde du tumulus de Bougon, 1888, VII, 52.

Hache en diorite donnée par M. Barbereau, garde du tumulus de Bougon. VII, 72.

Grattoir néolithique aussi donné par M. Barbereau. VII, 278.

Epaves du tumulus de Bougon. VI, 710.

Crochet ménagé dans l'un des supports des dolmens de Bougon, rappelant ceux de Gavrinis (B. Souché). VII, 392.

Sépulture néolithique tr. à Bougon (B. Souché). Notre collègue signale à cette occasion une sépulture semblable à Salles. VII, 243.

Hache et autre fragment de hache polie tr. à Bougon, don de M. André Canon. VII, 245.

Anecdote sur le tumulus de Bougon, rapportée par M. Rondier, notaire honoraire à Exoudun. VII, 248.

Envoi par M. Souché d'un mémoire sur le megalithe des *Sept Chemins*, commune de Bougon. VIII, 16.

Acquisition de ce dolmen de M. Barot, propriétaire, par M. Souché, au nom de la Société, pour 150 fr. payés en totalité par M. Souché, qui n'avait reçu que 50 fr. Vote des 100 fr. restant dus. VIII, 171.

Don à la Soc. de statist., par Mlle de Lauzon, du dolmen d'*Exoudun*. VIII, 7.

Dolmens d'Amuré menacés de destruction, leur conservation assurée. V, 489 ; VII, 226, 238.

Le capitaine Véry demande que des photographies soient prises pour les musées de Saint-Germain et du Trocadéro de tous les monuments mégalithiques des Deux-Sèvres. VIII, 232.

Les menhirs de Celles, par H. Gelin, qui conclut à leur non existence. VII, 157.

Menhir en grès siliceux enfoui dans un champ appartenant à M^me^ de Labigotie, entre Ardin et Coulonges. V, 88.

Voyage dans les Deux-Sèvres de M. de Mortillet, qui constate la non existence des menhirs prétendus de Celles. A cette occasion, le conservateur du musée de Saint-Germain a vu les collections préhistoriques de MM. Arnault, B. Souché et H. Gelin. M. de Mortillet a honoré notre musée d'une longue visite le 28 oct. 1888 ; il en a été rendu compte dans le *Mémorial* du 10 nov. par M. Gelin, journal remis à la Soc. par ses soins. VII, 182.

Don par Léo Desaivre d'une hache en pierre verte, fragment tr. à Cours ; d'une hache mutilée en silex presque rouge, tr. à Germond ; d'un chaînon de collier en pierre verte, tr. dans le lit de l'Egrée en creusant les fondations du pont de la Pimpelière, commune de Germond, et d'une belle pointe de flèche en silex presque noir, tr. dans un puits à Breuilbon, commune de Germond. VII, 227.

Don par le même d'une hache triangulaire en pierre verte, d'une hache triangulaire en silex blond, du fragment antérieur d'une autre hache triangulaire en pierre verte (toutes les trois du type le plus répandu en Poitou) ;

D'un éclat de silex ;

D'une hache brisée en silex blond à tranchant *curviligne*, et d'une autre hache brisée en silex blond à tranchant *curviligne*. Echantillons ramassés sur le plateau du château des Mothes, commune de Germond. VII, 229.

Silex taillés et polis, don du D^r^ Béranger. VII, 500.

Coup de poing chelléen amygdaloïde en silex blond du Bathonien, tr. à Echiré, près la ferme du Bouchet, don

de M. Alphonse Fournier, préposé aux collections. VII, 615-16.

Don d'une hache polie tr. à *Treillebois*. V, 297.

Hache de 0m 20 achetée par l'intermédiaire de M. Lacuve, instituteur à *Saint-Marc-la-Lande*. V, 631.

Hache polie tr. au *Grand-Mauduit*, près de Chizé. VI, 55.

Hache de la période néolithique tr. au *Fontenioux*, commune de Vernoux-en-Gâtine. VII, 108.

Hache polie triangulaire tr. au pré de la cave du château de Lagord. commune de Xaintray. Deux fragments de hache polie ont été tr. sur le coteau des Tanneries, à Champdeniers. Léo Desaivre, *Hist. de Champdeniers*, 10.

Acquisition d'une hache celtique polie tr. à *Chantonnay* (Vendée), par M. E. Breuillac. VII, 238.

Don de quatre haches en silex, de quinze silex éclatés et d'une rouelle provenant de la collection de feu Aymard, natif de Niort, peintre à *Lussac-les-Châteaux*, par sa veuve. VII, 554.

Silex taillé tr. près de *Montmorillon*. VI, 55.

Silex éclatés provenant de *Nersac*, près Angoulême, don de M. Hérissé, trésorier de la Caisse d'épargne de Niort. VI, 655.

Découverte à *Saint-Romans-des-Champs*, canton de Prahecq, d'une hache en *bronze* appartenant au Dr Gille, de Brioux. VII, 323.

Léo Desaivre. — Un atelier de fondeur à *Saint-Hilaire-des-Loges* (Vendée). VII, 302.

Cachettes aux Vieilles-Fosses, commune d'Exoudun *(hache de bronze)*, et à Pamproux *(hache et bracelet de bronze)*. (B. Souché). VII, 323.

Feu Moncassin, agent voyer, avait recueilli deux haches *en bronze* à ailettes tr. à *Champeaux*. Feu Louis de la Rochebrochard. — Une hache à rebords aussi de *bronze*, tr. dans la plaine, entre Sainte-Ouenne et Surin. La destinée de deux autres, tr. à la Moussandière, commune de Germond, est ignorée. *Hist. de Champdeniers*, 10.

Lettre du voyageur V. Largeau, datée de Boké, relative à une collection de grès siliceux taillés qu'il vient de former. VII, 69.

Baron de Baye. — Importance des temps néolithiques, don d'auteur. VI, 227.

G. Chauvet. — Coup d'œil sur la période néolithique dans le département de la Charente. Angoulême, Chassaignac, don de l'auteur. VII, 164.

Emile Breuillac. — *Catalogue des monnaies gauloises* appartenant à la Soc. de statist. VII, 303.

Bardonnet. — Découverte de monnaies gauloises dans les environs de *Villeneuve-la-Comtesse*, analogues à celles qui proviennent du trésor de *Vouillé* et des premières explorations de Faye-l'Abbesse (Crânières).

Un autre trésor fut découvert à Niort en creusant les fondations de l'église Saint-Etienne, et vendu au sieur Rufié, bijoutier, rue Victor Hugo, sans que le fait ait été connu officiellement.

Je possède personnellement une monnaie gauloise tr. à Echiré, dans les fondations de la mairie (Bellovaques).

Monnaie d'Atextorix tr. rue Gambetta, à Niort. VII, 62.

Tête *tricéphale* tr. dans les fondations de l'ancien château des *Châteliers* de Sainte-Eanne et replacée dans les murs du nouveau. Renseignement fourni par le propriétaire, VI, 59.

Lecture d'un rapport de M. Allard, instituteur à Coutières, sur la fouille de deux tombelles gauloises dans la garenne des Châteliers (Fomperron). VII, 617.

Motte de Puytaillé, commune d'Assais. VI, 712.

Motte énorme d'*Aiglemier*, commune de la Couarde.

Tumulus d'Availles-sur-Chizé. — Fouillé par Ch. Arnauld et Phiolleau. V. 173.

A propos d'un rite funéraire celtique au XIX^e^ s^e^. V, 431.

Fontaine de la Mariée, à Frontenay-Rohan-Rohan, où les mariées vont boire pour avoir du lait. VII, 64.

Fontaine non loin des monuments celtiques d'Amuré, fréquentée par les malades. VII, 64, n. 1.

G. Musset. — La Charente-Inférieure avant l'histoire dans la légende, don d'auteur. VI, 57.

Le capitaine Véry signale la découverte sur le territoire de Châlon, par M. Emile Schmidt, d'un ossuaire de combat de l'époque néolithique. VIII, 233.

Collection Chauvet à l'exposition de Poitiers.

G. Chauvet. — Boules et pierres de jet dans les dépôts quaternaires, don de l'auteur. VI, 557.
James Miln. — Fouilles de Carnac, achat. V, 138. Voy. Léo Desaivre, chan. X. Barbier de Montault (Varvadieu).

ERES MÉROVINGIENNE ET CARLOVINGIENNE

Epitaphe mérovingienne de *Bauthildis,* rapportée de Rom par M. Jos. Berthelé. V, 178, 242, 246, f. s. Note dans le *Bull. monétaire* de 1883, 191-4 (Léon Palustre).
Cimetière mérovingien d'Echiré. V, 225. Cf. *Bull. des antiq. de l'Ouest,* 1re série, t. VI, 4e trim. 1851, p. 245 (Hilaire Chemioux).
Cimetière mérovingien de Javarzay. V, 297.
Bague mérovingienne tr. à la gare de Melle. V. 487-8. Cf. *Rev. poitev. et saintong.,* 1er numéro 1884.
Pendeloque de harnais en cuivre doré tr. à Pressigny, près Mazières-en-Gâtine, don Léo Desaivre. VII, 228.
Fragment de poterie mérovingienne tr. près de l'église de Champdeniers, don de M. Arthur Bouneault. VII, 185.
Agrafe *en verre* tr. dans un tombeau, don de M. Aristide Belet. VI, 410.
Découverte de tombeaux de l'époque franque dans l'enceinte du château de *Cerizay* (en calcaire coquillier), l'un d'eux contenant une agrafe mérovingienne. VII, 238.
Art. S. Gabriel de Fontaine dans la *Rev. de l'Ouest* du 6 février 1889. Cette agrafe et autres objets donnés par MM. Delisle et Puichaud. VII, 245.
Découverte lors de la démolition de l'église de *Cerizay,* de deux agrafes mérovingiennes recueillies par MM. C. Puichaud et Gabriel de Fontaines. Communication de M. Delisle, conseiller général. VII, 618. Voy. VII, 245.
Plaque de ceinturon mérovingien tr. dans l'eglise de *Moutiers-sous-Argenton-Château,* près de l'autel où se trouvaient les reliques de *Saint Rufin* (Bel. Ledain). VII, 274.
Agrafe mérovingienne tr. à *Sompt,* don de M. Brun-Puyrajoux. VII, 556.

Estampage d'une agrafe en bronze autrefois argentée tr. sur les limites des communes de *Couture-d'Argenson* et de *Villiers-Couture,* don de M. Favraud, inspecteur primaire. VII, 621.

Couvercle de sarcophage mérovingien tr. à Ardin par M. Schaeffer, agent voyer. VII, 275, 291, au musée de l'Hôtel de ville.

Fragment d'inscription carlovingienne provenant de l'ancien cimetière de Saint-Maxire, au nord de l'église, dans la cour de la maison du Colombier, figurant au musée sans être portée au catalogue ni mentionnée au *Bull.*, reprod. dans la monographie de la commune de Saint-Maxire. Les o sont alternativement *ronds* et losangiques.

Bardonnet. — Sur un trésor carlovingien provenant de Brioux. V, 14-21, tr. au Champ de la Chapelle, qui avait livré un sarcophage mérovingien en 1773. *Affiches du Poitou,* 1773, n° 2, p. 8. V, 295, n. 2. Voy. Brioux.

MÉTAIS (abbé), curé de Couhé-Vérac (Vienne), m. c. 6 fév. 1883.

Envoi du croquis d'une bulle de plomb de Clément VI. V, 437.

Envoi d'un moyen bronze de Néron tr. à Rom. V, 440.

Fouilles de Rom. V, 178, 226, 253, 486.

Envoi de monnaies romaines et d'un fragment de poterie. V, 489.

Sa nomination à la cure de Chantecorps (Deux-Sèvres). V, 573.

Don d'une monnaie gauloise tr. à Rom, à la légende Abudos. V, 635.

Découverte d'une caverne avec foyer et monnaies jugées du IVe se, par le P. de la Croix. VI, 226.

Puits funéraires à Salvert. VI, 274.

MONNET (Alfred), m. r. 1846, maire de Niort, député et sénateur, † à Paris, 8 juin 1890.

Notes sur Mougon. Analyse du registre du consistoire protestant aux archives municipales de Niort. VI, 259.

Lettre de M, Daguin, officier de l'armée française, à Mme Daguin sa mère, grande-rue Saint-Gelais, à Niort en Poitou. Relation et plan de la bataille de Fontenoy,

le 11 mai 1745. VI, 315. — Lecture en séance, le 2 avril 1885. VI, 54.

Projets de statuts pour les maîtres boulangers de Niort, 30 avril 1729. VI, 500.

Dubreuil Chambardel. Voy. Table méthodique (biographies).

Demande qu'un annuaire soit publié sous les auspices et par les soins de la Soc. de statist. VII, 106. — Art. nécrologique et liste de ses œuvres. VII, 552, 557.

MOTHE-SAINT-HÉRAYE (La). — Marché passé entre Jean de Baudéan Parabère, gouverneur de Niort, et Jacques Trotin, architecte du roi en Poitou, pour la reconstruction du château de la Mothe-Saint-Héraye, 1er oct. 1604 (Louis Rondier, notaire à Pamproux). VII, 197.

Procuration par M. et Mme de Baudéan pour traiter du mariage de Henri de Baudéan, leur fils, avec Mlle de Pardailhan Panjas, 15 oct. 1611 (Louis Rondier). VII, 205.

Quittance du vicomte de Pardailhan à Jean de Baudéan Parabère, 28 sept. 1614 (Louis Rondier). VII, 207).

Inscription gravée sur le cercueil de plomb de François-Jean-Charles de Pardailhan, comte de Panjas, † à la Mothe le 18 janv. 1616 (Dr Alfred Prouhet). VII, 208.

Testament de Fr.-J.-Ch. de Pardailhan, comte de Panjas, 17 janvier 1616 (décédé à la Mothe le lendemain) (Dr Prouhet). VII, 210.

Epitaphe relative aux entrailles de Henri de Baudéan Parabère dans l'église de la Mothe, † 9 janv. 1653 (abbé Largeault). VII, 440.

Notes et documents sur le domaine et marquisat de la Mothe-Saint-Héraye, XVIIe, XVIIIe et XIXe se (C. de Saint-Marc). VII, 360.

La Mothe Saint-Héraye. — Composition du bourg (C. de Saint-Marc). VII, 423.

La Mothe-Saint-Héraye. — Composition du bourg, rectification (C. Sauzé, avocat à la Cour d'appel de Poitiers). VII, 578.

Epaves du château de la Mothe, VII, 399.

Trois fragments de la tombe d'un chevalier avec son effigie au trait, prov. de l'église de la Mothe-Saint-Héraye,

datée de 1300. VIII, 3, et de 1325, VIII, 14, don de l'abbé Blanchard.

MUSSET (Paul), archiviste paléographe, bibliothécaire de la ville de la Rochelle, m. c. 5 avril 1882.

Envoi de sa conférence au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à la Rochelle, en 1882 : sur la formation du pays d'Aunis. V, 228. Conférence sur le même sujet faite par M. Bouquet de la Grye, mentionnée en note.

NANSOUTY (De), général en retraite, fondateur de l'observatoire du Pic du Midi, m. r. 1866, n. r. 1867, démissionnaire en 1884.

Don d'un échantillon de fulgurite. V, 1-2, 226.

NIORT

Découverte dans la vase de l'ancien *grenier,* lors de la construction des halles actuelles, rue Brisson, en 1868, du tranchant *entier* d'une *hache polie* malheureusement brisée, de largeur exceptionnelle, la faisant ressembler à *une doloire.* (*Cabinet de feu Paul Frappier.*)

Henri Clouzot. — *Cens et rentes...* 1904, 10, n. 2.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Emile Breuillac. — *Monnaies gauloises et romaines tr. à Niort.* V, 358.

Nécropole gallo-romaine de Saint-Hubert (abbé Taury). V, 90. Cf. Léo Desaivre. — *Les cimetières de Niort,* 5 plans, 2 photograv. et vignette, 1896.

Fouilles de la rue Gambetta. — *Monnaie gauloise d'atectorix,* poteries et monnaies gallo romaines, intaille. VII, 52-53. Cf. *Rev. poitev. et saintong.,* n° 45.

Bronze de l'empereur *Constantin* tr. dans un jardin, entre la rue Tartifume et la route de Paris, don Gustave Laurence. VII, 444.

Monnaie consulaire de *Licinius* tr. au moulin de Comporté, don A. Cayer. VI, 362. Cf. 1re table.

Bardonnet. — *Fouilles du Port* lors de l'ouverture de la *rue Gambetta*, ouvrant une communication entre les Ponts Main et la route de Fontenay. V, 8-10.

Desaivre. — *Note sur les fouilles du Port.* V, 88.

Huîtres provenant des fouilles. Ouverture de la discussion à leur sujet. V, 226. Cf. note sur les huîtres gallo romaines tr. à *Cognac. Bull. de la Soc. arch. et hist. de la Saintonge et de l'Aunis,* juillet 1883, p. 139.

Alfred Largeault (abbé). — Echantillons gallo-romains tr. au Port. V, 297.

Id. — Don de coquilles et de galets provenant de la rue Gambetta. V, 440.

Jos. Berthelé. — *La question de la mer à Niort* durant l'époque romaine. V, 317.

Opinion du P. de la Croix. V, 319, n. 2, 397.

Ad. Caillé. — *Lettre à propos de la découverte d'un banc d'huîtres au quartier du Port, à Niort.* V, 320.

Gustave Laurence. — *La mer à Niort.* V, 334.

Emile Breuillac. — *Niort et la mer.* V, 346.

Henri Gelin. — *La mer est-elle venue à Niort ?* étude géolo gique. V, 353.

Débris céramiques tr. au Port dans le jardin Bourreau, en bordure de la rue Gambetta, au sud, et monnaies gallo-romaines — dont une monnaie rare de César — provevenant du creusement de l'égoût collecteur de la rue Gambetta. V, 391.

Don d'autres fragments de poteries de la rue Gambetta par Thomas Arnauldet, bibliothécaire de la ville. V, 394.

G. Laurence offre une note sur le dépôt d'huîtres du jardin Bourreau (qui n'a pas été publiée). V, 394.

Discussion nouvelle en séance. Audiat signale des bancs d'huîtres en des points où la mer n'est certainement jamais venue, tels que Cognac, Saintes, Poitiers, Avranches, Clermont-Ferrand. V, 395-6.

Fréd. Ritter, ancien ingénieur des ponts et chaussées à Niort, adresse une note sur les huîtres du Port que la Soc. a le regret de ne pas publier, désirant en finir avec cette interminable question. V, 398.

Emile Breuillac. — *Les poteries gallo-romaines de Niort.* V, 454.

Monnaie consulaire de la famille VIBIA tr. rue Gambetta, avec un fragment céramique au nom de QVINT. VI, 231.

Nouvelles découvertes de poteries et de monnaies gallo-romaines rue Gambetta, jardin Bourreau, avec la monnaie gauloise d'*atectorix*, dans l'ancien emplacement de l'imprimerie Echillet, et en creusant les fondations de l'école de garçons qui ont fourni, en outre, un fragment de poterie avec la marque de FAVSTVS et une intaille (améthyste). VII, 52-53. Cf. *Rev. Poitev. et saintong.*, n° 45.

Très beau vase avec médaillons, brisé, et autres fragments céramiques provenant de l'*école de garçons.* VII, 61.

Intaille (verre gravé), tr. rue Gambetta, don A. Cayer. VII, 244.

Fibule, deux petits bronzes romains, et consulaire de *Piso Frugi*, tr. à l'école de garçons. VII, 71.

Acquisition du triens *noiordo vico* de la collection Ponton d'Amecour par la Bibl. Nat. VII, 623.

Un lieu fortifié au bois de la *Tranchée,* près Niort (Van der Cruyssen). VII, 186. — Note de Jos. Berthelé. VII, 276, n. 1.

LE DONJON ET LES REMPARTS

Mention d'une communication de M. Jos. Berthelé sur la *date du donjon de Niort. Journal officiel,* extr. des comptes rendus des Soc. sav., *Mellois* du 1er juin 1890. VII, 506.

Niort, son donjon et le château Salbart (Jos. Berthelé et Em. Esperandieu). *Paysages et monuments du Poitou,* livr. 163-7. VII, 628.

Séjour du roi *Louis VII* au château de Niort en 1141. VI, 6.

Pont construit au-dessus du fossé du château en 1587, « allant du logis » de Catherine de Médicis, dans la forteresse, élevé à l'occasion de ses conférences avec les députés de Henri de Navarre dans l'église Saint-Gaudens. VI, 4. Cf. *Arch. hist. du Poitou,* XXVII, 339.

1592. *Monstre d'une compagnie* de soixante-dix hommes de guerre à pied et à cheval tenant garnison à Niort, sous le commandement d'Anne Goulard, éc. s^r^ de Beauvais. VII, 16.

Abbé Largeault. — Résidence des gouverneurs du château de Niort. *Question*. V, 292. Les deux articles qui suivent donnent la réponse :

Ad. Caillé. — *Le donjon de Niort au* XVIII^e^ s^e^. V, 386.

Léo Desaivre. — *Le donjon de Niort au* XVIII^e^ s^e^. V, 404 ; VI, 232. Cf. Lièvre, *Hist. des protestants du Poitou*. III, 342-47.

Plan des anciens murs de Niort fait au commencement du XIX^e^ s^e^, appartenant à M. Riffault-Benon, conseiller municipal. VI, 492.

Prise de Niort par Savary de Mauléon en 1205. VIII, 6. Cf. B. Ledain, *Savary de Mauléon et le Poitou à son époque. Rev. poitev. et saintong.*, 1892, n^os^ 101-107.

Van der Cruyssen. — *Emplacement de la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance* (au pied de la butte de Saint-Hubert). VII, 286.

Marché entre l'échevinage et le peintre Méry pour la décoration des *portes de la ville lors de l'entrée du roi Charles V* en 1565. V, 167.

Abbé Largeault. — Réparations à faire aux portes Saint-Gelais et Saint-Jean, fossés du château à déblayer (nulle trace de cette lecture). V, 487.

Don par feue M^me^ Prévost d'une plaque en marbre noir provenant de l'ancienne préfecture, sur laquelle on lit : *Hôtel du Préfet*. On trouve, en retournant la plaque, *Instaurandum*, au-dessous le mot *anno* et les trois premiers chiffres de 1663. C'est la fin d'une inscription — autrefois placée sur la *porte du Pont*, à Niort, dont le commencement, provenant des anciennes halles de la rue Canon (aujourd'hui Brisson), était déjà au musée de l'Hôtel de ville, — rappelant la restauration de cette porte par le maire *Jacques Brisset* au temps où *Claude Pellot* était intendant du Poitou. VII, 322.

Corniche représentant un dragon attaqué par un autre animal fantastique provenant de l'ancienne porte *Saint-Gelais* ou de la chapelle de l'aumônerie de Saint-Georges. VI, 713 ; VII, 11.

LA BRÈCHE

Henri Proust. — *Origine du nom de la place de la Brèche.* VI, 504.

Léo Desaivre. — *La pyramide de la Brèche.* VII, 16, 99 292, 294, 390, 402. Cf. Van der Cruyssen, *La place de la Brèche et la pyramide du comte d'Artois,* avec dessins de M. Arthur Bouneault, auteur du petit modèle en plâtre exposé dans la grande salle de l'Hôtel de ville. Niort, Clouzot, 1895 (1).

Léo Desaivre. — *Le sculpteur Jean-Hélie Drouard.* VII, 468. — Projet de décoration de la *Brèche* en l'an V. VII, 479 (vases ou statues).

Vases de bronze destinés à décorer l'escalier monumental de la Brèche, 1884. V, 488.

Don par M. Henri Clouzot d'un dessin de Drouard. VII, 433, 491.

Arrentement par la confrérie du Cibavit desservie dans l'église Notre-Dame, d'une maison en Pelet, *ruinée par le canon de du Lude.* VI, 305.

Amortissement *par cette confrérie* d'une rente sur un terrain situé au Paradis. VII, 129.

Emile Breuillac. — *Les prés de Belle-Ile.* V, 413.

LES PORTS, LE MERDUSSON, LES HALLES, LE CIMETIÈRE JUIF

Le *grenier,* premier port de Niort, au nord du château, dans l'ancien lit du Merdusson, dévié plus tard vers la porte du pont, ce qui amena la formation de l'île du Palais. Porte du côté de la Sèvre formant un arceau voûté sous lequel passaient les bateaux, dont on gardait encore le souvenir en 1729. VII, 12.

Bonaventure Billard cède le 17 septembre 1564, à Jaspard

(1) Le blason, *resté* indéterminé (3 fasces à une bande brochant sur le tout), est celui de Pierre Bruchard de la Pomélie, capitaine d'infanterie, gouverneur de la ville et château de Niort. Cf. supplément au *Nobiliaire du Limousin,* de Nadaud, lire page 30, lignes 4-5, armes du comte d'Artois comme apanagiste du Poitou et du duc de Chartres, à titre de gouverneur de la province.

Chargé, *les droits d'entrée et de la Saulnière du port à Niort*. En 1592, ledit Billard était trésorier pour l'extraordinaire des guerres en Poitou. VII, 16-17.

Fronton de la *fontaine du Port*, construite en *1642* (d'après Marin) et détruite en 1804, don de M. Riffault-Benon, conseiller municipal. VI, 557.

Autre fronton de la *fontaine du Port*, portant l'indication de l'année *1572*, dessin de M. Arthur Bouneault. VII, 109. — Don par M. Cathelineau. VII, 455. *1576* est la date donnée à cette occasion.

Emile Breuillac. — *Le canal du Merdusson*. V, 143.

Id. — *Les anciennes halles de Niort*. VI, 515.

Id. — Le point secret de l'*atelier monétaire de Niort*. VI, 408.

Le cimetière juif du Chêne-Vert (abbé Taury). V, 90. Cf. Léo Desaivre, *Les cimetières de Niort*, 1896.

Inscriptions *anciennes* au revers des plaques de marbre noir réemployées lors de la construction des *halles Brisson*, rue Canon, aujourd'hui Brisson, en 1803. VI, 362. Cf. *Rev. d'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, 1er semestre de 1869, p. 33. Casimir, *Les halles de Niort* (provenant des tombeaux des Parabère et de la porte du Pont).

Affiches lors de la réparation des écluses de la Roussille au XVIIIe se, données par l'abbé Largeault. V, 488.

Commerce de vins de pourvéance ou de cave des villes de Gand et de Dunkerque, avec Saint-Jean-d'Angély et La Rochelle au milieu du XIVe se. VII, 494.

HÔTELS DE VILLE

Henri Proust. — Emplacement du premier Hôtel de ville de Niort (rue Saint-François). VII, 193, avec plan.

Jean Le Monnayeur, premier maire de Niort connu, février 1216. VI, 310.

Henri Proust. — La noblesse d'échevinage à Niort. V, 440.

E. Breuillac. — Deux lettres d'échevinage, 15 février 1573, 31 mars 1581 : Bertrand Fauldry et Louis Arnauldet. VII, 187.

G. Laurence. — Loys Arnauldet, échevin. VII, 266.

Louis Lévesque. — Le poète Jean Arnauldet et ses alliances Saint-Maixentaises (extr. de la *Rev. poitev. et saintong.*), hommage de l'auteur. VIII, 149.

Louis de la Rochebrochard. — Notes relatives à plusieurs maires de Niort (ext. du fonds Briquet). Lecture. VII, 499; VIII, 68.

H. Proust. — Rectification à la liste des maires de Niort donnée par Augier de la Terraudière (famille Chalmot). VII, 175.

Le même. — Les brigues de l'Hôtel de ville en 1677. VI, 423.

Apollin Briquet. — Le crime des Tarquex (édité par Bardonnet). V, 77, 117.

Léo Desaivre. — Meurtre de l'échevin Jean-Anne Gabriaud de la Garlière, 5 sept. 1712. VII, 259.

C. de Saint-Marc. — Inscription de Châtreuil, destinée au pont de Villemontée, construit sous la mairie de Jean Bidault, 1651, grav. d'après un dessin d'Arthur Bouneault. VII, 17.

Henri Proust. — Les revenus de l'Hôtel de ville de Niort avant 1789. V, 636.

Arthur Bouneault. — Dessin au crayon représentant le blason municipal sculpté sur la tour du beffroi de l'ancien Hôtel de ville, au XV^e^ s^e^. VII, 163. Voy. *Mém.*, 3^e^ série, t. V, 60.

Emile Breuillac. — Le beffroi de l'Hôtel de ville en 1679. VI, 310.

Cloche du beffroi refondue sous Louis XVI.

Don par Arthur Bouneault des empreintes en plâtre des sceaux dont elle est ornée et de l'inscription qu'on y lit. VII, 401.

Description d'une horloge merveilleuse destinée à l'Hôtel de ville de Niort, 1570, Bibl. Nat. f. fr. 1744, mentionnée par Thomas Arnauldet. V, 177. Lecture de cette description. Jean Bouin, auteur de cette horloge. VII, 386, 397, 437. Cette description a été publiée dans la *Rev. poitev. et saintong.*, n° 71, 15 nov. 1889. Telle est la seule mention que l'on ait de ce chef-d'œuvre qui,

fait à Niort ou non, paraît n'avoir jamais décoré l'Hôtel de ville.

Emile Breuillac. — Une salle de l'ancien Hôtel de ville de Niort. V, 141.

Bull. monumental, 1883, 2e fascicule, 213.

M. Antonin Proust et l'ancien Hôtel de ville de Niort. — Critique par Léon Palustre des travaux de restauration. V, 224.

Ancien Hôtel de ville restauré, mis par le Conseil municipal à la disposition de la Société de statistique pour l'installation de ses collections d'archéologie et de numismatique. V, 632, 636 ; VI, 118, 405.

Subvention du ministère pour l'organisation nouvelle des collections. VI, 406, 411, 484-485.

Léo Desaivre signale la mention par M. de Champeaux d'une statue de Jean de Berry dans la grande salle du Palais de Justice de Poitiers, et invite la Société à en demander un moulage. VI, 556. (A. de Champeaux, P. Gauchery. Travaux d'art exécutés pour Jean de Berry, p. 19, gravures.)

Pierre tombale de Pierre Fournier, maître maçon de la ville de Niort, † le 8 janv. 1602, à 63 ans. VII, 391. — Dessin de ce monument par Arthur Bouneault, don de l'artiste. VII, 392. — Don de la pierre par Combe-Velluet. VII, 455.

CIMETIÈRES DIVERS

Quatre auges en pierre, dont l'un contenait un squelette tr. à la cour de Ribray, près Niort (Aimé). VII, 184.

Sarcophages en pierre tr. au coin de la rue d'Echiré, à l'entrée de la rue Chabot (abbé Largeault). VII, 443.

Plate tombe de la chapelle de Saint-Thomas de-Croizé (H. Clouzot). VII, 395.

Léo Desaivre. — Auges en pierre au gros noyer, près la croix de Sainte-Pezenne. V, 90.

J. Brée. — Don d'un fragment de nervure de voûte, d'un fond d'amphore et d'un couteau ancien, tr. dans le *Champ des Tombeaux*, près Magné. VI, 306.

Tête barbue avec un haut bonnet, analogue à celle de la Braudière de Fenioux (vers 1600), provenant de Notre-Dame de Niort et ayant peut-être fait partie d'une mise au tombeau, don de M. Arth. Bouneault. VII, 109.

ÉGLISE NOTRE-DAME

Don par M. Arthur Bouneault d'un dessin du portail latéral de Notre-Dame de Niort, photogr. par J.-C. Robuchon. VII, 507.

J.-C. Robuchon demande que la maison qui cache la belle porte de Notre-Dame soit achetée par la ville et démolie. VI, 406.

Don de l'eau-forte d'O. de Rochebrune, représentant cette porte, par Léo Desaivre. VII, 174.

Don d'une photographie de ladite porte par Louis Baufine. VII, 71.

Don par M. Arthur Bouneault de la photogr. de son dessin de la tribune placée sous le clocher dans l'église Notre-Dame, dont M. E. Breuillac compare l'ornementation à celle de l'anc. Hôtel de ville, dû à Mathurin Berthomé. V, 296.

Demande de classement, au nombre des monuments historiques, de la flèche de Notre-Dame. VII, 495.

Dessin à l'encre de Chine du mausolée des Parabère à Notre-Dame de Niort, attribué à B. d'Agescy, conservé à la Bibl. de Niort. VI, 546. Cf. de Lastic Saint-Jal, le comte de Parabère et sa famille, *Bull. des antiq. de l'Ouest,* I, IV, 1885, 499.

Curé Goizet. — Description du tombeau des Parabère à Notre-Dame de Niort. *Affiches du Poitou, 1777,* n° 37, p. 159.

Inscription sur cuivre du cercueil de Françoise Tiraqueau, appartenant à M. Maurice Guérineau. VI, 552. — Communiquée par M. Tornezy à la Soc. des antiq. de l'Ouest, séance du 17 mars 1887. *Bull.*, 2e série, t. IV, 201.

Don du *fac-simile* par M. Arth. Bouneault. VII, 278-9.

Abbé Alfred Largeault. — *Les tombeaux des Parabère replacés dans l'église Notre-Dame; leur restauration.*

VII, 56. Cf. *Journal des Deux-Sèvres* du 23 août 1828. Note H. Clouzot. VII, 9. Ces tombeaux, démontés par Bernard d'Agescy et destinés au musée révolutionnaire resté en projet, avaient été déposés à la Bibliothèque publique. Leur retour à Notre-Dame fut obtenu du Conseil municipal en 1823, mais la fabrique eut la malencontreuse idée de les placer, non plus dans leur ancienne chapelle, mais au-dessous de l'orgue dans un réduit obscur, et ce ne fut qu'en 1852 qu'ils revinrent à leur point de départ. Enfin, une restauration à peu près intégrale a été faite en 1881.

On retrouve dans l'*Indépendant des Deux-Sèvres* et la *Revue de l'Ouest* l'écho des plaintes auxquelles donna lieu le transport des belles statues des Parabère *dans une fiction de caveau sépulcral.* L'église toute entière était livrée alors aux barbouilleurs et subissait une décoration du plus mauvais goût (1).

Le conservateur des monuments publics mis en cause n'était autre qu'Apollin Briquet. Il répondit officiellement au congrès de Blois, le 17 septembre 1836, et prouva qu'il avait été impuissant pour empêcher ces tristes embellissements. *Bull. mon.*, t. III, p. 138, 1837.

Lettre de faire part reproduisant l'un des tombeaux des Parabère à Notre-Dame de Niort, 1821, communiquée par l'abbé Largeault. VIII, 67.

Dessin à la plume par M. Arthur Bouneault, représentant le mausolée des Parabère dans l'église Notre-Dame de Niort, don de l'artiste. VII, 244.

Léo Desaivre. — Le mausolée des Parabère à Notre-Dame de Niort et le tombeau de la mère du peintre Charles Le Brun à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. VII, 485. Cf. ibid., 323, 398 ; cf. P. Casimir, *Les halles de Niort. Rev. de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, n° du 25 janv. 1869, sur la portion de l'épitaphe de François de Beaudéan Parabère, † 1648, retournée pour être réemployée aux dites halles.

Epitaphe de René Viault, sgr de Pressigny (1738), à Notre-Dame de Niort (abbé Largeault). VI, 60.

(1) *Revue de l'Ouest* du 8 mars 1835.

Copie des recettes et des dépenses de la fabrique de Notre-Dame de Niort, pour les années *1700 et 1701,* tr. dans les archives des Châteliers, adressées par le chan. X. Barbier de Montault. VII, 622; pub. VIII, 47, 51 (1ers essais de bariolage de l'église).

Abbé Largeault. — *Les tableaux de l'église Notre-Dame de Niort.* VIII, 77.

Id. — *Les tapisseries de Notre-Dame de Niort.* VIII, 78.

Chan. X. Barbier de Montault. — La chaire de Notre-Dame de Niort à Château-Larcher (Vienne), art. envoyé pour le *Bull.* et non publié. VIII, 163.

La dite chaire due à Bardin, sculpteur à Saint-Maixent (abbé Largeault). VI, 269.

Abbé Largeault. — Les anciennes orgues de Notre-Dame, in *Rev. poitev. et Saintong.,* n° 78, 15 juin (1890), 180-87. VII, 550.

Aigle en cuivre servant de lutrin à Notre-Dame, fondu et ciselé par Leclerc, de Paris. VI, 269, 271.

Grand vitrail de Notre-Dame masqué par le nouvel orgue. *Rev. de l'Ouest,* 8 mars 1835, 44-45.

L'orgue, autrefois derrière le maître-autel porté du levant à l'occident depuis 1771, a été mis devant la belle verrière qui, jadis, dominait cet autel lorsqu'il occupait sa position normale au levant et, pour comble de malheur, d'insouciants ouvriers en ont brisé *quelques parties.* — Cela est trop peu dire.

M. Baugier s'est empressé de dessiner avec exactitude ce vitrail avant qu'il eût subi de nouvelles dégradations. *Bull. mon.,* t. III, 1837.

Lecture d'Apollin Briquet à la séance du 17 sept. 1836, *au congrès de Blois.*

Nous ignorons la provenance du dessin colorié reproduisant ce vitrail dans son intégrité, ayant appartenu à notre regretté collègue, l'ingénieur P.-T. Segretain, et passé à sa mort à son fils, feu le général Alexandre Segretain. Ce dessin existe encore dans l'ancien cabinet de travail de l'ingénieur. Il serait facile de le faire reproduire par la photogravure.

Abbé Largeault. — Inscriptions du XVe et du XVIIe se du grand vitrail de Notre-Dame. Peintres verriers de la

région. VI, 229, 231. — Epitaphes relevées sur des tombes dans la chapelle *Saint-Joseph,* à Notre-Dame, XVIIIe se. VI, 229, 231. Ces épitaphes n'ont pas été publiées.

Pour la chapelle *de Liniers,* à Notre Dame, voy. III, 483.

Léo Desaivre. — *Envoi à Niort, en 1820, par le ministère de l'intérieur et des beaux-arts, de la statue de Louis de la Trémouille, marquis de Noirmoutiers,* † le 4 sept. 1613, élevée sur sa sépulture dans la chapelle des Célestins de Paris, passée ensuite au musée des Petits-Augustins lors de la suppression des couvents. VI, 477, 545. Cf. Thomas Arnauldet, *Rev. poitev. et saintong.,* n° 36. VI, 557.

En arrivant à Niort, cette belle statue fut momentanément exposée dans une des salles de la mairie. *Journal des Deux-Sèvres,* 1820, n° 21, 20 mai. Elle alla ensuite à la Bibliothèque à laquelle elle était destinée. Même journal, 20 janv. 1820, n° 5 (1).

Elle fut de là transportée à Notre-Dame avec les statues des Parabère, en 1823, mais ne les suivit point dans « le caveau sépulcral » de l'orgue. On la mit à l'autre bout de l'église, *derrière le maître-autel,* dans une large coquille encastrée dans la tribune aujourd'hui démolie. Cf. *Revue de l'Ouest* du 8 mars 1835, p. 44-45.

Les plaintes portées devant la Soc. française d'archéologie au congrès de Blois, en 1836, l'avaient fait déplacer. Elle se trouvait depuis longtemps dens l'ancienne chapelle des Parabère lorsque la Soc. de statist. la reçut, en 1842.

Don du buste du curé Bion, curé de Notre-Dame, fondateur d'une bibliothèque publique à Niort, en 1771. VI, 731. — Portrait gravé par Pichot et Gruat (Poitiers) pour les *biographies* de Briquet père. VII, 72.

Jacques Coudert Prévigneau, curé de Notre-Dame en 1791. Notice biographique dans la *Rev. de la Saintonge, de l'Aunis,* etc., 1888, 77, 81. VII, 9.

(1) Ces faits étaient exposés dans une note déposée sur le bureau de la Soc. de statist. le 6 juin 1888, intitulée : *Une 7e étape de la statue de Louis de la Trémouille,* qui n'a pas été publiée. VII, 70.

Abbé Largeault. — Notes archéologiques sur les fouilles pratiquées dans l'ancien cimetière *intérieur* de Notre-Dame de Niort. V, 457 et 701 avec planche.

Pierre ornée de sculptures romanes provenant de Notre-Dame de Niort, tr. rue de la Cure, don Lasseron. VII, 614.

Construction d'une nouvelle sacristie à Notre-Dame. — Don d'un cercueil de pierre et de deux chapiteaux géminés par l'architecte Loué, et de trois petits vases funéraires par Jos. Berthelé. V, 398, 457.

Inscription de la première pierre de la nouvelle sacristie. V, 469.

Tombeaux du maire Thibault de Bouteville, † le 9 février 1743, de Dominique-Marcellin Fontanes. frère du futur grand-maître de l'Université, † à 20 ans, le 17 nov. 1772, et de Jean-de-Dieu Bion, curé de Notre-Dame, fondateur de la bibliothèque publique en 1771 (abbé Largeault). V, 633.

Cimetière extérieur à l'angle de la route Saint-Jean et du chemin de Saint-Symphorien. Tombeau au *Dragon* (abbé Largeault). V, 55 ; VII, 15. Cf. chan. Barbier de Montault, *Mém. des antiq. de l'Ouest,* 2e série, t. IV, 245. Léo Desaivre, *Les cimetières de Niort,* photograv. d'après Beaumesnil. Voy. Folklore et même C.-L.-M. Dorfeuille. *Dissertation sur l'existence des dragons,* etc., etc.

SAINT-ANDRÉ

Marché passé *pour un vitrail* par la fabrique de Saint-André, le 26 novembre 1538, avec Jehan Picaud, maître peintre et vitrier, demeurant à Niort. V, 166.

Clef de voûte de l'église Saint-André, 1658, dessin de M. Arthur Bouneault, don de l'artiste. VII, 174.

Inscription de l'ancienne église de Saint-André, relative à la concession d'une chapelle aux *maîtres sergiers* en 1642. VIII, 161.

Autre inscription, même provenance, relative aux réparations de cette église en 1689. VII, 161.

Deux tableaux de l'église Saint-André : *Le Christ en croix*, de Latinville, et les *Disciples d'Emmaüs*, d'après le Caravage (abbé Largeault). VII. 396.

Ch. Escudier. — Les peintures murales de Saint-André (1890). VII, 670 (MM. Louis Germain et Lecoq d'Arpentigny).

Etude de M. Emile Breuillac sur les œuvres du peintre Louis Germain dans *Niort-Artiste,* n° du 20 avril 1890. VII, 493, 502.

Cimetière intérieur autour de l'église, cimetière extérieur porte Saint-Gelais, antérieurement aux protestants, attribué à Saint-André après la Révocation.

CARMÉLITES

Traité passé entre les Carmélites de Niort et François Le Duc, dit Toscane, alors en résidence à Saint-Maixent, pour la construction de leur couvent sur l'emplacement du fief Barbezières; délai, un an; prix, 12.000# (28 juillet 1674), abbé Largeault. VI, 654.

Don par M. Arthur Bouneault d'un dessin dont il est l'auteur, reproduisant l'inscription commémorative de la pose de la première pierre du couvent des Carmélites de Niort, 1675, et d'un estampage, pl. d'après le dessin. VII, 53, 54. Cf. IV, 384-391.

Ap. Briquet. — *Lettre à propos d'un article sur les premières Carmélites de Niort.* V, 569.

HOSPITALIÈRES ET HÔPITAUX, ETC.

Sept pièces relatives aux Hospitalières de Niort données à la Société par Léo Desaivre (énumération détaillée). VII, 436-37.

Léo Desaivre. — *La famille de Fontanes à Niort.* VII, 294, 314. (La mère du grand-maître est morte chez les Hospitalières.)

Don par la commission administrative de l'hôpital hospice d'une plaque en cuivre portant une inscription relative à une bienfaitrice anonyme, 1770. VII, 387, 388.

Fondation d'un lit à la Charité en 1743 (abbé Largeault). V, 574.

Médaille frappée lors de la construction de l'asile des aliénés, en 1853, don de M. Henri Demay. V, 488.

Hôpital militaire à Magné en 1796 (M. Guérineau). VII, 479.
Dépôt de mendicité au Port, inauguré en 1768 par le maire Perret du Coudray. — Bénédiction de la *chapelle dédiée à Sainte Radégonde* par le curé Bion, archiprêtre de Notre-Dame (abbé Largeault). VI, 551 et 553. Cf. arrêt du conseil d'Etat, du 21 octobre 1767, sur la séquestration des mendiants et vagabonds dans des maisons closes.
Peste de 1603 et mal contagieux de 1630. VIII, 7.
Grave épidémie à Niort en 1630 et 1631, de nature inconnue, constatée dans les registres de l'*état civil des protestants,* conservés au greffe du tribunal civil. VI, 485-6, 506.
Léo Desaivre. — Lettres de garantie aux acquéreurs des biens ecclésiastiques, données à Niort par les chefs huguenots, le 29 janvier 1569. V, 258.
Leçons d'anatomie et de médecine opératoire faites aux chirurgiens de la ville de Niort en 1695, conformément à l'édit de 1692. VI, 731 ; VII, 261.
Maladie populaire à Niort, ainsi que dans le reste de la France, en 1710, signalée par l'abbé Augier de la Terraudière dans son journal (abbé Largeault). VII, 632. Voy. VII, 21 et 245.
Population de Niort vers 1749, fixée à 12.500 habitants, répartis en 2.800 maisons, dont 15 d'ecclésiastiques, 85 de gentilshommes, 170 de privilégiés et 600 de pauvres gens (Henri Proust). VII, 11-12.
Etablissement de la marque des animaux de boucherie, 16 janv. 1712. VI, 731.
Aug. Lièvre. — La misère et les épidémies à Angoulême, XIV^e^ et XVII^e^ s^e^, don d'auteur. VII, 164.

SIÈGE ET JURIDICTION CONSULAIRE

Carcan provenant de l'ancienne prison criminelle, ancien *Palais royal du siège.* VII, 455.
Convocation pour les élections consulaires au XVIII^e^ s^e^, impr. (Emile Breuillac). VIII, 165.
La juridiction consulaire à Niort de 1565 à 1790 (Emile Breuillac), don de l'auteur. VII, 5.

Don du sceau du tribunal de commerce de Niort de 1815 à 1830. V, 574.

ORATOIRE

Expositions départementales dans le bâtiment neuf de l'Oratoire, rue Saint-Nicolas, sous les auspices de la Soc. de statist. et dans le local qu'elle y occupe. Don d'un lot important d'imprimés sur ces cinq expositions, 1839-40-43-48 et 53, par Henry Schmitt, agent voyer en chef en retraite, parmi lesquels se trouve le livret de *1848*, pet. in-12 de 35 pp., Niort, Robin, dont on ne connaît pas d'autre exemplaire et où figure le premier catalogue de la galerie de tableaux léguée par Charles-Amédée Chabosseau, le 25 nov. 1843, exposée dans l'une des salles de la Soc. de statist., jusqu'à son transfert dans le nouveau bâtiment construit sous la mairie d'Alfred Monnet, en 1872. VI, 410, 411, 412.

Médaille de l'exposition industrielle de Niort de 1839, don de M. E. Breuillac. VI, 552.

Concours régional de 1882. V, 50, 86-87, 97-99, 134-170.

G. Laurence. — De l'origine de la *mégisserie* à Niort, avec reprod. du portrait de Thomas-Jean Main, publ. dans les *biographies* de Briquet père, don de l'auteur. VI, 306.

Faïencerie créée à Niort, au *Port*, là où est aujourd'hui la Cabane Carrée, sous le premier Empire, par un ecclésiastique nommé Lezay. VII, 435.

Bois gravé ayant appartenu à un *fabricant de cartes niortais*, du XVIII^e s^e, dessin par M. A. Bouneault, donné par l'artiste. VII, 243.

ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES, HOMMES CÉLÈBRES, ETC.

Relation d'une émotion causée par les *bouchers* de Niort qui s'opposaient à la continuation de l'abonnement (Lettre de Jacob Desbordes, impr. et libr. à Niort, à M^me Maboul, rue Saint-Dominique, à Paris, 15 juin 1723), H. Clouzot. VII, 447.

Patrouilles organisées à Niort en 1730 par le maire Thibault de Boutteville. VI, 548. Cf. *Revue de l'Aunis*,

1er semestre 1869, 213 (communication Alfred Monnet).

Alfred Monnet. — Projet de statuts pour les maîtres *boulangers* de Niort, 30 avril 1729. VI, 500.

Passage à Niort du pape Clément IX (Jules Rospigliosi), qui descendit chez les Oratoriens en mai 1668 (d'où la rue dite aujourd'hui de la Bibliothèque prit momentanément le nom de *rue Saint-Clément*). VI, 6.

Lettres royales ordonnant la disjonction des Elections de Saint-Jean-d'Angély et de Niort, 27 mai 1530. VII, 237.

Réjouissances publiques à Niort en 1721. VII, 147.

La *dîme royale* à Niort et à La Rochelle, jugée par Apollin Briquet. VI, 25.

Léo Desaivre. — Le salon du maître des eaux et forêts en 1786. VI, 239.

Léo Desaivre. — Fonds Leroux. VI, 50.

H. Proust. — Fonds Briquet. VI, 738.

Léo Desaivre. — *Avant 1789*, causerie. VI, 55, don d'auteur.

Ordonnance du gouverneur du Poitou (duc de Chartres), permettant l'ouverture d'une *académie des Jeux à Niort*, 22 mai 1789. VI, 731.

Léo Desaivre. — Notice sur *Samuel Bernard*, chimiste niortais, membre de la commission d'Egypte, avec planche représentant le tombeau de Bernard d'Agescy, son frère, d'après un dessin d'Arth. Bouneault, VII, 413.

Note sur le comédien Dufraisse (ou Dufresse), né à La Rochelle, général sous la Révolution et l'Empire, qui commanda longtemps à Niort. VII, 386. Cf. journal le *Temps* du 25 août 1889.

Henri Proust. — Inscription commémorative des noms des officiers et soldats des Deux-Sèvres tués à l'ennemi dans les compagnes de 1792 à 1800, plaque de marbre noir gravée par Bernard d'Agescy, autrefois à l'ancienne préfecture, aujourd'hui au musée de l'Hôtel de ville. VII, 269, don de Mme Prévost.

Décret impérial du 20 oct. 1813, concédant à la ville de Niort des armoiries ainsi composées : D'azur à la tour d'argent flanquée de deux gants d'or franc quartier des villes de seconde classe qui est d'azur à un N surmontée

d'une étoile rayonnante de même, pour lisières les couleurs de l'écu. VI, 492.

Description en vers des jardins de la Moujatrie par Gaspard Ducrocq, ms. communiqué par M. Henri Proust. VI, 302.

Placard du maire annonçant le passage à Niort du duc d'Angoulême, le 9 juillet 1817, don de M. Arthur Bouneault. VII, 501.

Querelle entre les jeunes gens de Niort et les sous-officiers de la garnison rapportée dans le *Drapeau blanc,* n° du 7 décembre 1825. VII, 109.

Les journaux de théâtre à Niort. VII, 408.

Demande de renseignements sur *Papineau*, originaire de Niort, devenu célèbre depuis les troubles du Canada, 1837-1838. VII, 390.

Parhélies à Niort en 1798 et en 1815. VII, 609.

Compte d'administration de la *commune de Niort* pour 1887, déposé par le maire. VII, 244.

Caisse d'épargne de Niort, autorisée le 15 mai 1835, ouverte le 2 août 1835. — Rapport sur les opérations de l'année 1890, par M. H. Proust. VIII, 72.

Commission de météorologie des Deux-Sèvres, créée par arrêté préfectoral du 1er juillet 1865. Bull. mensuels remplacés par une publication annuelle, dont la première pour 1887-1888. Don du Bull. 1890-91. VIII, 159. Voy. table méthodique.

Jeton du Lycée Fontanes, donné par M. Cunéo d'Ornano. VIII, 165.

Don par le capitaine Véry de la collection complète des *Bull. de la Société d'horticulture des Deux-Sèvres,* depuis sa fondation (1853), échange adopté pour l'avenir (17 févr. 1892). VIII, 231.

M. Alfred Monnet demande qu'un *annuaire des Deux-Sèvres* soit publié par les soins et sous les auspices de la Soc. de statist. VII, 106.

Il propose de nouveau de rappeler, par une plaque commémorative, la naissance de Françoise d'Aubigné.

L'incertitude qui règne sur la maison natale de la célèbre marquise de Maintenon ne permet pas de réaliser ce désir, au grand regret de la Société. VI, 409-10.

Le passage appelé *Candi,* près des Halles, est mentionné dans le n° 17 du *Journal officiel* de l'an IX qui, dans son n° 68, fait naître Mme de Maintenon dans le passage des *Halles à la rue du Soleil.*

Revue de l'Ouest du 16 févr. 1843. — Vente de la maison où naquit Mme de Maintenon, c'est assez dire que Baugier et Arnauld n'ont pas inventé cette tradition. Cf. VI, 494.

Changement de nom de la rue Maintenon, article d'Ad. Caillé dans l'*Appel au Peuple,* don du n° du journal par l'auteur. VI, 714.

Maison de M. Guérineau à Sainte-Pezenne, autrefois à *Fortunée Bernier,* épouse d'Hil.-Alex. Briquet, auteur de la première *Histoire de Niort.* VII, 392.

Léo Desaivre. — Une lettre de Sansas de Nesmond, cousin-germain de Mme de Maintenon. VI, 62.

Nombreux et intéressants détails sur Mme de Maintenon et sa famille dans les Mémoires de Boisrond (René de Saint-Légier). *Recueil de la commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure et Soc. d'arch. de Saintes,* 3e série, t. II, 1er avril 1888. VII, 62.

Pierre-Claude-Pascal Marin, secrétaire en chef de la mairie de Niort, auteur de la *Notice anonyme sur la ville de Niort,* insérée dans les *annuaires* du département de 1820 à 1828 (abbé Largeault). VI, 302.

Niort à travers les rues, dessins par Ch. Bernard, texte de P. Plock (Van der Cruyssen). Niort, Gravat-Echillet, 1890. VII, 628-29.

Autorisation donnée à Charles Cornil, *comédien du roi,* et à Antoine Thomas pour des représentations à Poitiers, Niort et Fontenay, juillet 1716. VII, 396.

Blaise Maupetit, natif de Niort, fils de père et mère *comédiens,* peintre sur faïence, associé de Fourmy vers 1800. Fillon, *Art de terre,* p. 172. VII, 327.

Note sur Emmanuel Nandress, professeur de musique à Niort, père de l'épouse d'Honoré Robin, notre premier éditeur, venu de Fontenay à Niort vers 1819 (Mme Robin fut une remarquable pianiste). VIII, 73.

Communication par M. Guérineau de quatre lettres du Dr *Regnault,* où il prend le titre de médecin en chef

adjoint à l'hôpital de la garde royale, le 28 mars 1816; de médecin en chef de la garde du roi, le 12 août 1816. et toujours de médecin consultant du roi et de directeur du *Journal universel des sciences médicales*, rue des Moulins, 14. Le Dr Regnault avait été baptisé à Notre-Dame de Niort par le curé Bion, le 2 oct. 1759, † 1834. VIII, 75-76.

Lanterne magique, comique, historique, politique, morale et locale, où l'on verra journal animal sans égal et autres, le tout à l'occasion du carnaval, *au profit des Polonais*. Niort, Morisset et Robin, 1831, broch. in-8 de 32 pp., don de M. Henry Schmitt, agent voyer en chef en retraite. VIII, 165.

Abbé Largeault. — Inscriptions signalées au commencement du XIXe s. à Niort, Saint-Liguaire et Chef-Boutonne. VI, 302-303.

Dans cette note, il n'est rien dit des inscriptions *relatives à Niort et à Chef-Boutonne*. On trouve une lettre de Pellerin Salmandière, maire de Saint-Liguaire, mentionnant une crosse d'abbé tr. dans un tombeau, appartenant à M. Hugueteau, et dans le caveau, sous la chapelle détruite, l'épitaphe *latine* d'un *autre* abbé.

LA RENAISSANCE, ETC.

Tombeau en terre cuite de Pierre Laurens, s. d., dans l'une des églises de Niort, l'*agate à Marquet*, etc. VII, 327.

L'hôtel d'Estissac à Niort sous Henri II et le château de Coulonges-les-Royaux. VI, 396. Cf. VI, 491.

Dessin original de la façade de l'hôtel d'Estissac, rue du Petit-Saint-Jean, à Niort, par M. Arthur Bouneault, don de l'auteur, reprod. dans les *Paysages et Monum. du Poitou* de J.-C. Robuchon. VIII, 160.

Léo Desaivre. — Don de trois notes qui n'ont pas été imprimées :

Quelques épaves de la Renaissance à Niort.

Boulangers, manufactures d'étoffes, jeu de paume, aiguade du Port. VI, 556.

Cloison formée de panneaux sculptés, dans laquelle était encastrée une chaire aujourd'hui disparue, dans la maison, dite DEPUIS PEU du gouverneur, à l'angle des rues Saint-Jean et du Petit-Saint-Jean, à Niort. VII, 392.

Moulures de fenêtres provenant de l'ancienne maison *de Brémond,* rue Ricard, don de M. Lasseron, architecte. VI, 713.

Caissons sculptés d'un escalier du *Café continental,* rue Ricard et rue du Faisan (sec. moitié du XVI^e^ s^e^), médaillons du propriétaire de l'hôtel et de sa femme, restés inconnus (Emile Breuillac). VI, 493.

Corbelet portant une tête Renaissance dans l'atelier de la *maison Perret,* ouvrant sur l'impasse de la Grue. VII, 10.

Curieuse *boucle d'oreille* Renaissance, portant les initiales I. M. G. R., tr. en aval des Ponts Main, sur la rive de la vieille Sèvre. VII, 291, 292.

Dessin de deux *vitraux armoriés, maison de M. Cuvillier,* rue Macaudrie et rue du Petit-Banc, par M. Arthur Bouneault, don de l'artiste. VII, 374. Cf. *Rev. poitev. et saintong.,* n° 69 (15 sept. 1889).

Don d'un écusson sculpté sur le manteau d'une cheminée, par M. Pinard, maréchal, place Saint-Jean. VI, 303.

Deux bustes de femmes provenant du n° 11 de la rue Rochette, *faisant pendant,* costume du milieu du XVII^e^ s^e^. VII, 435-6.

Ces bustes, que M. Th. Léaud n'avait pas cru devoir acquérir, sont aujourd'hui en ma possession et décorent les chambres neuves de ma maison de Saint-Maxire.

Séjour à Niort du sculpteur *Simon Hurtrelle,* de 1718 à 1723 (Th. Arnauldet). VI, 547.

Th. Léaud. — *Note sur la statue de Bacchus* tr. *à Surimeau,* près Niort, sur le piédouche de laquelle on lit : *Hurterel fecit, 1721.* VII, 604, 624.

Dessins exécutés vers le milieu du XVIII^e^ s^e^ par *Brulter, peintre à Niort,* et alphabet grotesque par M^lle^ *Dumesnil,* fille de l'architecte de Niort, de la fin du XVIII^e^ s^e^, communiqués par M. Arthur Bouneault. VI, 551.

M^lle^ *Chevassieu d'Haudebert,* peintre, née à Niort (Deux-Sèvres), en 1788. — Reproduction par l'abbé Largeault

de l'article qui lui est consacré dans le dictionnaire de Bellier de la Chavignerie et Auvray, I, 244. VIII, 74.

Note sur le collectionneur *Hyrvoix,* mort il y a quelques années, qui serait né à Niort en 1798 (1), par M. Cuvillier qui n'a pu retrouver son acte de naissance sur notre état civil, et se demande pour cette raison s'il s'agit bien de Niort (Deux-Sèvres). VIII, 74. — L'art. de P. Eudel est reproduit. VIII, 87.

Pour ce qui est de *Jehan Barilhaut*, maître peintre, employé par le duc d'Epernon, époux de Marguerite Demours, qui habitait en 1599 à Niort en *Xaintonge,* il y a lieu de croire qu'il s'agit non de Niort (Deux-Sèvres), mais du *Petit Niort*, commune de Mirambeau (Charente-Inférieure). VII, 54.

Eugène Chotard, professeur honoraire, bibliothécaire de la ville de Niort. — *Nouveaux documents pour servir à l'histoire du musée révolutionnaire et de la bibliothèque de Niort.* VII, 656.

Musée *municipal* des beaux-arts à l'Oratoire. — Urgence des modifications à apporter à la toiture pour éviter l'excès de température nuisible aux tableaux. V, 50, 101, 109. — Subvention accordée par la ville et le département pour cette opération, exécutée en 1883. V, 134, 172, 228; VI, 310. — Visite de M. Dauban, inspecteur divisionnaire. VI, 491.

Exposition régionale de 1882. — Don par M. Davé, peintre de Cambrai, d'une aquarelle : *Le chemin du cimetière.* V, 176, et par M. Le Bailly d'Inghuem, d'une *eau-forte.* V, 309.

Le Ministre demande, avant de consentir à l'envoi de nouveaux tableaux, que la Société abandonne tout droit à l'égard de ceux qu'elle possède. V, 394. — Refus de la Société. V, 397. — Nouvelle demande et nouveau refus, VI, 56.

Prêt fait par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts au musée de Niort, d'une tête de génie ailée,

(1) D'après Paul Eudel, l'*Hôtel Drouot et la Curiosité* en 1882. Paris, Charpentier, 1883, pp. 458-59.

tapisserie des Gobelins, d'après le triomphe d'Alexandre de Nicolas Coypel. V, 398.

Demande par la Société des sciences, lettres et arts de Cholet, qu'échange soit fait de l'*âge d'or de Trémolière*, natif de Cholet, donné en dépôt par l'Etat contre un autre tableau, mutation qui est acceptée. V, 399. — Niort reçoit ainsi *le port d'Isigny*, de *Boggs*, et une *nature morte*, de *Tholer*. V, 436.

Envoi par la manufacture de Sèvres, d'un vase *cornet* de Gubbio, d'un vase fond gris décor Renaissance avec figure de femme au milieu, composé et exécuté par M. *Fernand Paillet*, notre compatriote, d'un vase Parent fond rose, figure émail, aussi dc M. *Paillet*, et d'une pièce flambée. VI, 2.

M. H. Gelin demande à déposer au musée le buste en bronze de *feu Airault, instituteur à La Crèche*, œuvre de Beaujault, ce qui est accepté. VI, 56.

Legs de *deux tableaux* par M^me^ *Simon*, transmis par M. Simon, capitaine au long cours, son fils. VI, 117.

Envoi par la manufacture de Sèvres de sa collection de médaillons historiques.

Réception de la première série, comprenant cinq bustes, trente-trois médaillons camées et vingt-sept médaillons découpés. VI, 53, et de la seconde série, comprenant vingt-quatre bustes. VI, 225.

Envoi de deux tableaux par le ministère : *Le village de Sixfours*, par *Montenard*, et un *Accident*, par *Sicard*. VI, 266, 274.

Envoi par le ministère, sur la demande de M. Antonin Proust, député, d'un tableau de *Grivolas : Un coin du parc à Montsouris*, qui a figuré au Salon de 1888. VII, 386.

Remise à la famille de feu *Alfred de Savignac*, en 1890, de la *Descente de croix* de ce peintre, mise en dépôt au musée, le 3 déc. 1857, et portant au catalogue le n° 118 (ébauche). VII, 495.

Th. Léaud. — Supplément au catalogue des peintures, sculptures et dessins du musée départemental. VIII, 18. Cf. VII, 617.

Envoi de deux tableaux par le ministère : *Baron, Vendanges en Romagne*, S. 1855; *Yon, Rivière d'Eure,* S. 1882. VIII, 12, 58, 59.

Dépôt au musée, du *Vivier,* tableau de *Velluet,* acquis par la municipalité.

Trois tableaux sont livrés, à titre de dépôt, à la ville :

1° *Un bouquet de pins en Sicile,* par *Paul Gourlier*, cat. n° 26 ;

2° *Plage à l'embouchure d'un fleuve*, par *Thiollet,* n° 104 ;

3° *Muse Erato,* de *Bernard d'Agescy,* le seul des trois qui appartienne à la Soc. de statist., n° 62. VIII, 66.

Demande d'échanger la *Messe au Vatican*, qui n'a d'autre mérite que de représenter des personnages connus, contre un autre tableau. VIII, 148.

M. Antonin Proust, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, annonce l'envoi, au mois de mai 1892, d'un tableau de *Geoffroy*, natif de *Marennes* (Charente-Inférieure), attribué au musée de Niort. VIII, 169.

Th. Léaud propose l'acquisition de tableaux à faire à l'exposition des Beaux-arts annexée au Concours régional de 1882 ; commission nommée pour cet achat. V, 50, 51. — Rapport de Paulin Clavel au nom de cette commission, en l'absence de Th. Léaud. V, 87. — Th. Léaud. Rapport sur le même objet. V, 90. — Achat de la *forêt de hêtres du peintre Zuber.* V, 134.

Acquisition d'une aquarelle de Combe-Velluet, représentant l'*entrée de la rue du Pont sur le quai de Cronstadt.* VI, 491.

Don par M. de Parny d'une *Scène de bivouac*, tableau de *Raffet* (1830). VI, 713.

Don par M^me^ veuve Alcippe Defond d'une statue de *Bacchus* du sculpteur *Hurterel* (ou Hurtrel), 1721, qui séjourna à Niort de 1719 à 1723, alors au milieu d'une vigne depuis longtemps labourée, dans la boucle de la Sèvre de la *clôture du château de Surimeau.* VII, 396. — Deux autres statues aujourd'hui détruites, *Neptune* et *Diane,* s. d., du même sculpteur, ornaient le parc de Surimeau. Cf. abbé Largeault, *Rev. poitev. et saintong.* du 15 nov. 1889, p. 434. — Th. Léaud. *Note sur la statue de Bacchus* tr. à Surimeau, 2 planches. VII, 604, 624.

BUSTES ET PORTRAITS

Don par Léo Desaivre du buste de l'*abbé Bion*, curé de Notre-Dame, né à Niort en 1704, † en 1774 (plâtre). VI, 731 ; VII, 72.

Don par M. Quinemant, médecin de l'asile des aliénés, du buste de *Cochon-Duvivier* (Pierre-Jacq.-Thomas), né à Fressines le 8 oct. 1731, † en 1813, médecin en chef de la marine, à Rochefort. VI, 731.

Legs par *Adolphe Caillé* de son *médaillon en bronze*, exécuté après sa mort par Gatinel et reproduit par *R. Cottin*, fondeur à Paris. VII, 653, 676.

Don par M. de Lapparent, ancien magistrat, rue Saint-Ambroix, à Bourges, de la photogr. d'un pastel de *Pfeiffer* (1806), et d'un portrait gravé par *Jules Porreau* du conventionnel *Charles Cochon de Lapparent*, né à Champdeniers, le 24 janv. 1750, † à Poitiers en 1825. VI, 714.

Portrait du Dr *Amussat* (Jean-Zuléma), lithogr. d'après le *portrait de Naigeon*, né à Saint-Maixent (ou plus exactement sur une portion de la commune d'Exireuil, récemment annexée à Saint-Maixent), le 21 nov. 1796, † à Paris en 1854, don de M. Louis Lévesque. VII, 17.

Photographie de l'abbé *Ferdinand Baudry*, explorateur des puits funéraires du Bernard, don de M.-C. Puichaud. VII, 325.

Portrait de l'historien *Jean Besly*, né à Coulonges-les-Royaux en 1572, † en 1644, gravure reproduite d'après *J. Isac*, don Léo Desaivre.

Portrait gravé de la *comtesse de Bremond-d'Ars*, née de Sartre (1785-1873), don de M. Th. de Bremond-d'Ars. VII, 244.

Portrait de *Marguerite-Ursule-Fortunée Briquet*, épouse d'Hil.-Alex. Briquet, gr. par Gaucher (il existe une lith. d'après un dessin de *Pauline Goujon* dans l'*Histoire de Niort*), don Léo Desaivre. VII, 244-5.

Portrait de *Marguerite de Valois Villette*, comtesse de *Caylus*, don Léo Desaivre. VII, 245.

Portrait de *Jean Daillé*, ministre protestant (1594-1670),

gravé par *Lombart* (1670), don de M. Alph. Garran de Balzan. VII, 165.

Portrait du maréchal *de Navailles* et portrait de *Du Fouilloux,* exposés au musée de l'Hôtel de ville, don Léo Desaivre. VII, 507.

Portrait de *Guill. Garran de Balzan,* neveu et gendre de Garran-Coulon, lithogr. d'Asselineau, don de M. Alph. Garran de Balzan. VII, 165.

Portrait du cardinal *Jean Siffrein Maury*, membre de l'Académie française, gravé par F. Godefroy, d'après le portrait de B. d'Agescy au musée de la ville de Niort, offert par M. Cuvillier. VIII, 223.

Portrait gravé de *L.-C. Monnet de Lorbeau,* lieutenant général, né à Mougon le 1er janv. 1766, † 8 juin 1819. Photographie d'après un portrait peint de Chaumat du Chaizeau, trésorier de France à Rennes, et simple photographie de Mme Ch. du Chaizeau, beau-père et belle-mère de Monnet de Lorbeau, don de Mme de Buor. VIII, 65.

Le château de Bougouin contenait, en outre, un portrait en pied du *général Macors*, qui démolit les halles de Niort pour mettre la ville en état de défense après la prise de Fontenay.

Portrait du Dr *J.-B. Regnault,* médecin consultant du roi (1759-1834), gravé par Antony Cardou, d'après le tableau de Marcellin de Beaurepairre (*sic*), don Léo Desaivre. VIII, 13, 75.

Portrait d'*André Rivet,* ministre protestant, né à Saint-Maixent en 1572, † à Breda en 1651, gravé par *C. Van Dalen,* don de M. Alph. Garran de Balzan. VII, 165. La Société possède un second portrait d'André Rivet, gravé par *Van Meurs.*

Portrait de Fontanes, grand-maître de l'Université, gravé par Cazenave, d'après le buste de Valois.

Gravures des tombeaux de René de Vignerod, chev. sgr du Pont de Courlay et de Glenay, † en 1625, et de Françoise du Plessis, sa femme, nièce du cardinal de Richelieu, † 1615, exposées dans l'escalier de l'Hôtel de ville, extr. de la *Rev. des Soc. sav. des départ.*, 7e série,

3e livr. 1880. Les tombeaux sont attribués à Jacques Sarraziu.

Tombeaux des La Trémouille dans la chapelle de Thouars, gravures extr. de la *Renaissance,* de Léon Palustre, par lui données, aussi exposées dans l'escalier de l'Hôtel de ville. VII, 17.

Portrait gravé en couleur de Louis de La Trémouille, vicomte de Thouars, prince de Talmont, Sergent del., don Th. Mercier. VII, 17.

Don par *Antonin Proust,* député et ministre des Beaux-arts, de la médaille à son effigie, gravée par Chaplain, au revers de laquelle figurent les armes de Niort sous la forme de la tour double ou en lorgnette assez malencontreusement inventée par d'Hozier (Cf. armorial) et reproduite à tort sur la façade de l'ancien Hôtel de ville, lors de sa récente restauration. V, 295.

Médaille commémorative du monument élevé à Amable Ricard, ministre de l'intérieur, sur la place du Donjon, Baujeault, sculpteur. VII, 164.

Gravure coloriée avec texte explicatif, rappelant un acte héroïque du *citoyen Juin* (de Niort), le 18 juin 1801, don Léo Desaivre. VI, 232.

Porte Saint-Georges de Nancy, eau-forte d'O. de Roche brune, marque rouge, don Henri Proust. Une note rappelle que ce beau monument, voué à la destruction, a dû son salut à l'heureuse intervention de M. Antonin Proust, député. VII, 279-80.

Eau-forte d'O. de Rochebrune, représentant deux médaillons (Tibère et Drusus), tr. à Saint-Denis-du-Payré (Vendée). *Rev. du Bas-Poitou,* déc. 1891, don de M. René Valette. VIII, 223.

Portrait de Mme de Warens, gravure sur acier, et portrait de Duguay-Trouin, prov. de la succession de Mme Jousseaume née Albert, don du Dr Jos. Piet-Lestrade, son neveu. VII, 174.

Legs à la Soc. de statist. par Mme veuve Gouriet :

Buffet à deux corps, chêne sculpté ;

Commode Louis XV ;

Commode Louis XVI ;

Table à pieds tournés. VII, 630.

Deux épreuves des gravures du bréviaire de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, et portrait à la sanguine, par Garran Coulon, don de M. Alph. Garran de Balzan. VII, 165.

Fac-simile d'une caricature du temps du système de Laws, et dessin à l'encre de Chine attribué à Van der Werf, provenant de la vente Bonsergent, don Léo Desaivre. VII, 173-4.

Tornézy. — La peinture ancienne à l'exposition de Poitiers, don d'auteur. VII, 402.

René Valette. — Le peintre Lansyer et son œuvre, don d'auteur. VIII, 159.

Moulin, peintre décorateur. — Essai sur l'art de décorer les théâtres, ms. adressé par M. Allard, instituteur à Coutières. VIII, 170.

R. Valette. — Un disciple de Vitruve en Bas-Poitou : *l'architecte Julien Mauclerc,* don d'auteur. VIII, 149. Voy. Antonin Proust.

Collections particulières :

Gravure de David, d'après le tableau de B. d'Agescy : *La bulle de savon,* appartenant à M. A. Bouneault. VII, 71.

Peintures et meubles précieux appartenant à M. Alexandre Arnauld, ancien avoué, rue Mellaise, l'un des fondateurs de la Société. A signaler un très beau portrait de femme à mi-corps, provenant du château de la Mothe-Saint-Héraye. VII, 398.

NUMISMATIQUE

Bardonnet. — Découverte de monnaies *gauloises* dans les environs de *Villeneuve-la-Comtesse,* analogues à celles qui proviennent du trésor de *Vouillé* et des premières explorations de *Faye-l'Abbesse* (crânières). V, 6.

Monnaie *gauloise* à la légende ABVDOS, tr. à Rom par l'abbé Métais. V, 635.

Monnaie *gauloise* tr. à Paizay-le-Chapt, achetée pour le musée par M. E. Breuillac. VI, 231. Voy. *Niort.*

E. Breuillac. — Les monnaies *gauloises* et *romaines* à *Niort.* V, 358.

Le même. — Catalogue des monnaies *gauloises*, apparte nant à la Soc. de statist. VII, 303. (Le catalogue de monnaies romaines, par M. Emile Breuillac, est au t. II, 3e série, des *Mém. de la Soc. de statist.*, et le catalogue des monnaies royales de France, *Mém.*, 3e série, t. IV.)

Bronze de Constantin Ier tr. à *Niort*, dans un jardin, entre la rue Tartifume et la route de Paris, don Gustave Laurence. VII, 444.

Monnaies romaines de *Lamairé* (la Gautrie et les Ouches), B. Ledain. VI, 277.

Don de trois *consulaires* par M. Cayer. VI, 311.

Don de monnaies romaines par M. A. Belet. VI, 362.

Don d'une *consulaire (Licinius)* tr. au moulin de Comporté, par M. A. Cayer. VI, 362.

Acquisition par M. E. Breuillac d'un *aureus* de Tibère. VI, 227.

Trésor romain de *Rouillé* (Vienne), signalé par M. Allard, instituteur à Coutières (Philippe père, Posthume, Gallien, Claude le Gothique). VII, 291.

Trésor de *Cursay*, monnaies romaines (E. Breuillac). VII, 294-97.

Don d'un petit bronze de *Crispus*, provenant de *Château-Sarrazin, près de Rom* (abbé Métais). V, 297.

Monnaies romaines tr. à Rom (abbé Métais). V, 489-90.

Moyen bronze de Galba donné par Nourisson, instituteur à *Granzay*. V, 631.

Vespasien en argent tr. dans la commune de *Paizay-le-Chapt*, acheté par M. E. Breuillac. VI, 231.

Deux monnaies romaines tr. en *Asie Mineure*, l'une en argent de Pertinax, l'autre de Dèce Trajan en bronze, don de M. Henri Proust. VII, 174.

Monnaies romaines *consulaires* et *impériales* et monnaies *espagnoles*, don de Mlle Vieux-la-Marine. VI, 732.

Don d'un denier d'argent de Tibère, tr. à *Pamproux* par M. Bordage. VII, 324.

Monnaies de Dioclétien et de Constantin II tr. près de *Saint-Maixent*, don Van der Cruyssen. VI. 413.

Fouilles du jardin de M. Blumereau, ancien notaire à *Rom*. — *Monnaies* d'Auguste, Néron, Titus, Adrien et

Antonin (Van der Cruyssen). VI, 548; VII, 50. Voy. *Niort.*

Emile Breuillac. — Catalogue des monnaies *mérovingiennes, carolingiennes* et *féodales* appartenant à la Soc. de statist., suivi des monnaies au *type de Melle* de la collection Rondier. VIII, 91.

Triens à la légende *Noiordo Vico.* VII, 623.

Abel Bardonnet. — Sur un trésor carlovingien provenant de *Brioux.* V, 14, 295-6.

Emile Breuillac. — Un triens frappé à *Thouars.* VII, 635.

Deniers de Richard Cœur de Lion, mis en vente par M. Bouquet, orfèvre à *Melle.* V, 135.

Trésor tr. à *Lezay.* — Deniers de Richard Cœur de Lion et d'Angoulême (E. Breuillac). V, 434.

Trésor de *Segonsac* (Charente). — *Ricardus Aquitanie, Lodicus Egolissime, Ugo Marchie* (E. Breuillac). V, 439.

Monnaies royales et féodales tr. à *Vautebis* (Henri Gillard). VII, 294, 300.

Monnaies royales et féodales tr. à *Augé* (Henri Gillard). VII, 325.

Monnaies d'or (XIV^e^ et XV^e^ s^e^) tr. à *Courlay,* près Bressuire (E. Breuillac). VIII, 170.

Don de monnaies baronnales par M. Demellier, de *Saint-Maixent.* VII, 387.

Monnaies tr. dans les environs de *Brioux*, sans autre indication (Lasseron). VI, 492.

Trésor de *Paizay-Naudouin* (H. Gillard), enfouissement vers 1440. VI, 557.

Ecus à la couronne de Charles VII et de Louis XI tr. à la *Dortière,* commune de *Champeaux,* près Champdeniers, don de M. Alexandre Garoteau, juge de paix. VII, 185.

Trésor de vingt-huit monnaies d'or, dont plusieurs françaises, tr. à *Ecurat,* près de Saintes, XVI^e^ s^e^. VII, 498.

Trésor du village de *Coudré, près Pamproux*, XVI^e^, XVII^e^ s^e^ (E. Breuillac). VII, 163.

Trésor d'*Ardilleux.* — 8 pièces de 24 # et écu de 6 # (Louis XV). VII, 227.

Emile Breuillac. — Atelier monétaire de *Lusignan*, XVII^e^ s^e^. VII, 633.

Du même. — Le *point secret* de l'atelier monétaire de Niort. VI, 408.

Article consacré aux collections numismatiques de la Soc. de statist, par M. Raymond Serrure. *Bull. numismatique*, 6e liyr., nov. 1891, signalant leur importance, et où M. Emile Breuillac, conservateur, reçoit des félicitations pour ses catalogues. VIII, 168. — Mention élogieuse dans l'*Annuaire de la Soc. française de numismatique et d'archéologie du catalogue des monnaies romaines et du discours sur la numismatique*, d'Emile Breuillac. VI, 547. — *Revue numismatique*, 3e série, t. VI, Maurice de Vienne, *La livre de compte* (questions relatives au Poitou et à la Saintonge). VII, 14.

Communication de M. Em. Espérandieu, lieutenant d'infanterie, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Maixent, sur quelques monnaies découvertes à *Poitiers* par le P. de la Croix, signalées dans la *Revue numismatique*, 3e série, t. VI, 470-75 ; VII, 171.

Petit trésor apporté à Niort par M. de Cumont, tr. à *Coujon*, commune de Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée), XVIe se (E. Breuillac). VII, 173.

Franc à pied en or de *Jeanne de Sicile*, comtesse de Provence et de Forcalquier, acquis par M. E. Breuillac, prov. probable une découverte faite à *Chanteloup* (*Rev. poitev. et saintong.*, 1888, 249). VII, 173.

Découverte de deux cents douzains de Charles VIII à François Ier (un seul de François Ier, duc de Bretagne) lors de la démolition d'un pont à la *Mothe-Saint-Héraye*. V, 135. — Semblable découverte fut faite lors de la démolition des ponts d'*Echiré*, vers 1832. Ces ponts avaient été construits à l'occasion du passage de Charles IX en 1565.

Découverte de monnaies françaises à *Brûlain* (XVIe se) et à *Saint-Maixent* (XIVe se). Note sur des découvertes antérieures à *Villiers-en-Plaine* et à *Béceleuf* (XVIe se), à *Pamproux* et à *Granzay* (XIVe se), Bardonnet. V, 92. Voy. V, 45-46.

Série de deniers des comtes de la Marche, acquis dans la Charente-Inférieure par le conseiller Gaillard de la Dionnerie. Note par Alfred Richard dans le *Bull. des*

antiq. de l'Ouest du 1er trim. de 1881, dont on trouve l'analyse par Bardonnet. V, 49. Dans ce lot s'est trouvé un denier inédit de *Renaud de Culant*, sgr inconnu de *Charenton-sur-Cher*.

Trésor de la Martinière, commune de *Louin*, près Airvault (XVIe se). V, 439, 485.

Monnaies de Charles VII tr. dans les fondations de la maison Persuy, *rue des Halles*. VI, 54.

Don par Henri Schmitt de deux assignats. VIII, 165.

Don par le capitaine Véry d'un assignat de 50 sols. VI, 655.

Don par Alph. Garran de Balzan d'une planche d'assignats de 50 sols. VII, 165.

Don de poids et monnaies par Léo Desaivre et Amédée Morand, conservateur des hypothèques. VII, 507.

— par M. Cunéo d'Ornano de médailles en bronze et d'un jeton en argent du *lycée Fontanes* de Niort. VIII, 165.

— par M. Cayer de monnaies anciennes et de médailles. VI, 303.

— par M. Puy, pharmacien, d'un jeton tr. dans les fondations d'une maison, *rue Saint-Jean*. VI, 410.

— par le Dr Quinemant, médecin de l'asile des aliénés, d'un jeton et d'un double tournois de Louis XIII. VI, 490.

— d'un quart d'écu d'Henri III par M. Hérissé et d'une monnaie belge du Jubilé national de 1530-1580, par Léo Desaivre. VI, 494.

— d'un jeton du conseil d'administration du *lycée* par M. Henri Proust. VI, 494.

— par Th. Riom de monnaies et de jetons. VI, 549.

— par Em. Breuillac de la médaille de l'*Exposition de Niort en 1839*. VI, 552.

— par Th. Léaud d'un jeton d'argent de *Ja. Ma. Muguet de Montcant, échevin de Lyon* en 1782. VII, 66.

Lot de monnaies anciennes donné par M. Bouchet, ministre protestant. VII, 163.

Don de six deniers de Louis XIV (M. Apercé). VII, 294.

Etalon de poids du XVIIe se tr. au Bourdet (Deux-Sèvres), en 1882. V, 174.

Don du Monneron de la Fédération par M. Beauchet-Filleau, VII, 615.

Don par M. Emile Breuillac, trésorier, de la médaille du *centenaire de Napoléon*. V, 137.

Don par Barbey, de New-York, de souvenirs de Sainte-Hélène. VI, 269.

Médaille et diplôme commémoratif de l'Exposition universelle de 1889 (art français). VIII, 65.

Don par Léo Desaivre de deux médailles commémoratives. VI, 57.

Don par M. Laugaudin des médailles de l'*Exposition de Londres*, 1853, et de l'*Exposition de Paris*, 1855. V, 488.

— par Henri Proust de deux médailles commémoratives. VI, 119.

— par M. Martineau de la médaille du mariage de *Charles III de Lorraine* avec *Claude de France, fille de Henri II* (Merdusson). VI, 227-28. Voy. Abbé Largeault.

— par M. Th. Léaud de la médaille du siège de Metz, 1552 (buste cuirassé de François de Guise, revers panorama de Metz) et d'une autre médaille portant le buste de *Charles IX* lauré, au revers *la piété et la justice* soutenant la couronne royale. VI, 490.

— par M. B. Souché, de deux *méreaux* (église d'Aigonnay et passe partout). VII, 72.

— par G. Laurence de six monnaies espagnoles et italiennes. VIII, 165.

— par Raoul Puy, pharmacien, monnaie de bronze de *Charles IV*, roi d'Espagne. VII, 72.

— par A. Cayer d'une monnaie en cuivre de *Jean VI* de Portugal et d'une médaille commémorative de *Charles X*. VII, 109.

— par le marquis de Cumont, conseiller général, d'un poids monétaire à l'effigie de *Louis XIII*.

— par Th. Léaud, monnaies de Chili, du Pérou et du Mexique.

— par Henri Breuillac, monnaie du Tonkin, VI, 655.

— par Aug. Ducrocq d'un *leu* de Romanie. V, 138.

— par M. Chapeau d'une monnaie du pape *Urbain VIII*. VI, 227.

Don d'une monnaie turque du sultan Abdul Medjid. VI, 311.

— par Léo Desaivre d'une pièce de 0 fr. 20 et d'une pièce

d'or de 20 francs de Jérome Napoléon, roi de Westphalie. VII, 66. La pièce de 20 francs, très rare, n'a pas été mise en circulation.

Abonnement à la *Revue numismatique*. V, 398.

Léo Desaivre. — Don d'une médaille almanach pour 1778. V, 490.

PAPINEAU (Louis-Joseph), originaire de Niort, patriote canadien.

Demande de renseignements. VII, 390.

En 1770, Marie-Catherine Lenoir, veuve de Claude-*Louis* Papineau, avocat au siège de Niort (1), rendit hommage pour le fief de la Tour, sis à Niort (2). Cet avocat, dit à cette occasion Ap. Briquet, fut, à n'en pas douter, l'un des parents et peut-être l'aïeul de [Louis-Joseph] Papineau, dont le nom est devenu célèbre depuis les derniers troubles du Canada (1837-38). En effet, cet illustre défenseur de la liberté de son pays, *est originaire de Niort*. Cf. sur Louis-Joseph Papineau, *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 oct. 1906 (Th. Courtaux) et 20 oct. 1906 (A. D.); *Revue des Deux-Mondes*, 15 janv. et 15 févr. 1885 (Victor du Bled).

Louis-Joseph Papineau vivait encore en 1850, il était fils de Joseph? Papineau, député au Parlement Bas-Canadien dès 1792, sans doute mort avant 1809, année où son fils le remplaça à cette assemblée. La mère du nouveau député vivait encore en 1809. Son nom de femme ne nous est pas connu, mais la coexistence du père, de la mère et du fils dans l'ancienne colonie française, au commencement du XIX^e^ s^e^, semblerait prouver que Louis-Joseph était un Canadien d'origine.

Il est donc plus probable que ce fut le père et non le fils qui vint se fixer au Canada. Ce père paraît avoir aussi porté le prénom de Joseph; il se fit, comme son fils, remarquer par son ardent patriotisme : la confusion est donc facile. Quoique les notes Gustave Laurence nous montrent la famille Papineau très largement représentée

(1) † le 10 janvier 1767. Notes Gustave Laurence.

(2) *Mém. de la Soc. de statist*, 1^re^ série, t. VIII, p. 117.

à Niort au XVII^e^ et au XVIII^e^ s^e^, il nous a été impossible d'y découvrir les auteurs des émigrés canadiens.

Ces notes ne donnent qu'une fille à Claude-Louis Papineau et à Marie-Catherine Lenoir.

Il est à remarquer, enfin, qu'Ap. Briquet affirme seulement que L.-J. Papineau était originaire de Niort, ce qui paraît certain, quant à sa famille, mais qu'il ne va pas jusqu'à dire *qu'il y fut né.*

Papineau, président du Parlement canadien en 1827, se réfugia aux Etats-Unis après la révolte de 1837. De là, il gagna Paris, où il connut Béranger, Cormenin et La Mennais.

PARNY (Amédée de Forges de), maire d'Exoudun, m. n. r. 3 déc. 1890.

Prend une part active au don fait par M^lle^ de Lauzon à la Soc. de statist., du dolmen d'Exoudun. VIII, 7.

Don d'une *Scène de bivouac*, tableau de Raffet, 1830. VI, 713.

PIET-LATAUDRIE (Pierre-Alexandre-Duplessis), ancien magistrat, avocat, trésorier 1886-88, † 21 avril 1888. Voy. bibliogr.

Un parchemin du XVI^e^ s^e^. Amortissement par la confrérie du Cibavit, desservie à Notre-Dame de Niort, d'une rente sur un terrain sis au Paradis. VII, 129.

Un médecin belge à Parthenay au commencement du XVIII^e^ s^e^ (de Trooz). VII, 133.

Réjouissances publiques à Paris et à Niort en 1721. VII, 147.

Nécrologie. VII, 59.

PINEAU (D^r^ Arthur), m. r. avril 1886.

La disette de 1709 à Foussay. VI, 711.

Inventaire-partage des meubles et effets de Louise Grollier, veuve de Jacq. Dorin, sgr du Poiron, et épouse en secondes noces de Julien Doyneau, sgr des Doues, 26 oct. et 4 nov. 1661. VIII, 17, 166.

PROUHET (D^r^ Alfred), à la Mothe-Saint-Héraye, m. n. r. oct. 1887.

Inscription gravée sur le cercueil de plomb de François-Jean-Charles de Pardhaillan, comte de Panjas, † à la Mothe, le 18 janv. 1616. VII, 208.

Testament de François-Jean-Charles de Pardhaillan, comte de Panjas, 17 janv. 1616. VII, 210.

Cahier de doléances de la paroisse d'Avon. VII, 420.

Le fief des chanoines de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers à Souché. VIII, 267.

PROUST (Antonin), député, ministre des beaux-arts, m. r. 1867.

Envois faits par le ministère de l'instruction sur sa demande :

Tapisserie des Gobelins : Tête de génie ailée. V, 398.

Manufacture de Sèvres : Vases. VI, 2.

Bustes et médaillons historiques. VI, 53, 225.

Tableaux. VII, 12, 58, 169, 386.

Don de la médaille à son effigie, gravée par Chaplain. V, 295.

Don de la maquette d'une statue de l'amiral Coligny, par Clésinger. V, 629.

Don du moulage de la statue d'une nymphe, par Alphonse Legros, destinée au monument de Claude le Lorrain, au château de Chamagne en Lorraine, son lieu d'origine.

Don du buste de Clément Marot, par Turcand. VII, 393.

Don d'un carrelage émaillé prov. de Sfax (Tunisie), ayant figuré à l'exposition d'Anvers, portant une inscription arabe, et d'un moulage d'architecture arabe, de même origine. VII, 393, 398, 446.

Salon de 1882 dans la *Gazette des Beaux-Arts*. V, 481.

PROUST (Henri), m. r. 1879, vice président 1887-89, bibliothécaire-adjoint 5 déc. 1883, a fait le catalogue sur fiches.

La noblesse d'échevinage à Niort. V, 440.

Les revenus de l'Hôtel de ville de Niort avant 1789. V. 636, publ. une seconde fois sous ce titre : *Les revenus et les dépenses de l'Hôtel de ville de Niort avant 1789*. Tables. *Mém.*, 3e série, t. V.

Montre une curieuse lanterne de la fin du XVIIe se, ornée au repoussé avec inscription. V, 630.

Prise de corps où figure un Binet, parent présumé du capucin Isidore Binet. VI, 4.

Lettres de Jacques Bujault à un ami (Gaspard Ducrocq), 1810-42, annotées et pub. VI, 123. Voy. VI, 555.

Le pont de Villemontée. VI, 280. Cf. VII, 17.
Les brigues de l'Hôtel de ville en 1677. VI, 423. Voy. VI, 302.
Poésies de Gaspard Ducrocq, dont une description en vers de la Moujaterie, présentées en séance. VI, 302.
Projet de création d'un établissement d'éducation pour les enfants et les parents des gentilshommes des généralités de Poitiers, Limoges et la Rochelle, au collège du Puygareau, à Poitiers, ou au château de la Meilleraie. VI, 407.
Origine du nom de la place de la Brèche. VI, 504.
Les registres de l'état civil des protestants au XVII^e s^e. VI, 506.
Inventaire du fonds Briquet. VI, 738.
Une rectification à la liste des maires de Niort, donnée par Augier de la Terraudière (famille Chalmot). VII, 175.
Offre la fin de son travail sur les dépenses et les revenus de l'Hôtel de ville de Niort avant 1789, pour les *Mém.* de 1891, qu'il a dû publier à ses frais après la dissolution de la Société. Saint-Maixent, Reversé, 1892. Tables. VIII, 159.
PUICHAUD (C.), avocat à Moncoutant, ancien conseiller général, m. n. r. 6 févr. 1884.
Lettres de J.-J. Allard de la Resnière, avec reproduction de son ex-libris. V, 669. — Note rectificative de M. Allard, notaire honoraire à Parthenay, établissant que Michel-Ange Allard, et non J. J. Allard, fut procureur impérial à Parthenay. VI, 226.
Lettres de M^me Denise-Jeanne-Catherine de la Rochefoucault Bayer, 1818-1836. VI, 87.
Don du fac-simile d'un moule en schiste, ayant servi à fabriquer des bagues et des ornements. VI, 732.
Don d'une reproduction du moule de l'enseigne du pèlerinage de Notre-Dame-de-Pitié, com. de Saint-Laurent. VII, 10, 17. Voy. VI, 712.
L'instruction au siècle passé (collège de Bressuire). VII, 85.
Testament de Marie Brisson (la Mère des pauvres), fille de François Brisson, président au siège royal de Fontenay. (1711-1719). VIII, 205.
QUENEAU (Emile), propriétaire, m. r. 27 janv. 1892.
Don d'ossements d'animaux préhistoriques, provenant de

sa sablière, située sur la rive droite de la Sèvre, entre Niort et Saint-Martin. VIII, 14.

RICHARD (Alfred), archiviste de la Vienne, m. n.-r. 1863. Voy. *Numismatique.*

Murs vitrifiés, signalés pour la première fois, dans la Creuse. V, 55, n. 1.

Marques de potiers et petites inscriptions gallo-romaines. Notes sur une collection poitevine. *Mém. de la Soc. des antiq. de l'Ouest,* 1889, cité. VII, 550.

RICHARD (O.-J.), ancien magistrat, m. n. r. 1864.

Annonce un envoi d'une note sur les lichens du Poitou. V, 86.

Instructions pratiques pour la formation et la conservation d'un herbier de lichens. V, 587.

Liste des muscinées recueillies en Poitou et dans la Saintonge. VI, 373.

Florule des clochers et des toitures des églises de Poitiers, don d'auteur. VII, 165.

Les idylles du roi, par Alfred Tennyson, trad. de l'anglais par O.-J. Richard. VII, 550.

ROCHEBROCHARD (Louis de la), m. r. 1865, secrétaire 4 novembre 1891.

Louis de la Rochejaquelein, 1809-1833. VII, 511.

Signale le *papier censif de Champdeniers,* en 1494 (incomplet), et les aveux de cette seigneurie lui appartenant, qu'il se propose de publier. VIII, 8.

ROM. — Voy. époques gallo-romaine et mérovingienne, moyen âge. Eglises, chapelles. Berthelé, abbé Métais.

Subvention du ministère des beaux-arts pour les fouilles de Rom, continuées par M. Xavier Lévrier après le départ de l'abbé Métais. V, 630.

Envoi des objets tr. à Rom, par M. Lévrier. V, 631.

Fouilles à Rom, par M. Blumereau, notaire, subventionnées par les antiq. de l'Ouest. VIII, 443. — Découverte d'une tête de Jupiter et d'une lame de plomb couverte de caractères cabalistiques, du IIIe au IVe se. Voy. *Bull. antiq. de l'Ouest,* VI, 229.

Camille Jullian, *Revue celtique,* 1898.

E.-W.-B. Nicholson. — The language of the continental Picts (in Zeitschrift für altishe philologie III, 1900).

R. Wünsch. Neue. Flochtafeln (in Remische Museum), 1900.

Dr Jean Ricochon. — La tablette pictolatine de Rom, Vienne, Ogeret et Martin. Paris, Alph. Picard, s. d.

ROY (Edmond), avocat, secrétaire-adjoint 1880-82, vice-président 1885-87 ; nommé conservateur en chef du musée archéologique, en remplacement de Bardonnet, 4 juillet 1883. V, 298.

La colonne de Pierre-Levée. V, 10, p. 11, n. 2. — Marbres gallo-romains ayant subi l'action du feu, de la collection Bonsergent, à Poitiers. — Taques de cheminée aux armes du maréchal de la Meilleraie à l'école des garçons de Coulon et à l'ancienne auberge du Chapeau Rouge, à Champdeniers (achetée par M. Arthur Bouneault).

Inscriptions de l'église de Coulon. V, 13.

Présente une épée de Tolède (XVIe se) et un couteau de chasse (XVIIIe se) tr. dans la Sèvre, acquis par l'intermédiaire de M. Jos. Savin, ingénieur en chef des ponts et chaussées. VI, 2, 3.

Ses tentatives pour acquérir la tête de la statue en marbre de Richelieu, autrefois à la Meilleraie, dont le torse avait été donné par Mme Texier, propriétaire de ce château, en 1875 (*Bull.*, janv. 1875, p. 258), et deux autres fragments par M. Delaroy Delorme, dès 1874. *Bull.*, nov,-déc. 1874 (séance du 4 nov., p. 230). VI, 3, 6. Cette tête, passée de Bernard d'Agescy à M. Delorme et donnée par celui ci au pape Grégoire XVI, avait été rencontrée en 1884 par M. Edmond Leblanc, directeur de l'Ecole française d'archéologie, chez Scalambrini, marchand, via Babuino, à Rome, dont les prétentions exagérées ne permirent pas l'acquisition. Cf. *Mém. de la Soc. de statist.*, 2e série, VI, doc. pour servir à l'*Hist. du musée révolutionnaire de Niort*, p. 263, n. 3, 264, n. 4; cat. du musée lapidaire, *Bull.*, VI, 694-5 ; *Bull.*, II, 196, 258.

Colonnes en bronze tr. au Breuil-Barret par le sieur Guillemet, aujourd'hui au Louvre, achat Courajod. VI, 6. Cf. *Rev. poitev. et saintong.*, no 97 (1892), 11, 13 ; Léo Desaivre, Note sur deux colonnes de bronze portant des anges, tr. au Breuil-Barret en 1885.

Fouilles de Nanteuil. VI, 268, 271.
Catalogue du musée lapidaire. VI, 665.
Note sur un curieux vase en terre tr. à Sainte-Hermine, en 1887. VII, 54. Cf. Léo Desaivre. Note sur trois vases de forme singulière tr. dans le département de la Vendée. *Bull. des antiq. de l'Ouest,* t. VI, 3e trim. 1892, p. 109, photograv. — Lettre de M. R. de Rochebrune, relative à un vase analogue à celui de Sainte-Hermine, prov. des Magnils, et à un troisième vase semblable dans la collection de M. Hanaël Jousseaume, à Fontenay. VII, 69. Le vase de Sainte-Hermine a été acheté par le musée de Saint-Germain, celui des Magnils, appartenant alors à M. R. de Rochebrune, est passé à la Soc. de statist. VII, 629. M. R. de Rochebrune a acquis le vase de M. Jousseaume à la vente après décès, enfin un quatrième vase pareil a été signalé par A. Darcel au musée Carnavalet. Collection Liesville, portion non exposée.
Signale trois caissons de la Renaissance à la Chapelle-Gaudin. VII, 294.
Note biographique sur Célestin Hippeau, inspecteur général des lycées, né à Niort en 1803, † à Paris en 1883. Don par Mme veuve Hippeau du buste en marbre de son mari. VIII, 161, 177.
SAINT-MARC (C. de), juge de paix à Frontenay-Rohan-Rohan, puis à Niort, m. n. r. 1881, m. r. 1886, secrétaire 1888-90.
Les chirurgiens barbiers au XVIIe se. Un brevet de chirurgien délivré à Civray en 1641. V, 630; VI, 8.
La plate tombe de l'ancienne église du Vanneau, pl. VI, 257.
Communique la première page d'une généalogie de la famille Girard, etc. VI, 362.
Traditions populaires. VI, 367.
Traditions, proverbes et dictons poitevins, etc. VII, 636.
Monstre et revue à Fontenay-le Comte en 1594. VI, 495.
Lecture d'une hymne à la paix de François Mazure, élève au cours de belles-lettres, à Niort, le 20 thermidor an V, etc. VI, 406.
Epitaphes à Chizé, Melle et Pioussais. Important travail sur la fauconnerie. Simple communication. VI, 409.

Le pont de Cé à Epannes, autrefois pont de Cesse, sur le trajet d'une voie romaine. VI, 410.

Notes sur Dubreuil Chambardel. VI, 559, et sur la famille Mauduyt de la Grêve. VI, 560. Voy. Biographies (table méthodique).

Propose la confection d'une carte des Deux-Sèvres établissant les noms de lieux appart. aux époques mégalithique, celtique, gauloise, gallo-romaine, etc. VII, 2.

Eloge de M. Emile Breuillac, son prédécesseur immédiat au secrétariat, et liste de ses principales œuvres. VII, 4.

Communique trois pièces relatives à Chizé. Voy. abb. de Saint-Maixent et Trinité de Poitiers (abbayes, etc., Vendée et Vienne).

Montre une plaque émaillée en champlevé (XIIIe se), appart. à M. Moreau, de la part de M. Gentil, notaire à Prahecq, tr. au Courteil, commune de Sainte-Blandine, qui a dû orner un reliquaire. VII, 16.

Inscriptions de Châtreuil. VII, 17 pl.

Souterrain refuge et puits de la Rochénard. VII, 70, 71, 227.

La mise à l'école des enfants de Châteauneuf, 26 fév. 1571. VII, 113.

Rapports au Conseil général, 1888. VII, 117; 1889. VII, 331; 1890. VII, 561.

Notes et documents sur le marquisat de la Mothe-Saint-Héraye. VII, 360.

La Mothe-Saint-Héraye. Composition du bourg. VII, 423. Voy. Ch. Sauzé, avocat.

SANXAY (Vienne).

Compte rendu de la réunion des Soc. sav. à la Sorbonne, en 1882 (Jos. Berthelé). V, 59.

Brochures de Jos. Berthelé rendant compte des découvertes du P. de la Croix à propos de l'Exposition de Niort (1882). V, 87.

Compte rendu par Léon Palustre des fouilles du P. de la Croix à Sanxay. *Bull. mon.*, 1882, fasc. 7, 8, p. 750-7. V, 223.

Compte rendu par Léon Palustre de la brochure de Marius Vachon sur les ruines de Sanxay. *Bull. mon.*, 1882, fasc. 7, 8, p. 762-64. V, 224.

Bull. de la Soc. des antiq. de France, 1881, 269-72. Compte rendu de la conférence faite à cette Société par le P. de la Croix, le 2 nov. 1881. V, 224.

Lecture du P. de la Croix au congrès de la Sorbonne, en 1883, à propos des fouilles de Sanxay, mentionnée. V, 227.

Excursion de la Soc. des archives de Saintonge, à Sanxay. V, 291.

Compte rendu du mémoire arch. sur les découvertes d'Herbord — dites de Sanxay — par le P. de la Croix, S. J., lu à la Sorbonne le 29 mai 1883. Léon Clouzot, 5 pl. chromolithogr. V, 291, don d'auteur; V, 393.

J.-A. Hild, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. — *Les fouilles de Sanxay.* Poitiers, Blanchier, 1883, don Jos. Berthelé.

La question de Sanxay. Réponse à M. Hild, par Jos. Berthelé. Poitiers, Oudin, don de l'auteur.

A. L(etellié), président de l'académie de la Rochelle. — La polémique sur la découverte et la destination des ruines de Sanxay. Extr. du *Courrier de la Vienne,* offert par Jos. Berthelé. — Vœu pour la conservation des ruines de Sanxay. V, 398, 434. — Souscription. V, 492.

SAUZÉ (Dr Jean-Charles), m. f. n. r. à la Mothe-Saint-Héraye.

Le chevalier de Méré, in *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou,* livr. du 25 mars 1869. Cf. l'étude sur Antoine Gombaud, chev. de Méré, dans le 1er fasc. du t. VIII de l'académie des sciences et lettres de Montpellier. VII, 50.

Rapport au Préfet, relatif à l'acquisition du tumulus de Bougon par le département des Deux-Sèvres. VII, 508. Article nécrologique et liste de ses œuvres. VII, 280.

SAUZÉ (Charles), avocat à la Cour d'appel de Poitiers, puis juge suppléant à Montmorillon et démissionnaire, m. n. r. 1er mai 1889.

La Mothe-Saint-Héraye. Composition du bourg. VII, 578. Rectification. Voy. C. de Saint-Marc.

Annonce l'envoi de l'inventaire de l'hôtel de Rambouillet, destiné aux *Mém.* de 1891. VII, 553. — Dépôt du ms. qui n'a pas été publié, par suite de la dissolution de la Société. VIII, 4.

SCEAUX ET CACHETS

Sceaux du musée des antiq. de l'Ouest. Une vingtaine appartient aux Deux-Sèvres, dont celui de *Saint-Antoine-de-la-Lande,* non mentionné. Voy. *Mém. Soc. antiq. de l'Ouest,* III (1880), 373.

Sceaux matrices, empreintes et fac-simile acquis à la vente Benj. Fillon. V, 172.

Empreintes de deux cachets du musée de Thouars, don de M. A. Bouneault. VIII, 223.

Don de vingt-et-une empreintes de sceaux, d'une chromolithographie des armes de Mgr X. Barbier de Montault, prélat de la maison de S. S., d'une gravure sur pierre des armes du baron R. du Val, d'une empreinte de cachet aux armes des d'Auzay et des Corbin, par l'abbé Courtaud. VIII, 65.

Empreintes de sceaux appartenant à M. E. Cordier, pharmacien à Parthenay, dont l'un tr. à Argenton-sur-Creuse, porte : *Saint-Pierre-de-la-Châtre,* avec écu armorié, don de l'abbé Courtaud. VIII, 11.

Treize empreintes de sceaux et cachets donnés par M. Alph. Garran de Balzan. VII, 617.

Plat d'étain aux armes d'alliance Garran de Balzan et Chameau des Branges. VII, 165.

Plaque aux armes de la ville de Saint-Maixent, provenant d'un shako. VII, 165.

Quatre empreintes sur cire rouge du cachet de L.-C. Monnet de Lorbeau, lieutenant général, don de Mme de Buor. VIII, 165.

Don d'empreintes de sceaux par M. Emile Breuillac. VI, 303.

Don de deux empreintes de sceaux par Van der Cruyssen. VI, 490.

Don par M. G. Maudet de l'empreinte du sceau d'un *curé de Sainte-Néomaye* (XIIIe se). VI, 721.

Sceau de Vincent, *abbé d'Airvault*, 1255, aux archives de Maine-et-Loire. VII, 9.

Empreinte du sceau des *Oratoriens de Niort* à la bibliothèque de Niort. VII, 11.

Blason municipal sculpté sur le *beffroi* de l'Hôtel de ville de Niort (vers 1400), dessin de M. Arthur Bouneault, don de l'artiste. VII, 163.

Don par M. Arthur Bouneault du moulage des sceaux existant sur la *cloche du beffroi* de l'ancien Hôtel de ville. VII, 401.

Don par Paul Frappier de deux empreintes du sceau de l'*Athénée*. VII, 401.

Cachet de *Chabot de Charpres*, ami de Fontanes. VI, 413.

Empreinte du sceau de la seigneurie de *Bressuire* (xv^e^ s^e^), don de M. Emile Breuillac. VII, 224.

Empreintes de deux sceaux de la châtellenie de *Villiers-en-Plaine*, don de M. de la Forterie. VII, 324 (1598), et sceau de la châtellenie de *Villiers-en-Plaine*, provenant de la succession Tirant, aux armes des Jourdain et des Thibault de la Tour (xviii^e^ s^e^). V, 173.

Empreintes en plomb diverses du sceau de Jacques de Saint-Gelais, qui appartient au musée de la Société. V, 173.

Sceau en bronze tr. à Aubigné, commune de Chef-Boutonne, signalé par M. Favraud, inspecteur primaire (compte rendu de la séance des antiq. de l'Ouest du 27 juillet 1890). VII, 617.

Estampage d'un sceau en bronze (xiii^e^ s^e^) tr. à Aubigné, commune de Chef-Boutonne : *S. Guillermi domini foreste*. VII, 621. (Il semble s'agir du même sceau.)

Empreintes du sceau de la juridiction du Plessis Sénéchal, et du sceau aux contrats de Bois Pouvreau, appartenant à M. Sauzé (de la Mothe-Saint-Héraye). VII, 631.

Empreinte d'un cachet de *J.-V. de Rochechouart*, comte *de Mortemart*, sgr de *Saint-Maxire* et de *Beaulieu* (xviii^e^ s^e^), don de M. Arthur Bouneault. VII, 617.

Acquisition de ce sceau. VII, 622.

Cinq sceaux provenant de l'abbé Baudry, curé du Bernard, acquis par M. Em. Breuillac. VI, 314. (Ces sceaux sont décrits.)

Sceau de Jean Bastier, sgr de la Mortmartin, échevin de Niort (1454), donné par M. Em. Breuillac, trésorier. V, 137.

Sceau d'*Antoine d'Auton, acquis par Bardonnet* pour le musée. V, 386.

Sceaux de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers (XVII^e^ et XVIII^e^ s^e^). V, 479-80.

Don par M. Garnier, clerc de notaire de M^e^ Sardet, à la Mothe-Saint-Héraye, du sceau du prieuré fontevriste de la Font Saint-Martin, commune d'Usson (Vienne), à l'effigie du *pelican qui s'ouvre le flanc*. VII, 238, 245, 496, 615.

Sceau à marquer les cuirs? (Bureau de Champdeniers), don de la famille Sachon. V, 492. note, V, 622.

Cachet du district de Saint-Maixent. VIII, 223. — Acquis par M. Bouneault pour la Société. VIII, 232.

Don du sceau du tribunal de commerce de Niort, de 1815 à 1830. V, 574.

SCHMITT (Henry), agent voyer en chef en retraite du département, m. r. 1845.

Don de pièces imprimées relatives aux cinq Expositions départementales dans les bâtiments de l'Oratoire, de 1839 à 1853, sous les auspices de la Soc. de statist. VI, 411.

Don d'un vase hispano-mauresque tr. dans l'ancien cimetière de Souvigné et qui paraît avoir appartenu à un pélerin de Saint-Jacques. VI, 303, 311.

Don par sa veuve de l'inscription protestante figurée sur un vitrail au-dessus de la porte intérieure de l'ancien bureau de l'agent voyer en chef, rue Sainte-Marthe. Voy. *Bull.* Soc. de statist., I, 507.

SÈVRE NIORTAISE

Armes tr. dans la Sèvre, à la boucle de Maillé, par l'administration des Ponts et chaussées, en 1882. Acquisition de ces armes : deux épées Henri IV, un pistolet à rouet, une hache et une clef d'arquebuse. Ces armes ont figuré à l'Exposition de Niort. V, 135-6.

Mors de cheval de 1600 environ, tr. dans la douve de la Tour de Magné, don Desaivre. VI, 494.

Belle épée gauloise en bronze tr. dans la Sèvre, donnée par M. Jos. Savin, ingénieur en chef. VI, 557.

Diplôme d'honneur à la Soc. de statist. pour la collection de ses épées envoyées à l'Exposition de Poitiers. VI, 654.

Objets tr. dans la Sèvre en 1872, donnés par l'administration des Ponts et chaussées. VI, 713. — Liste de ces objets. VI, 721.

Objets tr. en amont du pont de Coulon, sur le trajet de l'ancienne voie romaine de Saintes à Angers, don de M. Viennot, ingénieur. Liste de ces objets. VII, 620-21.

Cuillère ancienne tr. à l'écluse des Enferneaux, canton de Marans, don de M. Bobin, des Ponts et chaussées. VIII, 65.

Pancarte des droits de péage de la Garette à Coulon, don de M. Hippolyté Cardinaud, propriétaire à Coulon. VIII, 615.

Ludovic Guette (Kadoré). — *En Sèvre,* publication ornée de dessins de Duplais-Destouches, Fraipont, Lecoq d'Arpentigny, etc., don d'auteur. VII, 324.

Sèvre Nantaise. — Monnaie de bronze et troncs de chêne tr. dans une fouille pour extraire du sable dans la vallée de la Sèvre Nantaise, en amont du chemin de fer d'Angers. VII, 180.

Don par M. Roux ingénieur, d'un madrier, de deux rondelles de chêne et d'un éperon sans molette. VII, 245.

SOUCHÉ (B.), m. n. r. 1877, membre de la commission du tumulus de Bougon. VI, 731.

Envoi de six pierres calcaires portant des signes gravés repr. *Bull.*, IV, 121 ; V, 2-4.

Don du *Vieillard des Lisières* (Deux-Sèvres), trépanation préhistorique. Extr. du compte rendu du congrès de la Rochelle, séance du 25 août 1882, V. 631.

Communications au congrès de Blois, 1884. Trois souterrains refuges. Loubigné, Exoudun et Pamproux. Sépulture du Chiron Blanc, commune de Salles (objets de bronze) ; sépulture des Vinettes (époque néolithique) ; substructions gallo-romaines des environs de Pamproux. VI, 4. Voy. pour ces substructions, VI, 250.

Propose d'inaugurer des excursions archéologiques et scientifiques. VII, 2.

Don de Méreaux. VII, 72. Voy. *Numismatique.*

Sa collection préhistorique, momentanément exposée dans les vitrines de l'Hôtel de ville. VII, 396.

Envoi d'un mémoire sur le monument mégalithique des Sept Chemins, acheté par la Société de M. Barot. VIII, 16, 171.

TAUDIÈRE (Paul), ex-député, m. n. r. 1872.

Translation des ex-ministres à Vincennes, le 21 décembre 1830. — Relation de Festhamel, garde général des forêts de la Couronne, publ. par P. Taudière. VIII, 191.

Don d'un peson de fuseau en verre très oxydé. VII, 66.

FIN

INDEX

DES DERNIÈRES TABLES GÉNÉRALES

DES MÉMOIRES ET DES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE, LETTRES ET ARTS

du département des Deux-Sèvres

	Pages
Tableau des membres du Bureau et des Conservateurs du 1er janvier 1883 jusqu'en mars 1892	8
Introduction	11
Admissions de 1882 à 1892	13
Décès	18
Démissions	19
Réintégrations	20
I. Mémoires. — Table unique	21
II. Bulletins. — 1° Table méthodique	27
2° Table alphabétique et analytique	49

SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

DES DEUX-SÈVRES

SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE
DES
DEUX-SÈVRES

PROCÈS-VERBAUX

MÉMOIRES

NOTES ET DOCUMENTS

4e Année — 1908

DEUXIÈME PARTIE

NIORT

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DU MUSÉE

1908

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

DES DEUX-SÈVRES

ANNÉE 1908

Conseil d'Administration

MM. Em. BREUILLAC, *président ;*
C. de SAINT-MARC, A. DUPOND, } *vice-présidents ;*
H. GELIN, *secrétaire ;*
R. GUYET, *trésorier ;*
Autres membres : MM. A. RIFFAUD, Arthur BOUNEAULT, AIMÉ, SAUVAGET.

Membres titulaires résidants

MM. AIMÉ (Alphée), expert, rue des Aires, 15.
BERNARD (Charles), propriétaire, rue Mellaise, 40.
BESSON-LÉAUD (Théophile), avoué, Petite-rue-Notre-Dame, 10.
BIZARD (Edmond), ✻, chef de bataillon du génie en retraite, avenue de Limoges, 1.
BONNET (Henri), notaire, place du Donjon, 4.
BOUGOUIN, ✻, ancien préfet, trésorier-payeur général des Deux-Sèvres, avenue de Limoges, 7.

MM. Bouneault (Arthur), ✠ I., architecte, avenue de Paris, 172.

Bouneault (Prosper), ✠ I., propriétaire, avenue de la Rochelle, 34.

Bourdeau (Edouard), constructeur, rue de la Comédie, 4.

Brandet (Abel), avoué, rue du Palais.

Breuillac (Emile), ✠ A., licencié en droit, maire de Saint-Liguaire, avenue de Limoges, 8.

Breuillac (Ernest), ✠ I., notaire, rue Saint-Gelais, 3.

Cathelineau (Léonce), ✠ A., ✠, propriétaire, avenue Bujault, 22.

Cayer (Luc-Alfred), constructeur, rue Barra, 1.

Chaumier (Camille), notaire, grande rue Notre-Dame, 9.

Chotard (Eugène), ✠ I., bibliothécaire de la ville, rue Terraudière, 11.

Clerc (Gabriel), inspecteur des enfants assistés, rue de Ribray, 8.

Clouzot (Georges), libraire-éditeur, rue Victor Hugo, 22.

Cocuault (Eugène), négociant-tailleur, rue Ricard, 33.

Corbin (Etienne), ✠ A., docteur-médecin, rue de la Préfecture, 4.

Coussillan, imprimeur, rue Yver, 5.

Cuvillier (Charles), propriétaire, rue du Petit-Banc, 4.

Demay (Henri), licencié en droit, rue Yver, 10.

Desaivre (Dr Léo), ✠ I., ancien conseiller général, rue J.-J.-Rousseau, 12.

Dupond (Alfred), ✠ A., archiviste, rue du Quatre-Septembre.

Farault (Alphonse), ✠ A., bibliothécaire-adjoint de la ville, rue Taury, 28.

Galteaux (Paul), rue du Temple.

Geffré-Main (Théophile), ancien juge au tribunal de commerce, boulevard Main, 68.

Gelin (Henri), ✠ I, publiciste, rue Beaune-la-Rolande.

MM. GERBIER (Camille), propriétaire, avenue de Limoges.
GERMAIN (Louis), ✻, propriétaire, rue des Douves, 44.
GIRARD (Georges), propriétaire, rue Chabaudy, 4 et 6.
GUYET (René), ✪ A., publiciste, rue Yver, 1.
LACROIX (Joseph), chirurgien-dentiste, rue Macaudrie, 2.
LAUGERON (Auguste), O. ✠, médecin-vétérinaire, rue Rabelais, 9.
MARCHAND (René), négociant, avenue Bujault, 15.
MARMUSE (Gustave), ✻, propriétaire, rue du Clou-Bouchet, 2.
MAROT (Emile), ✪ A., C. ✠, ✻, conseiller général, avenue de Paris, 133.
MERCIER (Théophile), directeur du *Mémorial des Deux-Sèvres*, rue de la Flèche, 16.
MONTAULT (Barbier de), ✻, capitaine retraité, rue Yver, 17.
MORILLON (Daniel), ✻, capitaine retraité, avenue de Limoges, 4.
MOUNIER (Firmin), notaire, rue Yver, 17.
PILLET (Charles), ✻, ancien médecin en chef de l'hôpital-hospice, rue Saint-Gelais, 58.
QUEUILLE (Georges), ✪ A., pharmacien, rue de la Gare, 17.
RIFFAUD (Albert), ✪ I., ✠, ingénieur, avenue de la République, 7.
ROFFIGNAC (de), lieutenant au 7e hussards, à Belle-Ile, près Niort.
ROULLAND (Albert), médecin en chef de l'hôpital-hospice, rue Yver, 19.
SAINT-MARC (Camille de), ✪ I, juge de paix, rue du 14-Juillet, 51.
SAUVAGET (Henri), instituteur, avenue Saint-Jean, 34.
SÜTER (Adolphe), banquier, rue de la Motte-du-Pin.
TOUTANT (Louis), ✪ A., ancien sous-préfet, avocat, rue Chabaudy, 32.
TROUILLARD (Amédée), avocat, rue J.-J. Rousseau, 8.

Membres titulaires non résidants

MM. ALLARD (Eugène), ancien instituteur à Menigoute.
ARCHAIN, instituteur à Séligné.
ARNAULDET (Etienne), propriétaire, à Sainte-Pezenne.
BATY (Ernest), instituteur, à Menigoute.
BAUFINE (George), notaire, à Parthenay.
BEAUCHET-FILLEAU (Paul), à Chef-Boutonne.
BOUNIOT, instituteur public, à Béceleuf.
BOURDEAU (abbé), curé doyen de Frontenay-Rohan-Rohan.
CLAIRVAUX (de), propriétaire, à Vitré.
CLOUZOT (Etienne), archiviste paléographe, 12 bis, rue Vineuse, à Paris.
CLOUZOT (Henri), ✪ I., homme de lettres, avenue Ledru-Rollin, 80, à Paris.
CUMONT (Marquis de), ancien conseiller général, au château de la Roussière, par Coulonges-sur-l'Autize.
DESCHAMPS (Gaston), ✱, homme de lettres, 15, rue Cassette, à Paris.
DOUCET, capitaine d'infanterie, 128, avenue de la République, à Fontenay-lê-Comte.
FONTAINES (Hubert de), au château de Sérigny, par Foussais (Vendée).
FOURNIER (Alphonse), docteur-médecin, 22, rue Penthièvre, à Poitiers.
GABILLAUD, instituteur public, à Moulins (Deux-Sèvres).
GIRAUDIAS, ✪ I, ancien conseiller général, maire de La Mothe-Saint-Héray.
HUBLIN (Gustave), ✪ I, ancien maire de Saint-Maixent.
JOUSSELIN, docteur-médecin, à Mauzé.
LAUZON (James de), propriétaire, à Marigny.
LÉVESQUE (Ernest), propriétaire, à Saint-Maixent.

MM. MAILLARD (le pasteur Th.), à Salles.
MAUSSABRÉ (marquis de), ancien député des Deux-Sèvres, au château de Soulièvres.
MERCIER (Jacques), licencié ès-lettres, étudiant en droit, quai Voltaire, 3, Paris.
PETIET (René), avocat, 5, rue Cochin, à Paris.
PROUHET, docteur-médecin, à La Mothe-Saint-Héray.
PROUST (Eugène), ✻, conseiller général de Mazières-en-Gâtine, à Frontenay-sur-Dive (Vienne).
PUICHAUD (Camille), ancien conseiller général, à Moncoutant.
RICHARD (Alfred), ✪ I, archiviste, rue du Puygarreau, à Poitiers.
SAINVET, fils, négociant, 67, rue de la Croix, à Saint-Maixent.
SOUCHÉ (Baptiste), ✪ I., président de la Société botanique des Deux-Sèvres, à Pamproux.
TONNET, ✻, docteur-médecin, au château d'Oriou, par Saint-Maxire.
TURPIN (Georges), ✪ A., collectionneur, à Parthenay.
TUZELET (Maurice), propriétaire, à Irais.
VEILLET (Alphonse), instituteur, à Aziré de Benet (Vendée).

Membres Correspondants

MM. BALLU (Camille), conservateur des hypothèques, à Mortagne (Orne).
BESSE (Dom), Directeur de la revue des archives de la France monastique, à Chavetogne, par Leignan (Belgique).
CROIX (Camille de la), ✻, à Poitiers.
UZUREAU (F.-C.), aumônier des prisons, à Angers.

SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Société Historique et Scientifique échange ses publications

Aisne. — Société archéologique de Château-Thierry.

Allier. — Société d'émulation du Bourbonnais, à Moulins.

— Revue Scientifique du Bourbonnais et du centre de la France, à Moulins.

Aude. — Société d'études scientifiques de l'Aude, à Carcassonne.

Calvados. — Société des Beaux-Arts de Caen.

Charente. — Société historique et archéologique de la Charente, à Angoulême.

Charente-Inférieure. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inf., à La Rochelle.

— Société des archives historiques, à Saintes (Revue de Saintonge et d'Aunis).

— Société archéologique de Saintes (Commission des arts et monuments).

Creuse. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

Drôme. — Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.

Gard. — Société d'études des sciences naturelles du Gard, à Nîmes.

Garonne (Haute-). — Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.

Hérault. — Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

— Société d'étude des sciences naturelles de Béziers.

Indre-et-Loire. — Société archéologique de Touraine, à Tours.

— Société d'Agriculture, Arts et Belles-Lettres, à Tours.

Loir-et-Cher. — Société des sciences et lettres, à Blois.

Loire-Inférieure. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France, à Nantes.

— Société archéologique de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Loiret. — Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts d'Orléans.

Maine-et-Loire. — Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

— Société d'études scientifiques d'Angers.

Marne. — Académie nationale de Reims.

Morbihan. — Société polymathique du Morbihan, à Vannes.

Pyrénées (Basses-). — Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.

Rhône. — Société d'Agriculture, Sciences et Industrie de Lyon.

Rhône (Bouches-du-). — Société de Statistique de Marseille.

Seine. — Société des Antiquaires de France.

— Société d'Anthropologie de Paris.

— Société des Traditions populaires (Paris, Palais du Trocadéro).

Sarthe. — Société historique et archéologique, au Mans.

Seine-Inférieure. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

— Société Hâvraise d'Etudes diverses, au Hâvre.

Sèvres (Deux-). — Société botanique des Deux-Sèvres, à Niort.

Vendée. — Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte.

Vienne. — Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Vienne (Haute-). — Société archéologique et scientifique du Limousin, à Limoges.
Yonne. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
— Société archéologique de Sens.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Belgique. — Revue Mabillon, à Chavetogne, par Leignan.
Etats-Unis. — United states geological survey, Washington
— Smithsonian Institution à Washington.
— Académie des Sciences naturelles de Philadelphie.
Saint-Louis. — Botanical Garden, Missouri.
Suède. — Kougl-Vittherets, historie och antiquitets akademiens, à Stokholm.

I

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES MENSUELLES

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES MENSUELLES

Séance du 11 Décembre 1907

Présidence de M. Em. BREUILLAC

Etaient présents : MM. A. Bouneault, Lacroix, Girard, Gelin, P. Bouneault, Morillon, Breuillac, Guyet, Clerc, Bourdeau, Toutant, Farault, Aimé. Excusés : MM. de Saint-Marc, Riffaud, Em. Marot et de Fontaines.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Il est procédé au scrutin sur l'admission de deux membres nouveaux, M. Maurice Tuzelet, d'Assais, présenté par MM. Bourdeau et A. Bouneault, et M. Emile Bourdeau, curé doyen de Frontenay-Rohan-Rohan, présenté par MM. Emile Breuillac et Arth. Bouneault. L'un et l'autre sont admis à l'unanimité des membres présents.

MM. Welsch et Fournier offrent à la Société six brochures d'un poitevin, M. le comte de Bouillé. Ces brochures ont trait principalement à la géologie des Pyrénées et des environs de Biarritz.

M. Arthur Bouneault offre au musée un album contenant les relevés qu'il a faits sur place des caissons de plafond du château de Dampierre-sur-Boutonne (Charente-Inférieure) et communique un carton renfermant, en 73

planches dessinées par lui au net et à l'échelle, ces mêmes caissons, avec les inscriptions et devises dont la plupart sont accompagnés. C'est là un travail considérable, qui emprunte à l'habileté graphique de son auteur et à son extrême souci de l'exactitude une valeur documentaire de tout premier ordre.

Il donne également une note sur un bas-relief sculpté, de faible dimension, représentant deux personnages nus, homme et femme, portant l'un et l'autre un collier de forme romaine, la femme ayant, en outre, un bracelet au bras gauche. Cette pièce a été trouvée à Usseau, près d'une ancienne voie romaine, par M. Fradin, qui l'offre au musée.

Le R. P. de la Croix, de Poitiers, à qui cet objet a été d'abord montré, n'hésite pas à y voir une double statuette d'origine gallo-romaine. Mais MM. Héron de Villefosse, conservateur des Antiques au Musée du Louvre, et Salomon Reinach, conservateur au Musée de Saint-Germain, à qui des moulages ont été adressés par M. Bouneault, déclarent ne connaître aucune pièce authentique analogue, et se demandent si on ne se trouverait pas en présence d'une supercherie dont l'origine pourrait remonter au XVII^e^ ou au XVIII^e^ siècle.

La pierre paraît identique à celles de certaines couches des calcaires séquaniens, d'aspect lithographique, que l'on trouve à Usseau et dans toute la région ; la sculpture, d'exécution évidemment ancienne, a été comme patinée à la surface par un long séjour dans le sol ; il semble bien aux membres de la Société que l'attribution donnée par le P. de la Croix doive être — tout au moins provisoirement — acceptée comme exacte et que les circonstances où la trouvaille a été effectuée — en dessous des racines d'un arbre fruitier que l'on venait d'arracher — écartent toute suspicion au sujet de l'origine de ce curieux bas-relief.

M. Gelin donne lecture des notes relevées dans les Archives municipales de Chantecorps par M. Allard,

membre de la Société, et qui se réfèrent à la plantation d'un arbre de la Liberté (an VI), puis d'un arbre de la Paix (an X) sur la place publique de cebourg. Ce dernier arbre est planté « au son de la cloche, et aux cris répétés de Vive la République ! Vive Bonaparte, grand pacificateur ». D'autres documents relatent des actes de brigandage commis à Chantecorps pendant les guerres de Vendée.

Après avoir annoncé l'achèvement du volume de *Mémoires* de l'année courante et sa prochaine distribution, M. Gelin, secrétaire, donne lecture du récit — relevé dans les minutes du notaire royal Pillot, de Saint-Maixent, — des obsèques de Jacquette Nesdeau, enterrée dans cette ville, le 7 septembre 1560 « sans aulcuns prestres ne aulcune cérémonie de l'église ». Ce document tire son intérêt de ce qu'un grand nombre de familles Saint-Maixentaises avaient, vers cette époque, adhéré à la Réforme à la suite de prédications faites sous la Halle par Pinet, puis par Delaunay, dit Bonvouloir, et cela trente ans avant la construction d'un temple et l'organisation d'un culte régulier. L'acte dressé par le notaire Pillot détaille complaisamment la liste des personnes présentes, faisant ainsi connaître les noms des premiers Saint-Maixentais qui adhérèrent à la Réforme. Jacquette Nesdeau était la femme de Mathurin Rivet, et un membre de cette famille, le pasteur André Rivet, allait acquérir, cinquante ans plus tard, par sa prédication et ses nombreux écrits, une notoriété européenne.

M. Em. Breuillac achève ensuite la lecture des *Souvenirs de Sylvain Pétiet, page de l'Empereur Napoléon.*

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 8 Janvier 1908

Présidence de M. Em. BREUILLAC

Etaient présents : MM. Girard, Arthur Bouneault, de Cumont, Gelin, Emile Breuillac, Lacroix, Sauvaget, Aimé, Süter, G. Clouzot, Farault, Gerbier.

Excusé : M. René Guyet.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance. Adopté sans observation.

Après avoir dépouillé la correspondance et présenté les publications reçues, M. le Président fait savoir que M. Trouillard a donné sa démission des fonctions de trésorier. Il rappelle, en outre, que les pouvoirs du bureau, élu pour trois ans, sont expirés, et qu'il y aura lieu de procéder, en séance de février, à son renouvellement. La convocation pour cette séance fera connaître la liste des membres sortants et rappellera le texte des articles du règlement relatifs aux élections.

M. Süter présente quelques jetons de Nuremberg du XVI^e^ siècle.

M. Bouneault, qui avait communiqué au R. P. de la Croix les lettres de MM. Héron de Villefosse et Salomon Reinach relatives à la pierre sculptée trouvée à Usseau par M. Fradin, a reçu de lui une réponse dans laquelle sont maintenues ses conclusions touchant l'origine gallo-romaine de ce bas-relief.

Après avoir fait don au musée d'un panneau de boiserie XV^e^ siècle provenant de la maison dite du Gouverneur, rue Saint-Jean, à Niort, M. Bouneault fait une communication sur les boiseries et une cheminée qui se trouvaient dans cette maison et qui ont été vendues, en 1877, les premières à M. Ledoux, antiquaire à Royan, la seconde à MM. Robin, antiquaires à Paris. La cheminée portait la date 1543 accompagnée de la légende : TANT QUE VIVRAY.

L'examen des sculptures et des blasons amène M. Bouneault à conclure que cette maison dut être construite par le même architecte, Léonard de la Reau, qui travailla pour le compte de la famille d'Estissac à la construction du château de Coulonges, et aussi d'une maison située à Niort et séparée seulement de la maison du Gouverneur par la ruelle, alors plus étroite qu'aujourd'hui, du Petit-Saint-Jean.

M. de Saint-Marc communique un article paru dans le *Journal* du 2 janvier 1908, critiquant l'installation de plusieurs musées de province, notamment de celui de Niort, « installé dans un local insuffisant, glacial et humide en hiver, torride en été, attenant à une école publique chauffée par des poêles et à une salle de concerts éclairée au gaz. »

M. Girard donne lecture d'un travail sur la généalogie et les alliances des seigneurs de la Flocellière (Vendée) d'après des manuscrits du fonds la Fontenelle de Vaudoré, de la Bibliothèque de Niort.

Enfin M. Gelin présente un catalogue des *Libellules de l'Ouest de la France*, dressé d'après ses recherches personnelles et quelques rares travaux publiés sur la matière, et duquel il résulte que cette région renferme, à huit ou dix espèces près, toutes celles qui ont été signalées pour la France entière.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 12 Février 1908

Présidence de M. Em. Breuillac

Etaient présents : MM. Lacroix, Girard, Gelin, P. Bouneault, Brandet, Breuillac, Clerc, Farault, Aimé, Süter, de Saint-Marc, Sauvaget, Bourdeau. — Excusés : MM. Marot, Toutant, Guyet.

M. le Président annonce la mort de MM. Hubert de Fontaines et Dr Jousselin, décédés depuis la dernière séance. Il rend aux qualités artistiques de l'un, à l'esprit d'investigation et aux recherches historiques de l'autre un hommage ému, auquel s'associe l'assemblée. Il adresse, tant en son nom qu'au nom de ses collègues, des félicitations à M. Lacroix au sujet de la médaille que vient de lui décerner la Société d'encouragement au bien. Un membre nouveau est annoncé, sur l'admission de qui il sera statué en séance de mars.

Il est ensuite procédé à l'élection du Conseil d'administration pour la période triennale allant de 1908 à 1911. Ont pris part au vote les neuf membres non résidants dont les noms suivent: MM. Allard, de Menigoute; Puichaud, de Moncoutant ; Baufine, de Parthenay; Maillard et Souché, de Pamproux ; Hublin, de Saint-Maixent; abbé Bourdeau, de Frontenay-Rohan-Rohan ; Dr Prouhet, de La Mothe-Saint-Héray ; Veillet, instituteur à Aziré (Vendée). A la suite de ce scrutin, le Conseil est composé comme il suit:

MM. Emile Breuillac, président ;
De Saint-Marc, vice-président;
Dupond, vice-président ;
Gelin, secrétaire ;
René Guyet, trésorier.

Membres sans attribution déterminée :
MM. A. Riffaud, A. Bouneault, Aimé, Sauvaget.

Après avoir remercié l'assemblée de sa réélection, M. le Président dépouille la correspondance et donne communication des publications reçues. Il dépose ensuite un travail de M. Casimir Puichaud sur l'*Inventaire du château de Saint-Loup* (1736-1749)

M. Toutant adresse une version recueillie aux environs de Bressuire d'une vieille chanson satirique, relative au soldat racolé sous l'ancien régime, puis rentré dans ses foyers et qui narre narquoisement les épisodes de la

vie militaire. Le texte est accompagné de commentaires grammaticaux et historiques.

M. de Saint-Marc communique d'intéressants documents empruntés aux archives municipales de Frontenay-Rohan-Rohan et relatifs à la confiscation des cloches pour faire des canons pendant la Révolution, et au brûlelement public des titres féodaux.

M. Emile Breuillac montre un médaillon orné, de chaque côté, d'une figurine en émail et dont il a fait l'acquisition pour le Musée.

M. Gelin offre également pour le Musée un œuf de buzard harpaye, qu'il a recueilli le 3 juillet 1907 dans les marais à rouches situés entre le village de La Gorre commune d'Amuré, et le bief de La Courrance. Le nid représentait une aire battue, d'environ un demi-mètre carré, et contenait trois œufs d'un blanc sale, de 5 centimètres sur trois et demi, déposés sur un léger matelas de feuilles sèches de *cladium mariscus* reposant directement sur le sol.

Il remet ensuite une épreuve photographique du cliché qu'il a pris d'une curieuse lettre de Henri de Navarre, adressée en 1585 « à monsieur Laurence, mayre de la vylle de Nyort » et dont l'original se trouve aux Archives départementales des Deux-Sèvres. Ce document sera reproduit dans le prochain volume des Mémoires de la Société.

Séance du 3 Mars 1908

Présidence de M. Em. BREUILLAC

Etaient présents : MM. Girard, Gelin, Lacroix, Breuillac, de Saint-Marc, Guyet, Sauvaget. Excusés : MM. Marot, Clerc, A. Bouneault, Trouillard.

Le procès-verbal de la dernière séance ayant été lu

et adopté, et après dépouillement de la correspondance, l'assemblée procède au vote sur l'admission de M. Bâty, instituteur à Menigoute, présenté par MM. Allard et Gelin. M. Bâty est admis à l'unanimité. Un nouveau membre est présenté, sur l'admission de qui il sera statué à la prochaine séance.

M. A. Bouneault offre un superbe échantillon de calcaire quartzeux, trouvé dans les démolitions d'une maison de Niort, mais que la présence de cristaux cubiques et de mouches de galène argentifère ainsi que le quartz cristallisé et coloré d'une large géode, permettent d'assimiler avec les roches jadis exploitées dans les mines de Melle, et d'où il provient certainement.

M. Moine, ramoneur, offre pour le musée d'énormes blocs de suie, provenant de chez M. Bétier, rue Bersac, à Saint-Florent, près Niort.

Parmi les publications offertes à la Société se trouve une Etude de M. le Dr Prouhet sur *La Réforme et l'Eglise réformée à la Mothe Saint-Héray*. En adressant cette plaquette M. Prouhet annonce le prochain envoi de *Notes et documents pour servir à l'histoire de la Révolution* dans le canton de La Mothe Saint-Héray. M. N. Gabillaud a publié, dans l'*Homme préhistorique* de décembre 1907, une étude et d'intéressants dessins reproduisant les rochers gravés de Saint-Aubin-de-Baubigné qui ont, en ces derniers temps, attiré l'attention des archéologues, et sur lesquels M. Gelin appelle de nouveau l'attention de la Société.

M. Bouniot envoie la copie d'une chanson révolutionnaire, retrouvée par lui parmi les papiers d'un ancien soldat de l'armée de Sambre-et-Meuse.

M. de Saint-Marc lit et commente un document relatif à l'institution d'un censeur des nobles de la baronnie de Frontenay en 1635.

M. Sauvaget montre plusieurs bézoards, sorte de boules de poil recueillies dans la caillette ou quatrième estomac des veaux et des bœufs, et lit une étude sur le rôle

attribué par la thérapeutique de l'antiquité et du moyen-âge à ces boules, ainsi qu'à diverses concrétions calcaires retirées du foie ou des reins de divers animaux, qu'on appelait également bézoards, ou égagropyles. M. Gelin fait voir un certain nombre de ces concrétions, recueillies par lui à Saint-Maixent. Il présente ensuite un exemplaire du *pélodyte ponctué*, sorte de batracien voisin de la rainette et qui, comme cette dernière, grimpe aux rameaux et s'attache aux feuilles des arbres. Il l'a capturé sur les dunes de Saint-Trojan (Charente-Inférieure). L'espèce n'a jamais, dans l'ouest de la France, que de rares représentants, et le musée de Niort n'en a possédé jusqu'ici qu'un seul échantillon provenant de la Chataigneraie (Vendée).

M. Métivier, instituteur à Saint-Maixent, dont les talents de cartographe ont été mis en évidence par la belle carte scolaire du département des Deux-Sèvres récemment publiée, avait bien voulu, lorsqu'il résidait à Melle, dresser pour M. Gelin un plan des environs de cette ville avec l'indication de tous les endroits où se trouvent encore des résidus calcinés de l'ancienne exploitation des mines de galène argentifère. Ce plan est mis sous les yeux de l'assistance, qui en apprécie hautement l'intérêt et le mérite.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 1er Avril 1908

Présidence de M. Em. Breuillac

Etaient présents : MM. Girard, Lacroix, A. Bouneault, Breuillac, Bourdeau, de Saint-Marc, Gelin, Farault, G. Clouzot, Cathelineau, R. Guyet. MM. Marmuse, E. Marot, Clerc, s'étaient excusés.

Le dépouillement de la correspondance et des publications reçues amène M. le Président à signaler l'envoi par

M. Veillet, instituteur à Aziré (Vendée), d'une brochure relative à la vente des domaines nationaux de la commune de Sainte-Christine en 1791. M. Jean Main, négociant à Niort, y figure comme acquéreur des lots les plus importants.

M. E. Breuillac signale également, dans le dernier fascicule paru de la *Société des Antiquaires* de l'Ouest, une note relative à la formation, dans plusieurs villes de la région, de gardes d'honneur au moment d'un passage de Napoléon. Il dit qu'à Niort une garde d'honneur s'était formée en 1808 pour faire escorte à l'Empereur lors de son retour d'Espagne. Le drapeau de cette garde, offert par la ville de Niort, fut acquis, il y a quelques années, par M. Cunéo d'Ornano, ancien officier de cavalerie qui en fit don, en 1907, au prince Victor-Napoléon. Une brochure publiée en 1895 par M. Cunéo d'Ornano reproduit ce drapeau, et donne la relation de la bénédiction dont il fut l'objet, le 17 juillet 1808, dans l'église Notre-Dame de Niort. La compagnie de cavalerie de cette garde était commandée par: M. de Sainte-Hermine, capitaine; M. de la Roulière, lieutenant; M. d'Availles, sous-lieutenant. La compagnie d'infanterie eut pour officiers: MM. Rouget de Gourcez, capitaine; Laidain de la Bouterie, lieutenant; Rouget de Lille, sous-lieutenant. Les costumes de la garde pour la ville de Niort figurent dans le recueil d'uniformes dessinés par M. E. Fort, membre de la *Sabretache*.

M. Léo Desaivre offre une brochure intitulée: *Par voies et par chemins,* qu'il vient de publier et où se trouve relevé le tracé des voies romaines et de très anciens chemins des environs de Niort et Champdeniers.

M. Gelin montre différents documents recueillis à Saint-Gelais et offerts par M. Cacouault, instituteur à Soutiers. Il s'y rencontre l'affiche-réclame d'un instituteur du nom de Magnan, professeur de calligraphie, datée de 1781, et le dessin d'un vase en porphyre armorié, puis de trois blasons d'un fort beau travail, mais qui sont étrangers à la région. M. Arthur Bouneault y a relevé les

armes des La Roche d'Aen (Touraine) et des Lenormand d'Etioles (Ile-de-France).

M. Em. Breuillac remet un poisson, adressé par M. Lambert, instituteur à La Ferrière, et capturé dans le Thouet, aux environs de La Peyratte. Les pêcheurs l'avait pris d'abord pour un chabot, mais sa taille (0 m 20) leur parut ensuite se rapporter à une espèce inconnue d'eux. M. Gelin, chargé de la conservation des objets d'histoire naturelle du Musée, crut pouvoir l'identifier, en raison de ses longs barbillons, de l'écartement de ses yeux, des fortes épines qui précèdent les nageoires pectorales, et de l'absence complète d'écailles sur tout le corps, à une espèce du groupe des silures, non encore signalée en France. Une note parue quelques jours plus tard dans la *Petite Gironde* et émanant de la *Société des pêcheurs à la Ligne de Parthenay* livra le mot de l'énigme, fit disparaître toutes les incertitudes, et renseigna sur la véritable origine du poisson adressé au Musée. Cette note faisait savoir que ladite Société venait d'immerger dans plusieurs écluses du Thouet 500 poissons adultes destinés à un essai de naturalisation et de repeuplement. Ces poissons appartenaient au carassin ou carpe miroir, à l'ide mélanote (espèce intermédiaire entre le dard et le gardon) et au groupe des silures ou poissons-chats. C'est très certainement un de ces poissons-chats, capturé quelques jours après son immersion, qu'on avait envoyé au Musée.

Ces mêmes espèces ont d'ailleurs été immergées récemment dans la Sèvre en aval de Niort, et nos pêcheurs les y retrouveront quelque jour.

Il est procédé au vote sur l'admission de M. Galteaux, de Niort, présenté par MM. Girard et Breuillac. A l'unanimité, l'admission est prononcée.

M. Guyet, trésorier, soumet à la réunion, pour l'année courante, un projet de budget qui est adopté sans observation.

La prochaine réunion de la *Société historique et scientifique* aura lieu le mercredi, 13 mai prochain.

Séance du 13 Mai 1908

Présidence de M. Emile BREUILLAC

Etaient présents : MM. Girard, Marmuse, Arthur Bouneault, Lacroix, Galteaux, Morillon, Prosper Bouneault, Aimé, Breuillac, Gelin, de Saint-Marc, Gerbier.

Excusé : M. G. Clouzot.

Au sujet du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation, M. le Président fait remarquer que la note relative à la garde d'honneur de l'Empereur à Niort, emprunte une certaine actualité à la publication que M. Bucquoy vient de consacrer à l'ensemble des gardes d'honneur de même nature qui furent organisées sur tous les points du territoire. Il souhaite ensuite la bienvenue à M. Galteaux, admis à la précédente réunion. Le récipiendaire répond par un compliment fort gentiment rimé ; car, dit-il,

> « ... Je préfère adopter le vers simple et facile
> Pour pénétrer, ce soir, en votre domicile,
> Où la science et l'art, le goût et le savoir
> Sont ici réunis pour mieux me recevoir... »

M. Marmuse, qui vient de faire un voyage en Tunisie, montre des monnaies romaines, byzantines et puniques, ainsi qu'une lampe de terre, avec soucoupe, trouvées dans les fouilles de Carthage. Il fait passer sous les yeux de l'assistance de nombreuses cartes postales, et fournit des renseignements fort intéressants sur l'état actuel des ruines de l'ancienne cité, sur ses ports aujourd'hui ensablés, sur l'église primatiale et l'établissement des pères blancs, bâtis par le cardinal Lavigerie sur une colline du voisinage.

M. de Saint-Marc rappelle le récent décès de l'illustre géologue Albert de Lapparent, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, né à Bourges, mais qui appartenait à une famille poitevine dont un membre, Charles

Cochon de Lapparent, né à Champdeniers en 1750, fut élu député du Poitou en 1789 et 1792, vota la mort de Louis XVI, fit partie du Comité du Salut public, devint ministre de la police, et, plus tard, sous l'Empire, fut nommé préfet, puis sénateur.

M. Gelin lit et commente un document daté de 1712, établissant que le sieur de la Noullière, de la paroisse de Soutiers, ayant épousé la demoiselle Alonneau du Verger après avoir promis mariage à la demoiselle Marie du Retail, est condamné « pour la foy violée », à une amende de « six livres de cire envers les filles pénitentes de ceste ville » de Poitiers.

Il signale ensuite une étude de M. N. Weiss (numéro d'avril 1908 du *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*), reproduisant le document qu'il a publié dans les *Mémoires de la Société historique* de 1907 sur les obsèques de Jacquette Nesdeau en 1560, et y ajoutant d'intéressants renseignements sur les origines de l'Eglise réformée de Saint-Maixent.

M. Gelin dépose ensuite, pour le musée, un tatou naturalisé, originaire de la République Argentine, et qui faisait partie d'une ménagerie ambulante où il est mort, sur la place de la Brèche, il y a quelques années.

M. Emile Breuillac signale une plaque de cheminée portant les armoiries des de Broglie-Montmorency, trouvée récemment par M. Roger Lévesque au cours d'appropriations faites au château de la Tiffardière, commune de Saint-Liguaire. Ces armes (d'or à la croix de gueules, cantonné de seize alerions d'azur) sont celles de Charles-François, comte de Broglie, seigneur du duché de Ruffec, qui fut, sous Louis XV, ambassadeur de France auprès de la République de Pologne.

La séance se termine par la lecture d'un important travail de M. de Saint-Marc sur *Le culte de Mithra et les origines de la Légende de Sainte Macrine en Bas-Poitou.*

Séance du 3 Juin 1908

Présidence de M. Em. Breuillac

Etaient présents : MM. Em. Breuillac, Galteaux, Girard, Morillon, Marmuse, Gelin, Arthur Bouneault, Prosper Bouneault, René Guyet.

Excusés : MM. Rêné Marot, Hublin, de Saint-Marc, Sauvaget.

Après adoption du procès-verbal de la séance précédente et dépouillement de la correspondance, l'assemblée vote sur l'admission de M. Coussillan, imprimeur à Niort, présenté par MM. Sauvaget et Gelin. Admis à l'unanimité.

M. de Saint-Marc envoie une note où il signale, dans le numéro de mai de la *Revue Mabillon* (p. 95 et suiv.), une lettre de rémission accordée par le roi Louis XII, en septembre 1498, à Pierre Picard, religieux et sacristain de l'abbaye de Saint-Maixent, lequel avait été condamné pour avoir participé, sous la halle du dit lieu, à une rixe ayant entraîné mort d'homme.

Une seconde note du même donne des renseignements sur le nom, le poids et le coût des trois cloches actuelles (bénédiction du 5 juin 1865) de l'église Saint-André de Niort.

M. Gelin montre une collection de superbes coléoptères recueillis à Gourdonville (Guyane française) par M. E. Debard, actuellement surveillant militaire dans l'établissement pénitentiaire de Cayenne, et qu'il offre gracieusement au musée de sa ville natale.

M. P. Galteaux fait don d'une plaquette électorale, non signée ni datée, ayant pour titre : *Lettre du C^en^ Jard-Panvillier, député, à son frère, officier de santé à Melle.* Cette lettre avait été écrite de Paris le 16 août 1792, pour exposer les motifs qui inclinaient le conventionnel à croire à la trahison de Louis XVI (Jard-Panvillier vota, le 17 janvier 1793, la peine de la détention et le bannissement du roi « à la paix »). A la suite de ce premier

document se trouve un extrait du discours qu'il prononça, le 6 mai 1804, au Tribunal pour manifester ses préférences à l'égard de la dynastie napoléonienne, les Bourbons lui paraissant une *« famille dégénérée »*. Quelques lignes intitulées : *Observations à mes coélecteurs,* terminent l'opuscule et permettent de le considérer comme l'instrument d'une manœuvre électorale relative au scrutin législatif du 4 octobre 1816. Malgré l'opposition faite à sa candidature par le préfet, M. de Curzay, et par les ultras, Jard-Panvillier fut, à cette date, élu député des Deux-Sèvres.

M. Marmuse montre le cliché qu'il a pris, pour illustrer l'étude lue par M. de Saint-Marc à la dernière séance, d'un tableau de l'église Saint-André de Niort attribué à Bernard d'Agescy et représentant Sainte Macrine.

M. Gelin présente ensuite des échantillons de bri marin, recueillis en différents points de l'écluse de la Sotterie, et offerts par M. Martin, ingénieur. Ils ont été pris à la surface du bri formant le fond de la Sèvre à la cote de 0 m. 90 au-dessus du niveau moyen des marées. Cette argile est analogue, comme aspect et comme composition chimique, aux atterrissements actuels déposés par la mer sur tout le pourtour de l'anse de l'Aiguillon et à la couche de bri qui combla peu à peu l'ancien estuaire de la Sèvre. Des coquilles de sourdons, de lavignons, d'huîtres, ont été recueillies un peu partout dans ce bri, confirmant son origine marine. Or, à Coulon, les vases du fond de la Sèvre et du Marais ont un aspect tout différent : elles sont tourbeuses et pétries de coquilles fluviatiles, surtout de planorbes et de lymnées. C'est donc entre Coulon et l'écluse de la Sotterie qu'il faut placer la limite extrême atteinte par la mer effectuant, durant l'époque quaternaire, un retour dans la vallée creusée par la Sèvre, puis reculant peu à peu devant les sédiments qu'elle-même avait déposés. La cote 0,90 des échantillons relevés par M. Martin à la Sotterie permet d'inférer que les niveaux respectifs de l'Océan et de ses rivages n'ont pas sensiblement varié

pendant cette longue période, et que le recul de la mer est dû simplement au colmatage formé par elle. En prélevant, dans les environs de l'écluse de la Sotterie, des échantillons de bri lors des travaux de curage, de dragage, de creusement quelconque, on arrivera à déterminer d'une façon précise la limite extrême atteinte par le rivage de la mer quaternaire dans la vallée de la Sèvre.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 1er Juillet 1908

Présidence de M. de SAINT-MARC, vice-président

Etaient présents : MM. Aimé, Bourdeau, Galteaux, Girard, Gelin, Marmuse, de Saint-Marc.

Excusés : MM. A. Bouneault, Em. Breuillac, R. Guyet, Marot, Sauvaget.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la précédente séance, M. de Saint-Marc donne lecture d'une lettre de M. Em. Breuillac, président, s'excusant d'être empêché d'assister à la séance et de ne pouvoir exprimer lui-même ses regrets au sujet de la mort récente d'un de nos collègues, M. le marquis de Cumont.

« Esprit élevé, caractère tout de droiture et d'honneur, il portait, écrit M. le Président, un vif intérêt à notre société. Malgré son grand âge, il vint parfois assister à nos réunions. Erudit et porté d'affection vers tout ce qui est travail intellectuel, il aimait les recherches historiques parce qu'elles procurent une sérénité très reposante dans la vie. Sa mort m'atteint profondément, et je crois qu'il est de notre devoir de saluer sa mémoire d'un hommage respectueux. »

M. de Saint-Marc fait une communication au sujet du citoyen Desbrunières, « pensionnaire de la République », qui adressait, de Niort, en l'an XI, une requête au général

Rochambeau, alors occupé à combattre les nègres révoltés de Saint-Domingue. Il a cherché en vain les renseignements biographiques que lui demandait, sur ce Desbrunières, M. Le Roux, de Nantes. « Ce devait être, écrit ce dernier, un glorieux mutilé des guerres de la République, ayant laissé un bras en Italie et une jambe en Egypte ». M. de Saint-Marc demande si quelqu'un de ses collègues pourrait le renseigner à ce sujet. La lettre de Desbrunières, dont M. Le Roux lui a envoyé copie, fait savoir, d'abord, qu'il avait été un compagnon d'armes de Rochambeau, qu'il était lié avec la famille Le Roux, dont un membre devait porter à Saint-Domingue la lettre en question destinée au général Rochambeau, et qu'il avait pour voisin de campagne un Bragelongne, ci-devant aide-de-camp du général.

Ce Bragelongne, ajoute M. de Saint-Marc, était Nicolas-Claire-Charles, comte de Bragelongne, né le 23 août 1777, qui fut reçu page du roi en 1789, fit sa carrière militaire aux colonies — il fut nommé capitaine de dragons à la Guadeloupe en 1817 — et qui, en 1802, habitait le château de Bonneuil, près Melle. Son voisin Desbrunières habitait donc également — ou était propriétaire — aux environs de Melle.

Après avoir annoncé que la Société entre en vacances et n'aura pas de réunion avant le mois d'octobre, le Président lève la séance.

Séance du 7 Octobre 1908

Présidence de M. Em. Breuillac

Etaient présents : MM. A. Bouneault, Girard, Galteaux, Aimé, Gelin, Coussillan, A. Riffaud, R. Guyet, Breuillac. M. Marot s'était excusé.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la

dernière séance, dépouillement de la correspondance et présentation des volumes reçus, M. le Président annonce la demande d'admission de deux nouveaux membres. Il sera statué sur cette demande à la séance de novembre.

M. Em. Breuillac dépose un manuscrit de M. le docteur Prouhet ayant pour titre : *Notes et documents pour servir à l'histoire de la Révolution dans le canton de la Mothe-Saint-Héray (1789-1800).* M. Gelin remet une *Monographie de Menigoute,* avec cartes et dessins, par A. Bâty, instituteur. Ces travaux prendront place, avec l'*Inventaire du château de Saint-Loup en 1739,* présenté précédemment, dans le volume des *Mémoires* de la Société pour l'année 1909.

M. Arthur Bouneault, au cours de l'exécution des travaux de restauration du portail nord de l'église Notre-Dame de Niort, a relevé, sur le parement extérieur de la dernière pierre du pignon qui surmonte ce portail, l'inscription suivante, disposée en trois lignes :

LESR FRANOX MARGILLE,

qu'il convient sans doute de lire ainsi : *Le sieur François Margille,* et qui serait, à son avis, la signature du « mestre maçon » constructeur du portail.

Depuis la dernière séance, M. Arthur Bouneault a obtenu le don au Musée de deux cippes gallo-romains, appartenant à M. François Tristant, de Benet, et qui furent trouvés, il y a une vingtaine d'années, dans un terrain de la ferme de Sainte-Gemme, près de l'endroit dit Gorge-Bataille, dans le voisinage de la voie romaine de Saintes à Angers, qui traversait la Sèvre en aval de Coulon. L'un des cippes, de 1 m. 35 de haut et de 0 m. 58 de large, porte, encadré dans une niche demi-circulaire, le buste d'un personnage tenant de la main droite une sorte de broc, et de l'autre une coupe en forme de verre. L'autre cippe, un peu plus petit, montre dans une niche carrée, un personnage très fruste représenté en bas-relief.

Au cours de travaux exécutés à Echiré, entre l'église et la Sèvre, pour la construction de la Laiterie coopérative, les ouvriers ont mis à jour des substructions que la présence d'un fût de colonne orné de feuilles de laurier, d'un fragment d'astragale de chapiteau, et d'une tuile à rebords, permet à M. Bouneault de considérer comme appartenant à un édifice de l'époque gallo-romaine. Les plus intéressants de ces fragments ont été recueillis et transportés au Musée de Niort.

M. Allard, de Menigoute, adresse, au sujet de l'église de Soudan, qui appartient à la fin du XII[e] siècle, une note descriptive concluant au classement de ladite église parmi les monuments historiques de notre région.

M. Gelin montre une hache en pierre éclatée, du type dit *coup de poing chelléen*, qu'il a trouvée sur la plage du Puy-d'Enfer, entre les Sables-d'Olonne et S[t] Jean-de-l'Orbestier. Cette hache offre ceci de particulier qu'un séjour prolongé dans les eaux de la mer en contact avec les sables et les galets, a poli et atténué toutes les parties qui sont à vive arête dans les spécimens ordinaires.

Il dépose pour le Musée un exemplaire naturalisé du *Nephrops norwegica*, appelé vulgairement langoustine. Ce crustacé, qui rappelle à la fois par sa forme l'écrevisse et la langouste, est indiqué comme rare, des côtes de l'Ile-d'Oléron, dans la Faune de la Charente-Inférieure publiée il y a cinquante ans par Beltrémieux. L'espèce, qu'on prend toujours au large de l'île, est devenue beaucoup plus abondante, puisqu'elle se vend maintenant en grand nombre et à bas prix sur les marchés de la Rochelle, de Fouras, et qu'elle fait d'assez fréquentes apparitions sous les Halles de Niort.

M. Gelin dit qu'il a visité récemment, près du château des Mothes, commune de la Chapelle-Saint-Laurent, une mothe entourée d'un fossé circulaire, plantée d'arbres et dans un état de conservation parfaite. Elle a été signalée par Bélisaire Ledain dans sa *Gâtine historique et monumentale*, 1876 (page 19) et aussi dans un *Mémoire sur*

l'origine et la destination des Camps romains dits Chateliers en Gaule (1884). Cet ancien lieu fortifié occupe une surface de 18 ares. Il est coté au cadastre communal, section D, n° 408 ; il est avoisiné de deux champs portant les noms significatifs de Grand-Chatelier (n° 409, de 359 ares de superficie) et de Petit-Chatelier (n° 406, de 78 ares). Dans l'état actuel de la science, les *chateliers* sont considérés comme étant d'origine romaine, alors que les *mothes* ou *mottes* seraient postérieures, et répondraient à des points fortifiés pendant la période féodale. L'existence en un seul tenant d'une mothe et de deux chateliers démontre, en tout cas, l'étroite solidarité de ces édicules militaires, qui ont dû servir de points de défense à des époques successives et pendant de longs siècles. Il serait à désirer qu'on fît le recensement complet de ces monuments préhistoriques et qu'on assurât la conservation de ceux qui subsistent encore.

M. A. Riffaud fait remarquer que ce nom de motte a été attribué, dans les marais de la Sèvre, à de petits mamelons dominant légèrement le terrain des prairies. Il cite la *motte qui branle*, entre le marais de la Perrine et le bourg de Coulon, dont le sol mobile vacille sous les pieds des visiteurs, surtout à l'époque des crues. M. Emile Breuillac fait don au musée d'un volumineux opercule de gastéropode, provenant du Tonkin.

M. Gelin expose que, le treize septembre, une gelée blanche a été observée dans la banlieue de Niort. Or, le thermomètre enregistreur et le thermomètre à minima installés au Donjon par la Commission météorologique indiquaient, pour la nuit du 12 au 13 septembre, une température minima de + 7°. Bien qu'il suffise, pour qu'une gelée blanche se produise, que la température de la partie superficielle du sol descende à 0°, alors que les couches ambiantes peuvent garder une température légèrement supérieure, cet écart de 7° paraît invraisemblable, même en tenant compte de la hauteur de l'édifice. Il ne peut être imputé qu'à une perturbation produite sur les appareils

par la masse considérable du Donjon. Cette masse s'échauffe ou se refroidit lentement, et il en résulte, par simple effet de rayonnement, que les températures observées à la fin de l'hiver sont trop basses, alors que celles de la fin de l'été sont trop élevées. Cette cause permanente de perturbation est d'autant plus regrettable que, depuis de nombreuses années, les observations faites au Donjon ont seules été publiées pour notre département.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 4 Novembre 1908

Présidence de M. Em. BREUILLAC

Etaient présents : MM. Aimé, Arth. Bouneault, Toutant, Marmuse, Gelin, Girard, Breuillac, Morillon, Galteaux, Guyet, de Saint-Marc, Sauvaget. Excusés : MM. Marot et Riffaud.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, lecture est donnée d'une lettre de M. Gorry-Boutaut, de Belleville près Thouars, faisant connaître que la gelée blanche du 13 septembre, signalée par ledit procès-verbal, a été constatée également par lui dans le Nord des Deux-Sèvres, et qu'il a remarqué, à plusieurs reprises, la production de gelées blanches alors que le thermomètre à minima n'était descendu qu'à 3 ou 4° au-dessus de zéro.

M. le Président rappelle le décès récent de M. Hublin. « Ancien membre, dit-il, de la Société de Statistique, il avait tenu à prendre rang parmi nous dès que notre Société fut fondée. Notaire honoraire, plusieurs fois maire de Saint-Maixent, M. Hublin avait toujours eu le goût des études historiques. Sa bibliothèque particulière est l'une des plus riches en publications poitevines.

« Dès qu'il eut des loisirs, après la cession de son étude, M. Hublin se mit au travail. Déjà notre Société a

publié une étude historique sur *Deux abbés de Saint-Maixent* et nous savons qu'il rassemblait les matériaux d'une *Histoire de Saint-Maixent pendant la période révolutionnaire*, quand la maladie qui devait l'emporter l'atteignit en pleine vigueur physique.

« Trois discours ont été prononcés au cimetière par MM. Disleau, député, Boutin, maire, et le délégué de la 155e section des Vétérans. Je n'en retiendrai que cette phrase, qui définit le caractère de notre regretté collègue : « Ce fut un homme de bien et ce qualificatif n'est point banal à notre époque. »

« Homme de cœur aussi, M. Hublin laissera parmi nous un souvenir durable. »

Il est ensuite procédé au vote secret sur l'admission de M. Jacques Mercier, présenté à la précédente séance par MM. Guyet et Gelin, et de M. Archain, instituteur public à Séligné, présenté par MM. Breuillac et Gelin. Tous les deux sont admis à l'unanimité.

M. A. Bouneault et M. Em. Breuillac rendent compte d'une visite qu'ils ont faite, chacun de son côté, à un cippe gallo-romain, découvert en creusant un puits-perdu dans le préau de l'école de garçons de Nanteuil. La longueur de ce cippe est de 1 m 50 et sa largeur de 0 m 82. Il porte en haut la naissance d'un fronton mouluré, et dans le parement se trouvent deux niches peu profondes, où sont grossièrement sculptés deux personnages dont le profil seul est bien indiqué.

Un fragment de pierre, mesurant 0 m 90 sur 0 m 48, trouvé dans le jardin du presbytère de cette même localité, porte un fragment d'inscription funéraire gravée en fort beaux caractères romains. Le dessin, fait par M. Bouneault, de cette inscription tronquée, a été soumis à l'examen de M. Espérandieu, dans l'espoir qu'il pourra reconstituer l'intégralité du texte.

M. Gelin montre un méreau protestant, découvert récemment à Cozes (Charente-Inférieure) par M. Th. Maillard. Ce méreau porte sur une face le nom de l'église

où il était employé (COZE) et sur l'autre face, en trois lignes, la légende DIEV ME CONDVIT.

Deux haches en silex taillé, du type dit « coup de poing chelléen », trouvées au mois de septembre dernier à Surin par M. Fournier, directeur d'école à Niort, sont également communiquées par M. Gelin.

M. Girard présente plusieurs pièces de monnaie, parmi lesquelles un *triens* provenant de la Vienne, un *salut* de Henri VI d'Angleterre trouvé en Charente, et un *agnel* d'or de Jean-le-Bon provenant de Jazeneuil (Vienne).

M. de Saint-Marc lit une note relative à un double denier d'Henri III, trouvé à Benet et offert au musée par M. Bouchand, greffier de paix du 1er canton de Niort. Ce dernier porte la légende : HENRICUS. III. D. G. FRANC. ET. POL. REX. 1580.

Une ancienne note, mi-sérieuse, mi-humoristique de feu Van der Cruyssen sur la *Viguerie de Bassée* (paroisse de Frontenay-Rohan-Rohan) est lue également par M. de Saint-Marc, qui dépose, en outre, un manuscrit contenant des notes généalogiques sur *René Vaslet de la Chastaudière* d'Ardin, officier de la marine-infanterie, et une volumineuse correspondance du même (1730-1745), retrouvée dans des papiers appartenant à M. Jean de Fontaines.

II

MÉMOIRES

LES MYTHES, LES CULTES PAYENS, LES LÉGENDES

DE

SAINTE MACRINE

EN BAS-POITOU

« *Difficile ex imo* » *(1).*

Sur le point culminant de l'Ile de Magné, à quarante mètres environ au-dessus des marais et des plaines environnantes, se trouve une chapelle, sous le vocable de Sainte Macrine (2).

Ce petit sanctuaire a dû être précédé d'un sacellum payen, et peut-être d'une station militaire, située au bord de la voie romaine, de Saintes à Angers (3).

Du haut de cette éminence, on pouvait surveiller les deux gués qui traversent la Sèvre à ses pieds, celui de Malvault — ou de Mènevault — le plus rapproché, et celui de Maurepas au-dessus de la Périne ; puis, toute la plaine de Benet, jusqu'au camp retranché de Prinçay (4).

(1) Inscription de l'escalier du château de Mursay, commune de Scieoq (Deux-Sèvres).

(2) *Sainte-Macrine,* commune de Coulon (Deux-Sèvres).

(3) V. *Par voies et par chemins,* par Léo DESAIVRE, Niort. Imp. Coussillan et Chebrou, 1908, pp. 26 et s.

(4) *Prinçay,* village, commune de Lesson, près Benet (Vendée).

Gués donnant accès à l'Ile de Magné :

1° Gué de *Malvault* ou *Mèneveau* au sud, et gué de *Maurepas* ou *Maupasset* au nord-ouest, sur le trajet de la voie de Saintes à Angers qui a succédé à un *chemin gaulois.* (Lièvre : *Les chemins*

Ce plateau était traversé lui-même, du nord au sud, et de l'est à l'ouest, par deux voies romaines qui s'y coupaient presque à angle droit, et que certaine légende attribuait à Sainte Macrine.

Jadis, et jusqu'en des temps très rapprochés, le sommet de la butte était boisé, et cette petite forêt donnait la vie à trois sources situées à mi côte, et aujourd'hui taries (1).

L'existence d'un temple payen en ce lieu, au milieu de son bois sacré, est en réalité confirmée par la tradition qui s'en est transmise jusqu'à nos jours, et par la survivance d'un *lieu dit,* près de la chapelle, sous la dénomination de

gaulois et romains entre la Loire et la Gironde. Mém. de la soc. des antiq. de l'Ouest, 2e série, XIV, voie VII. 476.

2° *Gué de Sevreau* et *gué de Coulon* sur le chemin de Niort au port de Coulon, entretenu jusqu'à la Révolution. (Cfr. *Procès-verbal de l'Assemblée provinciale du Poitou.* Poitiers, Barbier 1788.)

3° *Gué du chemin suivi par la procession du clergé de Niort,* se rendant au pélerinage de Sainte-Macrine le 6 juillet, situé au *sud* du port de Sevreau actuel;

4° *Gué de l'Ouchette,* à l'est de Mèneveau;

5° M. Edmond Roy avait même découvert un autre gué, *le Pas de la Vierge,* dont la situation ne nous est pas connue.

Enfin, à la Tiffardière, existait un port d'embarquement pour les bois de la marine. (Cfr. *Etats de l'Election de Niort*). LARRY, *Mém. de la soc. de Stat.* 1re série, V. 31, 32, évoque une tradition suivant laquelle la chaussée du gué de Malvault et deux autres gués situés à l'est de la chapelle, seraient dûs à l'intervention de Sainte Macrine, qui, vivement poursuivie, aurait obtenu de l'assistance divine, les moyens de traverser la Sèvre *à pied sec* (sic).

Pour la période gallo-romaine, à signaler : Tumulus de Val Breger, tuiles à rebord à *Susville* dans l'Ile de Magné, Cimetière des idoles près de la chapelle de Sainte Macrine. — Deux cippes gallo-romains furent trouvés à la ferme de Sainte-Gemme, sur le chemin de Benet au Mazeau. (V. Louis BROCHET. *Les gallo-romains du pays de Maillezais.* Revue du Bas-Poitou, 1891). — M. Arthur Bouneault, si connu par ses recherches et ses trouvailles dans le domaine de l'archéologie lapidaire, les a obtenus de M. François Tristant, de Benet, qui a bien voulu en faire don au musée de Niort.

(1) Les pièces de terres sises sur ses versants, s'appellent encore le *Champ du Bois,* le *Pré du Bois.* — L'Ile de Magné est évidemment le plus ancien sanctuaire de la Sèvre, antérieur à la conquête.— On peut cependant mettre à peu près sur le même plan, dit M. L. Desaivre, ceux de Saint-Rémy, Sainte-Pezenne et Sainte-Néomaye; et celui-ci pourrait avoir des chances d'être autochthone.

Champ des idoles (1). En cet endroit, on a trouvé il y a quelques années, des briques à rebord, de petites statuettes payennes, qui corroborent par leur présence, cette théorie de préexistence d'un antique lieu consacré.

La *Sainte Macrine* que l'on y honore depuis le plus haut moyen-âge, est en grande vénération dans la contrée, et pendant longtemps, un pélerinage très suivi y amenait de fort loin des fidèles, qui venaient demander la guérison de leurs maux; et qui, continuant à suivre une ancienne pratique de l'antique culte des fontaines, trempaient en l'eau qui coulait des petites sources miraculeuses de l'endroit, leurs membres paralysés ou endoloris.

A la suite de sa notice, fort rare d'ailleurs, (V. ci-après, p. 6), l'abbé Picard a inséré un cantique à Sainte Macrine, composé le 19 juin 1848, par un auteur resté anonyme, qui l'avoue-t-il lui même, à défaut d'une poésie parfaite, y a mis surtout l'expression de sa bonne volonté.

Il y consacre un paragraphe spécial à *la fontaine de Sainte-Macrine :*

Toi, notre Siloé fontaine,
Dont Macrine bénit le cours,
Que ton eau de miracles pleine
Accorde un libéral secours!
Puisse sur tes bords réveillée
S'ouvrir l'oreille des muets,
Et que leur langue déliée
Emporte en chantant tes bienfaits!

Entends les vœux du pèlerin fidèle,
Du pieux laboureur, du pauvre qui t'appelle;
Nous t'implorons, taris nos pleurs :
Douce Macrine, exauce les pécheurs!

(1) Le *Champ* ou le *Cimetière des idoles* suffirait seul à montrer que Sainte Macrine fit oublier, après l'évangélisation, un culte plus ancien, sur le même tertre d'où, comme à la Garette, et à Lesson, on voit les clochers de Niort, Fontenay et Luçon.

Au milieu de sa nuit profonde,
Soupirant d'espoir et d'amour,
L'aveugle, penché sur ton onde,
Peut pleurer, mais non voir le jour;
Ranime sa prunelle éteinte,
Et guidé par un cœur pieux,
L'aveugle aussi de notre sainte
Chantera la gloire en tous lieux!
Entends, etc... (1).

Cette dévotion à Sainte Macrine, moins suivie de nos jours, existe encore cependant, et sa chapelle, le 6 juillet de chaque année, est toujours garnie d'ex-voto en plâtre ou en cire, images de membres guéris ou à guérir par son intercession.

Mais, à quelle sainte avons-nous réellement à faire en ce lieu ?

Je sais bien que Sainte Macrine, fille de Saint Basile (et qui est morte en 379 en odeur de sainteté, disent les hagiographes), est honorée le 20 juillet (2); mais le culte de notre sainte locale étant célébré le 6 du même mois, faut-il renoncer au patronage de la sainte d'Orient, pour s'attacher à faire de la *bienheureuse vierge* poitevine (?), la protectrice invoquée par nos compatriotes Niortais et leurs voisins d'alentour? — Rien n'indique d'ailleurs d'une manière certaine, que la première ait été jamais honorée dans notre pays d'un culte spécial, voulu et spontané, ou soit venue de si loin en cet endroit, pour être la divinité tutélaire de la contrée.

(1) Ce cantique en 16 couplets, se chantait paraît-il sur l'air : *De tes enfants reçois l'hommage*, ou de *Waterloo*. — (Rappelé à titre de curiosité).

(2) *Macrine*, fille de Saint Basile et de Sainte Emmélie, fut l'aînée de dix enfants. Saint Basile, évêque de Césarée, Saint Pierre de Sébaste, et Saint Grégoire de Nysse (qui écrivit la vie de sa sœur), sont les plus connus. — Sainte Macrine mourut en 379, la même année que son frère Basile, à la tête du monastère qu'elle avait fait bâtir en Asie-Mineure, dans la province du Pont.

La Sainte Macrine poitevine, ayant été invoquée avant le XI^e^ siècle en Poitou, au temps des premières canonisations, on ne saurait admettre en fait, aucune confusion entre elle et la Sainte Macrine d'Orient. Le culte de cette dernière vierge célèbre, ne serait en effet venu en occident (ainsi que le prétendent les Bollandistes), que vers l'an 1553 seulement? — Les reliques de cette sainte, nous auraient-elles été apportées par quelqu'un des puissants seigneurs de Magné, de la famille des Lusignan, à la suite des croisades, comme l'a prétendu notre savant concitoyen, M. Charles Arnault? Le fait est plus que douteux, étant donnée l'antiquité de la légende dorée de notre bienheureuse compatriote.

Quoiqu'il en soit, la Sainte Macrine poitevine de la tradition, n'a pas été inscrite par l'église au martyrologe officiel de *ses saints*, et son souvenir n'a survécu dans la mémoire et le cœur de nos concitoyens, que par les prodiges qu'ils prêtent à son intercession, accrédités par la dévotion locale.

Le culte de Sainte Macrine et les légendes qui s'y rattachent, ont déjà une bibliographie. Aussi, procédant par ordre chronologique, nous avons le devoir de citer, sans analyser ici les travaux des Petits Bollandistes :

1° Les documents historiques et hagiographiques qui nous sont fournis sur *Sainte Macrine,* Sainte Pécinne ou Pezenne, et Sainte Colombe, par dom François CHAMARD, bénédictin de Ligugé, dans son *Histoire ecclésiastique du Poitou* (1). — Il paraît pencher vers l'opinion qui donne à Macrine une origine espagnole, et croire qu'elle aurait été amenée en Poitou — (sans doute à l'époque de la fondation de la colonie d'Epannes, Deux-Sèvres), — sous le règne de Constance Chlore, à la fin du III^e^ siècle ou au commencement du IV^e^.

2° L'histoire de *Sainte Radégonde*, par Pierre PIDOUX,

(1) *Mém. de la soc. des Ant. de l'Ouest*, t. XXXVII, 1873 (Poitiers 1874), pp. 134 à 143.

suivie de *l'histoire de Sainte Macrine*, par Grégoire de NYSSE.

L'auteur, paraissant ignorer l'existence d'une sainte locale, ne s'occupe absolument que de la sœur de saint Grégoire de Nysse.

Le culte de Sainte Macrine lui paraît dû à l'existence de reliques rapportées des croisades, et il le circonscrit spécialement dans l'Ile de Magné (1).

3° Notice sur les vies de *Sainte Macrine de Magné* et de *Sainte Pezenne* près Niort, écrites sur des documents historiques et traditionnels, par l'abbé P. PICARD, ancien curé de Magné.

Suivant certaine chronique, dit l'abbé Picard, il y avait jadis à Magné la *place des idoles*, dont le nom fut changé plus tard, en celui de *Béthanie*. C'est là qu'habitaient les chanoines du chapître, qui étaient tenus, par fondation, de *construire* et d'*habiter en Béthanie*. On y voyait encore des arbres séculaires en 1790. Là aussi, la tradition nous reporte aux temps lointains, où l'Ile de Magné était le lieu consacré par excellence, gardien fidèle des cultes primitifs, avec ses trois fontaines consacrées (2).

Dans cette intéressante brochure, le chroniqueur rapporte les légendes les plus accréditées de la Sainte Macrine poitevine (3).

4° Recherches sur Gargantua en Poitou, avant Rabelais, par L. DESAIVRE, avec mention de la légende de *sainte Macrine*, dont le mythe est confondu avec celui de *Gargantua*, qui connu bien avant Rabelais, paraît être la personnification d'un Dieu gaulois, ayant des autels dans l'île de Magné (4).

(1) *Histoire de Sainte Radégonde*, publiée par Ch. ARNAULT, revue, augmentée et suivie de l'*histoire de Sainte Macrine*, par Grégoire de NYSSE. A Niort, Poitiers et Saintes, 1843.

(2) La 3e édition (Niort, typ. de L. Favre, 1888), contient un cantique de Sainte Macrine, composé le 19 juin 1848.

(3) La collection manuscrite de dom Fonteneau contient une *Hist. abrégée de Sainte Macrine*, t. XLIII, p. 994.

(4) Extrait de la Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou. — Niort, Clouzot (1869). — V. ci-après, pp. 16-77).

L'époque celtique se manifestait jadis sur le terrain de Sainte-Macrine, notamment par la présence du tumulus de Vailbreger ou Val Breger, dont il serait urgent de déterminer la situation (1).

5° CHERGÉ (de). *Les vies des saints en Poitou.* Poitiers, Dupré, 1856, in-12. Note sur Sainte Macrine.

Lors de l'établissement du christianisme dans les Gaules, au IIIe siècle, la destruction des temples payens fut loin d'enlever de l'esprit des populations catéchisées, leurs habitudes de croyances et de cultes, attachées aux lieux consacrés qu'avaient toujours honorés leurs pères.

Aussi, pour déraciner de l'esprit public un courant de religiosité payenne et de traditions si difficiles à détruire, le clergé, par une modification ingénieuse, transforma certains temples en églises ou en chapelles, consacrées au culte chrétien, et les mirent sous la protection, soit d'un nouveau saint, soit d'un saint supposé, enfanté par la tradition, et dont le vocable fut emprunté au nom ancien du lieu lui-même ou du Dieu qu'on y adorait.

Un fait analogue se produisit au sanctuaire qui devint celui de Sainte Macrine, soit que la vierge poitevine lui servît de nouvelle patronne, par une adaptation heureuse de l'ancienne dénomination du lieu qui avait un rapport d'apparence avec le nom de la sainte, (*ce que nous allons examiner*), soit que cette dernière ait été véritablement choisie à l'origine, pour y être spécialement honorée. Il y aura enfin lieu d'étudier si la Macrine poitevine a eu une existence réelle, ou n'a été qu'une incarnation de croyances anciennes et révérées, dans la contrée qui conserve son nom.

(1) Cfr. LARY, Mém. de la Soc. de stat., 1re série V. 39. — Cfr. Edmond ROY. *Description d'armes, etc., trouvées dans la Sèvre en 1868.* Revue d'Aunis, de la Saintonge et du Poitou, 25 janvier 1869. 2 pl., dont la note (1) de la p. 28 de : « *Par voies et par chemins* », de L. Desaivre, est le complément. (Découvertes remontant jusqu'à la pierre éclatée). — Lièvre *(loc. cit.)*, dit aussi que la voie de Saintes à Nantes a remplacé un chemin gaulois.

Il nous paraît d'ailleurs acquis dès maintenant, que Sainte Macrine d'Orient ne serait devenue l'objet d'un culte particulier, que par suite d'une conformité ou d'une confusion de nom, avec la Macrine de nos contrées.

A défaut de la vérité établie sur des bases certaines, et par un sentiment d'égoïste amour du pays, on s'est plu à représenter Sainte Macrine comme une quasi-compatriote poitevine, ainsi que Sainte Pezenne et Sainte Colombe, auxquelles l'abbé Picard, curé de Magné, a consacré son intéressante notice.

D'après un article inséré dans la *Vendée Historique* et reproduit dans la *Revue de l'Ouest* du 26 mars 1908, nous sommes à peu près édifiés sur ce que l'on croit savoir sur Sainte Macrine.

En voici le texte :

Sainte Macrine et Sainte Pezenne (1)

Sainte Macrine (ou ***Magrine, Maicrine, Maigrine, Mesgrine***), dont la fête se célèbre le 6 juillet, était autrefois en grande vénération dans les marais avoisinant la ***Sèvre niortaise*** et la ***Vendée***. Son histoire, mêlée à celle de Sainte Pezenne (***Pazane, Pecinne*** ou ***Pexine***) et de Sainte Colombe, est malheureusement quelque peu confuse, et ce n'est guère qu'appuyée sur la foi de la simple tradition locale qu'elle a été recueillie par M. l'abbé Picard, curé de Magné, auteur d'une ***Notice sur les Vies de Sainte Macrine de Magné et de Sainte Pezenne***. Sainte Macrine, d'après les Bollandistes, était désignée aussi sous les vocables de : ***Materna, Matrina***.

Macrine et Pezenne étaient deux vierges que les ***Petits Bollandistes*** font vivre au VIII^e^ siècle, mais qui, d'après dom

(1) Des recherches faites dans le célèbre et volumineux martyrologe des *Bollandistes*, au sujet de Sainte Pezenne, n'y ont fait rencontrer la vie de Sainte Macrine qu'incidemment, parce qu'elle fut associée de bonne heure à la sienne.

Les rédacteurs, dans une note critique, pensent que cette vie fut écrite vers le milieu du *XI^e^ siècle*, par quelque religieux du monastère de Saint-Maixent ou des contrées voisines, et d'après une *tradition populaire*, plutôt que sur des documents historiques.

Sainte Pezenne serait morte vers l'an 727.

Chamard, seraient contemporaines du *quatrième* (1). *Originaires d'Espagne*, si l'on en croit certains hagiographes, elles auraient vu le jour, suivant d'autres, dans l'ancienne Armorique ou Petite-Bretagne (2).

En tout cas, tout le monde est d'accord pour admettre que les deux jeunes filles, âgées d'une vingtaine d'années et chassées de leur pays par la persécution, étaient venues chercher un refuge sur les bords de la *Sèvre Niortaise*, au milieu des bois voisins de la ville de Niort, dans un coin sauvage où,

(1) D'après dom Chamard (*Hist. eccl. du Poitou*, Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest, XXXVII, p. 135), Dacianus, qui avait immolé aux fureurs de son maître Maximin, toute une phalange de généreux martyrs poitevins, fut chargé de poursuivre cette œuvre de tyrannie en Espagne. Dans la partie septentrionale de la Péninsule, les deux sœurs *Pecinna* et *Macrina* vivaient ensemble dans la solitude, consacrant leur existence à la prière et à la charité. Pour échapper aux convoitises honteuses du persécuteur Dacianus, les vierges chrétiennes purent franchir la frontière d'Espagne et se réfugier en Poitou.

(2) Comme contribution à la recherche de l'origine espagnole ou gallo-romaine de Sainte Macrine, nous ajouterons ceci :

Le village d'Epannes, canton de Frontenay-Rohan-Rohan, doit sa fondation, selon la tradition et toutes probabilités, à une ancienne station militaire en cet endroit, de *légionnaires espagnols* aux temps de la conquête romaine. La famille de *Macrine* et *Pexine* était sans doute du nombre de ses premiers habitants, d'origine étrangère. Epannes est séparé du village du Pont (écart de la commune de Frontenay), par le ruisseau *la Mère*, dont les deux rives sont réunies par un pont autrefois appelé *Pont de la Grande-Pierre*, pour le passage de la route nationale de La Rochelle à Niort. Ce pont, dont l'assiette et la construction primitives étaient des ouvrages romains, avait valu le nom de *Pont-de-Cesse*, (de *Cé* ou de *César*), au lieu simplement désigné sous le nom de village du *Pont*, depuis 1792. Là s'amorçait jadis, à la voie romaine d'Angers à Saintes, l'ancien chemin gaulois dénommé *Chemin des Marchands*, désigné aussi dans les actes antérieurs à la Révolution sous le nom de *Chemin de Jules (Julius)* au *Pont-de-Cesse*. Toujours, souvenir de la domination romaine en ces lieux. Ce chemin, qui traversait Epannes et le bourg de Frontenay (primitivement *Villa Frontini*), rejoignait la voie romaine de Saintes à Poitiers, en passant par Prahecq et Brioux.

D'Epannes au centre du bourg de Frontenay, le chemin de Jules au Pont-de-Cesse est remplacé par la route nationale, et il redevient chemin vicinal à l'entrée de la rue de la Grande-Fontaine à Jules et à la grande route de Niort à Beauvoir, qu'il franchit pour se diriger vers Saint-Martin-de-Bernegoue et Prahecq.

peu après, elles avaient été jointes par Colombe, sœur de Macrine.

Séduit par la merveilleuse beauté des trois jeunes solitaires, un chef barbare de la région vint un jour les enlever (1). Colombe seule fut surprise. Macrine et Pezenne eurent la chance d'échapper au ravisseur, et s'enfuirent jusqu'à un endroit appelé alors *Tauriniacus*, *Tauriacus* ou *Taurinus* (2), sur la rive droite de la *Sèvre*. Mais la course des fugitives avait été si précipitée que la pauvre Pezenne, épuisée, mourut en arrivant, entre les bras de Macrine. Le lieu de sa sépulture devait plus tard prendre son nom et donner naissance à la paroisse de Sainte-Pezenne, dans le premier canton de Niort.

Désormais seule, Macrine repassa la *Sèvre* et se retira au milieu des marais de Magné. Ce fut là qu'elle mourut, en odeur de sainteté, après une vie des plus édifiantes.

Elle devint tout de suite l'objet d'un culte de la part des pieux habitants du voisinage qui, rapporte la tradition, obtenaient une foule de guérisons merveilleuses sur son tombeau. Celui-ci fut bientôt enlevé de terre et placé dans une chapelle plusieurs fois reconstruite, toujours existante et où, depuis des siècles, ne cessent d'affluer de nombreux pèlerins. Entre toutes les paroisses voisines, celle de Benet se fit longtemps remarquer par sa dévotion, et chaque année, le 6 juillet, elle venait solennellement tout entière en pèlerinage à la chapelle.

Un peu plus loin, mais toujours dans le Marais, au Gué-de-Velluire, Sainte Macrine avait également un sanctuaire très renommé. Elle fut même à l'origine la patronne officielle de l'église paroissiale, qui est passée, depuis, sous le patronage de Saint Martin.

Du Marais, où il s'était tout d'abord localisé, le culte de Sainte Macrine se répandit peu à peu jusqu'au fond du Bocage bas-poitevin : à la Gaubretière, notamment, les archives

(1) Une tradition locale et fort ancienne, porte que *Magrine* avait traversé la Sèvre, en un lieu nommé aujourd'hui *Pocron* près *Surimeau*, dans la commune de Sciecq, limitrophe de celle de Sainte-Pezenne. — Abbé PICARD, *ibid.*, p. 20.

(2) Il existe non loin de Niort, commune de Coulon, une ferme nommée *Torigné*. On trouve encore : *Thorigné*, commune du canton de Celles, et *Thorigny-sur-le-Mignon*, commune du canton de Beauvoir, Deux-Sèvres.

paroissiales nous apprennent qu'il y avait autrefois, dans l'église, une chapelle et un autel dédié à la vierge de Magné, vénérée sous le nom de *Sainte Mesgrine*.

(Vendée Historique.)

Rappelons ici que le mythe de la femme poursuivie est fort ancien, et qu'il représente surtout la succession des saisons (1).

Comme il fallait s'y attendre, des légendes (dont nous essaierons de retrouver les origines), se sont créées autour de cette personnalité *presque divine*. — Elles sont racontées de plusieurs manières : l'une qui semble prêter à la sainte un caractère peu commode, et les autres, plus aimables et plus en rapport avec sa bonté si vantée.

Les voici dans leur ingénuité :

I. — Un laboureur conduisait sa charrue attelée de deux bœufs, dans le champ qui entoure la chapelle *(l'ancienne enceinte sacrée)*, et à chaque sillon, il se rapprochait de plus en plus de la muraille de l'antique édifice.

Tout à coup, il entendit une voix, au timbre féminin irrité, qui lui ordonnait de s'arrêter là et de laisser une *chaintre* (2) entre la chapelle et la terre labourée.

Peut-être le laboureur était-il un esprit fort du temps, un incrédule peu facile à influencer; peut-être enfin ne comprit-il pas. Quoiqu'il en soit, le fait est que, sa *versenne* (3) finie, il retourna ses bœufs, et vint raser les contreforts du sanctuaire.

Alors, un bras sortit de la muraille, une main saisit la *corne* du bœuf le plus rapproché, et la lui arracha net.

(1) *Loc. cit.*, p. 129.

(2) *Chaintre*, sillon tracé à l'extrémité d'un champ. Du roman *Chaint*, ceinture ; en latin *cingere*, ceindre.

(3) *Versenne* : Sillon tracé par le laboureur dans toute la longueur du champ. — Se dit d'un champ labouré. — Ancienne mesure agraire.

Les contes, les légendes, n'ont pas besoin d'être logiques; mais on remarquera que le plus puni dans cette aventure, ce fut le pauvre bœuf, qui, pris par le joug, aiguillonné par son maître, avait été forcé d'obéir, et n'était pour rien dans l'offense faite à la Sainte!

II. — L'abbé Picard rapporte une autre tradition légendaire, sous une forme moins sévère :

« A la *Fontaine du Buisson,* se lamentait un laboureur « désolé, parce qu'en tournant, un de ses bœufs s'était « *écorné* au vieux pied d'aubépine...

« Magrine, compatissante, cherche à sécher les pleurs « du pauvre homme; elle invoque aussitôt le Dieu qui, « seul, opère des prodiges. Et, prenant la *corne* arrachée, « elle la remet à sa place.....; l'animal est guéri. »

Et le cantique de rappeler le fait, par ces vers de mirlitons :

Si le bœuf mugit quand tu passes,
Bonne Sainte rends par pitié,
Avec ta main pleine de grâces,
Au joug un front humilié;
Si le mal hante ma demeure,
Si dans la fièvre qui l'étreint,
En t'invoquant l'infirme pleure,
Ecoute la voix qui se plaint.
Entends, etc., etc.

Aussi, les anciens tableaux la représentent-ils toujours avec une corne de bœuf à la main, sans oublier le bon laboureur et ses bœufs.

III. — Une ancienne tradition attribuant à la sainte, quelques circonstances de la vie de Sainte Radégonde, porte que, fuyant les tristes honneurs que lui destinait à sa cour, la brutale convoitise d'un prince barbare, elle aborda *miraculeusement à pied sec,* dans l'île de Magné; qu'elle rencontra sur le *champ des idoles,* un laboureur

semant de l'avoine, à qui elle recommanda, comme Radégonde, de répondre à ceux qui la demanderaient : *qu'il semait son avoine lorsqu'elle était passée...* Peu d'instants après, cette plante étant montée subitement à maturité, cachait parfaitement Magrine aux regards de ceux qui la poursuivaient (1).

IV. — Le quatrième récit est non moins empreint d'une poétique fantaisie : Le laboureur passe toujours près de la chapelle... ; ce n'est pas un bras menaçant qu'il voit sortir de la muraille, mais une jeune femme d'une beauté radieuse qui le prie de s'éloigner; et qui, pour l'indemniser de la perte de son sillon, lui met dans les mains, une poignée de belles pièces d'or, et fait naître dans le champ, une moisson abondante et dorée (2).

Les 3e et 4e modes de variations de la légende, ont été condensés et résumés plus ou moins heureusement, (par ignorance sans doute de leurs diversités traditionnelles), par le peintre niortais, Bernard d'Agescy, dans son tableau de Sainte Macrine, qui ornait il y a quelque temps encore, une des chapelles (celle de droite du transept), de l'église Saint-André de Niort.

Ce tableau a dû être fait sous l'Empire. Il est peint dans les gammes claires chères à Guérin, le peintre du tableau célèbre (maintenant au Louvre), qui reproduit le récit de la prise de Troie, fait par Enée à la reine de Carthage.

La sainte, en robe blanche légère et très simple, mais

(1) V. Abbé Picard, *Ibid.*, pp. 27, 28.

(2) La représentation de la *divinité solaire* comme puissance créatrice, par la *roue* (rota) du disque du soleil, pleine, évidée, et par son dérivé la *Croix gammée* ou *Swastika*, se rencontre très fréquemment dans les monuments antiques; et, par dérivation, la monnaie d'or, par sa forme et sa couleur, a participé à ce mode particulier de résumer la puissance lumineuse créatrice et supérieure. C'est peut-être d'ailleurs par une association de pensées qui a sa source dans une si lointaine et honorable antiquité, que, dans le langage ultra vulgaire, l'idée de payer un service, de donner une récompense, de se créer des partisans, s'exprime par la locution : *Eclairer*. — Sous toutes réserves !

avec la ceinture en haut du buste sous les seins, est coiffée à la grecque, et sa tête est nimbée de rayons lumineux. Elle retient de la main gauche son manteau de pourpre qui flotte derrière elle en passant sur son épaule droite. Elle fait l'aumône d'une pièce d'or à un vieillard infirme, et reçoit les caresses d'un petit épagneul, qui a l'air de joindre ses actions de grâce à celles de son maître, sans doute aveugle. Le fond du paysage est assez lumineux. A l'horizon, on distingue une théorie de fidèles et de pèlerins qui se dirigent vers une chapelle. — Le peintre a sans doute eu l'intention de rappeler la troisième version de la légende de Macrine, au second plan de son tableau. Nous y apercevons en effet, le laboureur traçant son sillon avec ses bœufs; et en même temps (c'est là le miracle), on nous montre la partie du champ qu'il côtoie, couvert de blé mûr. Dans le ciel du tableau, trois jolies têtes d'anges, au milieu de nuées assez bien peintes, contemplent la scène avec un recueillement religieusement approbatif.

C'est une belle blonde qui a servi de modèle à l'artiste; sans doute quelque jolie fille de Niort, qui, moins heureuse que deux ou trois autres de nos compatriotes, modèles du peintre d'Agescy, n'a ainsi laissé d'elle que sa charmante image (1).

Dans la chapelle de Sainte-Macrine (commune de Coulon), on constate la présence d'un tableau peint il y a déjà de longues années, par une demoiselle de Cugnac. Il représente la sainte faisant l'aumône. Ce tableau, sans doute une réplique de celui de Bernard d'Agescy, est sans grand caractère artistique. — Dans le vitrail qui garnit le fond de l'église de Magné, on a bien placé une Sainte

(1) Ce tableau est en très mauvais état à l'heure actuelle. Il est placé dans la sacristie, salle du catéchisme de l'église Saint-André. Une réparation de l'œuvre de notre peintre niortais, serait absolument nécessaire, pour sa conservation, au moins à titre de souvenir. — M. Marmuse, notre collègue, a bien voulu nous en offrir la photographie ici reproduite. Nous l'en remercions.

SAINTE-MACRINE, PAR BERNARD D'AGESCY

Macrine comme on le fait ordinairement pour le patron de l'église ou de la paroisse; mais cette représentation de la sainte, n'offre rien de particulièrement remarquable (1).

Les deux premières formes de la légende de Sainte Macrine ont été rappelées dans un vitrail de l'église de Frontenay-Rohan-Rohan (Deux-Sèvres), peint en 1853, par M. l'abbé Augustin-Constant Boinot, qui fut curé-doyen, et vice-archiprêtre de Frontenay, du 19 avril 1846 en mai 1859. Il mourut il y a une quinzaine d'années au couvent de La Puye (Vienne), près de la communauté des filles de la Croix de Saint-André, où on utilisa son réel talent de sculpteur et d'architecte.

Prêtre érudit et véritable artiste, il a doté son ancienne paroisse d'estimables travaux de sculpture sur bois et sur pierre, au nombre desquels je citerai : les vantaux et la partie supérieure de la porte latérale de l'église, représentant Saint Pierre assis, (le patron de la paroisse), — et l'entrée monumentale du cimetière de Frontenay.

Ses essais de peinture sur verre, quoique moins heureux, comme coloris et finesse de touche, n'en dénotent pas moins une véritable entente artistique du dessin, de la valeur des nuances et des formes traditionnelles des personnages représentés. Deux grandes fenêtres en ogive, de la partie nord-est de l'édifice cultuel, et la baie romane au dessus du grand portail d'entrée à l'ouest, ont été ornées de vitraux peints par ses soins.

Dans une rosace trilobée sculptée, placée à la partie supérieure de la seconde baie à partir de l'autel de Saint Joseph, — laquelle est consacrée aux images de Saint Gaudens et de Saint Hilaire, — l'artiste a représenté, sur fond violet, en buste, la *Sainte Macrine* de l'antique tradition populaire. Elle est vêtue d'une tunique blanche avec ceinture d'or, et d'un manteau bleu, agrafé et bordé aussi d'or. Cheveux blonds et coiffure blanche

(1) Communication de M. l'abbé H. Montaudon, curé de Magné. (1er juin 1908).

ancienne. Elle tient à la main droite la *macrocère*, ou longue *corne* de bœuf de la légende hiératique (1).

(1) La première fenêtre de la partie gauche de l'église représente Saint Pierre dans la maison de Caïphe, debout, tête nue, les mains jointes et priant. Il est vêtu d'une tunique brune recouverte d'un manteau ou toge bleu foncé. Au fond, une baie, dont le faîte est à plein ceintre, supporte une espèce de niche où l'on voit le coq symbolique de la légende dorée. A travers un porche, on distingue trois personnages : un homme recouvert d'une toge jaune, un juif vêtu de brun, se chauffant, et la servante de Caïphe, habillée de vert. La scène fait allusion à la renégation de Saint Pierre ; ses traits sont la traduction plus ou moins heureuse d'un portrait de famille. Près des initiales de l'artiste, C. B., on lit la date : 1853. La partie ogivale et l'encadrement de la fenêtre, sont ornés de philactères avec légendes, de feuilles et de fleurs de colorations variées.

En face de l'autel, la fenêtre romane au-dessus de la grande porte d'entrée à l'ouest, contient un vitrail d'une composition assez heureuse : c'est un Saint Jean-Baptiste nimbé, tenant la croix, assis sur le bord d'une fontaine où poussent des nénufars et des herbes aquatiques. Rochers au fond, en paysage. Le Saint est couvert d'une toge brune violâtre, sur son vêtement de toison traditionnelle.

La bordure, fond bleu, composée d'ornements bruns et fleurs de diverses couleurs, contient au faîte, un médaillon rond, fond or, avec le chef du Christ ; sept têtes de Saints, aussi nimbées d'or, s'espacent pour compléter l'ornementation de la bordure.

On doit encore au ciseau habile de l'abbé Boinot :

1° La porte latérale de l'église de Frontenay, en chêne sculpté,

V. — L'abbé A. Largeault, dans sa *Légende populaire de Sainte Pezenne et de Sainte Macrine* (1), rapporte aussi que l'on raconte que Sainte Macrine, toujours poursuivie, aborda à *pied sec*, dans l'île de Magné. Un pont de pierre construit en un clin d'œil sur la Sèvre,

dont les deux vantaux présentent de délicates et profondes moulures verticales et parallèles. Sur l'imposte plein ceintre, un magnifique saint Pierre, nimbé, tient un livre ouvert et la clef symbolique. Il est assis dans une haute chaire ornée, avec dais. C'est en somme une excellente réduction, superbement fouillée, du Saint-Pierre de Rome. La statuette repose sur un piédestal supporté par l'image écrasée du démon. Comme fond, un lacis d'ovves chantourné, donne au tout, l'ensemble le plus séduisant.

2° Une élégante porte en pierre, en plein ceintre, et d'une belle hauteur, donne accès au cimetière. Le couronnement et l'architrave, sont sobrement ornés de moulures et d'une grande branche de cyprès posée horizontalement, et d'un naturel parfait. Sur elle s'enroule en trois volutes, un philactère portant l'inscription :

EXPECTO RESURRECTIONEM MORTUORUM

Sur le montant de droite, l'artiste a réuni en un groupe formant cartouche : la trompette du jugement dernier, l'épée de justice et la palme des élus, mis en croix de Saint-André. Une couronne d'immortelles entrelace le tout en son centre.

Le montant de gauche est orné d'une grande croix processionale, avec draperie tombant de son croisillon. Elle supporte, en son milieu, un livre ouvert, sur la page gauche duquel on lit : *Requiem tibi dabit dominus.* Après le mot *Priez*, on continue sur la page de droite : *Pour l'âme de Mre A. C. Boinot, curé doyen de céans, qui a sculpté cette porte l'an 1856.*

3° Une chapelle funéraire, en forme de rotonde, avec plateforme, à laquelle on accédait par deux escaliers placés extérieurement, de chaque côté. Sur cette plateforme, une croix dont le piédestal était délicatement orné d'un bourrelet formé de deux grosses branches d'épines entrelacées, du plus artistique effet. Pour l'écoulement des eaux de la plateforme, deux grandes gargouilles représentaient : l'une, l'ange du mal, et l'autre la mort.

Cette chapelle, qui se trouvait à l'extrémité ouest du cimetière, en face la porte d'entrée à l'est, a été détruite il y a quelques années, et le piédestal que l'on voit encore dans l'église, a été seul conservé. Le reste a été malheureusement brisé, et a servi à paver la route.

(1) *Melle.* Imp. Lacuve, 1896.

Voyez aussi : *Légende de Sainte Pezenne et de Sainte Macrine, vierges-martyres, près Niort*, dans la *Revue de l'Ouest*, nos des 4 et 6 juillet 1893.

au gué de Mennevault, lui en avait facilité le moyen (1).

On voit que ces récits se ressemblent beaucoup par un côté, et sont calqués sur un même thème. Ils reproduisent le fond de la légende ecclésiastique du XI^e^ siècle. C'est toujours un persécuteur, un séducteur, qui poursuit les saintes et en veut à leur chasteté ; elles prennent la fuite et sont miraculeusement sauvées.

La dernière légende présentée par notre auteur, ne diffère pas des autres sous ce rapport ; seulement la merveille est peut-être plus grande encore. — Qu'on en juge :

— Depuis de longues années — en ces temps barbares inconnus de l'histoire, le bienheureux Père Maxire servait Dieu sur les bords solitaires de la Sèvre (2). Il habitait depuis de longues années la cabane de rouches et de branchages qu'il avait dressée de ses mains au penchant de la colline, à côté de l'église rustique construite en bois.

— D'un bout à l'autre de la vallée arrosée par la Sèvre, de la source à l'embouchure, les peuplades chrétiennes vénéraient le bienheureux Père Maxire comme un saint, et le consultaient comme un oracle.

— Non loin de l'ermitage du vieil anachorète, plus haut sur la rive opposée, deux jeunes vierges, sœurs, Pezenne et Macrine vivaient ensemble à l'ombre d'un petit monastère caché dans le feuillage et la verdure.

Pour donner corps à la fiction, l'abbé Largeault

(1) LARY, *Mémoire* [sur deux voies romaines secondaires inédites] *lu à la séance générale de la Société de Statistique*, dans les *Mém. de la Soc. de Stat. des Deux-Sèvres*. 1^re^ série, t. V (1841), p. 31.

(2) Saint Maxire n'est point un saint *local*, ayant vécu et étant mort dans le pays, comme voudrait le faire croire la légende et comme on l'a imprimé dans une histoire sérieuse.

L'appellation onomastique de *Maxire*, orthographiée aussi *Macire*, *Massire*, est la forme romane du nom d'homme hébraïque Mathias, diminutif lui-même de celui de Mathathias *(don du Seigneur)*. Saint Mathias, apôtre, honoré le 24 février, et dans les années bissextiles, le 25, est en effet titulaire de l'église paroissiale de *Saint-Maxire*, Deux-Sèvres.

semble tout disposé à placer l'habitation de nos saintes, au lieu dit *Milan* (1), commune d'Echiré, en face d'un petit promontoire où s'élèvent encore les ruines imposantes du château Salbart (2).

— Un matin, *à l'époque du solstice d'été*, Saint Maxire, agenouillé à la porte de sa cellule, priait. Tout à coup, une immense clameur partie du cours supérieur de la Sèvre, éclata dans l'air comme un sinistre signal :

— « *Salbart ! Salbart !* »

— L'anachorète est sorti de son extase, il se relève en frémissant, et son œil troublé consulte l'horizon. Colons, bêtes de somme, pâtres, troupeaux, marchands, pèlerins, voyageurs et chariots, tout dans les champs et sur les chemins, se sauve en désordre, et cherche un refuge où il peut.

— Seules, au milieu de l'affolement général, deux jeunes femmes fuyaient en toute hâte, à travers les plaines désertes, en se donnant la main.

— Bientôt, au milieu d'un tourbillon de poussière, Maxire put reconnaître des hommes à cheval, armés, nombreux, toute une troupe.

— « C'est lui ! c'est *Salbart* et ses gens d'armes ! le terrible *Salbart* dont le sombre donjon se dresse sur la hauteur, par delà ces coteaux ! (3)

(1) C'est là qu'était située l'antique villa de *Milon* que Clovis donna à Saint-Maixent en 507 (MABILL, *Act. S. S. ord. S. Bened.*, t. I, p. 579), après la bataille livrée à Alaric, près de Poitiers, dans le *campus Vogladensis*.

(2) BAUGIER, *Le Château de Salbar*, dans les *Mém. de la Soc. de Stat. des Deux-Sèvres*, 1re série, t. V (1841), pp. 65-74 ; — CH. ARNAULD, *Monuments religieux, militaires et civils des Deux-Sèvres*, pp. 145-150 ; — Em. ESPÉRANDIEU, *Le château Salbart*, dans les *Paysages et Monuments du Poitou, photographiés* par J. Robuchon, livraisons 168-169, pp. 27-38.

(3) L'idée de faire un nom d'homme du nom de *Salbart* n'est pas une invention purement romanesque. Un de nos plus érudits historiens poitevins a écrit que « la villa donnée par Clovis au saint abbé Maixent, usurpée par quelque noble franc, sans doute par *Salbart*, et passée par conquête ou autrement au pouvoir des Parthenay, devint entre leurs mains une châtellenie dans laquelle était compris Milon, premier chef-lieu de ce domaine. (Cf. A. Richard, arch. de la

— Le voici, l'air menaçant, qui marche à la tête de sa troupe de mécréants, pillards, tueurs d'hommes et d'enfants, ravisseurs de femmes !

— Ils accourent rapides comme la flèche, et tout à l'heure ils auront atteint les fugitives.

« Malheur ! » — Et en poussant ce cri de suprême détresse, le vieillard éperdu a tendu vers le ciel ses deux bras suppliants. — Saint Maxire, plein de force, inspiré, rajeuni, redresse sa haute taille, et, comme autrefois Moïse au bord de la mer Rouge, d'un geste puissant, il lève son bâton sur le fleuve qui coule à ses pieds.

— Aussitôt, les eaux dociles à son commandement, s'accumulent ; elles s'amassent en forme d'une montagne. Puis, changeant brusquement de direction, elles se jettent à gauche, et prennent leur route vers le midi. Un lit neuf se creuse spontanément devant elles, et elles s'y précipitent avec fracas.

— L'onde qui roule impétueuse et mugissante s'avance sans relâche du côté des cavaliers. Toujours en avant, le farouche *Salbart* anime ses compagnons du son de sa trompe.

— Encore un peu, et les soudards aux casques coniques en fer poli s'empareront des deux fugitives, qui, épuisées de fatigue, gravissent avec peine le coteau escarpé où s'élèvera plus tard la bourgade de Sainte-Pezenne.

— Mais le fleuve merveilleux a grossi ; il s'est enflé d'une manière prodigieuse, et il approche, il approche en grondant.

— Au moment où, une dernière fois, *Salbart* et les siens relançaient leurs coursiers sur les pas des jeunes vierges, le fleuve crève et une immense nappe d'eau, barrière infranchissable, s'épand au-devant des chevaux effrayés

Vienne, *Etude critique sur les origines du monastère de Saint-Maixent*, p. 45.

La conjecture émise par le savant archiviste est certainement très admissible : le terrible personnage de notre légende serait par suite moins imaginaire qu'il semble au premier abord.

qui se cabrent, et qui, à demi-submergés, s'efforcent de revenir en arrière.

— *Salbart* n'a pas reculé ; brandissant sa lance, écumant de rage, blasphémant, il brave du sein des flots l'élément déchaîné contre lui.

— Sainte Pezenne et Sainte Macrine, sauvées par ce prodige, tombent à genoux sur le haut de la colline et rendent grâce à Dieu. Et bien loin, au-dessus des rives de la Sèvre, on voyait encore Saint Maxire, qui, le bras levé, tenait toujours son bâton étendu sur le fleuve.

Depuis ce temps, la Sèvre au lieu de se diriger, comme aux temps primitifs, par la vallée du Puysac, vers Villiers-en-Plaine et Lesson, est passée par Sainte-Pezenne et Niort (1).

Et, dans l'ancien lit, maintenant desséché, l'herbe pousse et les moissons croissent ; les pâtres y font paître leurs troupeaux, et le laboureur y conduit la charrue en chantant.

Constatons donc à nouveau, que ces récits restent au fond toujours les mêmes, bien qu'ils placent le théâtre du miracle sur un point différent.

Le sanctuaire où reposaient autrefois les reliques de Sainte Macrine s'élève sur le plateau qui a pris le nom de *Butte Sainte-Macrine* ; il est mentionné dans le cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers (2) dès le x^e^ siècle (en 936 ou 937).

(1) Juste en face du coude que forme la Sèvre en accostant Saint-Maxire, s'ouvre la grande vallée qui limite le bourg du côté du nord. Cette vallée, appelée vallée du Puysac, se bifurque au niveau de la ferme de la Couture : la branche septentrionale, plus courte, se dirige vers Villiers-en-Plaine ; l'autre branche se prolonge fort loin, jusque vers les pentes de la butte de Lesson, dans le département de la Vendée. — « C'est l'ancien lit de la Sèvre », disent les gens du pays ; comme preuve, ils citent la tradition locale.

(2) Léon Faye, *Recherches géographiques sur les vigueries du pays d'Aunis*, dans les *Mém. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1^re^ série, t. XII, (1847), p. 383 ; — Redet, *Arch. hist. du Poitou*, t. III, pp. 325-429.

VI. — Sainte Macrine fuyait devant *Gargantua*, dit M. L. Desaivre, montée sur une mule ferrée à l'envers. La bête, harassée, s'arrêta dans l'île de Magné, près d'un champ où des paysans semaient de l'avoine. Macrine, se fiant à la miséricorde divine, les pria de dire à tout venant qu'elle a passé le jour qu'ils mettaient leurs grains en terre. — Grand étonnement des laboureurs en trouvant, le lendemain, leur avoine mûre ; ils reconnaissent à ses œuvres, l'envoyée du Seigneur, et quand survint *Gargantua*, ils se hâtèrent de lui apprendre que l'avoine n'était pas née lors du passage de la sainte.

Le géant abandonne sa poursuite, mais avant de revenir sur ses pas, il nettoie ses sabots ; alors, le tertre de la Garette et celui où s'élèva depuis la chapelle de Macrine, apparurent pour la première fois au-dessus de la vallée.

Gargantua est un dieu celtique, dont les apôtres du christianisme avaient intérêt à faire perdre le souvenir. Les monuments qui lui étaient dédiés ont reçu des désignations nouvelles quand on n'a pu les détruire, tout comme les fontaines sacrées des Druides sont disparues sous des vocables de saints.

Gargantua n'était pas toujours de bonne humeur, comme on pourrait le croire. On raconte, en effet, qu'il dévora un jour un troupeau de bœufs que gardait une pauvre vieille. Nous connaissons l'effroi qu'il causait à Sainte Macrine, et Jésus-Christ lui-même le redoutait, croyaient les bonnes et simples âmes de nos ancêtres.

Depuis qu'il est prouvé, dit M. Desaivre, que le nom de *Gargantua* est antérieur à Rabelais, il semble bien permis d'en faire un Dieu gaulois (1).

Par Gargantua, le mythe solaire est parvenu jusqu'à

(1) V. *Recherches sur Gargantua en Poitou, avant Rabelais, Ibid.*, pp. 16 à 23. — Là encore est rappelé le mythe de la femme poursuivie, fort ancien, et qui représente la succession des saisons.

Gosier, en celtique, se traduit par l'expression *gargaden*, qui s'exprime en patois poitevin par *garganac*, *garganit*, *garganet*, *gargate* ; en espagnol, par *garganta*, d'où est venu *Gargantua*, le

nous ; moins heureuse, la Phœbé gauloise n'a pas traversé le moyen-âge.

N'oublions pas qu'au XI^e^ siècle, le culte du soleil avait encore de nombreux adeptes.

En remontant aux plus anciens cultes autochthones de nos contrées, nous rencontrons le *coq*, comme symbole religieux solaire, qui était connu bien avant les Romains, les Gaulois et les Celtes. D'après M. Marcel Baudouin (*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20 juillet 1908, n° 450, p. 95), on en trouve en effet la trace, jusqu'à *l'époque des Menhirs*, antérieure notablement à l'âge du fer et même à l'âge du bronze.

En Bretagne le coq était *tabou*, depuis la plus haute antiquité, et César nous apprend que de son temps encore, les Bretons en élevaient, mais n'en mangeaient pas. Sur des monnaies Gauloises, on voit un cheval galopant, et au-dessus de sa croupe, se trouvent indifféremment : une *roue solaire*, un *s*, une sorte de *roue flammée*, un *coq*. Le coq était donc bien considéré comme un *oiseau solaire*, et par conséquent comme un symbole de nature religieuse (1).

type de férocité et de la gloutonnerie monstre, de notre vieille divinité gauloise, emprunté peut-être à d'autres mythes étrangers, et dont le culte se traduisait par des hécatombes de bœufs et d'autres animaux.

Rabelais, de toute évidence, a pris pour type de son géant *Gargantua*, le Gargantua de la légende poitevine. En adoucissant l'appétit sanguinaire du type primitif, il en a cependant consacré et conservé le souvenir.

D'après Rabelais, en effet : « *Lui furent ordonnées 19,913 vaches de Paulille (Poitou ?) et de Brehemond, pour l'allaicter ordinairement.* »

(1) A l'époque Gallo-romaine, il accompagna fréquemment les représentations si répandues du Mercure gaulois.

Les chrétiens à leur tour l'adoptèrent ; et pour eux, il symbolisait le lever du jour, et par suite, la résurrection.

En somme, c'est par l'antiquité et par l'universalité de son caractère symbolique qu'il faut expliquer la prédominance finale du coq. On ne saura probablement jamais sur quels clochers parut pour la première fois le coq des chrétiens ; mais, c'est sûrement dans un pays où il avait été jadis plus spécialement vénéré par les paysans, étant donné qu'en matière religieuse, ce sont surtout les morts qui parlent.

A Rome il était l'une des victimes divinatoires ordinaires.

Rappelons que le *Coq tabou*, animal consacré, était l'objet d'un sacrifice lors de l'érection des menhirs, comme plus tard lors de celle des Dieux Termes.

La coutume du *Coq tabou* se retrouve dans nombre de traditions populaires, indiquant que cet oiseau était un *animal tutélaire*, écartant les génies malfaisants ; par exemple : *Sacrifices de coqs et poules*, lors de l'*érection* des maisons neuves, etc., — addition du *Coq* sur les serrures des poulaillers ; — peinture à la chaux de *coqs* sur les fermes à côté des *Croix latines* tutélaires, etc., etc.

A Prahecq (Deux-Sèvres) il était d'usage, le jour de Pâques, de célébrer le renouveau de l'année, par le sacrifice d'un *coq* à l'occasion de la fête populaire du *Tir jau* (1). Sous les halles ou sur la place publique, un malheureux coq était attaché par une ficelle à un piquet, et des jeunes gens exerçaient leur adresse en le lapidant sans pitié. La victoire et le coq étaient acquis à celui qui lui avait donné le coup fatal.

Sous le couvert de ces traditions sur notre bon génie poitevin, dont les origines paraissent, au premier abord, si obscures et bien difficiles à retrouver, se cache un réel fond de vérité, révélateur de leurs causes efficientes. Nous allons en rechercher la genèse, en procédant du connu à l'inconnu, et par comparaison.

Au lieu dénommé actuellement *Sainte-Macrine*, un temple payen existait très certainement aux temps gallo-romains, ainsi que l'atteste sa dénomination elle-même.

Ducange nous apprend en effet que : Macrona, *porticus, ut videtur, aut solarium in longum porrectum, testudinatum et cameratum : quasi* makrôn *dictum.* — Il ajoute : *Priore loco* androna *seu locum viris destinatum fuisse* macronem *docet, ex quo Wolfius, œdem esse, ubi Catechumeni insti-*

(1) *Jau*, du roman *Gal, Gauss ;* en latin *Gallus.*

tuebantur, perperam putavit cum idem sit Macron, *ac* Andron, *de qua voce suo loco egimus.*

Cette *Macrone (macrona)*, dont les ruines subsistèrent longtemps après la chute du paganisme, ainsi que l'atteste la dénomination de *Champ des idoles,* qui lui fut substituée, était primitivement un *long portique* (macros, long), *une galerie ouverte, dont le comble était soutenu par des colonnes ou des arcades; c'était un lieu exposé aux rayons du soleil, mais muni d'un toit en dôme voûté s'étendant dans toute la longueur du monument.* C'était sans aucun doute l'endroit où s'accomplissaient les sacrifices chers à la divinité; de là ce nom de *sancta Macrona, sancta Macrina,* d'où *Sainte Macrine,* par adaptation ultérieure.

Il est possible en outre, qu'avant ou après sa désaffectation en chapelle, cette partie du lieu consacré servit de lieu de réunion pour les catéchumènes.

Notons maintenant :

1° Le rappel dans la légende de Sainte Macrine, des actes de violence ou de pitié sacrée, caractérisés par l'appréhension du bœuf, et l'arrachement ou la remise en place de la corne, par la soi-disant sainte, ou génie du lieu;

2° La persistance de cette image d'un geste tout spécial, traversant les siècles sous les deux premières formes, pour être attribué comme l'apanage de Sainte Macrine, *sainte locale,* dont le nom rappelle l'idée dominante de l'acte hiératique qu'on lui prête : *sancta Macrina,* la sainte à la longue corne : *Makrôkeras* (1).

Mais, à quelle divinité était donc dédié le temple primitif ?

D'après ce qui précède, le culte qui se célébrait jadis en ces lieux consacrés, était à n'en pas douter, celui du *soleil,* de l'*élément générateur,* personnifié d'abord par

(1) *Macrocère,* du préfixe : *macró* et de *kéras,* corne. — Terme de zoologie; *qui a de longues cornes* ou *antennes.* — Terme de botanique : qui a un éperon en forme de longue corne.

Gargantua, la divinité celtique ou gauloise qui, aux temps primitifs avait ses autels dans l'île de Magné, et peut être assimilée à Teutatès, le Dieu cruel des sacrifices sanglants. Ce culte croyons-nous, fut remplacé au temps de la conquête romaine, par celui de Mithra, détrôné lui-même au IIe siècle par le culte de la ***Magna Mater*** ou de *Cybèle*, la déesse aux tauroboles. — Un souvenir lui est conservé par le nom de *Materna, Matrina*, donné à MACRINE.

Mithra ou *Mithras*, divinité ou *ized* des anciens Perses, était subordonné à Oromaze (Ormuzd), le meilleur principe, qui avait pour rival le démon Ahriman, ou Dieu du mal. Mithras tenait le milieu entre ces deux raisons d'être de la doctrine de Zoroastre, qui vivait cinq mille ans avant la guerre de Troie. Pour l'un, ce mage enseigna des sacrifices, des prières et des actions de grâces ; pour l'autre, des cérémonies lugubres, destinées à détourner les maux.

Les grecs, puis les romains à l'époque où tous les cultes orientaux firent irruption dans l'empire, ont considéré Mithra comme une divinité solaire. C'est en réalité une personnification d'Ormuzd, comme principe générateur, et comme image de la fécondité qui perpétue et rajeunit le monde.

On figure cette divinité, ministre d'Ormuzd, sous la forme d'un jeune homme avec un bonnet phrygien, une tunique, et un manteau sur l'épaule gauche; il est armé d'un glaive qu'il plonge dans le cou d'un taureau, représentant le taureau Aboudad (1), dont le sang doit produire les *animaux* et les *plantes utiles*; ce qu'on explique en disant, que pour rendre la terre féconde, le soleil la perce de ses rayons. Le serpent, image d'Ahriman, est couché traîtreusement sous le taureau, qui est entouré par les

(1) Le taureau Aboudad, qui, contient les germes de toute vie physique, ne fut pas plustôt créé par Ormuzd, qu'il fut mordu et tué par le serpent d'Ahriman. De l'épaule du taureau sortit le premier homme, Kaiomorts, et les différentes parties de son corps donnèrent naissance aux animaux et aux plantes utiles.

deux crépuscules, sous la forme de jeunes Phygiens, tenant un flambeau ayant la *forme d'une corne de taureau.*

Ces bas reliefs reproduisent souvent les inscriptions :

- DEO SOLI INVICTO MITHRE - et - NAMA SEBESIO -

BAS RELIEF BORGHÈSE (Musée du Louvre). — Fig. 5086. Art. *Mithra*
(Dict. des ant. grecques et romaines)
Cliché communiqué par la maison Hachette

De nombreux monuments, qui sont tous pareils et datent de la décadence, se rattachent au culte de Mithra.

Un bas relief du Musée britannique nous montre une figure qui est à tort prise pour une *Victoire,* mais qui est en

réalité une sorte de Mithra féminin, égorgeant le taureau, comme le véritable Mithra.

Le culte de Mithra qui s'était introduit et établi à Rome dès l'an 67 av. J.-C., d'après certains auteurs, et vers l'an 101, d'après d'autres, se répandit plus tard dans certaines régions de la Gaule, notamment en Bas-Poitou, et il obtint une grande faveur sous le règne de Commode. On célébrait en son honneur des fêtes nommées Mithriaques, dans lesquelles on immolait dit-on, des victimes humaines. Tout y inspirait la crainte et la terreur, et les épreuves des initiations étaient si rigoureuses, que le récipiendaire y succombait souvent. Ce culte fut détruit au IVe siècle, au temps où dom Chamard fait précisément vivre sainte Macrine.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine des fêtes mithriaques ou du soleil, qui se célébraient chez les romains à différentes époques de l'année ; et plusieurs, au lieu de la chercher chez les Perses, pensent que ces fêtes venaient de Chaldée et qu'elles avaient été instituées pour célébrer l'exaltation du soleil dans le signe du Taureau, au renouveau des forces de la nature (1).

Le principal agent de la propagation du culte de Mythra fut certainement l'armée, et l'on peut affirmer que le mithriacisme resta toujours et avant tout, un culte militaire.

En Espagne, on ne le rencontre guère que dans la région du nord-ouest, où une légion fut longtemps main-

(1) Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au temps où le culte de Mithra était établi à Rome (dès l'an 101) et même beaucoup plus tard, il n'était pas encore connu en Egypte et en Syrie. Tertullien, en traitant des mystères de Mithra, parle d'une espèce de baptême qui lavait les initiés de toutes les souillures que leur âme avait contractées jusqu'alors. Il parle aussi d'une marque qu'on leur imprimait, d'une offrande de pain, et d'un emblème de la résurrection, qu'il n'explique pas en détail. Dans cette offrande, on présentait un vase d'eau avec le pain ; et il dit ailleurs qu'on présentait aux initiés une couronne soutenue sur une épée, mais qu'on leur apprenait à la refuser en disant : « *C'est Mithra qui est ma couronne* ». Porphyre, qui était à Rome en 263, nous rapporte que dans les mystères de Mythra, on donnait aux

tenue pour contenir les montagnards des Asturies et de la Galice.

Dans les provinces de l'ouest de la France, l'action de l'armée n'a pu s'exercer que directement par l'intermédiaire des vétérans ou des officiers devenus administrateurs; mais le mithriacisme s'est servi aussi d'autres missionnaires : on sait, en effet, que depuis le début de l'Empire, il se produisit en Occident, une véritable *diaspora* syrienne, parallèle à celle des Juifs.

Dans l'ouest de la Gaule, on n'a relevé que très peu de vestiges du culte persique. Sa tradition imposait aux mithriastes l'obligation d'établir leurs sanctuaires dans des grottes, et de préférence dans celles où jaillissait une source. A défaut d'une véritable caverne, ils aimaient au moins à bâtir leurs temples au milieu des rochers ou sur le flanc des collines, (comme dans l'île de Magné, à Sainte-Pezenne (*Taurinus*), etc.), où se trouvaient de l'eau en abondance ou des fontaines.

La religion mithriaque adopta dans les diverses provinces, les Dieux qui y étaient honorés, en les faisant rentrer dans son système doctrinal; c'est ce qui explique que chez nous, nous retrouvons dans la légende de notre Sainte, des réminiscences des cultes les plus divers, y compris celui du géant Gargantua. C'est ainsi qu'elle fit

hommes le nom de lions, et aux femmes celui de hyènes; que les ministres supérieurs portaient le nom de *pères*, et les inférieurs, ceux d'*aigles*, d'*éperviers*, de *corbeaux*, etc.

Avant d'être reçu au rang des adeptes, on faisait subir aux initiés des épreuves pénibles et rigoureuses. Entr'autres, on leur imposait un jeune austère de cinquante jours, une retraite de plusieurs jours dans un lieu obscur, des bains dans l'eau froide et dans la neige, et quinze fustigations, dont chacune durait deux jours entiers.

Les prêtres de Mythra se déguisaient sous la forme de divers animaux féroces; et ceci n'était pas une pratique nouvelle à Rome, car il se passait quelque chose de semblable dans les mystères d'Isis. (V. 1° *Dict. universel, hist. et critique des mœurs*, etc., par une société de gens de lettres. — à Paris, J.-P. Costard, lib. rue Saint-Jean de Beauvais. M. DCC. LXXII; 2° *Dict. des Antiquités grecques et romaines*, de Ch. Daremberg, Edm. Saglio et Edm. Pottier.

probablement alliance avec le culte de la *Mater Magna*, qui introduisit dans sa liturgie la cérémonie du *taurobole*. Ce panthéisme solaire était d'ailleurs soutenu par les Empereurs dont il favorisait la politique, et faillit, sous Aurélien, devenir la religion officielle de l'Etat romain (1).

Malgré cette déviation de culte, c'est à tort qu'on a prétendu rattacher le taurobole *(taurobolium)* au culte de Mithra. En Occident, cette immolation n'a été pratiquée qu'en l'honneur de la *Magna Mater*. Mais elle a été probablement empruntée par les Romains aux temples de Cappadoce, où son caractère s'était modifié sous l'action des croyances mazdéennes (2).

D'après ce qui précède, il est permis de croire que le culte de Mithra, avec ses sacrifices de jeunes taureaux, introduit en Bas-Poitou, par les vétérans espagnols, fondateurs de la station romaine d'Epannes, se transforma ensuite, au IIe siècle, en celui de Cybèle, sous Antonin-le-Pieux, qui imposa, pour ainsi dire, cette dernière religion

(1) V. *Ibid., Dict. des Antiquités grecques et romaines.*

(2) *Le Taurobole* était un sacrifice expiatoire, dans lequel le prêtre se faisait arroser du sang d'un taureau immolé à Cybèle *(Magna Mater)*. — Ces sortes de sacrifices ne furent adoptés à Rome que sous le règne d'Antonin-le-Pieux, vers le milieu du IIe siècle, et ils furent aussitôt introduits en Gaule.

Le Taurobole, cérémonie purificatoire, était une sorte de baptême ou de régénération par le sang. On creusait pour le sacrifice un fossé profond, que l'on couvrait de planches trouées en plusieurs endroits. Sur ces planches était étendu le taureau destiné au sacrifice. Le prêtre, vêtu d'une robe de soie et la tête couverte de bandelettes, se plaçait dans la fosse au-dessous de ces planches ; et, pendant qu'on égorgeait la victime, il se tournait de tous côtés pour recevoir sur ses habits le sang qui en découlait. Il sortait de la fosse tout couvert de sang, et le peuple se prosternait devant lui comme devant une divinité ; ces habits ensanglantés, qui inspiraient la plus profonde vénération, étaient conservés comme un objet sacré. — Lorsqu'il était procédé à un Taurobole pour la santé de l'empereur ou des membrss de sa famille, on enlevait les cornes du taureau, et un prêtre les transportait au Vatican. A la suite des cérémonies de ce genre, on édifiait un autel qui recevait les cornes et la tête de l'animal sacrifié. (Cf. : *Encyclop.* de Larousse. — *Dict. des ant. Grecques et Romaines*, etc.

en Gaule à cette époque, avec ses tauroboles, qui se pratiquaient dans les sanctuaires de *Magné* (ou de la *Magna Mater*), de *Tauriacus*, de *Sainte-Macrine*, etc. (1)

Dans la légende de Sainte Macrine, nous constaterons le rappel du souvenir de ces diverses phases de religiosités payennes, qui eurent leurs multiples manifestations par périodes successives.

D'après le savant M. Lièvre, ce sont des soldats romains, des légionnaires, qui ont introduit le culte de Mithra en Poitou, où d'ailleurs il fut peu répandu. Néanmoins, B. Fillon aurait, paraît-il, constaté son existence indéniable à Saintes, par l'inspection attentive des précieux restes de ses antiques monuments lapidaires.

Ajoutons aussi qu'entre Maurepas et Malécot, à l'est de la ferme de Torigné (*Taurinus, Taurinicus,* non loin de Sainte-Macrine, près de Coulon et de la colonie romano-espagnole d'Epannes, on a trouvé il y a quelques années, en 1880, un crochet d'aruspice, qui nous confirme qu'il y avait là un centre religieux où s'accomplissaient sans doute les rites sanguinaires des cultes payens de Mythra ou de Cybèle (2). L'existence de ce culte nous paraît enfin attestée : par le ressouvenir dans la légende de notre sainte, du mythe ou *symbole de la corne* qui lui est pour ainsi dire consacré, et les survivances des lieux dits que nous venons de rappeler : *Taurinus, Tauriacus, Tauriniacus,* Torigné, Torigny, Taurigné, etc.

La genèse et l'époque où prit naissance la légende, nous sont ainsi révélées par toutes les circonstances de faits que nous venons de rappeler, et dont nous reconsti-

(1) G. Boissier. *Fin du Paganisme*, Hachette, 1894, p. 236. Amas considérables de débris brisés et martelés, découverts en 1618, en bâtissant la façade de Saint-Pierre-de-Rome. Ils provenaient d'autels érigés en souvenir des sacrifices tauroboliques fréquents, surtout à partir du règne de Gratien, (empereur d'Occident, en 375).

Cf. : *Champ* ou *Cimetière des idoles de l'Ile de Magné.*

(2) Cf. : Lettre de Salomon Reinach, *Bull. des Ant. de l'Ouest*, 2e trim. 1896, p. 288.

tuons les éléments, par les traditions populaires qui les concernent.

Nous pouvons, dès maintenant, en tirer les conclusions et déductions suivantes :

1° Le rappel, dans l'une des légendes de la sainte poitevine, du Dieu gaulois *Gargantua*, nous reporte aux temps ante-gallo-romains de notre histoire ;

2° L'origine du nom de notre sainte a peut-être sa source dans celui de l'ancien temple et de son *portique sacré*, la *Macrone*, où s'accomplissaient dans les derniers temps du paganisme en Gaule, les rites, les mystères et les sacrifices chers à Mythra et à Cybèle. Ce fut pour le peuple crédule, nous le répétons, le *lieu saint* par excellence, (la *Sancta-Macrona*, d'où *Sainte-Macrine*), qui fut considéré plus tard comme un être de raison, et auquel la croyance populaire donna ensuite une personnalité, sous le nom de Sainte-Macrine. Le peuple se souvenait en effet, qu'en ces lieux, près de l'antique *Macrona* où la légende fait se réfugier la sainte poursuivie par le chef barbare, de jeunes vierges néophytes d'une religion proscrite par les empereurs romains, avaient trouvé un abri sûr et une protection efficace.

C'est là d'ailleurs que l'abbé Picard, dans sa notice sur Macrine, fait mourir la sainte près du *cimetière des idoles*, au centre des *trois fontaines* sacrées (1), parmi les ruines romaines, sur le bord de l'antique voie qui joignait l'Armorique au pays des Santons, vis-à-vis le *dolmen* qui

(1) Le culte des génies des eaux, multiplié à l'infini parmi les campagnes de la Gaule, y constituait la religion du peuple. Chaque source avait sa fée, sa dame, dont l'influence se faisait sentir à tout instant. Par le culte des martyrs, le christianisme, religion universelle, prolongea en quelque sorte les religions locales. C'est ce qui eut lieu pour Sainte-Macrine.

Le païen cherche un protecteur plus proche, plus familier que Dieu, telle la fée de la source voisine,... à moins que ce ne soit le martyr qui s'est laissé trancher la tête tout auprès, et dont le tombeau voit tant de merveilles. (Cf. Dufourcq : *Le christianisme des foules*), Bloud, 1903, pp. 28, 35, 44. — Frontenay-Rohan-Rohan a sa *Fontaine*

s'élevait au midi, de l'autre côté de la rivière, là où est aujourd'hui la ferme de *Pierre-Levée* (1), et non loin aussi des *dolmens* d'Amuré.

3° Le culte de Mithra ou de Cybèle, ne nous est-il pas révélé, nous le redisons, aux lieux dénommés *Tauriniacus, Tauriacus* sur la rive droite de la Sèvre, — (comme en diverses autres localités de notre contrée, où avaient incontestablement lieu des sacrifices de jeunes taureaux selon les cérémonies et les formules consacrées), — et où vinrent se réfugier *Sainte Colombe, Sainte Macrine* et *Sainte Pezenne (sancta Pecina)*;

4° La proximité du sanctuaire, de la colonie espagnole d'Epannes, ne peut-elle pas aussi nous faire admettre la survivance de tradition d'une jeune vierge d'origine espagnole, vouée au culte de Cybèle, devenue chrétienne et poursuivie par ses anciens coréligionnaires, ainsi que ses compagnes Pezenne et Colombe, du sanctuaire de Taurinus. Le souvenir de son office de *camilla* des prêtres *sacrificateurs du taureau,* dans les tauroboles, a survécu dans l'esprit de nos populations, sous la forme de la légende de la corne arrachée, ou miraculeusement remise; et elle est devenue pour nous la sainte à la longue corne, (la *macrocère* sacrée), — *Sainte Macrine* enfin, la sainte du IVe siècle, l'anachorète contemporaine des voies romaines de la contrée, dont on lui attribue (2) la construction.

de la mariée, où, le jour de la noce, la jeune épouse vient en compagnie de son mari et de ses invités, boire de l'eau bienfaisante de la source, pour avoir de beaux enfants et du lait abondant.

Le culte des eaux étant un culte païen, l'église l'a proscrit et s'est appliquée à le faire disparaître; mais quelquefois, elle a rencontré des obstacles insurmontables; alors, ne pouvant le détruire, elle l'a modifié et transformé, *comme à Sainte-Macrine.*

(1) *Cf. Intermédiaire des Chercheurs et Curieux,* 30 juill. 1908, n° 1191. — *Le Cimetière des Idoles de l'Ile de Magné.*

(2) La domination romaine a laissé de nombreuses traces dans le pays. A Frontenay-Rohan-Rohan, la *fontaine de Néron* est devenue, la fontaine de Nérain, d'Hérain, et d'Héron, à mesure que le sens primitif de sa désignation a échappé au vulgaire.

5° Le *geste* de la corne arrachée pour violation du sanctuaire, ou replacée miraculeusement, ne reste-t-il pas comme le témoin de la tradition fidèle d'une antique coutume religieuse d'offrande aux dieux après le sacrifice, qui vient éclairer et compléter notre compréhension de la véritable nature morale, raison d'être et explication, de cette croyance persistante en une *Sainte Macrine* réelle, dont l'existence néanmoins est toujours problématique.

6° La pièce d'or de la sainte, et la féerique moisson, ne sont-elles pas les témoins fidèles de la puissance solaire fécondante, attribut du Gargantua gaulois, de Mythra et de la Mater Magna ? — *Materna, Matrina,* c'est notre *Macrine.*

Etant donnés ces faits, nous pouvons supposer sans audace, que les peuples anciens de la Gaule Poitevine catéchisée, ont été d'autant plus enclins à garder précieusement leurs croyances légendaires, que, pour l'apaisement des esprits, le clergé du IIIe siècle jugea sage et prudent de conserver leurs souvenirs, aux lieux connus pour leur réputation sacrée et leurs anciennes attributions, et de les consacrer à la religion chrétienne, sous un vocable de saint.

Ainsi fut-il fait à *Sainte-Macrine,* dont on établit comme patronne, — soit un être imaginaire ne rappelant que de lointains souvenirs d'un culte disparu, ou une nouvelle sainte, la vierge de la *macrone sacrée* devenue chrétienne, dont la légende se forma des traditions d'antan accommodées aux doctrines du christianisme ; soit enfin, (à une époque indéterminée,) la Sainte Macrine d'Orient, dont le nom se prêtait à une assimilation facile à faire accepter, dans un sanctuaire révéré par des populations ignorantes, crédules et pleines d'une foi nouvelle, docile et zélée. — Les légendes ont en réalité leur source, dans des traditions anciennes et profondes.

Les gens de Frontenay se rendant en pèlerinage à Sainte-Macrine, disaient jadis : *Nous allons aux saints,* traduisant, rappelant inconsciemment ainsi, les antiques

habitudes d'hommages déférés par leurs ancêtres, aux successives divinités qui avaient fait l'objet de leurs cultes.

Bien qu'en la bonne compagnie, on ne saurait critiquer les *absents,* il convient je crois cependant de rappeler ici, que les grands Bollandistes sont muets sur notre *Macrine,* comme sainte d'origine poitevine ayant eu une existence réelle. N'oublions pas aussi que ce n'est que sur une simple tradition populaire que sa vie fut écrite par des religieux de Saint-Maixent, (?) vers le milieu du XI^e^ siècle, d'après des contes de veillées plus ou moins dénaturés (1).

L'abbé Auber dans sa vie des saints de l'église de Poitiers, a passé sous silence, la vie et la légende de Sainte Macrine (2). M. de Chergé en a fait une sainte agricole.

En réalité, la Sainte Macrine honorée le 6 juillet, au temps de la période des anciennes fêtes solaires du mythe de Gargantua, transformé en ceux de Mythra et de Cybèle, n'a eu qu'une existence problématique, virtuelle et toute d'imagination populaire, même si l'on peut admettre la version d'une *camilla* du culte de la Mater Magna, devenue chrétienne (3). Elle a joui ainsi des bénéfices

(1) *Chronicon Sancti Maxentii Pictaviensis,* éd. Marchegay, dans les *chroniques des églises d'Anjou,* p. 416. — BOLLAND, *Art. S. S.,* ad diem XXV junii.

(2) *Vie des saints de l'Eglise de Poitiers,* par M. l'abbé AUBER, chanoine de la cathédrale de Poitiers et historiographe du diocèse. *Poitiers.* Henri Oudin, lib. éd. 1858.

(3) On peut conjecturer que les feux de joie sont un reste des traditions païennes, souvenir du culte du soleil, d'autant plus que la Saint-Jean qui leur donnait prétexte se trouve précisément au solstice d'été. — En Poitou, chats et coqs, brûlés vivants, aux feux de la Saint-Jean.

Mais, l'habitude des feux de joie ne se fixa définitivement au 23 juin, qu'après l'an 362. A cette époque, les païens, sous Julien l'Apostat, ouvrirent la tombe de Saint Jean-Baptiste à Sébaste, où ses disciples l'avaient enseveli après sa décollation ; ils brûlèrent ses os avec ceux du prophète Elisée pour en jeter la cendre au vent.

Le monde chrétien s'émut et résolut de rappeler ce fait par des feux commémoratifs annuels le 23 juin, veille de l'anniversaire de la

moraux d'un hermétisme tout spéculatif et philosophique. Elle est la synthèse idéale d'anciennes croyances invétérées chez nos ancêtres, et asservies aux doctrines et aux règles du christianisme naissant (1).

Ces croyances qui ont traversé les siècles passés sans modifications profondes, sont venues jusqu'à nous dans leur quasi-intégrité, cristallisées par le pèlerinage annuel du 6 juillet, qui est resté comme la réelle consécration d'une tradition antique respectée, et chère aux cœurs Niortais.

Anciennement, les paroisses de Niort se rendaient en pèlerinage à Sainte-Macrine, en procession et *pieds nus*. On y accourait d'ailleurs de fort loin, de Marans en particulier, et de tous les bas marais de la Sèvre. Et, ajoute dom Fonteneau dans son *Histoire abrégée de Sainte Macrine de Magné*, t. XL III, p. 994, il n'est pas rare de voir, à la grande fête de Sainte Macrine, le *protestant* confondu avec le *catholique*, dans les mêmes vœux à l'illustre *sainte*.

En résumé, Sainte Macrine dont la légende du XI^e^ siècle ne relate ni la mort, ni la sépulture, est honorée dans l'île de Magné, à 8 kilomètres de Niort, sur le plateau qui a pris le nom de *Butte Sainte-Macrine*, là où reposaient, dit-on, ses reliques.

L'antique *capella*, but du pèlerinage annuel, était le siège d'un prieuré dans le Moyen-Age.

naissance du saint ; de sorte qu'on célèbre ainsi à la fois l'apparition de Saint Jean sur terre et la diffusion de ses restes dans les flammes.

A Niort, jusqu'en ces dernières années, on a été très fidèle à cette coutume des feux de la Saint-Jean (Fête des chamoiseurs).

Cf. *Les feux de la Saint-Jean*, par J. de la Crouzille. — Revue héraldique, avril-mai 1908, — et *Touche à tout* (1908).

(1) Dans un calendrier de la fin du XIII^e^ siècle (*D. Fonteneau*, LVI, 161), à l'usage de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, on lit : II. *Nonas julii* (6 juillet), *Macrine Virginis et Martyris*. C'est l'un des plus anciens témoignages liturgiques de son culte en Poitou.

Même où la religiosité payenne semble éteinte, elle subsiste à l'état latent, comme dans les légendes de notre sainte populaire du sanctuaire de l'île de Magné (ou de *Magna Mater*), mentionné dans le cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers, dès le X^e^ siècle (en 936 ou 937).

Le culte de Sainte Macrine s'est répandu en divers lieux, dans le Poitou, et hors du Poitou. — A signaler :

1° L'église de Magné, deuxième arrondissement de Niort, vitrail de la Sainte;

2° La Chapelle-Thireuil, canton de Coulonges-sur-l'Autize, arrondissement de Niort (Deux-Sèvres). — Sainte Macrine est la patronne *du lieu;* culte remontant au moins au XV^e^ siècle ;

3° Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers. — Inscrite au 6 juillet, dans le calendrier des fêtes, fin du XIII^e^ siècle;

4° Boisbreteau, canton de Brossac, arrondissement de Barbezieux (Charente). — Titulaire de l'église paroissiale; le dimanche qui suit le 6 juillet concurremment avec la fête religieuse, frairie profane ; tableau moderne de la Sainte ;

5° Le Gué-de-Velluire, canton de Chaillé-les-Marais, arrondissement de Fontenay-le-Comte (Vendée). — Titulaire de l'ancienne église prieurale jusqu'en 1678; fête, le 6 juillet et le dimanche suivant; tableau de la Sainte;

6° La Gaubretière, canton de Mortagne-sur-Sèvre, arrondissement de la Roche-sur-Yon (Vendée). — Chapelle dans l'église paroissiale dès le XVII^e^ siècle, supprimée peu avant 1870 ; — ancien tableau de la Sainte ;

7° Eglise paroissiale de Saint-André de Niort. — Autel, vitrail et tableau de la Sainte ;

8° Eglise de Frontenay-Rohan-Rohan. — Vitrail de la Sainte-Macrine à la Corne.

« Si les Bollandistes, dit l'un d'eux (1), croyaient positivement à tous les miracles et à toutes les révélations qu'ils publient, il n'y aurait pas d'hommes d'une crédulité plus robuste. »

Ni Bollandus, ni Papebroch, ni aucun de leurs successeurs, n'ont jamais eu les visées ambitieuses de prétendre

(1) CH. DE SMEDT, *Des Devoirs des Ecrivains catholiques.* Bruxelles, 1886, p. 16.

à une autorité décisive dans les matières infiniment délicates qu'ils ont traitées, et qui sont d'ailleurs peu susceptibles d'une entière précision. Ils se sont abstenus généralement d'essayer de résoudre les questions insolubles, regardant comme une tâche suffisante, de classer les textes hagiographiques, de les publier scrupuleusement, et de faire connaître avec toute l'exactitude possible leur provenance, leurs sources, leur allure, et, s'il se peut, de caractériser le talent, la moralité et la probité littéraire de leurs auteurs. — Dans nos recherches sur la légende de Sainte Macrine, tous nos efforts ont tendu à suivre cet exemple. Aussi en exprimant nos doutes sur l'existence de Sainte Macrine, nous constatons simplement ce fait, qu'elle ne nous est connue que par une tradition basée sur des souvenirs payens et d'une autorité insuffisante à prouver son existence.

En écrivant cette étude, nous n'avons jamais eu la pensée de formuler une critique à l'adresse de convictions respectables par leur sincérité. Ces convictions traditionnelles d'ailleurs, loin de perdre par cet examen attentif de leur origine, l'antique apanage de l'esprit imaginatif de nos ancêtres, y trouveront au contraire, avec un regain de réelle poësie, l'explication de la genèse d'une religiosité séculaire, et d'une logique populaire évolutive, dignes d'intéresser et de fixer notre attention.

Puisse ce résultat d'une connaissance plus cherchée, si ce n'est mieux approfondie, des causes efficientes de notre vieille et pittoresque légende poitevine, nous valoir l'indulgence de nos lecteurs.

Les fidèles de Sainte Macrine d'ailleurs, ne sauraient être déçus dans leur *culte mineur*, puisqu'en adressant leurs hommages à la recluse du Pont (1), à la fille de Saint Basile et de Sainte Emmelie, ils trouveront dans cette évolution volontairement consentie de leur culte

(1) *La Vie de Sainte Macrine, morte en 379*, a été écrite par son frère Saint Grégoire de Nysse. Sa fête est célébrée le 20 juillet.

traditionnel, toute satisfaction à leurs aspirations mystiques. — Bien qu'en réalité, les dates des fêtes de ces deux saintes, étant différentes, nous conduisent à penser que la *Macrine* orientale n'a rien de commun avec le *Bon génie poitevin,* l'identité de leurs noms et des vertus qu'on leur prête, seraient des raisons suffisantes pour confondre les honneurs qui leur sont rendus.

La tradition se formant et se continuant par l'unanimité de nos consentements et de nos habitudes corporelles et d'esprit, confère une réelle quoique décevante immortalité, aux idées, aux choses, aux personnes célèbres, sacrées, (ou réputées telles, comme César *et ses divins successeurs,* etc.), — *« Populus vult decipi »*, — et à celles surtout qui sont chères à nos cœurs.

C'est ainsi que le culte de *Macrine,* la *fée poitevine* ou la *Sainte orientale,* continué et précieusement gardé par la fidélité du souvenir de nos poëtes, prêtres et rapsodes locaux, a été la raison d'être de la pérennité de sa durée en notre mémoire. Souvenons-nous enfin, que beaucoup d'entre nous, bercés dans leur enfance par les rêveries ancestrales qui nous séduisent encore, peuvent dire avec le poëte :

« Et in Arcadia ego ! » — Et moi aussi j'ai vécu en Arcadie.

Malgré les miracles de la science moderne en effet, les vieilles traditions, les contes et les légendes, (que nous sommes toujours si empressés à rechercher et recueillir), continueront longtemps encore à charmer et faire la joie de ceux qui nous suivent. A chacun d'eux, on pourra rappeler et appliquer cette pensée de Lucrèce :

« Omnia te, vita perfuncta, sequentur ».

« Les races futures vont vous suivre » — LUCRÈCE (III, 981).

Niort, (12 avril-5 août) 1908.

C. DE SAINT-MARC.

Remerciements collectifs : A M. Léo Desaivre, pour ses intéressantes communications ; à M. Bouneault, pour le dessin du vitrail de Sainte-Macrine (église de Frontenay) ; à M. Marmuse, pour sa belle photographie, et à M. Hachette pour le cliché du bas-relief Borghèse.

SOUVENIRS D'UN PAGE

DE

L'EMPEREUR NAPOLÉON

(**M. Sylvain PÉTIET**)

CHAPITRE PREMIER

SOUVENIRS D'UN PAGE. — MA FAMILLE.
NAPOLÉON ET JOSÉPHINE APRÈS LE DIVORCE. — VISITE
A LA MALMAISON. — LE BAL MASQUÉ.
VOYAGE EN NORMANDIE. — LA CHASSE DE COMPIÈGNE.
NOMINATION DE PREMIER PAGE.

Mes souvenirs ne peuvent commencer qu'au sortir de mon enfance, époque où j'ai été nommé page de l'Empereur Napoléon. Je passerai donc fort légèrement sur les années qui ont précédé; je me contenterai même de dire que mon père, après avoir parcouru une belle carrière, d'abord (1766) dans la gendarmerie de Lunéville (gendarme de la maison militaire du Roi), fut ensuite, sous Louis XV, commissaire des guerres (1778), puis secrétaire général de l'intendance de Bretagne, et subdélégué général (1778), états qu'il a administrés pendant vingt ans, où il a fait connaître ses talents administratifs, son intégrité, ses hautes capacités jointes aux belles manières des grands seigneurs de l'époque.

M. Pétiet, qui était Bourguignon (1), se maria en

(1) Claude Pétiet, fils de Paul Pétiet, lieutenant général ducal au bailliage de Châtillon-sur-Seine, naquit dans cette ville le 9 février 1749.

Bretagne avec une demoiselle du Bois de Facé, fille d'un gentilhomme du pays; elle était fort bien élevée et avait tout ce qu'il fallait pour être la compagne de l'homme distingué auquel elle s'alliait: aussi les personnes qui l'ont connue ont admiré la manière gracieuse et affable avec laquelle elle faisait les honneurs du salon d'un ministre, puis d'un souverain, M. Pétiet ayant été ministre de la guerre puis ministre président le conseil des ministres de la République Cisalpine (1), où il a laissé des souvenirs qui sont tout à sa louange.

Plus tard, rentré en France, il fut tour à tour commissaire général des côtes de l'Océan, avec le grade de général de division; inspecteur en chef aux revues; conseiller d'Etat; intendant général de la grande armée pour la glorieuse campagne d'Austerlitz; enfin sénateur et grand officier de la légion d'honneur.

A 56 ans, sa carrière s'est terminée. Il mourut à la suite d'une longue et douloureuse maladie que l'on a attribuée, avec raison, à un excès de zèle et de travail (2).

J'avais douze ans et demi lorsque j'ai perdu mon père et quoique bien jeune je sentis toute la perte que je faisais...

Mon père avait tout sacrifié à son pays, non seulement sa santé mais encore son patrimoine, qui était réduit à sa mort au quart de ce qu'il était avant la Révolution. Ses quatre enfants étaient donc dans la nécessité absolue d'avoir un état pour subsister.

Mes deux frères aînés étaient militaires, ma sœur se maria plus tard et ma mère obtint une pension pour elle, et pour moi une place de page où j'entrai le 18 octobre 1807. Je n'avais pas tout à fait 14 ans (3).

(1) Son titre exact était ministre extraordinaire de la République Française auprès de la République Cisalpine.

(2) Claude Pétiet mourut à Paris, le 25 mai 1806, et fut inhumé au Panthéon après qu'on lui eut fait des funérailles nationales. Monge prononça son éloge funèbre à la tribune du Sénat.

(3) Sylvain Pétiet était né à Rennes le 1er avril 1794 (13 germinal an II).

L'Empereur était à Fontainebleau. Je restai plusieurs mois à Saint-Cloud avant de commencer mon service.

En 1808 et 1809, l'Empereur fut en Espagne, puis en Allemagne. J'étais trop jeune pour l'accompagner et restai auprès de l'Impératrice Joséphine. Les événements du divorce sont connus de tout le monde; cependant je peux donner quelques détails qui n'ont été connus que de moi.

J'étais de service auprès de l'Empereur le jour où le divorce fut prononcé et annoncé au Sénat (1); l'Impératrice se retira à la Malmaison; l'Empereur était sombre et soucieux; à 7 heures du soir, il me fit monter à cheval pour porter une lettre à l'Impératrice, qui me fit attendre une grande demi-heure sa réponse.

A mon arrivée aux Tuileries, je trouvai l'Empereur se promenant dans son cabinet, fort impatient de mon retour; il me dit, après avoir lu la missive que je lui remettais, d'attendre, et il prit une plume. Je fis dans la nuit trois voyages à la Malmaison, portant des lettres écrites de la main de l'Empereur et de celle de l'Impératrice Joséphine. Sur les unes il y avait pour adresse : « Joséphine », sur les autres : « à l'Empereur ». J'ignore si cette circonstance ou le hasard fut cause de ce qui m'arriva plus tard; mais lors du mariage de l'Empereur avec Marie-Louise, je fus désigné particulièrement pour accompagner l'Impératrice Joséphine au château de Navarre (2), où nous restâmes six ou sept semaines. A notre retour à la Malmaison, je fus relevé et, 24 heures après, désigné pour être de service auprès de l'Empereur.

Après le coucher, je m'établis dans le lit qui était placé en travers de la porte qui sortait sur le salon des grands officiers et je m'endormis comme on le fait à 16 ans.

Vers minuit, une grande clarté me réveilla en sursaut: c'était l'Empereur qui me réveillait en me plaçant une bougie sous le nez. Il me dit de me rendre aux écuries,

(1) 16 décembre.

(2) Près d'Evreux. V. Frédéric MASSON « *Joséphine répudiée.* »

de commander une calèche à la Daumont et un cheval pour moi, qu'il ne voulait absolument personne que moi, que c'était ainsi que je devais donner l'ordre avec la recommandation de ne pas parler, et au piqueur de service d'être discret et de me remettre les passe-partout du parc (nous étions à Saint-Cloud). Ce pauvre piqueur crut de son devoir et ne pas être indiscret en allant trouver l'écuyer de service et lui raconter l'ordre qu'il venait de recevoir, ajoutant qu'il pensait que c'était par erreur qu'on n'avait pas commandé de cheval d'écuyer. « Ce page ne sait pas ce qu'il fait, dit aussitôt l'écuyer; vous enmènerez non seulement mon cheval, mais encore celui du colonel-général de service, — c'était le prince d'Eckmülh. Il dit aussi au piqueur de venir avec son cheval. L'heure indiquée par l'Empereur était cinq heures du matin, le jour commençait. Il aperçoit par la fenêtre ce piqueur avec deux palefreniers et trois chevaux de main; il se promène à grands pas dans son cabinet, parle haut, quoique tout seul; je me doute qu'il est de mauvaise humeur; j'avais, comme lui, aperçu que mon ordre était mal exécuté; je me permis d'en faire l'observation à l'écuyer de service, qui me reçut assez mal et me dit qu'il était certain que j'avais mal entendu, que d'ailleurs je pouvais dire que c'était lui qui avait changé l'ordre.

Le maréchal Davoust, qui avait été prévenu par les soins de l'écuyer de service, se promenait en long et en large devant la calèche, attendant le départ de l'Empereur. Ce dernier ne pouvant se faire une idée de ma sottise, sort de son cabinet et entre dans le salon où j'étais seul; avec sa figure et ses yeux qui faisaient trembler tout ce qui l'entourait quand il était contrarié, il me demande ce que cela signifie et de me dépêcher de renvoyer tout ce qu'il y a de trop dans l'exécution de son ordre, et de ne pas oublier de renvoyer bêtes et gens, et de faire plus d'attention une autre fois aux ordres que je reçois. Ne voulant pas endosser un pareil reproche, je raconte de suite tout ce qui en est; alors l'Empereur est encore plus mécontent

et me dit de le suivre; nous sortons par une des portes vitrées et nous voilà auprès de la calèche. Napoléon dit au Maréchal qu'il est fâché qu'on l'ait dérangé et qu'il peut se retirer et dit à l'écuyer: « Quant à vous, monsieur, gardez-vous à l'avenir de commenter mes ordres, retirez vous et dites au piqueur et aux palefreniers de ramener ces chevaux. »

Pendant ce temps, je m'approchais du piqueur qui me remit les passepartout et se tuait à me faire des excuses de sa gaucherie. L'Empereur avait été tellement préoccupé qu'il était sorti sans épée et monta ainsi en calèche. Il fit signe avec la main au postillon du timon et nous tournâmes ainsi vingt fois dans le parc; enfin il me dit : « Grand train à la porte jaune », et nous y fûmes en moins de dix minutes. Je mis pied à terre, ouvris la porte, et nous voilà dans les champs. L'Empereur fit arrêter et me dit : « Va aussi vite que tu pourras, tu préviendras l'Impératrice Joséphine que j'arrive à la Malmaison. »

J'avais passé naguère six semaines auprès de l'Impératrice Joséphine; je savais tout ce qu'elle souffrait d'être séparée de l'Empereur, aussi je pressai les flancs de mon cheval et j'arrivai un grand quart d'heure avant l'Empereur. Il trouva l'Impératrice Joséphine sur le perron de son château, elle lui prit le bras et il se promenèrent pendant une bonne heure.

J'étais dans la salle de billard, les portes étaient ouvertes, je les voyais se promener et causer avec bonheur; enfin Napoléon remonta en voiture et nous partîmes grand train.

Ce que l'Empereur voulait éviter arriva; il était tard, nous trouvâmes l'Impératrice Marie-Louise se promenant avec les dames de service devant le château, dans l'allée où la table était servie pour le déjeûner. Il paraît qu'il y eut une petite explication, car l'Empereur prit Marie-Louise par le bras pendant dix minutes avant de se mettre à table.

La petite mercuriale du matin fit son effet: il me fut très facile d'être discret, personne ne me fit de questions.

Les Rois et Princes de la Confédération du Rhin, les Rois de Naples et d'Espagne étaient à Paris. C'était un mouvement perpétuel, les fêtes se succédaient, Paris n'avait jamais été aussi animé. J'ignore si je m'étais fait une réputation de discrétion, mais j'ai cru remarquer que j'étais souvent à même d'être obligé d'en avoir, et pour cela plusieurs fois commandé extraordinairement de service.

Un jour, ou plutôt un soir, j'étais de service auprès de l'Empereur. On attendait que la Reine de Naples fût sortie du cabinet de Sa Majesté pour lui annoncer que son dîner était prêt ; tous les officiers, grands et petits, étaient réunis dans le premier salon de service, quand l'huissier annonça la Reine de Naples. Elle sortait du cabinet de l'Empereur, nous nous mîmes tous en haie, la Reine vint droit à moi, et me fit signe de la suivre dans l'autre extrémité du salon. Elle me parla un instant, et tirant de son corset un petit papier rose ployé en quatre, elle me le remit et je l'accompagnai jusqu'à la porte en faisant les révérences d'usage.

Toute la chambrée fut très intriguée de ce que la Reine avait pu me dire et surtout du papier qu'on m'avait remis. M. le duc de Vicence, comme grand écuyer, était le premier chef des pages. Il crut sans doute que cette qualité l'autorisait à savoir tous les ordres et toutes les paroles qu'on pouvait nous adresser ; il me fit donc maintes questions, mais il se convainquit qu'il ne pourrait rien savoir et me quitta d'assez mauvaise humeur.

Après le coucher on prépara les lits comme à l'ordinaire et aussitôt que tout le service fut parti je sortis du palais et fus au Palais Royal louer un domino noir ; je revins aux Tuileries tenant mon petit paquet sous le bras. Aussitôt arrivé dans le salon où je couchais, j'endossai mon domino et je me mis auprès du feu, mon masque à la main. A minuit, l'Empereur vint me dire lui-même de le suivre ; il avait aussi un domino noir, mais son masque était sur sa figure. Nous descendîmes par les petits escaliers et nous montâmes dans une voiture

de ville avec des gens sans livrée. Je dis au cocher d'aller à la barrière de l'Etoile et avant d'arriver à l'allée des Veuves je le fis arrêter. Je descendis et je fis approcher la voiture du jardin de l'Elysée Bourbon ; mon compagnon descendit alors. Le grenadier qui était en faction nous cria : « Qui vive ? » Je lui donnai le mot d'ordre. Napoléon avait une clef avec laquelle j'ouvris une petite porte du jardin ; après l'avoir refermée il me redemanda la clef et nous nous approchâmes du palais, où nous entrâmes par une des portes d'un petit salon ; et je me perdis dans la foule, comme j'en avais reçu l'ordre.

J'attachai sur ma manche un morceau de papier rose qui m'avait été remis par la Reine et je ne tardai pas à être accosté par un petit facteur de la poste aux lettres qui me demanda si on m'avait remis une lettre. « Oui, lui répondis-je, César portera lui-même sa réponse. » Le petit facteur disparut à l'instant dans la foule. Je passai une rude soirée, n'osant pas me démasquer. Je passai souvent près du duc de Vicence et d'autres personnes qui m'avaient vu au coucher de l'Empereur. Heureusement, le grand maréchal, qui sans doute était dans la confidence de S. M., me fit signe de le suivre dans une embrasure de la fenêtre et me dit que l'Empereur était parti, que je pouvais me retirer ou me démasquer et rester même si je le jugeais convenable ; il était quatre heures du matin, je ne voulus pas me démasquer et je retournai aux Tuileries où je dormis deux bonnes heures.

J'avoue que je maudis bien le valet de pied qui vint me réveiller pour emporter mon lit.

En 1810 il y eut un voyage en Normandie. Nous séjournâmes plusieurs jours à Caen. Sa Majesté visita les côtes voisines et en particulier les différentes batteries qu'on y avait établies.

L'abbé Brault, évêque de Bayeux, avait été invité à dîner chez l'Empereur. Il était six heures et demie et il n'arrivait pas. L'Empereur avait demandé plusieurs fois si on avait des nouvelles de l'évêque. Monseigneur arrive

enfin dans le salon de service, tout le monde lui dit que l'Empereur l'attend depuis une demi heure. Il répond qu'il est cependant en avance, puisqu'il n'est pas sept heures. On lui observe que son invitation est pour six heures, il l'atteint dans sa poche, la consulte et convient de son erreur.

Dans le même temps, l'Empereur, ennuyé d'attendre, fait ouvrir les portes et entre dans le salon pour se mettre à table. Il aperçoit l'évêque et lui dit : « Eh bien ! Monseigneur, vous vouliez nous faire dîner par cœur ? » « Sire, répond le prélat, il n'y a point de ma faute, l'enthousiasme est tellement grand dans nôtre bonne ville de Caen, la foule qui entoure votre palais est tellement considérable, que ma voiture n'a jamais pu approcher; depuis une heure je cherche à me faire un passage pour arriver jusqu'aux pieds de Votre Majesté. »

L'Empereur alla visiter le port de Cherbourg; à son retour il devait déjeuner à Bayeux, chez l'évêque M. Brault. Ce prélat fit beaucoup de frais pour recevoir Sa Majesté, mais ce qu'il fit de trop, c'est un mandement qui déplut. Aussi, l'Empereur me fit prendre les devants pour ordonner que les chevaux de poste fussent placés à une portée de canon de l'entrée de la ville, et nous prîmes la route de Saint-Lô. Tout le monde mourant de faim, Napoléon lui-même fit arrêter au milieu d'un petit bois et demanda à Roustan s'il y avait dans la voiture quelque chose à manger. On ouvrit une boîte de fer blanc où était une volaille rôtie. L'Empereur la prit par une cuisse et me dit de tirer l'autre; il donna aussi un membre à l'écuyer de service et un autre au grand Maréchal. Après avoir avalé un verre de vin, nous continuâmes notre route; à une demi heure de Saint-Lô, je vis sur le bord d'un fossé de la route une femme à genoux, en grand deuil, tenant un placet ouvert sur lequel était attachée une croix de la Légion d'honneur; nous passâmes rapidement, les glaces de la voiture étaient levées à cause de la grande poussière.

Je ne sais pourquoi cette malheureuse femme m'inté-

ressa; j'arrêtai mon bidet et retournai sur mes pas. Cette dame venant de mon côté, je l'eus bientôt jointe. Je pris son placet et me mis en devoir de rattraper la voiture. Aussitôt à la portière je plaçai la pétition contre la glace; la croix frappa dessus. L'Empereur baissa la glace et prit la pétition. Deux minutes après il me dit d'annoncer à cette dame que ses deux enfants seraient élevés au compte de l'Etat, qu'elle aurait une pension, mais qu'elle vînt lui parler à Saint-Lô. Le plaisir que j'éprouvai d'annoncer une bonne nouvelle me fit franchir lestement les distances et j'arrivai à Saint-Lô peu de temps après l'Empereur. Le reste du voyage se fit sans rien de remarquable pour moi.

Au commencement de 1811, la cour partit pour Compiègne. Il n'y avait qu'un premier page; deux étant nécessaires pour le service, comme le plus ancien j'en faisais les fonctions. Un jour de chasse où j'étais de service comme premier page nous perdîmes la piste des chiens, et le Duc de Vicence, Roustan et moi étions seuls auprès de l'Empereur, qui poussait toujours son cheval; je restais assez loin en arrière, trottant souvent pour ménager ma monture. Bien m'en prit, car bientôt je laissai derrière moi non seulement le mameluck, mais le grand écuyer et je rejoignis l'Empereur, dont le cheval n'allait plus qu'au pas. Il me demanda si je connaissais la forêt. Sur ma réponse négative il me dit: « Comment allons-nous faire pour retourner à Compiègne? » Je pensais pouvoir le diriger, je regardai ma montre : il était une heure; d'après la hauteur du soleil je pensais qu'il fallait prendre à droite pour gagner les bords de l'Oise, qu'alors il nous serait facile de trouver notre chemin. Sa Majesté se mit à sourire, ce qui donnait tant de charme à sa figure, et nous nous acheminâmes au pas.

Alors commença une conversation dont les résultats furent heureux pour moi.

« Il y a bien longtemps que tu es page, quel âge as-tu? — Dix-sept ans, sire. — Pourquoi n'es-tu pas premier page, tu es le plus ancien? — Je ne suis pas premier

page, sans doute que cela ne convient pas au Duc de Vicence ».

Sa Majesté fronça les sourcils et dit : « Probablement que tu ne fais rien et que tu es ignorant. Où en es-tu en mathématiques ?.

— Au système des forces, sire ; en mécanique c'est plus qu'il n'en faut pour faire un premier page.

— Quelle est la formule du carré d'un binôme ?.

— C'est $a^2 + 2\,ab + b^2$.

— Allons, allons, je vois qu'il faut que je tâche de faire ta paix avec le grand'écuyer. Tu es Breton, franc et entêté, cela ne plaît pas toujours aux chefs.

Nous arrivâmes à ce moment sur les bords de l'Oise et auprès d'un bac, où venait d'arriver de son côté le Duc de Vicence.

Je passai dans le bac avec les trois chevaux, l'Empereur et le Duc de Vicence dans un petit bateau. De l'autre côté il y avait une calèche où Sa Majesté monta avec le grand écuyer. Moi je pris le cheval d'un des palefreniers à la Daumont et je suivis la calèche. Nous arrivâmes bientôt au château et j'allai m'habiller pour la soirée. Il y avait spectacle à la cour. J'avais dîné chez M. le comte Daru, je vins au château avec M^me^ Daru et lui donnai le bras jusqu'au théâtre. Nous rencontrâmes dans les escaliers M. de Caulaincourt, il me dit en passant : J'ai à vous parler, M. Pétiet. — Je suis à vous, Monseigneur, — et je continuai ma route avec M^me^ la comtesse Daru, que je conduisis au spectacle, et je revins de suite auprès du grand écuyer qui me reçut assez mal, trouvant étonnant que je ne sois pas venu immédiatement.

— Si l'Empereur m'avait demandé, Monseigneur, j'y serais allé de suite ; j'ai dû penser que je ne devais pas laisser une dame seule au milieu de l'escalier.

— Toujours des phrases ! Qui est-ce qui vous a dit une pareille bêtise ? D'ailleurs je n'ai rien de nouveau à vous apprendre, l'Empereur vous a nommé premier page, vous

le savez bien ! Vous viendrez demain me parler chez moi.

Malgré la manière peu aimable dont je recevais cette nouvelle, elle me fit grand plaisir. J'étais le plus heureux des hommes, je voyais un avenir devant moi; l'Empereur oubliait rarement ses premiers pages. Déjà, plusieurs étaient officiers d'ordonnance. Enfin, mon imagination travaillait, je faisais des châteaux en Espagne; je peux dire que c'est un des plus beaux jours de ma vie.

CHAPITRE II

Premier Page

VOYAGE EN HOLLANDE. — LA RANCUNE
DE M. DE CAULAINCOURT.
COMBAT CONTRE UNE FRÉGATE ANGLAISE. — LA TEMPÊTE.
ENTRÉE A AMSTERDAM.

J'étais premier page, menant une vie très active. Mon collègue était souvent indisposé, je courais toutes les chasses; mon temps se passait du reste très gaiement malgré la froideur de M. de Caulaincourt, à laquelle je ne faisais pas attention. C'était sans doute un tort de ma part, j'en ai eu la preuve par la suite. Nous étions toujours à Compiègne quand l'Empereur se décida à faire le voyage de Hollande.

L'Impératrice devait aussi y aller, mais par une autre route.

Le grand écuyer me fit appeler chez lui pour m'annoncer que ma qualité de premier page me mettait de droit du voyage, mais que je ne ferais pas de service; que les pages Hollandais devant servir d'interprètes à Sa Majesté, ils seraient seuls admis à faire le service. Je

n'avais rien à répondre, cependant j'étais mécontent de cette décision : j'en fis part à M. le comte Daru. J'ignore s'il en parla au grand Maréchal ou à l'Empereur lui-même, mais la veille du départ de Sa Majesté, elle me fit demander et me donna elle-même l'ordre de relever le page Hollandais de service, que ce serait moi qui courrais auprès de la voiture et devrait prendre mes mesures en conséquence. Sans doute le Duc de Vicence ne fut pas content; ce qu'il y a de certain c'est qu'ordinairement on relevait les pages toutes les vingt-cinq ou trente lieues et que je fus obligé de courir jusqu'à Boulogne-sur-Mer ; je fis en plus deux fois la distance d'Amiens à Abbeville, l'Empereur m'ayant envoyé auprès du major du régiment de lanciers en garnison à Amiens pour lui donner l'ordre de se rendre à Boulogne de sa personne. Nous arrivâmes assez tard dans cette dernière ville ; au coucher de l'Empereur, je ne sais si M. de Caulaincourt y mit de la malice, mais il me demanda si j'étais fatigué; je répondis négativement ; cependant je sentais que j'avais grand besoin de repos. Il me dit que les pages n'étaient pas encore arrivés, que je serais de service en permanence jusqu'au moment où mes collègues seraient rendus ; je pris acte de la déclaration. Aussitôt que tout le monde fut retiré, j'allais droit à la maison de ville et me fis remettre tous les billets de logement destinés à mes camarades en recommandant de leur dire qu'ils étaient entre mes mains au Palais.

A une heure du matin je les vis tous arriver, je me fis relever de suite par le premier à marcher et j'allai me reposer ; j'en avais grand besoin.

Le lendemain matin, j'allai au Palais de l'Empereur. Dans le même instant l'on vint annoncer à Sa Majesté qu'une frégate anglaise était à l'entrée du port. Napoléon fut très mécontent de cette insolence britannique et donna l'ordre de lui donner la chasse immédiatement ; on n'avait que des prames, mauvais petits bâtiments qui avaient été construits en 1803, époque où l'on parlait

d'une descente en Angleterre ; mais avec l'Empereur rien n'était impossible : en un instant sept prames, montées par sept compagnies d'élite du régiment de la Tour d'Auvergne sous le commandement du contre-amiral Barth, colonel des marins de la garde, sortent du port de Boulogne et s'avancent fièrement au devant de la frégate anglaise qui se balance avec orgueil dans la rade, à l'embouchure du port.

J'oubliais que Sa Majesté, pensant que la frégate se retirerait de suite, m'avait fait monter sur une des prames avec ordre de venir lui rendre compte de ce qui se passerait. J'avais à mes ordres une chaloupe montée par douze marins de la garde.

La prame qui sortit la première du port avait à son bord une compagnie de grenadiers ; les anglais la laissent approcher et, s'apercevant que nous étions encore éloignés, ils manœuvrent de manière à se mettre entre nous et la dite prame et jettent de suite les grapins ; mais nos matelots, loin de s'effrayer de cette manœuvre, se laissent faire et, sans compter le nombre d'ennemis qu'ils allaient combattre, sautent à l'abordage. Malheureusement le vent était frais, les Anglais déployèrent toutes leurs voiles : le contre-amiral Barth eut le désespoir de renoncer à essayer de porter secours à cette poignée de braves qui, du reste, se firent tous tuer après avoir chèrement vendu leur vie ; un seul matelot survécut ; les Anglais le débarquèrent sur les dunes, entre Boulogne et Calais, sans doute pour nous donner la nouvelle de notre perte. Ce matelot nous assure que les Anglais avaient perdu deux hommes contre nous un.

Je reçus du grand écuyer l'ordre de partir pour Breskins avec plusieurs brigades de chevaux. L'Empereur y était rendu. Le lendemain de mon arrivée, nous montâmes à cheval et nous dirigeâmes le long de l'Escaut jusqu'à son embouchure, où nous avions plusieurs bâtiments en rade, entr'autres le *Charlemagne*, sur lequel Sa Majesté comptait passer la nuit ; il en fut autrement, le

temps était horrible, une pluie continuelle nous traversait: la mer était en furie. Nous marchâmes doucement, il était nuit close quand nous arrivâmes à un moulin à vent isolé, qui était assez près des bords de la mer. Napoléon s'établit dans le moulin, Roustan sur l'échelle qui servait d'escalier. Le reste de l'escorte se blottit de son mieux sous le pied du moulin, qui était formé de plusieurs grosses pièces de bois. Nous passâmes une triste nuit, trempés, sans feu et sans pouvoir changer. Au point du jour, la mer étant moins houleuse, les marins de la garde, qui avaient été envoyés à l'avance à bord du *Charlemagne*, vinrent nous chercher avec une grande chaloupe. Notre arrivée à bord se fit sans malencontre; une escadre anglaise croisait devant nous et, soit curiosité, ou plutôt la force du vent qui les poussait à terre, ils vinrent très près du *Charlemagne*, ce qui déplaisait fort à Napoléon. Vers midi, la mer devint très grosse, l'Empereur s'ennuyait à bord, il m'envoya chercher ses papiers qui étaient à bord d'un yacht à l'ancre à une portée de fusil du *Charlemagne* en remontant l'Escaut. L'équipage du vaisseau était composé de Danois. Une chaloupe fut mise à la mer, montée par douze Danois; la mer n'était pas commode, plusieurs fois nous manquâmes de chavirer. Le yacht nous jeta des cordes et nous montâmes à son bord. Les matelots danois refusèrent net de se remettre à la mer et je fus obligé de rester. La mer devint plus horrible; la nuit arriva; un coup de lame brisa nos câbles, nous fûmes battus par les vagues, nous touchâmes plusieurs fois, le bâtiment faisait eau de toutes parts.

Heureusement le vent nous faisait remonter l'Escaut; nous allâmes échouer sur les batteries du fort Siltie. J'étais fort inquiet de l'Empereur. Nous apprîmes qu'il était débarqué et s'était rendu par terre à Anvers. Je partis de suite pour cette ville, où l'Empereur me dit en riant : « Tu es un joli soldat, tu fais ta retraite à 22 lieues du champ de bataille ! — Sire, j'ai suivi Votre Majesté; répondis-je. — Pas mal, dit-il.

J'estime les marins, ils courent de grands dangers; mais que peuvent-ils faire contre les éléments? La marine est un jeu de hasard. A quoi sert de savoir manœuvrer si l'exécution est impossible?

L'Empereur me fit partir pour Malines afin d'informer l'Impératrice que Sa Majesté était arrivée à Anvers sans accident et qu'elle attendait sa présence dans cette ville pour entrer en Hollande.

Trois jours après, nous étions à la Haye; le lendemain nous fîmes notre entrée à Amsterdam; il y avait une affluence considérable, des vivats se faisaient entendre de tous côtés.

Ce que je remarquai d'assez ingénieux, c'est l'Établissement des sourds et muets. Tous ces enfants étaient placés sur des gradins, on leur avait mis en main à chacun une branche de laurier qu'ils agitaient pendant le passage de l'Empereur, ne pouvant pas faire connaître autrement leur enthousiasme.

L'Empereur parcourut la Hollande et rentra en France en visitant le Grand-Duché de Berg. Il n'y eut rien de bien remarquable pendant ce voyage.

Nous arrivâmes à Paris dans le courant du mois d'août.

CHAPITRE III

En campagne

EN RUSSIE. — RETOUR EN ALLEMAGNE : BATAILLE DE MAGDEBOURG.
LE CAPITAINE CHASSÉRIAU.

Au mois de décembre suivant je fus nommé lieutenant de houzards et j'allai rejoindre mon régiment dans les villes hanséatiques. De là, nous entrâmes en Prusse où nous faisions partie du corps d'Armée du Maréchal Davoust.

Nous y restâmes cantonnés jusqu'au moment de la campagne de Russie; je ne dirai pas ici toutes les misères que nous éprouvâmes; bien des relations ont été publiées sur cette désastreuse campagne; tout ce qu'on a pu dire n'approche pas des maux réels que nous éprouvâmes: toutes les privations possibles, un froid excessif, une démoralisation presque générale; enfin l'on doit croire aux miracles quand on a échappé à de semblables calamités.

J'arrivai en Prusse sain et sauf, n'ayant ni blessure ni aucun membre gelé. J'avais reçu la croix de la Légion d'honneur à Vincorow, à vingt lieues en avant de Moscou, huit jours avant la bataille de Tarountina après laquelle commença la retraite, d'abord sur la route de Calouza; mais après la bataille de Maltalatiawesk, la retraite continua jusque sur les bords de l'Elbe...

Etant bien portant, je restai aux escadrons de guerre. J'étais lieutenant de la compagnie d'élite de mon régiment, le plus ancien, et j'attendais ma nomination de capitaine.

Nous étions sous les ordres du Prince Eugène. Les hostilités commencèrent le 1er avril 1813, nous passâmes l'Elbe à Magdebourg. et nous dirigeâmes sur la route de Berlin. Le 4 au soir nous fûmes disséminés sur une ligne fort étendue, une compagnie d'élite de cavalerie et une compagnie d'infanterie, sur différents points qui se liaient par une ligne nombreuses de vedettes. Nous étions ainsi 700 hommes de cavalerie, 150 hommes d'infanterie et 4 pièces d'artillerie régimentaires, le tout sous les ordres du Colonel du Coet-Losquet; nous faisions face au corps d'armée du général Witkenstein, fort de 22.000 hommes. Le Prince Eugène partit dans la nuit avec toutes ses troupes disponibles pour aller battre le général Yorck qui voulait se jeter sur nos divisions en traversant l'Elbe. Cette manœuvre réussit parfaitement, mais notre petit corps fut sacrifié.

Dès la pointe du jour toute notre ligne fut attaquée,

nous nous retirâmes en bon ordre jusqu'à la lisière d'un bois situé à une demi lieue en arrière de notre position. Le colonel du Coet-Losquet ne voulut pas rester à cheval sur la route de Magdebourg, et il éparpilla ses troupes le long de la lisière du bois qui était entrecoupé de marais. Sans doute il avait des ordres en conséquence ; ce qui le prouverait, c'est que plusieurs officiers vinrent du quartier général avec l'ordre d'occuper l'ennemi et de mourir plutôt que d'abandonner la position ; mais la partie n'était pas tenable. Vers deux heures, attaqué de tous côtés, du Coet-Losquet fit charger sa cavalerie pour arrêter l'ennemi. Nous fûmes enveloppés par l'armée de Witkenstein, courant çà et là sans pouvoir trouver une issue. Je me trouvais, moi neuvième, près d'un fossé de marais. Le chef d'escadron X... mit pied à terre et nous dit : « Mes amis, ce serait folie de vouloir lutter plus longtemps, il faut nous rendre, nous nous ferions tuer inutilement. » Un capitaine du 3e Lanciers, M. Chassériau, que je ne connaissais pas, prit la parole et dit : « Il n'y a que les lâches qui se rendent, quand je devrais aller seul j'essaierai de traverser ces b... là ! »

Je suivis ce brave officier, ainsi que quatre ou cinq autres. Je ne sais comment cela se fit, mais nous traversâmes plusieurs bataillons et escadrons. Nous laissions toujours quelques uns des nôtres en route. J'arrivai ainsi avec Chassériau et un houzard nommé Septon, jusque dans l'ambulance ennemie. Nous nous aperçûmes trop tard que nous avions pris une mauvaise direction, et nous décidâmes de suite de retourner à l'ennemi une autre fois. A mon tour, comme mes pauvres camarades, je reçus plusieurs coups de sabre, et mon cheval percé de coups tomba sous moi; je perdis connaissance. En revenant à moi, j'étais entièrement nu, le jour baissait, j'aperçus le brave Chassériau encore à cheval et cherchant à se faire un passage. Il était entouré de tous côtés.

Le Général Witkenstein était à 20 pas de moi, suivi de son état-major. Chassériau s'approcha du général et rendit

son sabre à un des aides de camp. De cette manière il ne fut pas dépouillé. Il avait une balle dans la joue, on le pansa de suite; mais il n'oublia pas ses malheureux frères d'armes. Accompagné de l'aide de camp du général, il nous fit soigner et à minuit nous étions tous pansés. Ce brave officier, comme je l'ai dit plus haut, ne me connaissait pas du tout; néanmoins il me prêta 80 francs avec lesquels j'achetai l'indispensable pour le moment.

Le lendemain on nous transporta à Zersp; Chassériau et moi nous espérâmes un moment pouvoir nous sauver, avec l'assistance d'un juif; mais au bout de huit jours que nous étions à Zersp et que notre santé nous permettait d'essayer de décamper, on nous enferma dans un hôpital d'où il nous était impossible de nous sauver. Un mois après nous fûmes évacués sur Berlin et enfermés à la maison de force.

CHAPITRE IV

Prisonnier de Guerre

COLÈRE DU CAPITAINE CHASSÉRIAU. — MALADIE
A KŒNIGSBERG. — LE CAMPEMENT DE FRISCHES-HAFF.
EMBARQUEMENT POUR LA RUSSIE.
LE PLAN DU CAPITAINE MONTAGNIER. — PRISE DU NAVIRE
RUSSE. — LES EMBARRAS D'UNE CONQUÊTE.
ARRIVÉE EN RUSSIE. — DÉPART POUR NOVGOROD.
CONNAISSANCE DU CAPITAINE CAMINADE.
SÉJOUR A VOLOGDA. — GÉNÉROSITÉ DE M. MAYNISTSKY.
RETOUR EN FRANCE.
LES CENT JOURS. — EN GARNISON. — EN RETRAITE.

Le lendemain de notre arrivée à Berlin nous vîmes par notre croisée, qui donnait sur la cour intérieure de la prison, tous les soldats prisonniers appartenant aux provinces

rhénanes. On les enrôlait. La plupart prirent du service dans la légion Allemande; sans doute que les officiers Prussiens crurent qu'il leur serait facile d'enrôler aussi des officiers. Un d'eux, jeune homme de 18 ans au plus, se fit ouvrir notre prison et s'adressa au capitaine Chassériau, pour l'engager à prendre du service. Il laissa parler ce jeune fou, quoique les doigts lui démangeaient de le jeter à la porte, lorsque l'officier Prussien apercevant la croix que Chassériau portait toujours, n'ayant pas été dépouillé comme nous, il lui dit qu'il devrait fouler aux pieds l'effigie du monstre qui était cause non seulement des malheurs de la France, mais de l'Europe entière.

Chassériau n'y tint pas : il saisit l'officier Prussien, en un instant il est sous ses pieds, où il lui tapait la figure à coups de talons de botte; j'eus toutes les peines du monde à l'empêcher de le tuer et à lui faire lâcher prise. Je pense que ce jeune écervelé a été blâmé, peut-être même puni par ses chefs, car nous n'étions pas tranquilles sur les suites de cette affaire qui ne nous attira cependant aucune sévérité de plus et dont personne ne nous parla. Deux jours après, nous fûmes évacués sur Kœnigsberg; notre voyage n'eut rien d'aimable; cependant le capitaine Chassériau et moi nous eûmes la satisfaction de recevoir des politesses et même des offres de service de plusieurs personnes chez lesquelles nous avions logé lors de notre passage avec l'armée à Kœnigsberg. Je tombai malade, il y avait alors une fièvre nerveuse qui était épidémique: j'étais fort mal, j'avais continuellement le délire. Le brave Chassériau, sans consulter son faible avoir et sans savoir si on lui rendrait jamais ses avances, loua une voiture et le monde nécessaire pour m'accompagner et me fit établir à l'hôpital où je restai deux mois très malade.

Enfin, la force de la jeunesse et mon tempérament me tirèrent d'affaire. On me logea en ville. J'appris qu'il y avait près de six semaines que Chassériau était parti. Je fus très attristé de cette séparation et surtout de l'isolement où je me trouvais. Quinze jours après je reçus l'ordre

de me rendre à l'état-major où je trouvai réunis une grande quantité de prisonniers. On nous embarqua le lendemain sur le Frischaff (1) et nous allâmes débarquer au fort Néron en face de Pilau. On nous distribua des planches pour nous faire des baraques sur le sable. On nous mit par escouades de sept ; on nous distribuait des vivres que nous apprêtions à tour de rôle.

Dans mon escouade, il y avait un capitaine de dragons nommé Montagnier, il était de Maestricht, il avait à peine vingt-cinq ans, il sortait de l'Ecole de Fontainebleau.

Nous nous liâmes de suite, quoiqu'il eût un caractère extrêmement violent, mais je savais toujours le calmer et il finissait par se rendre à mes raisonnements. Après deux mois de séjour sur ces sables, où nous étions abîmés par le soleil et la vermine, on nous embarqua sur un petit bâtiment russe marchand, de soixante tonneaux environ, on nous mit 400 environ à fond de cale. Il y avait six matelots d'équipage, le capitaine Marchand, un officier russe et six soldats.

Dès que nous fûmes en rade, Montagnier me dit que son parti était pris, qu'il allait tâcher d'organiser une révolte et qu'à la première circonstance il la saisirait pour se rendre maître de l'équipage et de notre escorte. Je lui représentai que nous étions dans la Baltique, qu'il fallait passer le Sund, que les Anglais avaient une croisière sur les côtes de Danemark, que son projet était inexécutable. Enfin il finit par me dire qu'il fallait un peu donner au hasard : je fus de son avis dans le cas où, parmi nos camarades, il pourrait rencontrer des hommes qui connussent la mer et qui pussent faire manœuvrer le bâtiment. Et le voilà qui s'occupe d'abord des sous-officiers, puis des soldats qui lui paraissent les plus intelligents et surtout déterminés. Je pense qu'il craignait de trouver en moi de l'opposition : il ne me faisait pas part du résultat des pourparlers que je voyais bien qu'il avait avec les uns et les autres.

(1) Friches Hoff.

Un sous-officier du 57e, qui était chargé de distribuer les rations de tous ses camarades (les officiers les recevaient à part), soit exprès, soit avec justice, réclama à l'officier Russe qu'il n'avait pas son compte. L'officier s'emporta, notre sergent l'envoya promener et fut condamné à recevoir la schlague ; il fit arriver deux de ses soldats sur le pont pour exécuter cette correction barbare.

Montagnier devient furieux, dit que nous ne serons pas assez lâches pour laisser fustiger un des nôtres; en un instant nous sommes tous sur le pont et la totalité des Russes est désarmée et garottée comme des veaux qu'on mène à la foire.

Maintenant, grand embarras, personne pour diriger et surtout faire manœuvrer notre bâtiment. Je consulte avec Montagnier la carte marine qui était dans la cabine du Capitaine, nous voyons que nous sommes au milieu des écueils et je fais comprendre à Montagnier que ce qui peut nous arriver de moins c'est d'être ramassés par un bâtiment Anglais et d'être décimés. Nous restons ainsi jusqu'au lendemain matin et nous apercevons à l'horizon une frégate anglaise; il n'y avait pas de temps à perdre; Montagnier va trouver à fond de cale les malheureux patients, il leur dit qu'il n'a jamais eu l'intention de leur faire de mal, qu'il savait bien qu'il ne pouvait pas sortir de la Baltique sans rencontrer des bâtiments de guerre Russes ou Anglais, mais qu'un Français ne pouvait pas recevoir des coups de bâton dont les chiens ne voulaient pas chez nous; qu'ils allaient jurer sur l'Evangile et le crucifix, qu'ils ne parleraient pas de ce qui s'était passé et que personne ne serait recherché d'aucune manière sur cette affaire. Après quoi tout rentra dans l'ordre. Bien nous en prit : une heure après notre bâtiment fut hélé par la frégate Anglaise que nous avions aperçue le matin. Tout se passa très bien, nous fûmes fort heureux de remettre le bâtiment entre les mains de gens qui savaient le gouverner.

Dans la nuit il y eut un grain assez fort, nous perdîmes

une partie de notre voilure et notre mât de perroquet; nous faisions beaucoup d'eau, tout le monde travaillait aux pompes, enfin nous allâmes échouer sur les rochers qui avoisinent la petite île d'Ispo, sur les côtes de Finlande.

Après huit ou dix jours passés dans l'île où les pêcheurs qui l'habitent aidèrent nos matelots à réparer notre bâtiment, tant bien que mal, nous partîmes et nous allâmes relâcher devant Cronstadt, où l'on prit des vivres et un autre Capitaine, le nôtre étant malade.

C'était un jeune Suédois qui avait l'air d'aimer les Français. Montagnier se mit bien avec lui. Nous arrivâmes à Narva où l'on nous débarqua. Le soir je ne vis pas Montagnier. Le lendemain on le ramassa. Il avait été trouvé à bord d'un bâtiment Suédois, déguisé en matelot; il était de bien mauvaise humeur, et cela se conçoit.

Nous partîmes deux jours après pour Novgorod, et notre voyage se fit sans rien de marquant. Nous trouvâmes dans cette ville un détachement de prisonniers aussi considérable que le nôtre; parmi eux se trouvait un Capitaine d'état-major nommé Caminade; il avait été à l'école de Fontainebleau avec Montagnier; ce dernier me fit faire sa connaissance, service que je n'oublierai de ma vie puisqu'il m'a mis à même de trouver un ami réel dans un homme qui a toutes les qualités du cœur, l'esprit juste et bien cultivé, enfin un des officiers les plus distingués que j'aie rencontrés.

Nous partîmes tous ensemble. Peu de jours après nous étions par deux sur des petites charrettes. Montagnier était toujours mon compagnon de voyage. Je n'entrerai pas ici dans les détails de notre voyage, où nous eûmes cependant bien des maux à souffrir à cause de la mauvaise saison et bien des ennuis à cause de la mauvaise tête de mon acolyte. Enfin nous arrivâmes à Vologda, où nous séjournâmes plusieurs jours. Je tombai malade et l'on me transporta à l'hôpital de la Charité. Montagnier venait me voir tous les jours. Je voyais sur sa figure qu'il pensait que je n'avais pas longtemps à souffrir; il me dit un jour

qu'il allait partir, qu'on évacuait les prisonniers sur Perm; cependant plusieurs officiers avaient obtenu l'autorisation de rester à Vologda, que Caminade était du nombre. Cette nouvelle me fit du bien et je priai Montagnier de dire à Caminade qu'il me ferait le plus grand plaisir de venir me voir, ce qu'il fit immédiatement. Il était logé chez un malheureux artisan; quand il me vit si mal établi il me demanda si je voulais venir partager son chétif logement, où il serait à même de me donner des soins.

J'acceptai cette proposition avec reconnaissance. Un soldat prisonnier me prit sur ses épaules et me voilà parti chez Caminade, qui était allé accompagner Montagnier qui partait; le froid commençait à être vif. J'étais sur la paille dans une petite chambre réchauffée par le poële d'une pièce voisine. Mes réflexions n'avaient rien de gai, tout en rendant grâce à la Providence qui m'envoyait un être généreux qui partageait avec moi le peu qu'il avait et se dévouait à soigner un homme qu'il ne connaissait pas et qui ne pouvait que lui être à charge.

La nuit vint, Caminade ne rentrait pas. Je commençais à être inquiet quand on ouvre brusquement la porte; je vois deux Russes à longue barbe; l'un portait un gros paquet roulé, l'autre un énorme panier; ils parlent avec volubilité; je ne les comprends pas; ils déposent ce qu'ils portaient et se retirent. La maîtresse de la maison était dans ma chambre avec une lumière, et je me mets à visiter ce qu'on vient de m'apporter : jugez de ma joie ! Un matelas, deux paires de draps, un traversin, une couverture; dans le panier deux pains blancs, un pain de sucre, des tablettes de bouillon, du thé, du riz, trois chemises, deux mouchoirs de couleur et autres objets que je ne puis me rappeler aujourd'hui. En un instant je fais mon lit et je me couche avec délices dans des draps bien blancs; il y avait dix-huit mois que cela ne m'était pas arrivé; je m'endormis profondément.

Le lendemain matin j'aperçus Caminade auprès de moi, assis sur un banc : il me donna de suite le mot de l'énigme.

Caminade, après avoir mis en route nos pauvres compagnons d'infortune, était allé chez M. Notbeck, inspecteur de santé du gouvernement; il avait eu occasion de voir ce Monsieur chez le gouverneur lorsqu'il avait sollicité de rester à Vologda. Il pria donc M. Notbeck de s'intéresser à un malheureux officier Français, qui était malade plutôt par la misère que par la maladie; enfin il fit le tableau de ma triste position. Un Monsieur était présent, il demanda notre adresse, dit à Caminade que sa femme était française et que d'ici 24 heures nous aurions de ses nouvelles. M. Notbeck pria Caminade de dîner avec lui de manière qu'il ne rentra qu'à dix heures du soir.

Il ne voulut pas troubler mon sommeil et s'établit sur une mauvaise paillasse qui était son lit habituel. Nous devinâmes facilement que nous devions tout ce qu'on nous avait envoyé à la générosité du Monsieur dont nous ignorions le nom; il vint en personne nous voir vers le milieu du jour; il nous apprit qu'il s'appelait Magnitsky, qu'il était Ministre secrétaire d'Etat de l'Empereur Alexandre qui l'avait exilé à Vologda à la suite d'une fausse dénonciation, que le Czar connaissait bien son innocence, mais que la politique avait nécessité son éloignement de la Cour. Son mariage avec une demoiselle Petitetod, de Montbéliard, par conséquent Française, avait été pour beaucoup dans les soupçons injustes qu'on avait eus à son égard.

Il nous trouva bien mal logés, il nous engagea à chercher un autre domicile et nous en indiqua un non loin de chez lui. Caminade y fut; c'était chez un vicaire. Cinq ou six jours après nous y étions établis. Grâce aux soins de M. Magnitsky nous avions chacun un lit; nous prîmes avec nous un soldat prisonnier, qui faisait notre gros ouvrage de ménage; il était fort heureux avec nous et nous était fort utile.

Je reçus un peu d'argent de France. Mon camarade d'infortune se mit à faire des portraits. Peu à peu nous remontâmes notre garde-robe. Les meilleures maisons de la

ville nous étaient ouvertes; enfin notre temps se passait aussi bien que possible. L'hiver fut très rigoureux, nous éprouvâmes 36 degrés de froid. Après huit mois de séjour à Vologda, la paix étant faite, le bon et excellent M. Magnitsky nous donna un quibeck, nous prîmes la poste et huit jours après nous étions à Riga.

Nous nous embarquâmes sur un bâtiment marchand hollandais. Notre traversée ne fut pas heureuse. Nous louvoyâmes pendant huit jours devant l'île de Bornholm; les vents ne nous permirent pas de passer le Sund, nous fûmes obligés de passer par le canal de Christian VII et nous arrivâmes à Campen (1), en Hollande, après 32 jours de traversée; nous étions à Paris le 7 août 1814. On me plaça en demi-solde comme Capitaine d'état-major attaché au général Colbert (2), mon beau-frère, qui était lui même en non activité.

Au mois de mars suivant, le retour de Napoléon appela tout le monde sous les drapeaux et je suivis mon Général à Waterloo. J'avais écrit à M. le Duc de Vicence pour le prier de mettre mon nom sous les yeux de l'Empereur, désirant rentrer auprès de Sa Majesté comme officier d'ordonnance; on ne me fit aucune réponse. M. de Caulaincourt avait plus de mémoire que moi, car en m'adressant à lui j'avais oublié qu'il n'avait jamais été disposé à me rendre service.

Licencié à l'armée de la Loire, j'entrai avec mon grade de capitaine dans le 19e régiment de chasseurs, commandé par M. de Choiseul, ancien aide de camp du Maréchal Soult. Après dix ans de grade de capitaine je fus nommé chef d'escadron en 1823 et placé dans le 8e régiment de chasseurs. Après avoir été au 1er camp de Lunéville et avoir parcouru différentes garnisons, le régiment vint à Niort. Je m'y suis marié et retiré après la révolution de 1830; et, chose fort extraordinaire, d'autant

(1) Probablement Kampen.
(2) Comte Alphonse de Colbert.

plus qu'elle n'est due qu'au hasard, le brave capitaine Chassériau, dont j'ai parlé plus haut et auquel je dois la vie, est mon plus proche voisin. Il habite une des Cabanes des marais qui avoisinent la Sèvre Niortaise ; il est propriétaire : ses revenus, joints à sa retraite, lui donnent une honnête aisance qu'il emploie suivant sa noble coutume à faire du bien. Il a partagé son revenu pendant cinq ou six ans pour pourvoir à l'éducation d'un neveu, qui aujourd'hui est un sujet distingué et s'est voué à l'instruction publique...

LES DERNIERS SÉJOURS

DU

MARQUIS DE VILLETTE

A MURSAY

En faisant des recherches, il y a quelques années, dans l'étude de notre très obligeant confrère Me Mounier, notaire à Niort, nous étions loin de nous attendre à rencontrer le minutier d'un notaire de Saint-Maxire, ni surtout à découvrir, dans ces liasses oubliées, d'aussi illustres signatures.

Le notaire Vincent possédait, en effet, la clientèle de Philippe de Villette, et chacun des séjours du marquis au château de Mursay, de 1693 à 1698, a trouvé un écho dans ses minutes. Le simple énoncé des actes renseigne admirablement sur les derniers possesseurs de Mursay, jusqu'au moment où le domaine, après inventaire en règle, passa entre les mains de Jean de Sainte-Hermine, prieur de Saint-Etienne d'Ars.

Au mois de janvier 1693, malgré la rigueur de la saison, le château abrite des hôtes de marque. Le marquis, veuf depuis deux ans d'Anne-Hippolyte de Chasteauneuf (1), a

(1) Le 6 juin 1684, Anne-Hippolyte de Chasteauneuf assiste à Niort au mariage de Jacques Brisset, chirurgien, avec la fille d'un apothicaire, Françoise Bourgeois. Avec elle signent sa mère, sa demi-sœur, Louise-Emilie de Goussé, son beau-frère, le président au siège royal de Niort, Joseph Jouslard, seigneur de Fontmort, marié à Aymé de Villette (Reg. Saint-André).

réuni chez lui sa belle-mère, Marguerite de Chasteauneuf, veuve en secondes noces de Léonard de Goussé, seigneur de la Roche-Alart, capitaine des vaisseaux du roi (1), et ses deux beaux-frères : le chevalier de la Roche-Alart (2), et Gaspard-Charles de Goussé. Les autres appartements du château sont occupés par la sœur du marquis, Marie de Caumont, accompagnée de ses deux enfants, le chevalier de Caumont et Marguerite de Caumont, par son second fils Philippe de Valois Mursay (3), et par sa jeune bru, Magdeleine-Geneviève de Beaumont, nièce de Fénelon, veuve d'Henri Benjamin de Villette qui vient de trouver la mort à la bataille de Steinkerque. Deux autres membres de la famille de Beaumont complètent le cercle. C'est Hippolyte-Angèle de Beaumont et Léon d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, lieutenant général, gouverneur de Collioures.

Toute cette brillante société signe au contrat de mariage de Jean Chastaigner (4), qui cumule les fonctions de chirurgien et celles de maître d'hôtel du marquis, avec Jeanne Mirande, une jeune fille au service de la marquise défunte (14 janvier 1693).

Quelques jours plus tard, le marquis termine un règlement d'intérêt avec sa belle-mère. Il reçoit 10.000 livres qui restaient à lui payer sur sa part de 13.000 livres dans le domaine du Fief, paroisse de Genouillé en Saintonge, bien patrimonial de sa première femme, partagé le

(1) Goussé ou Gousset de la Roche-Alart, capitaine de vaisseau, était mort en 1680.

(2) Capitaine de vaisseaux, tué en 1694 aux Alfages de Tortose dans la chaloupe du *Vainqueur* que montait le marquis de Villette. Son frère Charles-Gaspard mourut à Rochefort le 12 octobre 1748, lieutenant général des armées navales.

(3) Mort le 9 nov. 1706, prisonnier de guerre à Turin.

(4) Jean Chastaignier est dit fils de feu Regnaud C., marchand, et Jeanne Lacroix de Ravelle, de Bordeaux ; Jeanne Mirande, fille de feu Barthélemy M., marchand, et de Jeanne Charrassier, de Mosnac en Saintonge.

22 février 1679 entre la dame de la Roche-Alart (1), la marquise de Villette et Jeanne-Antoinette de Chasteauneuf (23 janvier 1693). Puis il part rejoindre l'escadre pour une campagne sur les côtes d'Espagne.

L'année suivante, c'est encore une fille ayant appartenu au service de la marquise dont Philippe de Villette assure le sort. Il marie Françoise de la Roye à Jean Harant, sieur du Chemin, (2) son cuisinier (6 mars 1694). Il signe au contrat avec sa bru Magdeleine-Geneviève de Beaumont, sa belle-mère la dame de la Roche-Alart, la sœur de sa bru, Marguerite de Beaumont, le chirurgien Chastaignier, le maître d'hôtel Marchay, et toute sa maison, en tout seize ou dix-sept domestiques.

Le 27 avril, il n'a pas quitté Mursay, car il passe obligation de 2.677 livres 10 sols à un marchand de Niort, Jacques Champanoy, pour une fourniture de buffleteries, au nom des capitaines du régiment de cavalerie du Dauphin où son fils était maître de camp. Mais il n'assiste pas le 13 août suivant au baptême à Niort des deux jumelles de Jean Chastaignier (3). Sa belle-fille est marraine avec sa sœur Marie-Anne de Beaumont, le président Jouslard, parrain. L'acte constate l'absence du père, qui avait sans doute accompagné le marquis dans sa nouvelle campagne de Catalogne, où le chevalier de la Roche-Alart perdit la vie.

Il n'est plus question de Philippe de Villette avant l'été de 1695 (4). A ce moment, il revient à Mursay avec sa nouvelle femme Claire-Deschamps de Marcilly, la jeune

(1) Mme de la Roche-Alart habitait le château de Dilay, paroisse d'Ardin.

(2) Françoise de la Roye était fille de Jean, tailleur de pierres à Niort, et Jeanne Emerye; Jean Harant se dit originaire de Rance, diocèse de Séez.

(3) Reg. Notre-Dame.

(4) C'est Pierre de la Mothe d'Ardin, receveur du marquis, qui donne à bail les moulins de Mursay (à blé et à draps) à Charles Roquier (16 oct. 1694).

CHATEAU DE MURSAY

Balcon de la chambre de Monsieur

pensionnaire de Saint-Cyr qui jouait Zarès dans *Esther*. Les nouveaux époux passent au château la fin de l'année 1695 et les premiers mois de 1696. Le marquis en profite pour faire de nombreuses acquisitions foncières (1).

A Philippe Guillemot, tisserand aux Habites, il achète des terres dans le Pré neuf, près des Eaux roides (10 juillet 1695); à Melchisedec Texier, laboureur à Miséré, paroisse de Chavagné, un pré aux Eaux roides (24 juillet); à Marie Clémanson, de Niort, un pré aux Eaux roides, autrement dit le Pré neuf (7 août); à Jean Barbotteau, tisserand et Jacques Bouhault, journalier, une maison et un jardin à Mursay (20 novembre); à André Perrot, marchand à Souché, un pré près des moulins de Mursay (21 novembre); à Pierre Ridet, laboureur, et Charles Fouschier, sieur de la Plante, marchand, la moitié de deux îlots plantés d'arbres, sis aux Isleaux-Tailleray ou Taillerant, près Mursay (13 janvier 1696); à Pierre de la Roche, serrurier, à Jean de la Roche, sergetier à Niort, et autres Roche, une part des mêmes îlots (19 février); à Philippe Guillemot, tisserand, une terre à Mursay, renfermant un puits, vulgairement appelée le Puy de Chalet (30 avril).

Entre temps la marquise accouche d'une fille, Isabelle Sophie, que l'on baptise le 11 janvier dans la minuscule chapelle du château, et le 15 mars suivant on célèbre dans la même chapelle, le mariage de Anne-Marguerite-Thérèse de Beaumont, sœur de la bru du marquis, avec Pierre d'Ardenne, marquis d'Hervau (2).

Au contrat, passé le 5 mars, Philippe de Villette signe avec sa femme Marie-Claire Deschamps, et son fils Philippe, le maître de camp. L'époux est qualifié de chevalier

(1) Le 16 janvier 1694 le marquis avait déjà acquis une pièce de pré aux Eaux roides de Louis Marchay, notaire de Villiers. Le 6 mars il avait fait un échange de terres et de maisons au village de la Crosse, paroisse de Dey (Deyrançon), avec Mathieu Vauguion, procureur fiscal de Fors.

(2) Reg. paroissiaux d'Echiré. Cité par H. Gelin. *Françoise d'Aubigné*. Niort, 1899, p. 39.

seigneur marquis d'Hervau, d'Aillaiers, demeurant à Perpignan ; l'épouse est dite fille de Henry de Beaumont, chevalier seigneur de Gibaud, de Monmallay, du Pond d'Usseau, de la Bristière, et de Marie de Salaignac. A l'acte sont annexées les procurations de :

Léon d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, lieutenant général, gouverneur de Collioures, demeurant à Paris, rue de Tournon ; de Léon de Beaumont, sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et Berry, demeurant à Versailles ; de Magdelaine-Geneviève de Beaumont, veuve de Henri de Vallois, marquis de Mursay, colonel des dragons de la reine, demeurant à Paris, rue de Grenelle, paroisse Saint-Sulpice ; de Louise de Beaumont, femme de Charles Poussart du Vigean, marquis de Lignières, rue Bertin-Poirée, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, de Henry-Joseph de Salagnac, comte de Fénelon et de Fontaine, marquis de Magnac, et Marie de Salagnac, son épouse, demeurant à Paris, rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Sulpice.

Mais la plus illustre de ces approbations est celle de François de Salagnac de la Mothe Fénelon, archevêque de Cambrai, précepteur de Mgrs les ducs de Bourgogne, de Berry et d'Anjou, demeurant à Versailles, oncle de l'épouse.

Après ce brillant mariage, et bien que le marquis de Villette n'ait pas repris la mer avant 1701, nous ne trouvons pas trace de sa présence à Mursay pendant plus de deux ans.

Son receveur afferme en son nom, le 29 août 1696, la Ménagerie de Mursay « avec toutes ses appartenances excepté le Colombier et quatre petits toits qui y sont contigüs » à Jean Pascaud, laboureur, et achète, le 5 septembre, un pré au Chalet à Louis Magord, laboureur à Mursay.

Le marquis n'assiste pas non plus le 11 mai 1697, à Niort, au baptême du fils de son cuisinier Jean Haran. C'est Claire Deschamps qui est marraine avec un illustre

parrain : Anne Hilarion de Contentin de Tourville, amiral et maréchal de France (1).

Il ne signe pas davantage le bail de la métairie de Mursay consenti à Pierre, Jean et Nicolas Boisnot, le 25 décembre 1697 moyennant 100 boisseaux de froment, 200 de baillarge, 112 d'avoine, 25 de seigle, 300 livres en argent et deux chapons.

En revanche l'automne de 1698 le trouve au château.

Le 9 septembre il signe le contrat de mariage de René Bouniot, jardinier, et de Gabrielle Morin, domestique, tous deux attachés au château (2).

Il n'oublie pas non plus son domaine. A Jacques Allonneau, procureur à Niort, il achète un pré situé en la prée de Chalet, et à Noël Piet Grand Champ, une terre dans le renclos de la Ménagerie (7 sept.); à Jacques Allonneau, un pré près des moulins de Mursay (16 sept.); à François-René et à Suzanne Boutier, veuve Jean-René, un pré devant le Puy Chalet (24 sept.).

Tant d'acquisitions destinées à arrondir la terre de Mursay ne semblaient pas indiquer de la part de son possesseur le désir de s'en défaire. Cependant le 17 septembre 1698, Philippe de Valois y renonçait en faveur de Jean de Sainte-Hermine, prieur de Saint-Etienne-d'Ars, demeurant à la Laigne (3). Il lui faisait un bail à vie de la terre et du château, avec tous les meubles, moyennant dix mille livres.

Evidemment, le marquis avait de sérieux embarras d'argent, et l'âge arrivant, il commençait à moins se plaire dans ce château un peu modeste pour un lieutenant général des armées navales. Claire Deschamps surtout, qui ne

(1) Reg. paroissiaux de Saint-André.

(2) Le mariage religieux fut célébré le même jour. Cf. H. Gelin, *loc. cit.*, p. 43.

(3) Jean de Sainte-Hermine était fils de Hélie de Sainte-Hermine, seigneur de la Laigne, et de Madeleine de Valois Villette, sœur du marquis. C'était donc un bien de famille que Philippe de Valois vendait à son neveu.

retrouvait pas les mêmes souvenirs que son mari dans les vieux murs édifiés par Agrippa d'Aubigné, dut pousser à cette aliénation d'une demeure austère.

Le 26 septembre on dressa l'état du domaine et du château que nous publions *in-extenso*, ainsi que le bail du 17 septembre.

L'acte peut se passer de commentaire. On remarquera cependant qu'il précise la situation de l'appartement du marquis. C'est la chambre au levant ouvrant sur un balcon de pierre, où l'on voit encore une cheminée sculptée avec un contre cœur aux armes de Villette-Mursay.

La marquise occupait l'aile opposée : sa chambre donnait sur le balcon de fer forgé qui existe encore au couchant du château. Tout porte à croire que c'est cette chambre qu'occupa Madame de Maintenon à son second séjour à Mursay.

Les documents donneraient donc raison à la tradition qui place à cet endroit même « la chambre de Madame de Maintenon ».

HENRI CLOUZOT.

DOCUMENTS

I

1698, 10 septembre, Saint-Maxire.

Bail à vie consenti par Philippe de Valois, marquis de Mursay à Jean de Sainte-Hermine, prieur de Saint-Etienne-d'Ars, de la terre et seigneurie de Mursay, moyennant la somme de 10.000 livres et 40.000 livres de pot de vin.

(Vincent et Giraud, notaires à Saint-Maxire. Etude Mounier, à Niort.)

Par devant les nottaires de la chastellanie de Saint-Maxire ont esté presant, personnellement establis et soubzmis, haut et puissant M^re^ Philippes de Vallois, chevallier, seigneur marquis de Villette Mursay, Mauzé et autres places, lieutenant général des armées navalles du roy et commandeur de l'ordre millitaire de Saint-Louis, demeurant en son chasteau de ce lieu de Mursay, paroisse d'Eschiré, d'une part; et haut et puissant M^re^ Jean de Saint-Hermine, chev^r^, prieur de Saint Estienne-d'Ars, demeurant à la Laigne, de presant en ce lieu de Mursay, d'autre part; entre lesquels ont esté faites les convantions qui s'ensuivent.

Scavoir est que led. seigneur marquis de Villette, de son bon gré et volonté, inclinant au désir dud. seig^r^ abbé de Saint-Hermine, luy a fait bail à vie de la terre et seigneurie de Mursay, c'est-à-dire qu'il a dellaissé et transporté, dellaisse et transporte aud. seigneur abbé, et promet luy garantir de tous troubles et empeschemens, la jouissance de la ditte terre et seigneurie de Mursay, scittuée dans lad. paroisse d'Eschiré, et mouvante de la chastellanie de Saint-Maxire, avecq touttes ses appartenances, circonstances, et dépandances, drois de fief, émolumens y revenans, mesme les droits de procuration féodalle, et generallement de tout ce quy a acoutumé y revenir, sans rien en reserver ny retenir, pour faire par led. seigneur abbé la jouissance de lad. terre et seigneurie, appartenances et dépendances, tant et sy longtemps qu'il sera vivant, tout ainsy et de la manière qu'eust fait led. seigneur marquis cessant ses presantes; lequel, à cette fin, a subrogé led. seig^r^ abbé dans tous ses droix generallement quelconques, consernans lad. seigneurie et terre de Mursay. Laquelle jouissance commansera au premier jour de janvier prochain, et finira par le deceds dud. seigneur abbé, apres lequel led. seigneur marquis de Villette, ses hoirs ou ayant cauze, reprendront la jouissance de la ditte terre et sei-

gneurie. Sera tenu led. seigneur abbé de faire la ditte jouissance et conserver le tout en bon pere de famille, et mesme d'entretenir à ses frais les bastimens depandant de lad. seigneurie de grosses et menues reparations, à mesure qu'il en sera besoing, poura les amelliorer et augmanter, ce que faisant il n'en pourra pretandre aucune repetition ou recompanse contre led. seigneur marquis, ses hoirs ou autres ayans cauze, au proffit desquels lesd. melliorations et augmantations demeurant consollidées à lad. terre, ne poura led. seigneur abbé changer la face de la maison seigneurialle dud. Mursay et des autres bastimens, sinon qu'il poura, sy bon luy samble, changer les escuries pour en construire d'autres, et abbattre les arbres du pré pour y faire un canal, et planter d'autres arbres des deux costés dud. canal, et generallement faire touttes meliorations pour l'ambellissement et ogmantation de lad. maison qu'il conviendra et jugera utille. Et pour percevoir plus facillement les revenus de la ditte terre et seigneurie, led. seigneur marquis a presantement mis es mains dud. seigneur abbé tous et chascuns les tiltres et papiers consernant les drois de lad. terre, jouissance et perception des fruits d'icelle, suivant le bref estat quy en a esté fait, attaché à la minute des presantes, lesquels seront randus aud. seig^{r} marquis, ou a ses hoirs et ayant cauze, apres le deceds dud. seigneur abbé, avecq lad. terre en bon estat comme elle est à presant, ainsy qu'il a esté reconnu. Fait led. bail à vie, ou espece d'emphiteoze, pour et moyennant la somme de trois mil livres par chascun an, que led. seigneur abbé promet bailler et payer et rendre à ses frais aud. seigneur marquis de Villette, ses hoirs ou ayans cauze, à deux termes et payemens esgaux de six mois en six mois en la ville de Paris : scavoir à la feste de Saint-Jean Baptiste prochaine quinze cent livres, et les autres quinze cent livres à Noel de la mesme annee, et ainsy continuer à l'advenir, tant et sy long temps que durera led. bail à vie. Et est dit et convenu que où led. seigneur abbé cesseroit de faire le payement

pendant un an et demy, ce qui seroit pendant le cours de trois termes chescun de demie année, il sera loisible aud. seigneur marquis de rantrer dans la jouissance de la ditte terre et choses cy dessus baillées, apres un simple commandement, et sans que cette presante clause puisse estre reputée comminatoire, sans quoy led. presant bail n'eust esté fait, sans prejudice de demander les dicts termes quy seront escheus. A cette fin, led. seigneur abbé a renoncé à touttes loix et arest à ce contraires quy pouroient estre en sa faveur. Pareillement led. seigneur marquis de Villette a vandu et delaissé par ces presantes aud. seigneur abbé de Saint Hermine tous et chescuns les meubles meublans et ustansilles d'hostel, linges, tapisseries, et autres generallement quelconques à luy appartenant, quy sont presantement aud. chasteau de Mursay et depandance, moyenant le prix et somme de dix mil livres, de laquelle led. seigneur abbé a presantement baillé et payé contant à la veüe de nous dicts nottaires la somme de quatre mil neuf cent cinquante livres que led. seig^{r} marquis a pris et receu, et se contante et en a quitté et quitte ledit seigneur de Saint-Hermine. Et le par sus, montant à celle de cinq mil cincquante livres que led. seigneur abbé promet payer [*renvoï*] à deux termes et payemens egaux, scavoir : la moitié à la Notre dame de mars prochaine et l'autre moitié à la Saint Michel en suivant, et outre, en consideration dudit bail à vie, le seigneur abbé a promis et s'oblige de bailler et payer la somme de quatre mil livres de pot de vin, payable dans la ditte ville de Paris, à ses frais, aud. seigneur marquis de Villette, de ce jourd'hui, datte des presantes, dans deux ans prochaines, et au cas que led. seigneur abbé, apres le deceds dud. seigneur marquis, fusse depoceddé dud. bail à vie par ses hoirs ou ayant cauze, au cas qu'ils le pussent, est convenu par cette clauze expresse que lad. somme de quatre mil livres de pot de vin luy sera rendue et remize. Led. seigneur marquis c'est reservé tous les bois quy sont et seront en couppe l'hiver prochain, lesquels il fera coupper et isseux

voisturer dans la court dud. chasteau de Mursay, et lors et au temps qu'ils seront voiturés et randus dans la ditte court, led. seigneur abbé a promis et s'oblige de les payer aud. seigneur marquis à raison de six livres du cent, desquels led. seigneur marquis a fait vante par ses presantes aud. seigneur abbé pour lad. somme de six livres du cent, et la somme à quoy ce trouvera monter le nombre desd. fagots led. seigneur abbé promet de la bailler et payer aud. seigneur marquis au temps que la livraison sera faicte des ditz fagotz. Quoy qu'il soit dit que led. seigneur abbé n'entrera en jouissance qu'au premier jour de janvier prochain, neanmoins led. seigneur marquis consant que led. seigneur abbé entre en jouissance dud. chasteau de Mursay et ses appartenances à la Saint-Michel prochaine, sans touttes fois qu'il soit obligé de donner pour lad. jouissance aucune chauze, led. seigneur marquis lui ayant fait remise de lad. terre et seigneurie de Mursay et ses appartenances de l'année presante mil six cent quatre vingt dix huit. Les bois mort et mort bois quy ce trouveront et seront pandant le cours du presant bail dans lad. terre et seigneurie de Mursay et ses depandances apartiendront aud. seigneur abbé, led. seigneur marquy luy ayant ceddés, comme par ses presantes il luy ceddent en faveur des presantes. [*Renvoi* : seront et appartiendront aud. seigneur marquis de Villette]. Ces dittes presantes faites en presance et du consantement de hautte et puissante dame (dame) Marie-Claire Deschamps de Marsilly, espouze et non commune en biens dud. seigr marquis de Villette, sans prejudice au dhouaire qu'elle aura droit de prandre suivant son contrat de mariage sur tous les biens dud. seigneur marquis, et speciallement sur lad. terre de Mursay, apres le deceds dud. seigneur marquis de Villette. Ce que dessus les dittes parties ont ainsy voulu, stipullé et accepté, et à l'autre l'un elles ont obligé et hypotequé tous leurs biens, presant et futurs quelconques, dont etc..., jugé et condamné etc... Fait et passé au chasteau dud. Mursay, apres midy, le dixiesme jour de

CHATEAU DE MURSAY

Cheminée de la chambre de Monsieur

septembre mil six cent quatre vingt dix huit. Leu aux partyes quy ont signé :

PHILIPPES DE VALOIS VILLETTE MURSAY
MARIE-CLAIRE DESCHAMPS DE MARCILLY
JEAN DE SAINT HERMINE
GIRAULT, no^re^ VINCENT

[*en renvoi*] Et à l'instant lesd. seigneur et marquis de Villette et de Saint Hermine ont declarés estre convenus de la couppe des bois qui sont et seront en couppe l'hiver prochain, dont est cy dessus parlé, à la somme de cincq cent livres laquelle led. seigneur marquis a reconnu avoir heu et receu contant, et en a quitté et quitte led. seigneur abbé; lequel dit seigneur abbé sera tenu et obligé de faire buscher tous les bois quy sont et seront en busche, et isseux voisturer à ses frais ou bon luy semblera, et led. seigneur marquis de Villette en demeurera deschargé, au lieu qu'il en estoit chargé comme il est cy dessus dit sans prejudice aux parties à tous leurs autres drois, actions et pretantions a quoy elles ne veulent deroger.

II

1698, 26 septembre, Mursay.

Inventaire du château, terre et seigneurie de Mursay, dressé entre Philippe de Valois, marquis de Villette Mursay, et Jean de Sainte-Hermine, prieur de Saint-Etienne-d'Ars (Vincent, notaire à Saint-Maxire. Etude Mounier, à Niort).

Bref estat auquel est à presant le chasteau de la terre et seigneurie de Mursay, scittué dans la paroisse d'Eschiré,

maisons et ediffices quy en depandent, ensamble des bastimens de la mesnagerie, de la mestairie et autres bastimens quy sont de la depandances de lad. seigneurie, comme aussy des bois, guerennes et generallement tout ce quy en despand. Ensamble des tiltres, papiers et enseignemens concernans les drois et revenus de lad. terre et seigneurie, entre haut et puissant Mre Philippe de Vallois, chevallier, seigneur marquis de Villette Mursay, Mauzé et autres places, lieutenant général des armées navalles du Roy et commandeur de l'ordre millitaire de St Louis, demeurant aud. chasteau de Mursay d'une part; et haut et puissant Mre Jean de Ste Hermine, chevallier, seigneur prieur de Saint-Estienne-d'Ars, demeurant à la Laigne, depresant en ced. lieu de Mursay d'autre part.

1. — Premierement le portal, la porte et les entrées de la court dud. chasteau, le tout en bon estat, led. portal et lad. porte ferment à clef.

2. — La poullaillerie joignant led. portal à dextre, la porte, les murs et couverture en bon estat, sans planchet ny fermeture à la fenestre.

3. — Les remizes des carosses joignant led. portal sans fermetures en aucun endroit, le planchet quy est par dessus fort uzé, la couverture en acé bon estat.

4. — Le celier joignant lad. remize, les portes en bon estat de bois et ferrure ferment à clef; dans led. celier il y a deux grands tonneaux à cuver du vin, l'un de bois de cheigne, et l'autre de bois de saule, les deux à essaigues, vingt sept barique de vin en bon estat; il y a aussy dans led. celier une met de troil de pierre à fouller la vandange, plus cinq cuvottes servant à voisturer la vandange fort uzées; les murs et fenestres en bon estat.

5. — La fermeture de la porte de la vouste uzée et sans serrure, lad. vouste et murs d'icelle en bon estat.

6. — Le degré servant à monter dans le grenier quy est sur led. cellier, estant à marche quarée, un peu uzé et decouvert par le dessus à la reserve du plaffon quy est couvert; le mur quy supporte led. degré vers la court

menasse ruine; l'antrée et porte dud. grenier en bon estat, ferment à clef; le planchet à demy uzé et y ayant en plusieurs endrois des mourseaux de planches clouées sur led. planchet; les fermetures à demy uzées, la majeure partie sans serrure, y ayant à plusieurs d'icelles unze grillons de fert; les murs et couverture en bon estat, fors qu'il y auroit besoing de latte en plusieurs endrois, y ayant dans led. grenier deux pièces estayées.

7. — La porte de l'escurie joignant led. grenier en acé bon estat, sans ferure, la fenestre sans fermeture, la creche et rasteau en mauvais estat, pardessus laquelle il y a une poutre et quelques solliveaux par dessus fort uzé; les murs ont besoing d'estres recorsés par le bas en quelques endrois.

8. — La porte de l'escurie joignant la susd., la porte uzée, sans serrure, par dessus laquelle il y a une poutre et quelques solliveaux.

9. — L'antrée et porte quy sort de la court dans l'allée du costé du levant, estant à bourdonnault, ouvrant à deux fois, uzée; la petitte porte quy est dans l'une d'icelle en bon estat, les deux ferment à clef; par le derriere d'icelle s'y aint une chesne de fert traversant les deux portes.

10. — L'antrée et porte de la grande escurie, icelle porte uzée, ayant une chesne de fert quy traverse icelle, ferment à clef avecq un cadenat; le planchet uzé, les fenestres en acé bon estat; le pavé, la creche et rasteau en bon estat; le planchet uzé.

11. — La porte de l'escurie joignant les fossés du chasteau sans serrure; les pavé, creche, et rasteau en acé bon estat; par dessus laquelle il y [a] quatorze solliveaux passantz; la fenestre uzée; les murs desd. escurie ont besoing d'estre recorsés en quelques endrois; la couverture desd. escuries en acé bon estat, à la reserve qu'il y a cincq pièces estayées du costé de l'egout desd. escuries.

12. — Le pont levis, basculle et chesne en bon estat.

13. — Les murs et ballustrades des fossés en bon

estat, à la reserve qu'ils ont besoing d'estre recepés en quelques endrois.

14. — La porte dud. chasteau, ouvrant à deux fois, en bon estat de bois et ferrure, ferment à clef.

15. — La porte de l'allée de la cuisine en bon estat de bois et ferrure, sans serrure.

16. — La porte de lad. cuisine uzée, sans serrure.

17. — Le pottager à cincq reschaux de fert, en bon estat; la cheminee en bon estat; les fenestres en bon estat, à la reserve qu'il manque aux dittes vittres plusieurs quareaux de vittres; les deux offices de lad. cuisine en bon estat, les portes ferment à clef.

18. — Le degré de la grosse tour en bon estat; l'office de lad. tour, quy est au bas dud. degré, en bon estat, la porte ferment à clef.

19. — La premiere chambre de lad. tour en bon estat, la porte ferment à clef; le planchet, fenestres et vittres, comme aussy la cheminée, en bon estat; les lieux communs en bon estat, l'une des portes d'isseux ferment à clef.

20. — La segonde chambre, la porte, cheminée, planchet, vittres et fenestre en bon estat.

21. — La troisies[me] chambre pareillement en bon estat.

22. — Le galletas en bon estat, la porte sans serrure.

23. — L'office quy est à main droitte en antrant dans led. chasteau en bon estat, la porte ferment à clef; la porte de la cave et icelle cave en bon estat, lad. porte ferment à clef.

24. — Le degré en bon estat; les portes vittrées, vittres et contreventz, par lesquelles on sort dudit degré sur celluy du parterre, en bon estat; ledit degré du parterre aussy en bon estat.

25. — La porte de la salle ferment à clef; le planchet, la cheminée, les fenestres, vittres et contrevens, le tout en bon estat, à la reserve qu'il manque aux dittes vittres huit quareaux de vittres à icelle.

26. — La chambre de Madame joignant laditte salle, la porte, le planchet, la cheminée, les fenestres, vittres et contrevens en bon estat, lad. porte ferment à clef; les deux cabinetz joignant lad. chambre, les portes ferment à clef; le ballecon joignant laditte chambre à ballustrade de fert, le tout en bon estat.

27. — La porte de l'antichambre quy est sur lad. salle en bon estat, ferment à clef; le planchet, fenestres et vittres, en bon estat, à la reserve qu'il y a deux quareaux de vittres un peu cassés.

28. — Les deux chambres joignant lad. entichambre en bon estat, les portes ferment à clef; le balcon à ballustrade de fert, joignant l'une desd. chambre, en bon estat.

29. — Le degré par lequel on monte dans le pavillon et la porte d'icelluy ferment à clef, le tout en bon estat.

30. — La chambre du pavillon en bon estat, fors qu'il manque un quareau de vittres.

31. — L'antichambre y joignant en bon estat ferment à clef à la reserve qu'il manque quatre quareaux de vittres.

32. — La chambre de M^r^ ferment à clef, les portes, planchet, cheminée, fenestres, les vittres, le cabinet, le balcon de pierre y joignant, le tout en bon estat, à la reserve qu'il manque quatre quareaux de vittres.

33. — L'antichambre y joignant, separée de la ditte chambre partie par des chassis à verre et l'autre partie par un croison de planches, lad. antichambre en bon estat, comme aussy le cabinet y joignant.

34. — La porte qui communique de la ditte antichambre en bon estat, comme aussy le cabinet y joignant.

35. — La porte quy communique de la ditte antichambre dans le degré de la grosse tour, aussy [en] bon estat.

36. — La chambre quy est par dessus celle de M^r^ en bon estat, ferment à clef.

37. — Le cabinet y joignant aussy en bon estat, à la reserve d'une des vittres quy manque.

38. — L'antichambre y joignant, sepparée de la susditte par un croison d'aixes en bon estat, la porte sans serrure, la porte quy communique de lad. antichambre dans la grosse tour en bon estat, aussy sans serrure.

39. — Le grenier quy est par dessus les dittes chambres en bon estat, ferment à clef.

40. — Tous les murs et couvertures dud. chasteau en bon estat; dans les cheminées dud. chasteau, il y a cinq grandes placques de fert appelées garde feu.

41. — La chapelle et les trois tours joignant les fossés dud. chasteau, le tout ferment à clef, en bon estat.

42. — La barriere et murs du parterre scittué devent led. chasteau, vers le midy, le tout en bon estat.

43. — Devent led. parterre sur les deux ailles d'icelluy à prandre dud. parterre jusque à la riviere, il y a une haute futaye compozée d'arbres hormes et un cheigne.

44. — La porte du parterre, quy est du costé du levent, ferment à clef, led. parterre et murs d'icelluy en bon estat.

45. — Les portes, les murs et le parterre quy est du costé du couchant, le tout en bon estat.

46. — Du côté du levent, à prandre des escurie dud. chasteau et continuant jusque à la riviere. Vers le levent, est une grande allée, bordée des deux costés, à prandre de l'un des boutz et continuer jusque à l'autre, de jeunes hormes, quelques acassias et maronniers des isles; au millieu d'icelle allée est une bariere en bon estat; à costé de lad. allée, à prandre d'icelle barriere et continuant jusque aux d. escuries, vers le septantrion, est une garenne compozée d'arbres testards et bois taillifs de diverses especes; et d'autre costé, vers le midy et joignant lad. allée et la riviere, il y a un terrier appelé quinconge, dans lequel il y a plusieurs allées bordées de jeunes hormes plantés depuis quelques années.

47. — La grange dud. chasteau estant à fais, les murs et couverture en bon estat, les portes uzées ferment à clef.

48. — Devent l'un des bouts de lad. grange, à main senextre sortant de la cour dud. chasteau, il y a neuf pieds de gros hormes à plain vant.

49. — La barriere de l'allée des prés appelés la Bouge, ferment a clef; le long de lad. allée, à prandre de l'un des boutz et à continuer jusque à l'autre, c'est-à-dire depuis lad. bariere jusque au moulin, il y a une rangée d'arbres testards.

50. — L'orangerie en bon estat, les portes ferment à clef.

51. — Les portes des chambres de dessus lad. orangerie en bon estat, ferment à clef; les planchetz en mauvais estat, les murs et couverture en bon estat.

52. — La porte du jardin en bon estat, ferment à clef; les murs dud. jardin, ensamble ceux quy ranferment la fruittière et pré de s[t] foin, le tout en acé bon estat.

53. — La porte de la fuye en bon estat, ferment à clef; lad. fuye aussy en bon estat, à la reserve qu'elle a besoing d'estre recouverte.

54. — La porte dud. jardin, quy est à costé de lad. fuye, en bon estat et ferment à clef; le puy en bon estat.

55. — L'antrée et portal de la mesnagerie, ensamble le portillon, en bon estat, lesd. portal et portillon ferment à clef; la muraille de la court, à prandre dud. portal jusque à la maison dud. lieu de la mesnagerie, en bon estat, ferment à clef; les fenestres en bon estat, y ayant quatres grillons de fert à icelles; la cheminée aussy en bon estat, à la reserve du contre feu quy a un peu besoing d'estre racommodé; le planchet à demy uzé; les portes des antichembres joignant lad. chambre et croison de separation en acé bon estat, l'une d'icelles ferment à clef; la porte de communiquation desd. entichambres dans l'escurie, et celle de lad. escurie, uzée, sans serrures; les planchetz des dittes entichambres et escurie en acé bon estat; derriere lad. maison il y a une espece de grange; à l'un des boutz d'icelle, il y a une vieille poutre et quelques mourseaux de bois par dessus; la porte en acé bon estat; les

murs de lad. maison et grange, ensanble les couvertures, en acé bon estat, cy ce n'est qu'il y a besoing en quelques endrois de lattes et tuilles à la ditte couverture.

56. — Les toitz joignant lad. maison, au nombre de six, les murs, portes et entrées, ensamble la couverture, le tout en bon estat, trois desquelles portes ferment à clef; la porte quy sort de lad. court pour entrer dans la guerenne en bon estat, sans serrure.

57. — La buandrie y joynant, en bon estat, comme aussy le petit toit y contigu; les portes sans serure, celle dud. coulonbier ferment à clef; les murs qui ranferment lad. cour vers le midy en bon estat, lequel finist au bout de la court vers le levent; la grange en bon estat, ferment à clef; la porte de l'escurie joignant (joynant)lad. grange ensamble lad. escurie creche et rasteau d'icelle, en bon estat, ferment à clef; par dessus lad. escurie il y a vingt cincq solliveaux de bois d'allier, supportés par deux poutres de bois de cheigne; les toits à brebis, joignant lad. escurie, en bon estat, la porte ferment à clef, par dessus lesquels il y a seize solliveaux de bois d'allier, supportés par le mur de separation; les murs èt touttes les couvertures en bon estat; à prandre de lad. grange et continuer jusque au bout du ranclos dud. lieu de la mesnagerie, il y a une muraille de cincq à six pieds de haut, en bon estat, et les autres murailles, quy ranferment led. ranclos vers le levent, sont faites par main de journaliers.

58. — Le four banal de lad. seigneurie en bon estat, ensamble la porte, murs et couverture d'icelluy, lad. porte ferment à clef.

59. — Les moulins de lad. seigneurie consistant en quatres rouhes de moulin, scavoir deux à bled et les deux autres à draps, une maison, dans laquelle il y a deux chambres basses, deux greniers par dessus, une grange, une escurie à costé d'icelle, le tout en bon estat.

60. — Les pontz desd. moulins aussy en bon estat, ensamble les chaussées et essets d'isseux, synon que le

tout a besoing d'estre raccommodé en quelques (en quelq.) endrois.

61. — La mestairie, consistant en maison, grange, escurie, toitz, fourt, fourniou, le tout en bon estat ; et dans la court de la ditte mestairie, il y a quatres gros hormes à plain vans.

Sensuivent les tiltres et papiers.

Premierement un denombrement rendu par Mre Benjamin de Vallois, seigneur dud. Mursay au seigr de St Maxire, consernant lad. terre et seigneurie de Mursay, en datte du vingt huit d'aoust mil six cent dix huit, signé Benjamin de Vallois, Dauvergne et de Sainct Leu, nore au Chastelet à Paris, contenant quatre roolles et demy en parchemin.

Plus un papier censaire en papier, contenant deux papiers, dans l'un desquels il y a cent trante un articles, et l'autre trante un articles.

Et depuis led. denombrement cy dessus il a esté rendu par led. seigneur de Mursay au seigneur de St Maxire quelques denombremens, quy sont entre les mains des heritiers du sr Madien, procureur d'office dud. Mursay, avecq autres papiers et proceddures consernant les droitz et revenus de la ditte terre, seigneurie de Mursay, ensamble plusieurs declarations randues par les tenanciers qui pocceddent des dhomaynes dans la mouvance de lad. seigneurie de Mursay ; led. seigneur marquis de Villette consant que les héritiers dud. sr Madien mettent es mains dud. seigneur abbé de Ste Hermine tous les papiers qu'ils ont par devers heux, consernant lad. terre de Mursay, et luy es ayant donnés, ils en demeureront dechargés comme si les donnoient aud. seigneur marquis de Villette en main propre.

Et quant aux autres papiers consernant lad. seigneurie de Mursay, ils sont dans un coffre a deux serrures lequel est dans led. chasteau de Mursay, dont led. seigr de Ste Hermine a l'une des clefs et Madame de la Roche

Allard l'autre, quy a bien voulu s'en charger, et sy led. seigneur de Ste Hermine a besoing de quelques uns desd. papiers pour la justiffication des redevances de lad. terre de Mursay, il pourra, conjointement avec lad. dame de la Rochalard ou quelques personnes de sa part, chercher dans le d. coffre ce dont il aura besoing pour s'en servir ainsy qu'il apartiendra.

Aprouvé les motz « led. denombrement cy dessus » en interligne et deux motz raturés.

Nous dessus d., afin que foy soit adjoutée à ses presantes, avons icelles signé, à Mursay, ce vingt sixiesme jour de septembre mil six cent quatre vingt dix huit,

PHILIPPES DE VALOIS VILLETTE MURSAY
JEAN DE SAINT HERMINE.

CATALOGUE DES ORTHOPTÈRES

OBSERVÉS

DANS L'OUEST DE LA FRANCE

(RÉGION OCÉANIQUE D'ALTITUDE INFÉRIEURE A 300 MÈTRES)

INTRODUCTION

La région considérée dans cet essai de catalogue comprend la zone océanique limitée au Nord par les hauteurs de la Bretagne, au midi par les Pyrénées. Elle va à l'est jusqu'aux terrains atteignant trois cents mètres d'altitude ; et bien qu'elle s'engage un peu plus avant dans les thalwegs des grandes vallées fluviales, notamment celle de la Loire, elle garde néanmoins assez exactement pour limite orientale le deuxième degré de longitude ouest.

L'unité entomologique de cette zone est déterminée par la présence d'un cordon littoral où abondent les dunes de sable et qui, par la quasi uniformité de sa température et de sa végétation, forme une voie de dispersion ininterrompue amenant, à peu d'exceptions près, les mêmes espèces sur toute la côte (1), dans les marécages des estuaires

(1) Ces exceptions n'existent guère que pour *Acrotylus insubricus* et *Empusa pauperata*, espèces méridionales qui ne remontent que jusque vers l'estuaire de la Seudre (Charente-Inf.), et *Tridactylus variegatus*, qui n'a encore été observé qu'à l'embouchure de l'Adour.

et dans les plaines contigües — les autres parties de la région étant, en général, habitées par des espèces répandues dans les plaines de la France entière.

Pour l'ensemble des forficules, blattes, mantes, phasmes, acridiens, grillons et locustides qui forment le groupe actuel des Orthoptères, l'Europe entière compte environ 500 espèces. L'Espagne, pays le plus favorisé et l'un des mieux étudiés sous ce rapport, nourrit 300 espèces. La France n'en possède qu'environ 200.

Ce sont, du moins, les chiffres actuels, car l'étude systématique des Orthoptères est chez nous de date fort récente et ne prétend pas avoir dit son dernier mot.

Audinet Serville, qui publia, en 1839, l'un des premiers ouvrages généraux relatifs à ces insectes, ne note pour la France que 84 espèces. Dans un travail paru en 1851, Brisout de Barneville (1) porta ce chiffre à 111. L'ouvrage allemand de Brunner de Wattenwyl (1882), qui inventorie les Orthoptères d'Europe, en attribue 147 à notre pays. Le remarquable ouvrage de M. Finot sur *les Orthoptères de France* (1890) décrit 174 espèces ; et le *Catalogue* de M. Azam (1901) porte ce total au chiffre de 201.

La première liste intéressant de façon particulière l'ouest de la France est celle qui figure dans la *Faune des invertébrés de Maine-et-Loire,* publiée par Millet de la Turtaudière en 1870. Elle mentionne 49 espèces. Un premier *Catalogue des orthoptères de la Loire-Inférieure,* que publia en 1883 l'abbé Dominique, relève 55 espèces, nombre qu'une seconde édition, datée de 1900, porta à 67.

J'ai pu de mon côté, grâce à l'exploration, poursuivie depuis plus de dix ans, du Poitou, de la Saintonge, des îles de Ré et d'Oléron, de la partie du littoral comprise entre Biarritz et les Sables d'Olonne, et en utilisant, en dehors des deux listes précitées, les indications de captures opérées dans la région par Serville, Brisout, Léon Dufour,

(1) In *Ann. Soc. Ent. fr.*, t. IX.

Finot, M. Robert Brown, réunir 87 espèces dans le présent catalogue.

Quatre ou cinq intéressants orthoptères du littoral méditerranéen (*Acridium Ægyptium, Empusa pauperata, Acrotylus insubricus, Cyrtaspis scutata, Tetrix depressa),* se retrouvent dans notre région, sans qu'on puisse, en l'état actuel de nos connaissances, décider s'ils se sont infiltrés jusque vers l'Océan en pénétrant dans le bassin de la Garonne par la dépression du col de Naurouze (189 m.) ou s'ils ont contourné l'Espagne avec le Portugal et, se répandant de proche en proche, franchi simplement ensuite la Bidassoa (1). Deux espèces des montagnes, *Arcyptera fusca* et *Psophus stridulus,* abondantes, la première dans les Pyrénées, la seconde dans les Pyrénées et le Plateau central, ont fait parfois — mais sans doute rarement — quelques apparitions dans les basses plaines de l'ouest, soit que leurs œufs aient été entraînés par les crues des rivières, soit que l'insecte parfait, saisi dans son vol par quelque tourmente atmosphérique, ait été rejeté hors de ses habitats accoutumés.

L'allure si particulière des acridiens et des locustides a depuis longtemps attiré l'attention des observateurs. Leur mode de locomotion par bonds successifs, dus au déclanchement subit de leurs longues jambes postérieures repliées en crochet, leur a valu partout des noms identiques : *sautereaux, sauteriaux, sauteriots, sauterelles,* ce dernier vocable s'appliquant surtout, dans l'ouest, aux locustides de forte taille.

(1) Ce mouvement d'espèces réputées méridionales ou septentrionales par rapport à la zone envisagée est d'ailleurs purement hypothétique. Il se peut fort bien, en effet, que les ilots sporadiques dans lesquels ces espèces se montrent isolées et sans lien apparent avec les régions où elles abondent aujourd'hui, au lieu de résulter de l'extension des habitats actuels, marquent simplement les résidus, les témoins ultimes d'aires anciennement plus étendues. Dans ce cas, les voies de communication entre le bassin méditerranéen et la zone atlantique seraient de simples voies d'échange, par où se maintiendrait l'équilibre général d'espèces tantôt rares, tantôt abondantes dans l'un ou l'autre bassin.

Mais c'est plutôt en raison des ravages qui résultent, périodiquement, de leur prolifération excessive qu'ils ont forcé agriculteurs et entomologistes à s'occuper d'eux. La région de l'Ouest ne souffre heureusement pas d'invasions aussi fréquentes que celles qui désolent l'Algérie et la Tunisie, dont chaque année quelque province est ravagée par le *Schistocerca peregrina,* éclos dans le Sahara, dont les nuées innombrables et faméliques s'abattent sur les cultures de l'Afrique du Nord.

Une seule espèce de l'ouest, *Pachytilus danicus* (1), a le vol étendu et la forte taille des orthoptères migrateurs de l'Afrique. Mais elle reste cantonnée, pendant sa période de croissance, au pied des dunes du littoral, qui ne produisent que des herbages vagues dont la destruction n'inquiète personne. Quelques migrations partielles, qui s'effectuent vers la fin de l'été, répandent çà et là, dans les plaines, des individus isolés, qui rarement se reproduisent (2).

Ædaleus nigro-fasciatus, dont l'habitat est le même, ressemble beaucoup, par sa taille et sa structure, au *Stauronotus marocanus,* dont les sévices se font sentir non seulement en Algérie, mais en Provence (il a dévasté la Camargue en 1901). J'ai rencontré *Nigro-fasciatus* en état d'abondance excessive, à la fin d'août 1900, sur les bords de l'Atlantique, dans les clairières de la forêt de pins d'Olonne voisines des premières ondulations des dunes. Il avait dévoré toute la menue végétation des terrains salés; mais les dégâts occasionnés, n'intéressant pas les cultures voisines, passèrent inaperçus.

(1) On pourrait noter également l'*Acridium Ægyptium*, dont la taille est identique, mais qui paraît propre au bassin méditerranéen, et n'a été rencontré jusque là dans l'ouest que par unités peu nombreuses.

(2) Millet a cependant observé *Pachytilus* à l'état de larves dans la forêt de Fontevrault (Maine-et-Loire); ce qui prouve qu'elle a pu y faire des pontes et s'y reproduire; mais nous ne croyons pas que l'espèce s'y soit perpétuée; elle a, du moins, échappé à nos recherches dans cette localité.

La seule espèce de l'ouest réellement susceptible de devenir nuisible est *Caloptenus italicus*, et c'est sans doute à elle qu'il faut attribuer une « invasion de sauterelles » survenue en Saintonge le 13 août 1660, et que nota Ismaël Boulliau (1).

En 1900, *Caloptenus italicus* était très abondant dans les plaines de Saintonge et la partie calcaire du Poitou. Ses déprédations furent considérables aux alentours de Niort ; mais elles restèrent localisées et ne dépassèrent pas en intensité celles qu'occasionne périodiquement la pullulation des vers blancs ou gris et des chenilles du chou.

Les dégâts furent bien plus considérables en 1901, et s'étendirent cette fois sur toute la région des plaines calcaires. Les pontes abondantes de l'année précédente, favorisées par une température chaude et sèche, donnèrent naissance, vers le 15 mai, à des myriades de larves noirâtres, groupées en troupeaux très denses sur les talus des fossés, les chaintres des champs cultivés, les terrains en friche, choisis de préférence par les femelles pour y effectuer leurs pontes (2). Le souvenir de ce qui s'était passé sur certains points l'année précédente mit rapidement les cultivateurs en émoi. Ils comprirent vite que, de ce grouillement anormal de bestioles sautillantes, sortiraient de véritables troupeaux d'herbivores faméliques, dont les mandibules s'attaqueraient bientôt indifféremment à toutes les plantes des cultures. J'exposai en hâte, dans le *Mémorial des Deux-Sèvres* du 8 juin, mes observations de l'année précédente, insistant sur la nécessité de s'occuper sans retard des moyens de défense ; je donnai la description du filet-nasse, préconisé par M. Finot, et conseillai la destruction des larves avant le développement complet de

(1) D'après M. Angot, directeur du Bureau central météorologique. V. le *Temps* du 8 septembre 1907.

(2) Ce choix constitue une très curieuse manifestation de prévoyance maternelle, puisque les pontes faites dans les terrains cultivés seraient infailliblement bouleversées et en partie détruites par les labours et les diverses façons culturales.

leurs ailes et leur dispersion à travers les herbages, comme le moyen de combattre le plus efficacement le fléau, ajoutant que les grands appareils usités en semblable circonstance dans l'Afrique du Nord seraient inapplicables en nos pays de petite culture et de propriété infiniment morcelée. Quelques tentatives se produisirent dans ce sens, donnant des résultats excellents, mais incomplets, surtout faute d'entente de la part des cultivateurs intéressés.

Puis les interventions officielles se produisirent. Le professeur départemental d'agriculture des Deux-Sèvres essaya, dans les plaines de Beauchamp, près Niort, l'emploi de diverses solutions insecticides. M. Kunckel d'Herculais, assistant au muséum, qui avait déjà rempli plusieurs missions de ce genre en Algérie et dans la République Argentine, venait d'être délégué par le ministère pour combattre dans la Camargue le *Stauronotus marocanus*. A son retour il visita le département du Tarn, infesté également par le *caloptenus italicus*, puis les Charentes et les Deux-Sèvres. Il n'arriva à Niort que le 25 juillet et assista à quelques essais, d'ailleurs peu fructueux, de capture des criquets à l'aide de la mélhafa et d'appareils divers, formés de vastes toiles vers lesquelles des rabatteurs chassaient les insectes, puis qu'on repliait et secouait pour écraser les insectes.

Il convient d'ajouter qu'à cette date l'œuvre de destruction des récoltes était consommée, et que, de plus, les sauterelles, après avoir fait table rase des végétaux à leur portée, avaient, en vols nombreux, émigré vers le Nord (1).

(1) Le *Caloptenus italicus*, lorsqu'il est dérangé par les pieds d'un passant, exécute un saut dont l'ampleur atteint rarement un mètre. Quand il se sent traqué, il s'envole, mais à une faible distance, une dizaine de mètres au plus. C'est donc par l'effet d'une mystérieuse inspiration de leur instinct, d'une impulsion atavique merveilleusement ancrée dans leurs ganglions cérébraux, que ces insectes, qui n'avaient jamais volé, dont la plupart n'avaient pu constater directement l'utilité de leurs ailes, sentant obscurément, mais de façon irrésistible, que la disette est venue et que la mort est proche, s'envolent par myriades,

Le premier vol qu'il me fut possible d'observer traversa la ville de Niort le 12 juillet ; d'autres le suivirent le 14 et le 16. Pendant toute une semaine on aperçut, en des endroits divers de la même région, des nuées de sauterelles suivant toutes une même direction. — Une observation attentive de l'espèce et de son développement sur place m'a permis de constater qu'aucune des bandes de sauterelles qui ravagèrent la Saintonge et le Poitou ne provenait d'une invasion partie des départements plus méridionaux.

Les sauterelles qui émigrèrent vers la région granitique de la Gâtine parthenaysienne et du Bocage vendéen, dispersées sur une vaste étendue de terrain, n'y exercèrent aucuns sévices. Les sols siliceux, peu propices à l'espèce, anéantirent, par leur excès d'humidité et de froidure, les pontes qu'y déposèrent certainement les femelles. Et un résultat tout à fait digne de remarque se produisit : les individus demeurés dans la région calcaire furent détruits par un champignon microscopique, du groupe des *entomophtorées,* et leurs cadavres, accrochés dans les attitudes convulsives les plus bizarres au sommet des hautes berbes sèches, s'y balancèrent au vent jusqu'à l'époque des frimas d'hiver. Il s'ensuivit même qu'après avoir pullulé à l'excès, *caloptenus italicus* devint d'une rareté extrême et

toutes au même moment. Elles atteignent parfois une centaine de mètres de hauteur, et se dirigent sans hésitation, d'un vol soutenu pendant une journée entière et recommencé le lendemain, vers les pâturages du Nord, moins brûlés de soleil, là où l'espèce migratrice, moins dense, aura sans nul doute laissé intacte une nourriture abondante.

La masse, grossie au passage de bandes nouvelles, peut ainsi parcourir cinquante, peut-être même cent kilomètres. Mais elle abandonne force trainards en route ; car le *caloptenus,* voilier improvisé, ne sait pas éviter les obstacles. J'ai pu constater que, dans la traversée de la ville de Niort, les criquets volaient à des hauteurs inégales ; beaucoup se heurtaient aux sommets des arbres, aux murs et cheminées des maisons les plus hautes, et le sol, en certains points était jonché d'insectes maladroits, plus ou moins éclopés, ne parvenant qu'en petit nombre à reprendre leur vol ; d'autres pénétrèrent dans les maisons par les fenêtres ouvertes des étages supérieurs, excitant l'ire des ménagères qui les assommèrent par milliers à coups de balais.

que, depuis 1901, l'espèce est presque introuvable, sauf sur les dunes du littoral et dans quelques prairies marécageuses.

***

Nous ne croyons pas devoir grossir ce travail de tableaux analytiques conduisant à la détermination des espèces. Nous ne pourrions que recommencer, sans profit pour personne, les excellentes dichotomies que nos lecteurs trouveront facilement dans deux ouvrages français indispensables à tous ceux qui s'occupent d'orthoptères (1) ; nous voulons parler du *Catalogue synonymique et systématique des orthoptères de France,* par J. Azam (Toulouse, 1901), et, comme ouvrage à la fois analytique et descriptif, des *Insectes orthoptères de la Faune de France,* par A. Finot (Paris, chez Deyrolle, 1890), ouvrage accompagné de 13 planches contenant 162 gravures merveilleusement dessinées. Les débutants pourront, en outre, s'aider de la *Faune analytique illustrée des orthoptères de France,* de C. Houlbert, parue dans la *Feuille des jeunes naturalistes* (année 1900). Mais il est absolument indispensable, lorsqu'on n'a d'abord utilisé que des dichotomies, même illustrées, de contrôler avec soin les déterminations à l'aide d'un ouvrage descriptif, tel que celui de A. Finot, ou même de l'ouvrage déjà ancien d'Audinet Serville *(Histoire naturelle des insectes orthoptères,* Paris, chez Roret, 1839), en tenant compte, toutefois, des indications synonymiques fournies par les ouvrages récents.

Aux orthoptéristes qui voudraient dépasser la faune française, d'autres instruments de travail sont nécessaires. Nous indiquerons ici :

Catalogo sinoptico de los ortopteros de la fauna ibérica,

(1) Nous avons toutefois indiqué çà et là certains caractères distinctifs qui ne sont pas relevés dans les dichotomies ou les diagnoses des ouvrages mentionnés ci-dessus.

par I. Bolivar, extrait des *Annales des sciences naturelles de Porto* (Coïmbre, 1900).

Prodromus der Europaischen orthopteren, par Brunner von Wattenwil (Leipzig, 1882).

Insectes orthoptères d'Algérie et de Tunisie, par A. Finot, Paris, 1897.

Die Geradflügler mitteleuropas, von Dr R. Tümpel (Eisenach, 1901).

En dehors des ouvrages généraux, avec descriptions étendues, les catalogues locaux ou régionaux sont très utiles à consulter. Citons, entre autres :

Insectes orthoptères du Languedoc, par Marquet (Toulouse, 1877).

Catalogue des Orthoptères de la Somme, par Michel Dubois, 1890.

Faune de l'Allier, Orthoptères, par Ernest Olivier (Moulins, 1891).

Liste des orthoptères des Hautes et Basses-Alpes, par J. Azam, 1893.

Catalogue des orthoptères de la Loire-Infér., par l'abbé J. Dominique (2e édition), Nantes, 1900. (La 1re édition est de 1893).

Les orthoptères des environs de Sens, par C. Houlbert, 1900.

Prodrome des orthoptères du Gard et de la Camargue, par Paul Bérenguier (Nîmes, 1908).

TABLEAU PAR FAMILLES, GENRES ET ESPÈCES
DES ORTHOPTÈRES
OBSERVÉS DANS L'OUEST DE LA FRANCE

I. — FORFICULIDÆ

LABIDURA Leach

1. **riparia** Pall.

ANISOLABIS Fieber

2. **mœsta** Gené.

LABIA Leach

3. **minor** L.

FORFICULA L

4. **auricularia** L.
5. **Lesnei** Finot.

APTERYGIDA Westwood

6 **albipennis** Meig.

II. — BLATTIDÆ

ECTOBIA Steph

7. **Lapponica** L.
8. **livida** Fab.
9. **Panzeri** Steph. (ericetorum Wesmael

BLATTA L

10. **Germanica** L.

PERIPLANETA Burm

11. **Americana** L.

STYLOPIGA Fisch

12. **orientalis** L.

III. — MANTIDÆ

MANTIS L

13. **religiosa** L.

EMPUSA Illiger

14. **pauperata** Rossi

IV. — PHASMIDÆ

BACILLUS Latr.

15. **gallicus** Charp

V. — ACRIDIDÆ

OXYCORYPHUS Fisch

16. **compressicornis** Latr.

PARACINEMA Fisch

17. **tricolor** Thunb.
18. **alliaceus** Germ.

CHRYSOCHRAON Fisch

19. **dispar** Heyer.

STENOBOTHRUS Fisch

20. **lineatus** Panz.
21. **stigmaticus** Ramb.

(Omocestus Bol.)

22. **petræus** Bris
23. **rufipes** Zett.

(Stauroderus Bol.)

24. **binotatus** Charp.
25. **vagans** Fieb.
26. **biguttulus** L.
27. **bicolor** Charp.

(Chortippus Fieb.)

28. **pulvinatus** Fisch.
29. **elegans** Charp.
30. **dorsatus** Zett.
31. **paralellus** Zett.

GOMPHOCERUS Thunb.

32. **maculatus** Thunb.
33. **rufus** Thunb.

STAURONOTUS Fisch.

34. **Genei** Ochs.

ARCYPTERA Serv.

35. **fusca** Pallas

EPACROMIA Fisch.

36. **tergestina** Muhlf.
37. **thalassina** Fabr.
38. **strepens** Latr.

MECOSTETHUS Fieb.

39. **grossus** L.

PSOPHUS Fieb.

40. **stridulus** L.

ÆDALEUS Fieb.

41. **nigrofasciatus** de Geer

PACHYTYLUS Fieb.

42. **danicus** L. (cinerascens Fabr.)

ÆDIPODA Latr.

43. **miniata** Pallas.
44. **cœrulescens** L.

ACROTYLUS Fieb.

45. **insubricus** Scop.

SPHINGONOTUS Fieb.

46. **cœrulans** L.

PLATYPHYMA Fisch.

47. **giornæ** Rossi.

ACRIDIUM Charp.

48. **Ægyptium** L.

CALOPTENUS Burm.

49. **italicus** L.
V. Wattenwyliana, Pantel.
V. marginella Serv.

TETRIX Latr.

50. **depressa** V. acuminata Bris.
51. **Kiefferi** Saulcy.
52. **bipunctata** L.
53. **subulata** L.
54. **Ceperoï** Bol.
55. **meridionalis** Ramb.

VI. — GRYLLIDÆ

TRIDACTYLUS Latr.

56. **variegatus** Latr.

GRYLLOTALPA Latr.

57. **vulgaris** Latr.

MYRMECOPHILA Latr.

58. **acervorum** Panz.

NEMOBIUS Serv.

59. **sylvestris** Fabr.
60. **Heydeni** Fisch.
61. **lineolatus** Brullé.
V. Fabryi (macroptère).

GRYLLUS L.

62. **campestris** L.
63. **desertus** Pallas
64. **domesticus** L.
65. **Burdigalensis** Lat.
V. Cerisyi Serv.

ŒCANTHUS Serv.

66. **pellucens** Scop.

VII. — LOCUSTIDÆ

EPHIPPIGERA Latr.

67. **vitium** Serv.
68. **rugosicollis** Ramb.
69. **perforata** Rossi
70. **oruoigera** Fieb.

MECONEMA Serv.

71. **varia** Fabr.

PHANEROPTERA Serv.

72. **falcata** Scop.

LEPTOPHYES Fieb.

73. **punctatissima** Bosc.

CYRTASPIS Fisch.

74. **scutata** Charp.

XIPHIDIUM Serv.

75. **fuscum** Fabr.
76. **dorsale** Lat.

CONOCEPHALUS Thunb.

77. **nitidulus** Scop. (mandibularis, Charp.)

LOCUSTA de Geer

78. **viridissima** L.

GAMPSOCLEIS Fieb.

79. **glabra** Herbst.

OLYNTHOSCELIS Fisch.

80. **cinereus** Lin.

PLATYCLEIS Fieb.

81. **tessellata** Charp.
82. **affinis** Fieb.
83. **grisea** Fabr.
84. **brachyptera** L.
85. **Rœselii** Hag.
V. diluta, Charp.

DECTICUS Serv.

86. **verruoivorus** L.
87. **albifrons** Fabr.

N. B. — *Les chiffres qui précèdent les noms d'espèces se reproduisant dans les pages ci-après, ce Tableau équivaut à une* **Table des matières**.

FAMILLE I. — FORFICULIDÆ

1. **Labidura riparia** Pall. (1-12) (1) C. tout le long de la côte océanique, sous les pierres, les algues, les débris rejetés par la mer, et dans le sable humide des dunes.

Millet cite, avec doute, cette espèce comme ayant été trouvée sur les bords de la Loire, où il ne l'a personnellement jamais rencontrée. Cependant M. Ern. Olivier l'indique de divers affluents de la Loire (Sioule, Allier) et de la Loire elle-même, à Diou (Allier).

2. **Anisolabis mœsta** Gené (1-12). Sous les pierres et les feuilles mortes des endroits humides, près de la mer.

Finot a rencontré, en août, dans l'île de Ré, quelques individus de cette espèce, qui a surtout été capturée jusqu'ici sur le littoral de la Méditerranée.

3. **Labia minor** L. (1-12) CC. partout. Fumiers et détritus. En sort les soirs d'été et vole en compagnie de petits staphyllins.

4. **Forficula auricularia** L. (1-12) CC. partout, sous les pierres, les écorces, les détritus, dans les fruits tombés à terre, etc.

5. **Forficula Lesnei** Finot (7-10). Herbes et buissons. Cette espèce, séparée de *pubescens* par Finot, n'a encore été signalée en France que de Normandie et de Bretagne.

Calvados : Villiers-sur-Mer (Lesne). — *Bretagne* (Dr Le Pileur) ; Pennelé (Hervé). — *Loire-Inf. :* Forêt de Touffou (Piel de Churcheville).

6. **Apterygida albipennis** Meig. (1-10). Sur les arbustes, au bord des eaux. Cette espèce est surtout répandue dans le nord de la France.

Loire-Inf. : Forêt de Touffou, Basse-Goulaine (Piel de Ch.).

(1) Les chiffres entre parenthèses qui suivent le nom des espèces indiquent l'époque où ces espèces sont adultes ; ils correspondent au numéro d'ordre des mois dans l'année. Ainsi (7-10), placé après *Forficula Lesnei*, fait connaître que cette espèce est adulte et doit être recherchée de juillet à octobre ; (1-12) suit les noms d'espèces dont on peut retrouver durant toute l'année des exemplaires adultes.

FAMILLE II. — BLATTIDÆ

7. **Ectobia lapponica** L. (5-7) A. C. sur les buissons et les hautes herbes.

Loire-Inf. : Marais de l'Erdre, forêts de Touffou et de Teillé (Piel de Ch.). — *Deux-Sèvres* : Forêts de l'Hermitain et de Chizé (Gelin). — *Vendée* : Forêt de Mervent (Gelin). — *Maine-et-Loire* : Trélazé (Millet).

8. **Ectobia livida** Fabr. (6-10). Commune partout. Court très vite sur les rameaux des buissons; se cache sous la mousse et les feuilles mortes.

9. **Ectobia ericetorum** Wesmael (8-10). Sur les grandes herbes et les bruyères dans les clairières des bois.

Loire-Inf. : « Prise à la fin de l'été, sur les herbes, au voisinage des bois » (abbé Dominique).

10. **Blatta germanica** L. (1-12). Ports de mer. Endroits obscurs des lieux habités. Importée du nord de l'Europe.

Loire-Inf. : « Naturalisée dans les raffineries de Nantes ainsi que dans quelques habitations » (Piel de Churcheville).

11. **Periplaneta americana** L. (1-12). Dans les ports. Importée d'Amérique. Signalée de Nantes par MM. Piel de Churcheville.

12. **Stylopiga orientalis** L. (1-12). Nommée vulgairement *cancrelat* ou *cafard*. Importée d'Orient et naturalisée depuis longtemps *dans les villes de toute la France*. Boulangeries, cuisines. A des habitudes nocturnes. Paraît peu répandu dans les campagnes.

FAMILLE III. — MANTIDÆ

13. **Mantis religiosa** L. (7-10). Abondant sur toutes les dunes du littoral océanique ; est également très répandu dans les plaines calcaires et les marais de la région. Se tient sur les hautes herbes, surtout dans les endroits fortement ensoleillés. La variété jaune-paille nous a paru être toujours moins nombreuse que les sujets à coloration vert clair. On rencontre fréquemment sous les

pierres, ou attachées aux chaperons des murs, les oothèques de la mante, qui ont l'aspect d'une grosse limace desséchée et striée.

14. **Empusa pauperata** Rossi (1790) = egena, Charp. (1841) (7-9). Espèce de l'Espagne et du midi de la France. A été trouvée sur le littoral de l'Océan, mais toujours à l'état de larve, ce qui permet de supposer que l'espèce s'y reproduit en cet état.

Char.-Inf. : Saint-Trojan (Mabille) ; la Grande-Côte de Royan, le 6-9-1908 (Gelin). — *Gironde* : environs de Bordeaux (Brisout) ; Bonnetan, Sainte-Croix-du-Mont, Soussan, Montségur (R. Brown) ; Soulac (Gouin).

FAMILLE IV. — PHASMIDÆ

15. **Bacillus gallicus** Charp. (7-11). Répandu dans tout l'ouest. Se tient sur les rameaux des arbustes, particulièrement du prunellier sauvage. On trouve des spécimens vert-clair, mais les exemplaires gris-brun sont les plus nombreux. On n'a rencontré jusqu'ici, dans la région, que des femelles. MM. Piel de Churcheville, de Nantes, ont mis en évidence, par des élevages prolongés durant plusieurs années, la reproduction continue de cette espèce sans accouplement (parthénogénèse) (1).

FAMILLE V. — ACRIDIDÆ

16. **Oxycoryphus compressicornis** Latr. (7-9). Endroits herbeux sur *toutes* les côtes du littoral océanique. Affectionne les pelouses formées de menues graminées, sur lesquelles la plupart des individus sont de couleur verte, alors que ceux qu'on trouve sur les *centaurea asper* des sables sont généralement de nuance grise ou brune.

17. **Paracinema tricolor** Thunb. (7-10). Ça et là, sur les herbes des endroits humides. Espèce très localisée.

Loire-Inf. : environs de Saint-Joachim, dans la Grande-Brière

(1) Voy. *Miscellanea entomologica*, année 1900.

(Piel de Churcheville). — *Vendée :* Les Sables-d'Olonne (Gelin). — *Deux-Sèvres :* Sainte-Pezenne près Niort, sur des touffes rabougries de *cyperus longus* isolées au milieu des prés bordant la Sèvre ; marais d'Amuré, non loin du bief de la Courance, au milieu des *scirpus* et des *carex* (Gelin). — *Char.-Inf. :* Fouras, sur le *spartina stricta* formant de petites prairies salées, à l'embouchure de la Charente (Gelin). — *Gironde :* La Mothe et Cazau, près la Teste de Buch (Finot) ; entre Lacanau et Arès (R. Brown).

18. **Parapleurus alliaceus** Germ. (7-10) C. dans la plupart des prairies humides.

Maine-et-Loire : Angers, Thorigné, Aubigné, etc. (Millet). — *Vienne, Deux-Sèvres, Char.-Inf.* C. (Gelin).

19. **Chrysochraon dispar** Heyer (7-9). Paraît localisé dans quelques marais tourbeux.

Loire-Inf. : Marais de la Papinière, au bord de l'Erdre, près de Sucé (Dr Bonnet). — *Deux-Sèvres :* Marais de la Sèvre, à Prin, Amuré, le Bourdet ; vit au milieu des touffes stériles du *cladium mariscus*, — qui est, avec *schœnus nigricans*, la plante dominante des « marais à rouches », — ou dans leur voisinage immédiat ; n'y est pas rare (Gelin).

20. **Stenobothrus lineatus** Panz (7-9). Prairies, clairières des bois. Certains exemplaires sont teintés de violet ou de pourpre.

Deux-Sèvres : Niort, François, Assais (butte de Puy-Taillé), Marais de la Sèvre (Bessines, Amuré, le Bourdet), côteaux de Sainte-Radégonde près Thouars (Gelin).

21. **Stenobothrus stigmaticus** Ramb. (7-10). Prairies sèches ou humides, endroits herbeux. Paraît peu répandu.

Deux-Sèvres : Niort, Sainte-Pezenne, vallée de Chambrille près la Mothe-Saint-Héray, côteau de Sainte-Radégonde près Thouars (Gelin).

22. **Stenobothrus petræus** Bris. (5-9). Généralement lieux secs herbeux.

Loire-Inf. : « Trouvé en nombre par MM. Piel de Churcheville, en août 1897, dans les prairies de Montoir, où il n'a pas été retrouvé depuis (abbé Dominique). — *Deux-Sèvres :* Niort, rare ; abondant sur la butte de Puy-Taillé, commune d'Assais, le 25 juillet 1897, et sur le côteau de Sainte-Radégonde près Thouars, le 24 juillet 1908 (Gelin). — *Char.-Inf. :* Dunes d'Angoulins et de Châtelaillon, le 27 mai 1906 (Gelin).

23. **Stenobothrus rufipes** Zett (6-10). Le long des haies, à la lisière des bois. CC. partout.

24. **Stenobothrus binotatus** Charp. (7-10). Dunes de l'Océan, landes et clairières des bois, où il se tient principalement sur les ajoncs. Ce bel insecte n'est pas farouche, mais les piquants des ajoncs rendent difficile sa capture avec la main ou le filet : je me suis servi avantageusement d'une pince brucelle avec laquelle je saisissais le thorax.

Loire-Inf. : Abords de la forêt de Touffou (Piel de Churcheville). — *Vendée* : Les Sables-d'Olonne, très abondant en août 1908 sur les touffes d'ajoncs qui croissent sur la dune, entre la Rudelière et Saint-Jean-de-l'Orbestier (Gelin). J'en ai recueilli quelques exemplaires sur des plantes voisines, bruyères, genets et tamarins, mais ils ne paraissaient s'y trouver qu'accidentellement. — *Char.-Inf.* : CC. sur les touffes d'ajoncs des dunes de la Grande-Côte de Royan ; moins C. sur les buissons de genets (Gelin). — *Gironde* : Arcachon, la Teste de Buch, La Mothe (Finot). — *Landes* : Mont-de-Marsan (Brunner).

25. **Stenobothrus vagans** Fieb. (7-9). Bois et terrains incultes, surtout dans le voisinage de la mer ; peu abondant.

Loire-Inf. : Baie de Bourgneuf (Piel de Churcheville). — *Vendée* : Les Sables, forêts de pins d'Olonne et de la Rudelière (Gelin). — *Char.-Inf.* : Forêt de pins de Saint-Trojan, dans l'île d'Oléron, Royan (Gelin). — *Gironde* : Arcachon, Cazau, La Mothe, la Teste de Buch (Finot).

26. **Stenobothrus biguttulus** L (7-10). CC. partout.

27. **Stenobothrus bicolor** Charp. (7-9). CC. partout.

28. **Stenobothrus pulvinatus** Fisch (7-9). Bords des sentiers, fossés, lieux arides. C. partout (très abondant sur le littoral).

29. **Stenobothrus elegans** Charp. (7-9). Pelouses humides, prairies. C. dans toute la région.

30. **Stenobothrus dorsatus** Zett (8-10). Pelouses fraîches, prairies humides.

Deux-Sèvres : Abondant dans les prés et les marais de la Sèvre Niortaise (Gelin).

31. **Stenobothrus paralellus** Zett (7-10). CC. dans tous les prés humides.

La variété *elytris et alis perfectis* a été trouvée par MM. Piel de Churcheville dans les prairies du littoral de Bourgneuf (*Loire-Inf.*). J'en ai recueilli dans les *Deux-Sèvres* quelques exemplaires dans les prés marécageux de Bessines et de Sainte-Pezenne près Niort, ainsi qu'aux environs de Thouars.

32. **Gomphocerus maculatus** Thunb (7-10). Prairies sèches et clairières des bois.

Loire-Inf. : Saint-Sébastien-lès-Nantes, le Pouliguen ; alentours de la forêt de Touffou (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire :* Fontevrault, tertre de Monchaud (Millet). — *Char.-Inf. :* Dunes de la Couarde (île de Ré), de Fouras et de Saint-Trojan (Gelin).

33. **Gomphocerus rufus** Thunb. Espèce du nord de la France ; signalée de Maine-et-Loire par Millet, à Tiercé, Soucelle et Fontevrault.

34. **Stauronotus genei** Ochs (7-10). CC. sur les dunes du littoral.

Loire-Inf. : Le Bourg-de-Batz, Le Pouliguen (d'Antessanty). — *Vendée :* Les Sables-d'Olonne, La Faute (Gelin). — *Char.-Inf. :* Dunes des îles de Ré, d'Oléron, Châtelaillon, Fouras, Royan (Gelin). — *Gironde :* Landes de Bordeaux (Brisout). — *Basses-Pyrénées :* Biarritz (Gelin).

35. **Arcyptera fusca** Pall (7-9). Espèce des montagnes (Alpes et Pyrénées).

Serville (*Orthopt.*, p. 744), dit que « M. A. de Saint-Fargeau l'a trouvée à Saintes » (Char.-Inf.) ; ce qui pourrait bien être une erreur d'étiquetage, car on ne peut supposer qu'il s'agisse d'individus provenant d'œufs entraînés extraordinairement par une crue de la Charente, l'espèce n'ayant pas été signalée dans les croupes du Plateau central. En revanche, sa présence accidentelle dans les plaines basses du bassin de l'Adour et de la Gironde serait plus vraisemblable.

36. **Epacromia tergestina** Muhlf (6-8). C. sur les prairies salées du littoral, formées surtout d'*atriplex portulacoïdes*, de *suœda*, de *statice*, de *spartina stricta*.

Loire-Inf. : « Polders de Bourgneuf (Piel de Churcheville). — *Char.-Inf. :* CC. aux environs de Fouras et de Saint-Trojan (Gelin). — *Gironde :* Arcachon (île aux Oiseaux), La Teste de Buch, La Mothe (Finot).

M. Mabille a donné le nom de *viridis* à une forme verte de femelles, qu'il a trouvée en abondance à Saint-Trojan. J'ai recueilli cette variété également en grand nombre dans les prairies temporairement baignées par la mer, au nord et au sud de Fouras.

37. **Epacromia thalassina** Fabr. (1-12). Sur les dunes et, çà et là, dans les herbages des lieux incultes. Vol rapide et soutenu.

Loire-Inf. : Bourgneuf et Saint-Aignan (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Saumur (Finot). — *Vendée* : Les dunes des Sables-d'Olonne, forêt de Mervent (Gelin). — *Deux-Sèvres* : Niort, François, Bessines, Souché (Gelin). — *Char.-Inf.* : Fouras, Châtelaillon (Gelin). — *Gironde* : Arcachon, La Mothe, La Teste de Buch (Finot).

38. **Epacromia strepens** (1) Latr. (1-12). Sur les dunes et, çà et là, dans les endroits secs et herbeux. Vole haut et loin.

Deux-Sèvres : Niort, François, Bessines (Gelin). — *Char.-Inf.* : Fouras, Châtelaillon (Gelin). — *Gironde* : Bordeaux (Latreille) ; côteau de Lormont près Bordeaux (Brown). — *Basses-Pyrénées* : Biarritz (Gelin).

39. **Mecostethus grossus** L. (7-9). C. partout ; prairies humides.

40. **Psophus stridulus** L. (7-9), Espèce des montagnes, signalée çà et là dans les pays de plaines, où les crues de la Loire et de la Garonne ont sans doute transporté accidentellement quelques pontes ; ne paraît pas s'y reproduire de façon continue.

Maine-et-Loire : Forêt de Fontevrault, où elle est abondante certaines années (Millet). — *Gironde* : Landes de Bordeaux (Brisout) ; Saint-Michel-de-Castelnau (Brown).

41. **Œdaleus nigrofasciatus** de Geer (7-9). C. sur toutes les dunes du littoral ; se rencontre çà et là dans les lieux secs des pays de plaines. Vol facile et étendu.

J'en ai pris un exemplaire à Niort en septembre 1902, et Millet le signale du Tertre de Monchaud, commune de Tiercé, de la forêt de Fontevrault « et lieux circonvoisins ». *(Maine-et-Loire).*

42. **Pachytylus danicus** L. (7-10). Cette grande et belle espèce se trouve sur tout le littoral, en particulier sur les dunes plantées de gourbet *(ammophila arenaria),*

(1) Entre ces deux dernières espèces, le caractère différentiel qui m'a paru le plus facile à saisir est le suivant : la partie supérieure des tibias postérieurs est rose vif dans *strepens*, et jaune-verdâtre dans *thalassina*.

d'où quelques individus émigrent vers l'intérieur des terres à la fin de la belle saison.

Loire-Inf. : Les Moutiers (Dr L. Bureau). — *Maine-et-Loire* : Fontevrault et lieux circonvoisins (Millet). Cet auteur ajoute qu'il a trouvé *Pachytylus* à l'état de larves. — *Vendée* : Les Sables-d'Olonne (Gelin). — *Deux-Sèvres* : Niort. Trois individus en migration trouvés dans la ville même (Gelin et Sauvaget). — *Char.-Inf.* : Ile de Ré (Finot). Je l'ai rencontré extrêmement abondant à Saint-Trojan sur les dunes, en arrière d'une levée de sable plantée de tamarins et de gourbet, allant du pertuis de Maumusson vers la grande plage de la Giraudière. Signalée également de Saint-Trojan par M. Mabille. — *Gironde* : Arcachon (Finot). — *Basses-Pyrénées* : Biarritz (de Selys, Gelin).

43. **Œdipoda miniata** Pall. (7-10). C. partout. Lieux secs, champs cultivés, vignes.

44. **Œdipoda cœrulescens** L. (7-10). CC. partout. Lieux secs, friches, vignes.

45. **Acrotylus insubricus** Scop. (5-10). Dans la région des dunes, au sud de l'embouchure de la Charente.

Charente-Inf. : Royan, C. sur les dunes de Saint-Georges-de-Didonne, plus rare sur la Grande-Côte (Gelin). — *Gironde* : Arcachon, Cazau (Finot) ; La Teste, Landes d'Arlac (R. Brown). — *Basses-Pyrénées* : C. Biarritz (Gelin).

46. **Sphingonotus cœrulans** L. (7-10). Je l'ai rencontré sur tout le littoral et particulièrement abondant sur le sable des dunes. Il remonte, en Maine-et-Loire, jusqu'aux environs d'Angers et dans la forêt de Fontevrault (Millet).

47. **Platyphyma giornæ** Rossi. (7-11). Friches, prairies, talus herbeux des chemins, marais ; on rencontre fréquemment les deux sexes accouplés.

Cette espèce, abondante dans le Midi, a été signalée de Saintes *(Charente-Inf.)* par Finot. Je l'ai rencontrée en nombre considérable aux environs de Niort et dans toute la vallée de la Sèvre (Pamproux, Saint-Maixent, François, Amuré, etc.).

48. **Acridium Ægyptium** L. (1-12). Sur les arbres et arbustes.

Cette grande espèce, abondante toute l'année sur le littoral méditerranéen, remonte accidentellement jusqu'aux environs de Bordeaux, où elle a été rencontrée par M. Brown, au printemps (à Floirac et à Arcachon).

49. **Caloptenus italicus** L. (7-10). CC. champs, vignes, clairières des bois, prairies. L'abondance de cette espèce est quelquefois telle qu'elle occasionne de grands ravages. En 1901, les plaines calcaires de la Charente-Inf., de la Vendée et des Deux-Sèvres furent dévastées par des légions de ces acridiens, qui dévorèrent, sur certains points, toutes les récoltes (V. *Introduction*).

Var. **Wattenwyliana** Pantel.

Cette variété, plus trapue que le type, se reconnaît à son pronotum légèrement gibbeux sur les côtés, ses carènes latérales convexes et les élytres plus courts que l'abdomen. On la rencontre çà et là avec le type, ainsi que la var. *marginellus*, dont toute la face supérieure est circonscrite par un liseré jaune.

J'ai capturé aux Sables-d'Olonne (août 1908) un exemplaire fortement mélanique, dans lequel les tibias postérieurs sont très distinctement marqués, au-dessous du genou, d'un anneau plus pâle. Cet anneau existe également dans le type à l'état frais, mais à peine visible dans le plus grand nombre des sujets.

50. **Tetrix depressa** Bris.

Var. **Acuminata** Bris. (1-12).

T. depressa est considérée comme exclusivement méridionale. J'ai recueilli à Niort, en octobre, puis en mars et avril, une vingtaine d'exemplaires de forte taille de la variété *acuminata*. Ils sautaient sur les pavés des trottoirs et s'accrochaient aux murs. Leurs téguments sont très rugueux ; la double tache en accent circonflexe, placée en arrière des angles huméraux, est bien marquée, de teinte noir violacé et circonscrite par un trait plus foncé.

51. **Tetrix Kiefferi** Saulcy (1-12). Bords des fossés, lieux humides, surtout dans les bois et forêts. Récemment séparée par M. de Saulcy de *T. Bipunctata* L., ses habitats sont assez mal déterminés. Les exemplaires trouvés dans les environs de Nantes sont rangés exclusivement par l'abbé Dominique parmi les *Kiefferi*, et M. Azam l'indique des terrains siliceux, alors que *bipunctata* serait la forme des terrains calcaires. Je l'ai trouvée en

grand nombre dans les forèts de Chizé (calcaire), l'Hermitain (siliceux), Mervent (siliceux), Arpentéraux (siliceux), dans les environs de Bressuire et de Parthenay (siliceux), de Celles (calcaire). Il ne m'est pas possible d'établir entre les sujets trouvés de distinction spécifique, chaque localité donnant des sujets à fémurs atteignant ou dépassant l'extrémité du processus du pronotum.

MM. Piel de Churcheville ont rencontré à Saint-Aignan (Loire-Inférieure) la variété *macroptère* de Kiefferi.

52. **Tetrix bipunctata** L. (1-12). L'abbé Dominique a cru devoir, dans la seconde édition de son Catalogue, rayer cette espèce de la faune de la Loire-Inférieure. J'ai trouvé à Niort, en octobre 1908, un exemplaire parfaitement distinct de Kiefferi par la forme de sa carène, la dimension de ses fémurs postérieurs et par la netteté des taches triangulaires veloutées du pronotum. Je l'attribue provisoirement à *bipunctata*.

53. **Tetrix subulata** L. (1-12). Commun partout, dans les prés et terrains humides. A l'automne et au printemps je le rencontre abondamment avec *depresa* (v. *acuminata*) sur les pavés des rues de Niort ; ce qui semble prouver que ces insectes remontent vers les endroits secs pour y prendre leurs quartiers d'hiver.

54. **Tetrix Ceperoi** Bol. (1-12). Cette petite espèce aux couleurs voyantes habite de préférence les endroits dénudés des marais tourbeux.

Loire-Inf. : Bourgneuf, Moutier et Saint-Aignan (Piel de Churcheville). — *Deux-Sèvres* : C. Amuré (Gelin).

55. **Tetrix meridionalis** Ramb. (1-12). Espèce méridionale, que Finot a rencontrée en juillet à La Mothe et à Cazau (Gironde). Je rapporte avec doute à cette espèce deux petits individus de nuance très foncée que j'ai recueillis dans un endroit humide des dunes de Saint-Trojan (île d'Oléron).

FAMILLE VI. — GRYLLIDÆ

56. **Tridactylus variegatus** Latr. (1-12). Cette espèce habite toute l'année le sable humide des bords des fleuves d'Espagne et du Midi de la France, où elle se creuse des galeries. Elle a été signalée par Serville (*Orthopt.*, p. 316) « sur les bords de l'Adour » (Basses-Pyrénées).

57. **Gryllotalpa vulgaris** Latr. (1-12). Commun dans les jardins et lieux cultivés riches en humus. Vole le soir, en été. J'en ai capturé un certain nombre dans les globes des lampes électriques, à la gare de Niort.

58. **Myrmecophila acervorum** Panz (3-5). Cet orthoptère, le plus petit parmi les espèces de France, a été trouvé ça et là au printemps dans les fourmilières. Millet, dans sa *Faune de Maine-et-Loire* (t. I, p. 305) l'indique « des environs de Baugé, où il a été observé par F. Turpault. »

59. **Nemobius sylvestris** Fabr. (6-9). C. dans tous les bois, sous les pierres, les feuilles mortes et la mousse.

60. **Nemobius Heydenii** Fisch. (7-10). Dans l'herbe et sous les pierres des endroits humides. — Cette espèce méridionale a été trouvée dans la *Gironde,* en juillet, à Cazau, à la Teste de Buch (Finot) et à Saint-Médard (R. Brown). Je l'ai également rencontrée dans les Deux-Sèvres, à Sainte-Pezenne et à Amuré.

61. **Nemobius lineolatus** Brullé (7-9). Dans les forêts et sous les pierres du bord des rivières.

Loire-Inf. : Le Cellier (de Fabry) ; Saint-Joachim (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Levée de la Loire, vis-à-vis le château de Sainte-Gemmes-sur-Loire (Millet) « C. le 20-8-1840 en cet endroit ». — *Vendée* : Maillezais (Gelin). — *Deux-Sèvres* : Sainte-Pezenne près Niort (Gelin). — *Landes* : Mont-de-Marsan (Brisout et Dufour) ; bords de l'Adour près Saint-Sever (Dufour).

Une variété macroptère de *lineolatus (Fabryi)* a été découverte au Cellier *(Loire-Inf.)* par M. de Fabry.

62. **Gryllus campestris** L. (5-9). C. dans les prairies, les talus des fossés, etc., dans toute la France.

63. **Gryllus desertus** Pallas (4-8). Espèce du midi trouvée à Saintes (col. Brisout) et dans la *Loire-Inférieure*, à Bourgneuf et à Montoir (Piel de Churcheville).

64. **Gryllus domesticus** L. (7-9). Espèce du Midi, spontanément domestiquée dans les mines, les habitations, et en particulier dans les boulangeries; çà et là, dans les villes de la région. — Pris en septembre aux lampes électriques de Niort (Gelin).

65. **Gryllus Burdigalensis** Latr. (6-12). Champs, prairies sèches, murs.

Loire-Inf. : Un exemplaire à Montoir, juillet 1896 (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Aubigné (Millet). — *Deux-Sèvres* : Epannes, Niort (a. commun), capturé un exemplaire en décembre (Gelin). — *Char.-Inf.* : Pontaillac près Royan (H. du Buysson). — *Gironde* : Environs de Bordeaux (Latreille).

Var. **Cerisyi** Serv. à ailes longuement caudées. Est plus abondante à Niort que le type. Pris de nombreux exemplaires, en juin, aux lampes électriques (Gelin).

66. **Œcanthus pellucens** Scop. (7-9). Commun sur tout le littoral et sur les hautes herbes des terrains secs dans les plaines de l'intérieur. Le mâle fait entendre, le soir, un chant très doux, formé d'une seule note répétée à intervalles égaux. Indiqué de tout l'Ouest. J'en ai pris plusieurs exemplaires aux lampes électriques.

FAMILLE VII. — LOCUSTIDÆ

67. **Ephippigera vitium** Serv. (8-9). C. partout sur les arbustes, les haies, les vignes et parfois les hautes herbes. La stridulation de cet insecte s'effectue par appels de deux notes successives, que rend par onomatopée assez exactement le mot *jeudi* ; aussi cette appellation de *jeudi* sert-elle communément à désigner l'insecte en Poitou.

Les soufrages et sulfatages des vignes font diminuer rapidement le nombre des éphippigères, dans les vignobles tout au moins. En 1900, l'éphippigère des vignes était d'une extrême abondance dans les environs de Niort et, à l'automne, les touffes d'*eryngium campestre*, sur les talus des fossés et les bordures des chemins, en étaient

littéralement couvertes. En 1908 l'espèce, aux mêmes endroits, est presque introuvable.

68. **Ephippigera rugosicollis** Ramb. (7 10). Se tient sur les hautes herbes, les arbustes des haies, principalement sur le littoral, où l'espèce n'est pas rare. Sa stridulation, plus forte que celle de *vitium*, vibre sur une seule note, aiguë et prolongée.

Loire-Inf. : Un couple trouvé à la Haie-Fouassière (abbé Dominique). — *Deux-Sèvres* : Abondant en septembre 1904 sur les haies, entre Ardin et Saint-Laurs (Sauvaget). — *Charente-Inf.* : Chatelaillon (Gelin), Fouras (Sauvaget). — *Basses-Pyrénées* : Signalé par Marquet, sans indication de localité.

69. **Ephippigera perforata** Rossi (8-9). Espèce méridionale.

Landes : Saint-Sever et autres lieux (Dufour, Brisout, de Bormans).

70. **Ephippigera crucigera** Fieb ; (Biterrensis, Marquet). (8-11).

Loire-Inf. : « Sur les buissons, à Bouguenais, commencement de novembre ». — Péneau (in *Bull. de la Soc. des sc. nat. de l'Ouest*, 3e-4e trim. 1907, p. XIII) (1).

71. **Meconema varia** Fabr. (8-11). Habite toute la région, sans être jamais très abondant. Se tient sur les rameaux des arbres élevés, en particulier des érables et des

(1) J'inscris ici avec la dénomination qui lui a été attribuée, l'éphippigère trouvé à Bouguenais. Cet insecte, dont je remercie M. Péneau d'avoir bien voulu m'envoyer un exemplaire, se distingue à première vue de *vitium* type par la coloration plus foncée du pronotum et la bordure jaune clair très nette des anneaux de l'abdomen. Toutefois il diffère de *crucigera* par plusieurs caractères essentiels : il n'a pas, sur le pronotum, l'impression cruciale qui lui a valu le nom donné par Fieber, impression qui ressort très nettement sur la planche (fig. 2 a) où Marquet représente son *Biterrensis* ; en outre la plaque sous-génitale du mâle n'a sa fente ni plus étroite, ni plus anguleuse que celle de *vitium*. J'inclinerais à rattacher simplement l'éphippigère de Bouguenais à la variété de *vitium* appelée *sylvicola* par M. Azam, et dont le pronotum et l'abdomen ont absolument la coloration relevée ici.

Je m'étais proposé de procéder, ce dernier automne, à la revision des éphippigères observés dans l'Ouest ; mais la pénurie des insectes de ce genre en 1908 ne m'a pas permis de réaliser ce dessein.

ormes. Les grands vents en font tomber à terre, et les gelées d'automne précipitent sur le sol les derniers survivants.

72. **Phaneroptera falcata** Scop. (8-11). Partout; même habitat et mêmes mœurs que l'espèce précédente, mais un peu plus abondant, On trouve çà et là quelques mâles qui ont, sur la base des élytres refermécs, quatre points bruns très nets, disposés en rectangle, et qui les font, au premier abord, ressembler à *Ph. quadripunctata* Brunner, espèce méridionale.

73. **Leptophyes punctatissima** Bosc. (7-10). C. partout; sur les arbrisseaux et les grandes herbes. Affectionne le *sambucus ebulus* (hièble).

74. **Cyrtaspis scutata** Charpentier (1825) (**variopicta** Costa, 1836) (9-3). J'ai rencontré à Niort, chaque année, depuis 1887, cet orthoptère, qui n'avait été jusque-là signalé que de Portugal (Charpentier), de Ligurie (Bormans), de Dalmatie (Krauss), de Naples (Costa), d'Algérie (Pic). Il ne figurait ni sur le *Catalogue des orthoptères de France*, publié par Finot en 1883, ni sur la *Faune de France, Insectes orthoptères*, publiée en 1890 par le même auteur. Dépourvu, à cette dernière époque, d'autre instrument de détermination que les deux ouvrages de Finot, et restant impuissant à identifier cet insecte, je pris le parti d'en adresser quelques exemplaires à l'éminent orthoptériste. Il me répondit, par lettre du 28 septembre 1895 : « Votre insecte est très intéressant; c'est le *cyrtaspis scutata* Charp., *non indiqué encore de France.* »

Finot signala cette capture dans le *Bulletin de la Soc. entomologique de France* (année 1896, p. 11). Depuis, j'ai recueilli des *cyrtaspis* à Vouillé et à François, localités distantes de Niort d'une dizaine de kilomètres (1), et il m'a été signalé de la Roche-sur-Yon (Vendée). M. Azam l'a rencontré également, à partir de 1896, à Draguignan, Bagnols et Roquebrune (Var), et en a

(1) Ces captures faites en rase campagne m'ont permis d'écarter l'hypothèse de l'introduction accidentelle du cyrtaspis par des arbres d'ornement importés du Midi.

donné une courte description, sous le nom de *cyrtaspis variopicta* Costa, dans son *Catalogue synonymique et systématique des orthoptères de France* (1901, p. 71). De son côté, Finot a fait, de cette même locustide, une description très détaillée dans ses *Orthoptères d'Algérie et de Tunisie* (1897), p. 228-230.

Il ne me reste, dans ces conditions, qu'à mentionner les particularités de structure et de couleur négligées par ces auteurs, ou qui peut-être sont spéciales à la forme poitevine du *cyrtaspis*.

Longueur du corps : mâle, 10-12; femelle, 12-16^{mm}.

— des antennes, 25-30.

— de l'oviscapte : 7-8.

La couleur générale est vert-clair (il existe une variété gris-paille). Les antennes sont filiformes et très fragiles (1), avec les trois premiers articles dilatés et du même vert que le corps, les autres d'un vert testacé. Les yeux, très saillants, sont brun rouge sur l'animal vivant. L'oviscapte, d'un rose nacré, passe au brun dans la partie serrulée de l'apex. Le dessus du corps est semé d'une ponctuation jaunâtre plus ou moins dense, et cette ponctuation se mélange, sur les fémurs, d'atomes noirs, plus nombreux et plus larges sur les cuisses postérieures. Dans le mâle, le contour du pronotum est en grande partie liséré d'une étroite bande jaune ; une autre bande, épaissie dans la partie postérieure, suit de chaque côté le pli d'inflexion des lobes réfléchis ; quatre linéoles, également jaunâtres, traversent longitudinalement l'occiput, les deux médianes partant des côtés du vertex, les deux autres du bord interne des yeux.

Les pattes, le front, les antennes portent une villosité courte, peu dense, plantée à angle droit.

Dans la variété gris-paille, la ponctuation jaune est remplacée par un semis d'atomes noirâtres, plus accusé en dessus des fémurs, et des macules irrégulières de même couleur forment une ligne sombre sur la carène dorsale de l'abdomen.

(1) Il est à peu près impossible de les conserver intactes sur l'insecte desséché.

D'après une diagnose du genre *cyrtaspis* donnée par l'éminent orthoptériste espagnol Bolivar dans la *Revue d'entomologie* de M. Fauvel (année 1892, p. 289), *cyrtaspis scutata* Charp. aurait les tibias postérieurs armés extérieurement en dessus d'une rangée de onze épines, alors que *cyrt. variopicta* Costa aurait dix-huit épines. Les sujets que j'ai récoltés à Niort et aux environs ont de quinze à seize épines, rarement dix-huit, et il arrive que le nombre en est différent sur les deux tibias du même exemplaire : ce qui semble infirmer la valeur de spécification de ce caractère, d'ailleurs fort peu constant chez la plupart des orthoptères.

Cet insecte vit sur les arbustes et sur les arbres élevés ; il affectionne les différentes variétés d'érable. Je l'ai pris à François (à 12 kilomètres de Niort) en battant l'*acer campestre ;* à Niort, dans la ville même, je le recueille chaque année, à partir de septembre et pendant toute la durée des hivers peu ou moyennement rigoureux, accroché aux murs que dominent des massifs d'arbres, en particulier sous l'érable *negundo*, à la suite des vents violents qui le précipitent à terre, ou des gelées qui l'engourdissent et le font tomber. Aux environs de Draguignan, M. Azam le rencontre surtout sur l'érable, mais il l'a trouvé également sur le noisetier et le chêne. (Voir note I de l'*Appendice.*)

75. **Xiphidium fuscum** Fabr. (7-11). Partout, C. prés humides et marais.

76. **Xiphidium dorsale** Latr. (7-11). Même habitat que *fuscum*, mais moins répandu et moins abondant.

Loire-Inf. : La Bernerie (Lemoro) ; La Haie-Fouassière (H. de Lisle) ; Montoir (Piel de Churcheville). — *Deux-Sèvres :* Marais d'Amuré et de Prin (Gelin).

77. **Conocephalus nitidulus** Scop. (mandibularis Charp) (7-10). — Dans les grandes herbes des prairies humides.

Loire-Inf. : Pornic (Dominique) ; marais de l'Erdre (Bonnet). — *Maine-et-Loire :* Fontevrault, bords de l'étang de Marson (Millet). — *Vendée :* Maillezais (Gelin). — *Deux-Sèvres :* Vallée de la Sèvre, Pamproux, François, Bessines, Amuré, Prin (Gelin). — *Charente-Inf. :* Nuaillé (Gelin) ; île de Ré (Finot) ; Saint-Trojan (Mabille). — *Gironde :* La Mothe, Arcachon (Finot).

78. **Locusta viridissima** L. (6-9). C. partout. Taillis, arbustes, vignes.

79. **Gampsocleis glabra** Herbst (7-9). Terrains vagues au pied des dunes ; prairies, chaumes herbeux après l'enlèvement des blés, champs de luzerne.

Ce bel insecte, longtemps considéré comme rare, et signalé pour la région seulement de Montoir (Piel de Churcheville) dans la *Loire-Inférieure*, de Doué et Montreuil-Bellay (Millet) dans *Maine-et-Loire*, est assez abondant dans les plaines calcaires des environs de Niort. Je l'ai récolté à Niort même (talus herbeux de la rue Voltaire) ; mon beau-frère M. Sauvaget et moi l'avons pris, de juillet à septembre, à Bessines, François, Chavagné, Magné, Prin, les abords de la forêt de Chizé (Deux-Sèvres).

En parcourant, du 15 août au 15 septembre, les prairies sèches, les champs de luzerne, les chaumes où l'enlèvement de la moisson a laissé croître de longues herbes, on en peut trouver quelques exemplaires. On en trouvera même beaucoup si l'on sait observer la stridulation caractéristique du mâle, qui se tient au sommet des plantes élevées, la tête en bas et prêt à se glisser à la moindre alerte vers les touffes où la végétation est plus dense.

Je l'ai pris en août 1908, très abondant dans les grandes dépressions humides qui séparent entre elles les dunes voisines de la forêt d'Olonne *(Vendée)*.

Char.-Inf. : Fouras, Châtelaillon (H. Sauvaget).

80. **Olynthoscelis cinereus** Lin. (7-10). C. parmi les broussailles des lieux humides ou aux abords des haies. Comme il se réfugie rapidement dans la partie inextricable des fourrés, sa capture devient assez problématique dans les endroits où il est peu abondant.

81. **Platycleis tessellata** Charp. (7-9). Champs herbeux et clairières des bois, avec *griseus*, mais d'ordinaire beaucoup moins abondant. Toute la région.

82. **Platycleis affinis** Fieb. (7-9). C. sur tout le littoral, dans les hautes herbes des dunes. L'espèce y vit concurremment avec *grisea*, qu'elle remplace même sur certains points.

83. **Platycleis grisea** Fabr. (7-9). CC. partout, sur les dunes, dans les champs secs, les lieux incultes.

J'ai pris, sur les dunes d'Olonne *(Vendée)*, de nombreux exemplaires d'un gris clair, légèrement rosé.

84. **Platycleis brachyptera** L. (8-10). Cette espèce, indiquée du Nord de la France où elle habite les bruyères et les clairières des bois humides, a été trouvée dans la *Loire-Inf.* en octobre aux alentours de la forêt de Touffou (Piel de Churcheville). Je l'ai aperçue, le 23 septembre 1907, dans les hautes herbes du marais du Bourdet (Deux-Sèvres).

85. **Platycleis Rœselii** Hag. (7-9). C. partout, dans les prairies humides.

Ille-et-Vilaine : Le Theil (Millet). — *Maine-et-Loire :* Tiercé et Soucelles (Millet); Saumur (Finot). — *Vendée :* Maillezais (Gelin). — *Deux-Sèvres :* C. toute la vallée de la Sèvre (Gelin). — *Charente-Inf. :* Nuaillé (Gelin). — *Gironde :* Cazau (Finot).

Var. **diluta** Charp. (macroptère).

Loire-Inf. : « Sur des murs de jardin, à Nantes, en septembre » (abbé Dominique). — *Deux-Sèvres :* Niort, 1 exempl. en juin; Sainte-Pezenne, 2 exempl. en septembre (Gelin). — *Charente-Inf. :* 3 exempl. de cette variété pris en septembre 1889, à Nuaillé (Gelin). — *Gironde :* Pré Johnston, à Bordeaux (Augereau).

86. **Decticus verrucivorus** L. (7-9). Hautes herbes des prés et des champs cultivés. A. C. partout.

87. **Decticus albifrons** Fabr. (7-9). Même habitat que le précédent.

Cette espèce méridionale n'est pas mentionnée dans le catalogue de la Loire-Inférieure. Millet n'en parle pas non plus. Je l'ai rencontrée aux mêmes lieux que *verrucivorus* et presque aussi abondante.

Vendée : Maillezais (Gelin). — *Deux-Sèvres :* François, Sainte-Pezenne, Bessines (Gelin).

APPENDICE

I

De la rusticité du Cyrtaspis scutata Charp.

La présence en Poitou du *cyrtaspis scutata,* jusque-là considéré comme espèce exclusivement méridionale, n'a rien qui puisse surprendre si l'on considère son exceptionnelle résistance au froid.

J'ai, en effet, constaté que cet orthoptère, d'apparence fragile, résiste à des séjours sous la neige et à des séries de gelées prolongées pendant une semaine avec des températures minima de — 7 ou — 9 degrés.

En 1895, année où je commençai mes observations à ce sujet, je l'ai rencontré jusqu'au 30 décembre, alors que de légères gelées s'étaient produites vers les 27, 30 et 31 octobre, puis les 24 et 25 novembre, et que le thermomètre avait marqué — 0° 5 le 26 novembre et le 22 décembre.

L'hiver de 1896-1897 est celui pendant lequel mes récoltes de cyrtaspis se sont prolongées le plus longtemps : j'en ai recueilli jusqu'au 1er avril ; et cependant le thermomètre était descendu à — 1° le 28 novembre ; des gelées continues s'étaient produites du 19 au 26 décembre, avec chute de la température à — 4° le 21 et le 22. Le 27 janvier, au moment d'une chute de neige, je recueillis vivants deux cyrtaspis qui avaient dû, antérieurement, rester trois jours sous la neige. Le 31 janvier, un mâle, engourdi par le froid et gisant à terre, s'est vite ranimé à la chaleur de la main. Le 19 février, un autre sujet fut capturé sur une touffe d'herbe couverte de gelée blanche. Enfin, le 1er avril, après un vent violent, je recueillis un mâle

au-dessous d'un érable negundo, sur les rameaux duquel il avait dû remonter, ou que même, malgré la rigueur du froid, il n'avait pas quittés jusque-là.

En 1898, j'ai capturé des cyrtaspis jusqu'au 17 février, malgré que la température se fût abaissée à — 0° 5 le 21 janvier, qu'une série de gelées allant du 24 au 31 janvier eût fait descendre le thermomètre à — 3°, qu'une autre série de gelées, allant du 6 au 14 février, l'eût amenée à — 4° (le 13).

Pendant l'hiver de 1899-1900, la température s'est abaissée à — 2° 5 les 26 et 27 novembre ; à — 3° le 5 décembre ; à — 5° le 9 et à — 9° le 10 décembre ; je n'en ai pas moins trouvé des cyrtaspis vivants jusqu'à cette dernière date.

L'hiver 1900-1901 a eu sa première gelée le 30 novembre (— 1° 5), et une série de nuits fraîches allant du 9 au 18 décembre (— 2° le 13 et le 14), puis de fortes gelées du 3 au 6 janvier (— 6° le 5 et — 10° 5 le 6). J'ai trouvé des cyrtaspis vivants le 12 décembre, et un exemplaire engourdi par le froid au Pont-d'Homme de Vouillé, le 5 janvier.

En 1901-1902, hiver précoce et rigoureux, avec — 3° le 6 novembre 1901, — 4° le 17 et le 18, — 6° 5 les 26, 28 et 30 novembre, fortes gelées du 15 au 24 déembre avec — 7° le 22. J'ai récolté des *cyrtaspis* jusqu'au 25 décembre.

Les mois de novembre et de décembre 1902 ont été presque constamment froids : gelées continues du 18 au 23 novembre, avec — 8° le 19, — 6° 5 le 20 et le 22 ; gelées du 4 au 10 décembre, avec — 9° les 5, 6, 7 et 8. Malgré cette température, j'ai pris un cyrtaspis le 22 décembre, et l'ai conservé vivant en captivité jusqu'au 10 janvier. L'observation la plus curieuse se réfère à une femelle recueillie le 4 décembre, couverte de givre et les pattes en l'air, absolument inerte. Mis en cage dans une chambre chauffée, l'insecte s'est ranimé peu à peu et a vécu jusqu'au 22 décembre.

En 1904, j'ai recueilli un cyrtaspis mâle qui avait affronté sans périr la température de — 6° des nuits du 7 et du 11 janvier. Enfin, au mois de décembre de la même année, le 8 et le 15, j'ai recueilli deux cyrtaspis très vigoureux, qui survivaient à une série ininterrompue de gelées, puis de neige, allant du 16 novembre au 3 décembre, avec une température de — 8° le 28 novembre et de — 6° 5 les 23, 25, 27 et 29.

Les hivers 1905 et 1906 ne m'ont pas procuré l'occasion d'observations utiles. Celui de 1907-1908 a vu la température s'abaisser à — 2° 1/2 le 22 novembre ; la température de janvier est restée presque continuellement inférieure à 0° et le thermomètre est tombé à — 8° 1/2 le 11 ; je n'en ai pas moins recueilli, le 24 janvier, un cyrtaspis mâle très robuste qui a survécu plus d'une semaine à sa capture.

Cet ensemble d'observations, réitérées et concordantes, ne peut laisser aucun doute sur l'extraordinaire rusticité d'un insecte qui n'avait cependant été connu jusqu'ici que des régions les plus chaudes de l'Europe.

D'autres orthoptères, notamment les *tetrix* et quelques *epacromia*, ne sont pas tués par le froid ; mais il s'agit là d'insectes revêtus d'une véritable carapace chitineuse et qui s'abritent dans des retraites, alors que le cyrtaspis, insecte frêle et délicat, reste à découvert dans les endroits les plus exposés au froid.

II

Acridiens et locustides des Pyrénées

Au cours d'excursions nombreuses faites pendant quatre années (1899, 1902, 1906, 1907) dans les Hautes-Hyrénées, principalement aux environs de Cauterets, en août et septembre. j'ai recueilli la plupart des acridiens et locustides de cette région.

Pour rapprocher autant que possible d'une nomenclature complète la liste de mes captures, j'y intercale celles de divers orthoptéristes qui ont exploré les Pyrénées :

Chrysochraon brachypterus Ocskay. — Abondant sur les herbages qui bordent les hauts sentiers allant de Cauterets à l'établissement thermal de la Raillère.

Stenobothrus lineatus Panz. — Cauterets, prairie de Cambasque.

Stenobothrus nigromaculatus H. S. — Barèges (Pandellé); Cauterets, col de Riou (Gelin).

Stenobothrus stigmaticus Ramb. — Cauterets, vallée de Marcadau (Finot): col de Riou, Cambasque, Gavarnie (Gelin).

Stenobothrus morio Fab. — C. Cauterets, Cambasque, Gaube, Gavarnie.

Stenobothrus viridulus L. — Cauterets, col de Riou, Cambasque.

Stenobothrus hæmorrhoïdalis Charp. — Pyrénées-Orientales (d'Antessanty); Cauterets (Gelin).

Stenobothrus Saulcyi Krauss. — Canigou (de Saulcy).

Stenobothrus rufipes, bicolor, bigutulus, vagans, parallelus. — Espèces banales.

Stenobothrus apricarius L. — Le Canigou (de Saulcy); Cauterets, vallée de Lutour (Gelin).

Gomphocerus sibiricus L. — Cauterets, cc. au-dessus de 1800 mètres, Le Péguère, col de Riou.

Gomphocerus maculatus Thunb. — Col de Riou, Gavarnie.

Gomphocerus brevipennis Bris. — Le Vernet, Pic du Midi (Pandellé), Bagnères, Barèges (Marquet).

Arcyptera fusca Pall. — Cauterets, Cambasque (CC.).

Œdipoda miniata Pall. — Cauterets.

Psophus stridulus L. — Cauterets (CC.).

Pezotettix alpinus Koll. — Bagnères (Marquet); Barèges, Gavarnie (Pandellé).

Pezotettix pedestris. — Cauterets, sommet du Péguère, sentiers entre le Pont d'Espagne et le lac de Gaube.

Pezotettix Pyrenæus Fisch. — Barèges, Gavarnie (Pandellé).

Orphania denticauda Charp. — Bagnères (Marquet).

Isophya Pyrenæa Serv. — Cauterets, La Raillère, La Reine Hortense.

Leptophyes punctatissima Bosc. — Espèce banale.

Phaneroptera falcata Scop. — Espèce banale.

Locustes viridissima L. — Espèce banale.

Locustes cantans Fuess. — CC. dans toute la région de Cauterets.

Antaxius pedestris Fabr. — Cauterets, abondant sur les touffes de genévrier, dans les éboulis du Péguère.

Antaxius hispanicus Bol. — Même habitat.

Thamnotrizon cinereus L. — Espèce banale.

Decticus verrucosus L. — Espèce banale.

Platycleis grisea L. — Espèce banale.

Platycleis Rœselii Hag. — Cauterets, Luchon (Finot).

Platycleis Marqueti de Saulcy. — Bagnères-de-Bigorre (Marquet, Serville).

Ephippiger vitium L. — Espèce banale.

Ephippiger rugosicollis Ramb. — Hautes-Pyrénées (Marquet).

Ephippiger Cunii Bol. — Le Canigou (de Saulcy).

Ephippiger perforatus Ros. — Gavarnie (Pandellé).

Ephippiger Ramburi Pal. (Monticola, Finot). — Cauterets, assez C. sur les pentes du Péguère (Gelin).

Henri GELIN.

CATALOGUE DES LIBELLULES

OBSERVÉES

DANS L'OUEST DE LA FRANCE

(ZONE LITTORALE OCÉANIQUE D'ALTITUDE INFÉRIEURE A 300 MÈTRES)

INTRODUCTION

Les libellules ont de tout temps attiré l'attention par l'élégante délicatesse de leur forme et la richesse de leur coloris, moins varié, mais plus éclatant souvent, que celui de nos papillons indigènes.

Leurs larves, dont la vie s'écoule discrètement au fond des eaux, n'occasionnent aucunes des déprédations trop fréquemment imputables aux chenilles des lépidoptères. L'insecte parfait, grand mangeur de moucherons et de moustiques, peut, à ce titre, être rangé parmi les bêtes utiles à l'homme. Celui-ci, de son côté, ne se livre à aucun acte intentionnel de destruction vis-à-vis des libellules (1); mais il lui arrive,

(1) M. René Martin, dans ses *Odonates du département de l'Indre* (1886) cite au nombre des animaux qui détruisent les libellules, quelques oiseaux (hydrochelidons, râles, grèbes), un diptère (*asilus trigonus*), des araignées (*nephila fasciata*, etc). On trouve fréquemment, sur le corselet et à la naissance des ailes des libellules, un acarien, le *trombidium libellulæ*, de Geer : mais ce parasite ne paraît pas les gêner. — Les larves aquatiques ont plus d'ennemis : poissons, carabides, crustacés, grenouilles, etc.

toutefois, de provoquer, par le desséchement des mares, étangs, marécages, la disparition d'habitats souvent très étendus, où les tribus de névroptères s'ébattaient par centaines de mille. L'homme est un être foncièrement égoïste, en qui la crainte des fièvres et le souci d'une meilleure hygiène l'emportent sans effort sur la satisfaction d'entretenir le pullulement des plus gentilles bestioles, fussent-elles vêtues d'or et d'azur, drapées de gazes chatoyantes pareilles aux tissus dont les poètes habillent les fées.

La première étude française réellement scientifique qui ait été consacrée aux libellules est l'œuvre du rochelais Réaumur. Son *onzième Mémoire* (1) est consacré à des « mouches à quatre ailes appelées « *demoiselles* ». Il se compose de soixante dix pages in-quarto de texte, accompagnées de sept planches en gravure noire. Réaumur, qui était surtout un physicien doublé d'un naturaliste observateur, ne s'est pas occupé, comme Linné, d'attribuer un nom scientifique aux insectes qu'il mentionne ou figure. Les dénominations vulgaires, complétées par quelques phrases descriptives, lui suffisent. Il s'est attaché uniquement à relater, de façon très exacte, les phénomènes biologiques dont il a été témoin. La vie larvaire des libellules, les diverses phases du dépouillement de l'enveloppe nymphale qui marque le passage de leur existence aquatique à la vie aérienne, les actes successifs de l'accouplement, ont surtout attiré son attention d'observateur sagace et d'expérimentateur émérite. Et comme il apporte dans ses études et ses descriptions le plus scrupuleux souci de l'exactitude, qu'il s'attache à transcrire clairement ce qu'il a vu, visant à la rigueur scientifique plutôt qu'aux effets de style, son œuvre n'a pas vieilli et peut toujours être consultée avec profit. Il figure huit à dix espèces françaises, avec l'anatomie de leurs larves, des organes sexuels et respiratoires et les phases de l'accouplement. Ce chiffre, peu considérable d'espèces, acquiert cependant quelque importance si l'on considère que le vaste répertoire de Linné, publié quelques années plus tard, ne renferme, pour la faune européenne, qu'un total de 22 espèces, dont 14 seulement

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Insectes*, t. VI (1742), pp. 387-456.

pourvues de noms distincts établis selon la nomenclature binaire (1).

C'est de 1820 à 1850 que la connaissance spécifique des libellules d'Europe fut établie par les travaux de Van der Linden (Hollande et Italie), Charpentier (Allemagne), de Sélys-Longchamps (Belgique), Hagen (Prusse), Evans (Angleterre) et Rambur (France). Après s'être livré à des recherches personnelles dans la plupart des pays européens, avoir étudié les types de la collection de Linné conservée à Londres, visité les principales collections formées par les naturalistes qui s'étaient occupés de ce groupe d'insectes, de Sélys-Longchamps coordonna tous les travaux précédents dans sa *Revue des Odonates ou Libellules d'Europe,* magistral ouvrage publié en 1850, qui fixe, avec toute la certitude possible, la description et la synonymie des espèces. Les catalogues et ouvrages divers publiés depuis sur le même sujet n'ont guère abouti qu'à subdiviser certains genres, à préciser les habitats et les aires de dispersion des odonates.

On sait maintenant que la faune européenne compte une centaine d'espèces de libellules (98 d'après de Sélys, *Rev. des Od.*, p. 398). Sur ce nombre, la France renferme 66 espèces (2) qui s'y reproduisent régulièrement, et une dizaine d'autres

(1) Voici, d'après la XIII[e] édition du *Système de la Nature,* publiée à Lyon en 1789 par Gmellin, la liste des Libellules européennes :

Libellula quadrimaculata.
— *flaveola.*
— *vulgata.*
— *rubicunda* (Leucorrhinia).
— *depressa.*
— *vulgatissima* (Gomphus).
— *cancellata.*
— *pedemontana* (dénommée par Allioni en 1762).
— *ænea* (cordulia).
— *juncea* (æschna).
Æschna grandis.
— *forcipata* (Gomphus),
Agrion virgo (ailes colorées), 4 sections.
— *puella* (ailes hyalines), 6 sections.

(2) Le chiffre de 66 espèces françaises est donné par M. René Martin dans le *Bull. de la Soc. des sc. nat. de l'Ouest de la France* (année 1895, p. 152). — De Sélys (*Rev. des Od.*, p. 395), avait

qui ont été capturées accidentellement dans la région du Nord-Est et des Alpes, mais ne se montrent jamais dans la région de l'Ouest.

Chacun de nos départements français paraît posséder une cinquantaine d'odonates, soit la moitié des espèces européennes. Celui de l'Indre, riche en étangs marécageux, et l'un des mieux étudiés, a donné à M. René Martin 62 espèces, dont deux ou trois répondent à des captures accidentelles d'espèces plus orientales.

La région de l'Ouest, telle que nous l'envisageons, c'est-à-dire limitée à la zone littorale océanique d'altitude inférieure à 300 mètres, renferme 61 espèces. C'est à peu près le chiffre relevé pour le seul département de l'Indre ; ce qui n'a rien d'anormal, la frontière maritime de l'Ouest ne se prêtant pas à l'introduction d'espèces étrangères au centre de la France, et ne pouvant recevoir, par voie de glissement, qu'un nombre très restreint d'espèces du Nord ou du Sud. Les espèces françaises permanentes qui nous manquent absolument sont : *Cordulegaster bidentatus,* des hautes régions alpines et pyrénéennes, *lestes macrostygma* et *agrion caerulescens,* du littoral méditerranéen, *agrion hastulatum*, espèce septentrionale, et peut-être *æschna grandis,* dont il n'a encore été fait dans l'Ouest aucune capture authentique (1).

Ajoutons toutefois que le nombre d'espèces véritablement caractéristiques de cette région, c'est-à-dire celles qui y sont communes et partout répandues, est bien plus restreint, un tiers au moins des espèces étant très localisées ou n'ayant été rencontrées que rarement et en nombre infime.

L'étude des petits groupes locaux et des captures isolées présente un intérêt particulier. Elle permettra, sans doute, à l'aide d'observations précises et persévérantes, de reconnaître si chaque îlot sporadique représente, soit le résidu d'espèces en voie de disparition dans une région, soit le point de départ d'une zone d'extension nouvelle. La continuité des recherches est indispensable pour mener à bonne fin cette entreprise. Les

donné un nombre un peu plus élevé (68) ; mais cette divergence ne provient que de la façon de compter les espèces erratiques capturées extraordinairement.

(1) MM. Piel de Churcheville croient cependant l'avoir aperçu dans les marais de Basse-Goulaine (Loire-Inférieure).

accidents météorologiques (1) ou les invasions parasitaires ont tôt fait d'amener une excessive rareté chez des espèces qui, auparavant, pullulaient. De ces balancements alternatifs, d'allure mystérieuse et qui sont loin de compenser toujours les pertes avec les gains, peuvent résulter, soit l'extension, soit la diminution ou même la disparition de certaines espèces. Les disparitions, partielles ou totales, temporaires ou définitives, se produiraient bien plus fréquemment si les odonates ne disposaient de moyens de dispersion capables de contrebalancer, parfois même d'annihiler les causes multiples de destruction. D'abord, les espèces à vol puissant peuvent effectuer leurs pontes à de très grandes distances de leur lieu d'origine ; de plus, les crues des eaux transportent au loin les débris des végétaux sur lesquels les libellules ont pondu (2), ou quelquefois les larves elles-mêmes. J'ajouterai volontiers que l'apparition inopinée d'insectes en dehors de leur habitat ordinaire et la formation de colonies temporaires d'orthoptères ou d'odonates n'est attribuable qu'à ces deux catégories de phénomènes.

En tout état de cause, l'intérêt spécial des catalogues régionaux paraît indiscutable, d'abord parce qu'ils corrigent et complètent, en les rapprochant, les observations locales isolées, susceptibles de trop de lacunes ; ensuite parce qu'ils permettent, mieux que les inventaires trop étendus, de suivre dans leurs détails les mouvements d'extension ou de recul des habitats propres à chaque espèce.

Dans la région considérée en ce catalogue, les départements de la Loire-Inférieure, du Maine et-Loire et de la Gironde ont été l'objet d'enquêtes spéciales dont les résultats ont été publiés. M. René Martin a signalé quelques espèces recueillies par lui dans la Vienne et celles que Delamain avait trouvées dans la Charente. J'ai exploré personnellement, outre quelques

(1) Lorsque des pluies abondantes et prolongées coïncident avec l'éclosion de l'imago, les téguments demeurent trop longtemps flasques, l'insecte n'arrive pas à prendre son essor ; il retombe sur le sol, gisant et bientôt déchiqueté par les tenailles de légions empressées de fourmis, qui n'attendent même pas d'avoir affaire à un cadavre.

(2) Je signalerai, à cette occasion, une très intéressante série d'études de l'abbé Pierre sur la *Ponte des odonates*, en cours de publication dans la *Revue scientifique du Bourbonnais* (1908).

points de la Vienne, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Charente-Inférieure. Je regrette que des courses trop rapides à travers les Basses-Pyrénées et les Landes ne m'aient permis d'y recueillir que des espèces banales. Une collection, formée d'espèces des Landes par Duverger, de Dax, m'avait été signalée par le regretté M. Lafaury ; mais je n'ai pu en retrouver la trace. Il reste certainement un grand nombre d'habitats intéressants à relever, principalement pour cette partie du Sud-Ouest ; mais, tel qu'il est, notre travail pourra, croyons-nous, servir de base aux recherches ultérieures, et le faible écart entre le nombre de nos espèces et celles de la France entière nous permet de penser que le présent inventaire est fort approché du chiffre exact.

* * *

Les moyens de se procurer une collection de libellules sont assez restreints. Le chasseur ne dispose pas, comme pour les papillons, des multiples ressources données par l'élevage des larves, les pièges lumineux et les miellées. Il ne doit compter que sur son filet. La capture des petites espèces, lestes, agrions, callopteryx, ne présente, il est vrai, aucune difficulté, et il suffit, pour se les procurer, de parcourir, du printemps à l'automne, les rivages des cours d'eau, mares, étangs, marais, et d'y fouiller attentivement les hautes herbes et les arbustes. Quant aux grandes espèces, que la nécessité de disposer d'un terrain de chasse plus étendu entraîne souvent loin des eaux, il faut user, pour leur capture, de beaucoup d'adresse et de ténacité. Les anax, les æschnes, les cordulies se tiennent parfois, dans leurs allées et venues alternatives, pendant des heures entières à une hauteur qui les met hors de portée. Mais, avec de la persévérance, on finit toujours par rencontrer l'occasion d'un coup de filet fructueux. Ces grandes espèces se reposent en s'accrochant aux feuilles ou aux rameaux des arbres, le corps pendant verticalement. On arrive parfois à les saisir par surprise dans cette position ; mais si le coup de filet ne l'enveloppe pas, l'insecte s'éloigne avec la rapidité de l'hirondelle et souvent ne reparaît plus. Certaines espèces cependant, telle la rare *somatochlora flavomaculata*, reviennent obstinément sur le chasseur avec une audace capable de les

perdre si leur adversaire sait lancer son filet d'une main rapide et ferme.

Généralement la chasse au filet en terrain découvert donne beaucoup moins d'individus femelles que de mâles, et certains naturalistes en ont conclu à la supériorité numérique de ces derniers. C'est là, certainement, une illusion ; car, dans l'ensemble des êtres vivants, cette disparité numérique des sexes n'existe que chez des espèces vivant par groupes familiaux : hyménoptères parmi les insectes, certains gallinacés parmi les oiseaux.

La chasse aux lépidoptères produit également cette illusion, et il m'est arrivé, notamment en capturant ces insectes dans les globes de lampes électriques, de recueillir par centaines des mâles de bombyx ou de noctuelles sans parvenir à saisir une seule femelle, alors que ces espèces, obtenues par voie d'élevage dans la même localité, accusent toujours un nombre sensiblement égal de femelles et de mâles.

Si l'élevage des libellules était facilement praticable, il fournirait une démonstration analogue. D'ailleurs, aux époques où l'accouplement atteint son maximum d'intensité, on trouve chaque mâle accompagné d'une de ces femelles, restées invisibles jusque-là. La conclusion qui s'impose, c'est que les mâles, plus hardis, ou simplement plus voraces, volent nombreux au plein soleil, alors que les femelles se dissimulent discrètement dans les fourrés de roseaux ou dans l'épaisseur des feuillages. On s'en aperçoit aisément, du moins en ce qui concerne les agrions, en battant les haies voisines des eaux et en quêtant dans les sous-bois, chasse qui ne procure guère que des femelles ; et si cette constatation directe est moins probante pour les anax et les æschnes, c'est que les femelles de ces groupes se cachent généralement au sommet des arbres, hors de la portée du filet.

***

Il n'est malheureusement pas possible de conserver aux libellules desséchées l'éclat et la fraîcheur de coloris de l'insecte vivant. On arrive néanmoins à maintenir la distinction des couleurs et des lignes d'une manière suffisante pour permettre la détermination sur le sec. Les petites espèces ne réclament

même, à ce sujet, aucun soin particulier pendant l'étalage. Quant aux espèces à abdomen volumineux, æschnes, anax, cordulégaster, il est nécessaire d'enlever leurs viscères. Pour cela, on pratique, à l'aide de ciseaux à pointes fines, une fente longitudinale au-dessous de l'abdomen, en prenant soin de ménager les anneaux qui portent les organes sexuels. On nettoie l'intérieur à l'aide d'une longue épingle dont la tête a été préalablement entourée d'ouate et qu'on promène dans l'abdomen et la cavité thoracique, de façon à absorber les liquides et à extraire tous les viscères. Il est utile de renouveler plusieurs fois la boule d'ouate, et l'on doit éviter, en nettoyant l'abdomen, de frotter contre les téguments garnis de pigments colorés. Le nettoyage effectué, on introduit un cylindre d'ouate du calibre de l'abdomen, et l'on rapproche les bords des anneaux aussi exactement que possible. Il ne reste plus qu'à humecter l'insecte et sa garniture intérieure de benzine additionnée de quelques gouttes de créosote.

Pour éviter que l'abdomen se détache du corselet, on introduit, par le devant du thorax, un crin de cheval ou une paille de menu gramen, qui empêche aussi les anneaux de se rompre et de se séparer.

Les numéros donnés aux espèces dans le tableau ci-contre se reproduisant dans le corps du catalogue, ce tableau peut être utilisé comme **Table des Matières**.

TABLEAU PAR FAMILLES, GENRES ET ESPÈCES

DES LIBELLULES

OBSERVÉES DANS L'OUEST DE LA FRANCE

I. — LIBELLULIDÆ

LIBELLULA L

1. **quadrimaculata** L.
2. **fulva** Mul.

PLATETRUM Newm

3. **depressum** L.

ORTHETRUM Newm

4. **cœrulescens** Fab.
5. **cancellatum** L.
6. **brunneum** Fonsc.

CROCOTHEMIS Brau

7. **erythræa** Brul.

DIPLAX Charp.

8. **depressiuscula** de Selys.
9. **sanguinea** Mul.
10. **flaveola** L.
11. **Fonscolombi** de Selys.
12. **meridionalis** de Sélys
13. **striolata** Charp.
14. **vulgata** L.
15. **scotica** Donov.

LEUCORRHINIA Britt.

16. **pectoralis** Charp.
17. **caudalis** Charp.

CORDULIA Leach.

18. **ænea** L.

SOMATOCHLORA de Selys

19. **metallica** Van der L.
20. **flavomaculata** Van der L.

OXYGASTRA de Selys

21. **Curtisii** Dale

MACROMIA Ramb.

22. **splendens** Pict.

II. — ÆSCHNIDÆ

GOMPHUS Leach

23. **vulgatissimus** L.
24. **pulchellus** de Sélys
25. **simillimus** de Sélys
26. **Graslini** Ramb.

ONYCHOGOMPHUS de Selys

27. **uncatus** L.
28. **forcipatus** L.

CORDULEGASTER Leach

29. **annulatus** Latr.

ANAX Leach

30. **formosus** Van der L.
31. **parthenope** de Sélys

BACHYTRON Evans

32. **pratense** Mull.

ÆSCHNA Fabr.

33. **cyanea** Latr.
34. **mixta** Latr.
35. **affinis** Van der L.
36. **rufescens** Van der L.
(? **grandis** L.)

FONSCOLOMBIA de Selys

37. **irene** Fonsc.

III. — AGRIONIDÆ

CALOPTERYX Leach

38. **virgo** L.
39. **splendens** Harris
V. xanthostoma, Charp.
40. **hæmorrhoidalis** Van der L

LESTES Leach.

41. **viridis** Van der L.
42. **nympha** de Sélys
43. **sponsa** Hans.
44. **virens** Charp.
45. **barbara** Fabr.

SYMPYCNA Charp.

46. **fusca** Van der L.

PLATYCNEMIS Charp.

47. **acutipennis** de Sélys
48. **latipes** Ramb.
49. **pennipes** Pal.
V. bilineata, de Sélys

ERYTHROMMA Charp.

50. **viridulum** Charp.
51. **najas** Hans.

PYRRHOSOMA Charp.

52. **minium** Harris
53. **tenellum** Devilliers

ISCHNURA Charp.

54. **elegans** Van der L.
55. **pumilio** Charp.

ENALLAGMA de Selys

56. **cyathigerum** Charp.

AGRION Fab.

57. **pulchellum** Van der L.
58. **puella** L.
59. **scitulum**
60. **mercuriale** Charp.
61. **Lindenii** de Sélys

FAMILLE I. — LIBELLULIDÆ

1. **Libellula quadrimaculata** L. (4-7) (1). Prairies humides. Se pose sur les herbes, plus rarement à terre. Abondante en certains endroits, mais très localisée dans l'Ouest.

Cette espèce est très variable quant à l'étendue des taches noires, brunes ou jaune safran des ailes. On trouve difficilement deux sujets teintés de la même façon. L'individu le plus clair de ma collection, un mâle capturé sur les bords de la Loire, à Saumur, n'a de noir que le ptérostigma et un simple trait au nodus ; une très légère teinte safranée se voit à la base des quatre ailes, et la ligne noire du nodus est ombrée extérieurement d'un petit triangle brun n'atteignant même pas la nervule suivante. Dans l'individu le plus foncé, une femelle provenant des environs de Niort, la bande safranée affecte la moitié antérieure des quatre ailes jusqu'au pterostigma, mais en diminuant de largeur et d'intensité à partir du nodus, lequel est suivi d'une large tache brune couvrant cinq cellules du bord costal et s'avançant obliquement jusqu'au tiers de la largeur de l'aile ; cette tache présente un point plus clair le long de la ligne noire du nodus, et toutes les nervules y apparaissent également en clair ; le pterostigma est ombré d'une bande brun-clair qui traverse presque entièrement le bout des quatre ailes. La tache triangulaire brun-foncé de la base des ailes inférieures est identique de forme dans tous les individus ; les nervures et nervules y ressortent en clair.

Loire-Inf. : Bords du Cens, à Petit-Port, en juin 1890. N'a pas été aperçue depuis (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : A. C. certaines années, les Ponts-de-Cé, Angers (Millet) ; Saumur (Gelin). — *Deux-Sèvres* : A. C. bords de la Sèvre à François ; marais d'Amuré et du Bourdet (Gelin). — *Gironde* : C. partout (Dubois).

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent les limites extrêmes des dates d'apparition : (4-7) signifie qu'on trouve l'espèce du 4e au 7e mois, c'est-à-dire d'avril à juillet ; (5-6) répond à une date d'apparition allant de mai (5e mois) à juin (6e mois).

2. **Libellula fulva** Mull. (5-6). Voisinage des eaux, lisière des bois. Se pose sur les rameaux des arbres. Rare en Allemagne, Belgique, Lorraine, commune dans l'Indre et le Midi de la France ; cette espèce, dans l'Ouest, paraît être localisée et inégalement abondante.

Loire-Inf. : Localisée à la Chapelle-sur-Erdre (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Rare, bords du Layon, du Douet, du Thouet (Millet). — *Deux-Sèvres* : CC. sur les bords de la Sèvre et dans les marais (Gelin). — *Gironde* : Très locale. Lormont, Pessac, Gazinet, Facture (Dubois).

3. **Platetrum depressum** L. (5-8). C. partout ; se pose volontiers sur l'extrémité des branches mortes.

4. **Orthetrum cœrulescens** Fabr. (6-9). Bords des étangs, lieux marécageux. Se pose souvent à terre, sur les talus des fossés desséchés. — Espèce répandue dans tout l'Ouest, mais qui n'y est jamais abondante.

Loire-Inf. : La Chapelle-sur-Erdre (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Bords de la Dive, forêt de Fontevrault (Millet). — *Vendée* : Les Sables-d'Olonne, forêt de Mervent (Gelin). — *Vienne* : Rare (Martin). — *Deux-Sèvres* : Marais d'Amuré, de Prin (Gelin). — *Gironde* : Se trouve surtout rive droite de la Garonne (Dubois).

5. **Orthetrum cancellatum** L. (5-8). Lieux marécageux, étangs, bords des rivières. Se pose à terre et sur les bords du rivage. Espèce peu abondante dans l'Ouest, sauf en Gironde.

Loire-Inf. : La Sénégerie de Bouaye, un exempl. (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Bords de la Loire, du Thouet et de la Dive (Millet) ; Saumur (Gelin). — *Deux-Sèvres* : Bords de la Sèvre en face du château Salbart, étang du Busseau, bords du Thouet à Vrines (Gelin). — *Gironde* : CC. S'éloigne des eaux pour chasser dans les lieux secs (Dubois).

6. **Orthetrum brunneum** Fonsc. (6-9). Marécages, bords des étangs, suintements au pied des dunes. Se pose à terre et sur les basses herbes. Espèce peu abondante (1).

Maine-et-Loire : Bords de la Dive, étang de Marson (Millet). —

(1) *O. brunneum* et *O. cœrulescens* se ressemblent beaucoup, surtout dans le jeune âge. Cependant *brunneum* est de taille plus forte et a l'abdomen plus élargi. Chez *cœrulescens*, tous les exemplaires femelles de ma collection ont la partie antérieure des premières ailes rembrunie d'une teinte nankin allant de la base au nodus.

Vendée : Les Sables-d'Olonne, Saint-Jean-de-l'Orbestier (Gelin). — *Deux-Sèvres :* Marais d'Amuré et du Bourdet, étang d'Olivette près la Chapelle-Saint-Laurent (Gelin). — *Char.-Inf. :* Fouras (Gelin). — *Gironde :* Assez commun (Dubois).

7. **Crocothemis erythræa** Brullé (6-9). Lieux marécageux, bords des étangs. Espèce assez abondante et partout répandue dans la région.

8. **Diplax depressiuscula** de Sélys. (7-9). Voisinage des étangs et des cours d'eau. Espèce de l'Europe centrale, peu répandue dans l'Ouest, où elle est signalée de Montmorillon (Vienne) par M. R. Martin, qui l'indique aussi de l'Indre « commun ou rare selon les années ».

9. **Diplax sanguinea** Mull. (6-10). Se pose par terre ou à l'extrémité des branches mortes. CC. partout.

10. **Diplax flaveola** L. (5-10). Lieux humides. Se pose par terre ou sur les basses herbes. Répandu çà et là, mais peu commun dans l'Ouest.

Loire-Inf. : Un exempl. près du lac de Grandlieu (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Rare, à Tiercé, Echemiré, Louresse (Millet). — *Deux-Sèvres :* Rare, marais d'Amuré et du Bourdet, bords de la Sèvre à François (Gelin). — *Char.-Inf. :* Un exempl. à Fouras (Gelin). — *Gironde :* Cenon, Lormont, allées de Boutaut, Blanquefort (Dubois).

11. **Diplax Fonscolombi** de Sélys (6-9). Bords des étangs et lieux humides. Se pose souvent sur le sol. Abondant presque partout.

Loire-Inf. : Un exempl. de la forêt de Touffou (Piel de Churcheville). — *Vendée :* A. C. Les Sables-d'Olonne (Gelin). — *Deux-Sèvres :* C. Sainte-Pezenne, Niort, le Bourdet, Bessines, etc. (Gelin). — *Char.-Inf. :* Fouras, Royan (Gelin). — *Gironde :* C. à Pessac, Bègles, etc. (Dubois).

12. **Diplax meridionalis** de Sélys (7-9). Se pose sur les hautes herbes et les arbrisseaux. Extrêmement commun sur tout le littoral et dans les îles ; moins abondant dans les pays de plaine, où cependant on le rencontre à peu près partout.

13. **Diplax striolata** Charp. (6-11). Se pose sur le sol, les herbes et les arbres. Très commun partout.

14. **Diplax vulgata** L. (6-11). Très abondante dans l'Europe centrale, cette espèce est remplacée par *striolata* dans l'Ouest, où elle n'a été rencontrée que sur le littoral.

Char.-Inf. : Rare, Grande-Côte de Royan (Gelin). — *Gironde :* Rare, Soulac et Arcachon (Dubois).

15. **Diplax scotica** Donov. (7-8). Etangs et marécages. Espèce septentrionale, très rare en France.

Char.-Inf. : Deux exempl. à Fouras, un à Châtelaillon, fin août, dans des prés marécageux voisins de la mer (Gelin).

16. **Leucorrhinia pectoralis** Charp. (6-7). Bords des étangs. mares des bois.

Les *leucorrhinia,* insectes de l'Europe septentrionale, descendent dans l'Europe centrale, mais y restent étroitement cantonnés dans certaines localités marécageuses. Elles n'ont été que très rarement rencontrées dans l'Ouest.

Maine-et-Loire : Rare, étangs de Passavant et de Launay (Millet). — *Vienne :* Très locale (Martin).

(M. Martin cite cette espèce et la suivante comme abondantes dans l'Indre.)

17. **Leucorrhinia caudalis** Charp. (5-6). Même habitat que *pectoralis.*

Vienne : Locale (Martin). — *Gironde :* Un mâle, du marais de Cenon, près Bordeaux (Dubois).

18. **Cordulia ænea** L. (4-6). Bords des marais, s'accroche aux rameaux et aux feuilles des arbres. Espèce du nord et du Centre de l'Europe.

Loire-Inf. : C. au printemps (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire :* C. certaines années (Millet). — *Vienne :* C. (Martin). — *Deux-Sèvres :* Marais de la Sèvre (1) ; C. sur les bords du marais nord d'Amuré (Gelin). — *Gironde :* Prise une seule fois à Lormont (Dubois).

19. **Somatochlora metallica** Van der L. (5-7). Se suspend aux arbrisseaux voisins des cours d'eau et des marécages. — Espèce septentrionale, rare dans toute la France.

Mayenne : Assez abondant près de Craon. (Millet). — *Loire-Inf. :* Rare, Petit-Port et Chêne-Vert, près Nantes (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Rare, Chapelle-Hulin, Grugé, îles de la Loire

(1) La Sèvre, sans autre indication, désigne la Sèvre Niortaise.

(Millet). — *Deux-Sèvres :* Trois exempl., pris à Moulins, Parthenay, Amuré (Gelin). — *Vienne :* Rare (Martin).

20. **Somatochlora flavomaculata** Van der L. (5-8). Bords des cours d'eau et des marécages. Comme les deux espèces précédentes et les deux suivantes, celle-ci repose en s'accrochant, l'abdomen pendant, aux rameaux et aux feuilles des arbres. — Espèce de l'Europe centrale, partout répandue mais très localisée dans l'Ouest.

Loire-Inf. : Deux exempl., La Chapelle-sur-Erdre et Thouarcé (Piel de Churcheville). — *Deux-Sèvres :* Bords de la Belle, à Montigné ; C. dans les marais de Bessines, d'Amuré, de Prin et de Jouet (Gelin). — *Char.-Inf. :* Aujac, un exempl. en août 1908 (Brascassat). — *Gironde :* Facture, près de Bordeaux (Perroud) ; Gazinet, le 30 juin (Brascassat).

21. **Oxygastra Curtisii** Dal. (5-9). Espèce méridionale, répandue dans tout l'Ouest, et qui remonte jusque dans le sud de l'Angleterre.

Sarthe : Le Mans (Blisson et Enjubault). — *Loire-Inf. :* Un couple, Basse-Goulaine (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire :* C. bords de la Loire à Saumur (Millet). — *Vienne :* C. (Martin). — *Deux-Sèvres :* C. bords de la Sèvre, jusqu'au Marais, où elle paraît remplacée par les trois espèces précédentes (Gelin). — *Gironde :* A. C. (Dubois).

22. **Macromia splendens** Pictet (6-7). Cette grande et belle espèce n'a encore été trouvée qu'en France, aux environs de Montpellier et dans la Charente. Se repose aux rameaux feuillés des chênes, l'abdomen pendant.

Charente : La capture de cette espèce est ainsi relatée dans le *Bulletin de la Soc. entomol. de France* (année 1868, p. CVII) : « M. Fallou annonce que M. Delamain a trouvé cette année, près de Jarnac, un grand nombre d'individus d'une libellule très peu répandue jusqu'ici dans les collections, la *Macromia splendens*, qui n'avait encore été signalée que comme propre aux environs de Montpellier. »

FAMILLE II. — ÆSCHNIDÆ

23. **Gomphus vulgatissimus** L. (4-6). Bords des étangs et des marécages. Espèce répandue dans le Centre de la France (Martin), mais qui parait très localisée dans l'Ouest.

Loire-Inf. : Un exempl. à Basse-Goulaine (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : C. (Millet). — *Gironde* : Bordeaux (Perroud) ; C. du 15 avril au 10 juin, sur les marais : Blaye, Blanquefort, Cenon (Dubois).

24. **Gomphus pulchellus** de Sél. (5-8). Se pose sur le sol, parfois assez loin des eaux. C'est le seul *Gomphus* vraiment commun dans la région. Il y pullule partout.

26. **Gomphus simillimus** de Sél. (5-8). Bords des rivières et des étangs. Espèce très localisée.

Loire-Inf. : Un exempl., prairies de Saint-Sébastien (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Rare, Angers (Millet) ; C. bords de la Loire, à Saumur, en août 1908 (Gelin). — *Vienne* : Paraît assez rare (Martin). — *Gironde* : Peu c., Blanquefort, La Tresne, Beychac (Dubois).

26. **Gomphus Graslini** Rambur (6-9). Espèce abondante dans presque tout le Centre, rare dans l'Ouest.

Sarthe : Château-du-Loir (de Graslin) ; Le Mans (Blisson). — *Vienne* : « Je ne l'ai pas trouvée à Poitiers ni en Touraine » (Martin). — *Gironde* : Deux exempl. du marais de Cenon (Dubois).

27. **Onychogomphus uncatus** Charp. (6-8). Prairies et endroits rocailleux, dans le voisinage des cours d'eau. Espèce méridionale, rare dans le centre, et que M. R. Martin indique comme ayant été prise une fois à Poitiers.

Gironde : Lieux secs, rive droite de la Garonne, à proximité des petits cours d'eau : Citon-Cenac, La Tresne, Carignan (Dubois).

28. **Onychogomphus forcipatus** L. (6-8). Voisinage des rivières. Espèce répandue dans tout l'ouest, mais rare et localisée.

Loire-Inf. : Un exempl. à Nantes (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Iles de la Loire, bords du Loiret, près des Ponts-de-Cé, bords de la Dive (Millet). — *Berry, Touraine, Gascogne* et *Poitou* (Martin). — *Vendée* : Quatre exempl. pris sur les bords de la Mère, forêt de Mervent, le 3 juillet 1900 (Gelin). — *Gironde* : Peu C. La Tresne, Carbon-Blanc, La Brède (Dubois).

29. **Cordulegaster annulatus** Latr. (6-9). Cette grande et belle espèce est répandue dans toute la région, mais localisée sur les bords des ruisseaux dont l'eau est limpide et courante.

Loire-Inf. : rare, bords de la Grève, près de la Verrière, Petit-Port et Petit-Belle-Ile, près Nantes (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Prés tourbeux de la Bouillant, commune de la Chapelle-Hulin ; étangs de Marson et de la Breille (Millet). — *Vienne* : Très rare (Martin). — *Vendée* : La Mothe-Achard, forêt de Mervent (Gelin). — *Deux-Sèvres* : A. C. sur les bords de la Belle, notamment à Verrines et Montigné ; C. sur la levée séparant le bief de la Courance du marais à *rouches* d'Amuré (Gelin). — *Gironde* : Bordeaux (Perroud) ; Saint-Mariens, un exempl. (Brascassat). — *Basses-Pyrénées* (1) : Les environs de Pau (R. Martin).

30. **Anax formosus** Van der L. (5-9). Grâce à la puissance de son vol, cette espèce s'éloigne parfois très loin des eaux. — C. partout.

31. **Anax parthenope** de Sélys (5-8). Vole rapidement au-dessus des étangs et des marais. Habite le centre de la France. M. R. Martin la dit « répandue en Poitou », où je ne l'ai pas encore rencontrée.

Gironde : A. C. mais localisée ; marais du Blayais (Dubois).

32. **Bachytron pratense** Mull. (4-6). Bords des bois et des marécages. Répandu dans toute la région ouest.

Loire-Inf. : P. C. Basse-Goulaine, Chapelle-sur-Erdre (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : A. C. les Ponts-de-Cé, Martigné, bords de la Dive (Millet). — *Vienne* et *Indre* : CC. (Martin). — *Deux-Sèvres* : Abondant dans toute la vallée de la Sèvre (Gelin). — *Gironde* : C. (Dubois).

33. **Æschna cyanea** Latr. (7-11). Vole rapidement et s'écarte à de grandes distances des cours d'eau. Chasse le soir jusqu'à la nuit tombante. CC. partout.

34. **Æschna mixta** Latr. (7-11). Lisière des bois et des jardins. CC. partout.

35. **Æschna affinis** Van der L. Même habitat, mais paraît en moins grand nombre dans l'ouest que les deux espèces précédentes.

Maine-et-Loire : Marais de l'Authion, étangs de Marson et de Launay (Millet). — *Vienne* : A. C, (Martin). — *Vendée* : Forêt de Mervent, forêt de la Rudelière aux Sables-d'Olonne (Gelin). —

(1) Je l'ai capturé, assez abondamment, sur les bords des torrents de la région de Cauterets, où je n'ai jamais rencontré *C. bidentatus*, signalé pourtant des Hautes-Pyrénées,

Deux-Sèvres : C. dans toute la vallée de la Sèvre (Gelin). — *Gironde :* CC. (Dubois).

36. **Æschna rufescens** Van der L. (5-7). Bords des cours d'eau, marécages. Se pose sur les joncs et les arbrisseaux. Espèce localisée, abondante dans l'ouest sur quelques points.

Loire-Inf. : R. bords de l'Erdre (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire :* R. bords du Thouet et de la Dive (Millet). — *Vienne :* Peu C. (Martin). — *Deux-Sèvres :* C. dans le marais et sur les bords de la Sèvre (Gelin). — *Gironde :* Cenon (Dubois) ; deux exempl. à Pressac (Brascassat).

37. **Fonscolombia irene** de Sélys (7-9). Comme toutes les *æschnes, irene* s'éloigne fréquemment loin des eaux. Commune dans le midi et le centre elle est, dans l'ouest, très localisée, bien qu'abondante sur certains points.

Sarthe : Trouvée par Blisson (d'après Rambur). — *Loire-Inf. :* Un exempl. à la Chapelle-sur-Erdre (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Bords du Layon, de la Dive, du Thouet (Millet). — *Deux-Sèvres :* C. sur la Sèvre, de François à Niort (Gelin).

FAMILLE III. — AGRIONIDÆ

38. **Calopteryx virgo** L. (5-9). Bords des ruisseaux d'eau courante. Coloration variable selon l'âge et le sexe. C. dans toute la région, mais moins cependant que *splendens.*

39. **Calopteryx splendens** Harris (5-10). Bords des rivières au cours lent ; se pose sur les plantes des rivages, sur les nénuphars et les renoncules aquatiques. CC. partout, sauf le long des ruisseaux limpides, où *virgo* la remplace.

Var. **Xanthostoma** Charp. (n'ayant pas l'extrémité des ailes hyalines).

Maine-et-Loire : Saumur, aussi C. que le type (Gelin). — *Gironde :* Environs de Bordeaux (Dubois).

40. **Calopteryx hæmorrhoïdalis** Van der L. (5-10). Même habitat que les précédentes. Cette espèce méridionale remonte jusqu'à Bordeaux; son aire de dispersion est limitée au nord « par une ligne allant de Lyon à l'embouchure de la Gironde » (Martin).

Gironde : En compagnie des deux autres espèces de calopteryx, mais moins commun : Artigues, Carignan, Lignan, Citon-Cenac, La Tresne (Dubois).

41. **Lestes viridis** Van der L. (7-10). Bords des bois et des fossés voisins des rivières. La femelle reste presque constamment cachée dans l'épaisseur des rameaux feuillés. — C. partout.

42. **Lestes nympha** de Sélys (6-9). Endroits marécageux ; s'accroche aux joncs, aux herbes hautes. Localisée.

Loire-Inf. : Assez rare, marais de Loigné en Sucé. (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire :* C. (Millet). — *Deux-Sèvres :* C. marais d'Amuré et du Bourdet (Gelin). — *Gironde :* Très locale (Dubois).

43. **Lestes sponsa** Hans (6-9). Même habitat que la précédente, mais plus localisée encore.

Loire-Inf. : Rare, Petit-Port et marais de Sucé (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire :* C. (Millet). — *Deux-Sèvres :* Avec nympha, dont elle se distingue difficilement (1). Amuré, Le Bourdet, étang du Busseau, étangs de la Chapelle-Saint-Laurent (Gelin).

44. **Lestes virens** Charp. (7-9). Cette jolie petite espèce vit avec les précédentes, mais est plus rare.

Loire-Inf. : Rare, marais de Sucé et de Basse-Goulaine (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire :* Avec sponsa (Millet). — *Vendée :* Lieux humides des bords de la mer, aux Sables-d'Olonne, rare. (Gelin). — *Deux-Sèvres :* Etang du Busseau, étang d'Olivette à la Chapelle-Saint-Laurent, marais d'Amuré et du Bourdet (Gelin).

45. **Lestes barbara** Fabr. (6-8). Est abondant sur le littoral, autour des fossés et marigots formés en arrière des dunes ; mais n'est pas rare non plus dans l'intérieur

(1) De Sélys hésita longtemps à séparer *sponsa* et *nympha*. Le caractère distinctif ordinairement invoqué dans les diagnoses (écartement des dents internes des appendices anals supérieurs du mâle, plus grand dans *nympha*) n'est pas facilement appréciable, les individus d'une série nombreuse offrant des écartements variés. Celui qui nous paraît le plus facile à saisir s'applique aux femelles seulement ; dans *nympha*, le haut des hanches des deux premières paires de pieds, joignant le prothorax sur le côté, est *noir luisant ou bronzé*, alors que, dans *sponsa*, ce même espace est *jaunâtre*, et présente presque toujours, à la seconde paire seulement, une petite tache bronzée et isolée.

des terres, autour des endroits marécageux. L'espèce est cependant indiquée comme peu commune et localisée en *Loire-Inf.* (Piel de Ch.) et en *Gironde* (Dubois).

46. **Sympycna fusca** Van der L. (1-12). Prairies et bois voisins des cours d'eau. Répandu partout ; assez commun. Quelques individus se réfugient, à l'automne, dans les rameaux des plantes à feuillage persistant, abrités contre les vents du nord, et reparaissent aux premiers jours chauds du printemps.

47. **Platycnemis acutipennis** de Sélys (5-8). Prairies humides. Extrêmement abondant partout.

48. **Platycnemis latipes** Ramb. (7-8). Prairies voisines des eaux. Espèce méridionale, répandue dans tout l'ouest, mais peu abondante.

Loire-Inf. : Un exempl. Basse-Goulaine (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Çà et là, avec les autres platycnemis (Millet). — *Deux-Sèvres* : Rare, Sainte-Pezenne, François, Niort (Gelin). — *Vendée* : R. Mervent (Gelin). — *Gironde* : A. C. Citon-Cenac, Lignan, Carignan, Beychac, Artigues (Dubois).

49. **Platycnemis pennipes** Pal. (5-9). Prés voisins des cours d'eau. CC. partout, ainsi que sa v. *bilineata* de Sélys.

50. **Erythromma viridulum** Charp. (6-8). Bords des étangs. Espèce plutôt méridionale, rare à peu près partout.

Loire-Inf. : C. bords des étangs et petits cours d'eau : Basse-Goulaine, Sucé, etc. (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire* : Bords du Layon, Terrefort, près Saumur (Millet). — *Deux-Sèvres* : A. C. étang du Busseau (Gelin). — *Charente* : Très localisée, mais abondante (Delamain, d'après M. R. Martin, qui donne cette espèce comme p. c. dans l'Indre).

51. **Erythromma najas** Hans. (5-8). Bords des rivières, étangs et marais, sur les joncs, hautes herbes et arbustes. Espèce répandue, abondante, mais localisée.

Maine-et-Loire : Angers, bords de la Maine, de l'Aubance et du Thouet, Saumur (Millet). — *Deux-Sèvres* : C. étangs du Busseau, étang d'Olivette près la Chapelle-Saint-Laurent (Gelin). — *Gironde* : CC. sur les marais : Cenon, Lormont, Saint-Ciers-la-Lande (Dubois).

52. **Pyrrhosoma minium** Harris (4-7). Bords des eaux, fossés, haies des endroits humides. — C. partout.

53. **Pyrrhosoma tenellum** Devil. Même habitat. Répandu dans l'ouest et A. C. partout.

54. **Ischnura elegans** Van der L. (4-9). Bords des eaux, prairies. CC. partout.

On trouve çà et là des individus teintés de violet et aussi une variété femelle, non dénommée, de nuance orangé-rougeâtre, qui n'a qu'une seule bande bronzée en dessus du thorax.

55. **Ischnura pumilio** Charp. (5-8). Même habitat, mais très rare.

Loire-Inf. : Un exempl. des environs de Nantes (Piel de Churcheville). — *Vendée :* Un exempl. de Maillezais (Gelin). — *Gironde :* rare, Cenon, Lormont, Pessac (Dubois).

La v. **aurantiaca** Fonsc. n'a pas encore été signalée dans l'ouest.

56. **Enallagma cyathigerum** Charp. (5-9). Bords des étangs et des rivières. Localisé.

Maine-el-Loire : C. (Millet). — *Vienne :* C. (Martin). — *Deux-Sèvres :* P. C. Amuré, Sainte-Pezenne (Gelin). — *Gironde :* A. C. La Traine, Pessac, Lormont, etc. (Dubois).

57. **Agrion pulchellum** Van der L. (5-7). Bords des eaux. CC. partout.

58. **Agrion puella** Van der L. (4-7). Bords des eaux. CC. partout.

59. **Agrion scitulum** Ramb. (6-9). Etangs et marais. Espèce vive et vigoureuse, qui paraît peu répandue.

Loire-Inf. : A. R. marais de Sucé et de Basse-Goulaine (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire :* Les mares de Terrefort, près Saumur (Millet). — *Charente :* A. C., mais local (Delamain).

60. **Agrion mercuriale** Charp. (5-7). Rivières, étangs et marais. Répandu dans tout l'ouest, mais localisé.

Loire-Inf. : C. à Petit-Port (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire :* Rare, bords du Thouet, près Montreuil-Bellay (Millet). — *Deux-Sèvres :* A. C. marais de la Sèvre : Amuré, Prin, Le Bourdet (Gelin). — *Charente :* CC. (Delamain). — *Gironde :* P. C. Le Souys, Bouliac, Pessac (Dubois).

61. **Agrion Lindenii** de Sélys (6-8). Vole sur les rivières et se pose fréquemment sur les nénuphars, les joncs, les

herbes du rivage. Abondant dans la partie centrale de la région.

Loire-Inf. : RR. Petit-Port et Basse-Goulaine (Piel de Churcheville). — *Maine-et-Loire :* Environs d'Angers et de Saumur (Millet). *Deux-Sèvres :* CC. bords de la Sèvre, moins C. dans le Marais (Gelin). — *Charente :* CC. (Delamain).

LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES DESCRIPTIFS

ET DES CATALOGUES LOCAUX CONCERNANT LES LIBELLULES

Histoire naturelle des Insectes névroptères, par Rambur. (Paris, Encyclopédie Roret, 1842.)

Libellulinæ Europææ, par Toussaint de Charpentier. (Leipzig, 1840.) Texte latin, accompagné de 48 planches coloriées, avec fig. plus grandes que nature. Magnifique publication, indispensable aux odonatologues.

Monographie des Libellulidées d'Europe, par de Selys-Longchamps. (Bruxelles et Paris, 1840.)

Revue des Odonates ou Libellules d'Europe, par de Selys-Longchamps. (Bruxelles et Paris, 1850.)

Tableaux synoptiques des Odonates de France, par R. Martin, *in Feuille des jeunes naturalistes* (années 1887-1889).

Die Geradflügler Mitteleuropas, von Dr R. Tümpel. (Eisenach, 1901). Texte allemand, accompagné de 1 pl. noire et 11 pl. coloriées concernant les libellules.

Faune de Maine-et-Loire. Névroptères, par Millet de la Turtaudière. (Angers. 1870, t. I, p. 314 et suiv.). Le même auteur avait publié un premier travail sur ce sujet dans les *Mém. de la Soc. d'agr. d'Angers* (1847).

Les Odonates du département de l'Indre, par René Martin. (Caen, 1886.)

Faune synoptique des Odonates ou Libellules de la Lorraine, par l'abbé Barbiche. (Metz, 1887.)

Odonates ou Libellulidées de la Loire-Inférieure, par MM. H. et Th. Piel de Churcheville. (Nantes, 1895.) in *Bulletin de la Soc. des sc. nat. de l'Ouest.* Ce catalogue a donné lieu à la publication, dans le même Recueil (3e et 4e trim. 1895), d'une très intéressante étude de M. René Martin « sur la distribution géographique des Odonates en France ».

Notes sur l'habitat des ... Névroptères (Odonates) de la Gironde, par E.-R. Dubois, publiées dans la *Feuille des jeunes naturalistes,* avec liste complémentaire parue en 1899.

Les Insectes odonates de la Normandie, par H. Gadeau de Kerville. (Rennes, 1905.)

Henri GELIN

III

NOTES & DOCUMENTS

LA MALADRERIE DE NIORT

AU XIVe SIÈCLE

Les documents sur la Maladrerie de Niort se réduisent, jusqu'à ce jour, au don de 60 sous poitevins que lui octroya Alphonse de Poitiers en 1269 et à la rente de 60 sous qu'il lui légua par testament en 1271. Un censif de l'aumônerie de Beauchamp, antérieur à 1359, cite des vignes « que fuerunt aus malades prope la maladerie de extra pontem », et le 14 juin 1455 le Corps de ville décide de reconstruire « l'oustel des ladres » qui tombait en ruines dans une pièce de terre contiguë, appartenant à l'aumônerie Saint-Jacques (1).

C'est tout ce que l'on sait d'un établissement charitable qui a pu avoir une certaine importance si la réputation des ladres de Niort n'est pas un simple jeu de mots (2). Ses revenus, en tous cas, durent faire bien des envieux, surtout à partir du moment où le nombre des lépreux

(1) Voyez *Cens et rentes dus au comte de Poitiers à Niort au XIIIe siècle*, par H. Clouzot, Niort, 1904, 8°, p. 32.

(2) La Fontenelle de Vaudoré, *Revue de l'Ouest*, 1832, p. 5, est le seul à avoir cité l'expression proverbiale : « les ladres de Niort ». Mais dans le *Pourpoint fermant à boutons* à la suite du *Triomphe de très noble et amoureuse dame V...* (Bibl. elz.), *Recueil de poésies françaises*, IV, 270, le mal vénérien est appelé « mal de Nyort ». M. A. de Montaiglon y voit, avec raison sans doute, un jeu de mots sur *nid, ord*. On pourrait aussi songer, comme pour le « chemin de Niort », au mal que l'on nie, au mal secret.

s'étant fort réduit, la collation d'une maladrerie constituait un bénéfice à peu près sans charge.

Un curieux procès au parlement de Paris nous montre avec quel acharnement deux compétiteurs se disputèrent la maladrerie de Niort de 1384 à 1391.

Le bénéfice étant venu à vacquer en 1384, le Corps de ville, qui en avait jusqu'alors la collation, nomma aumônier Guillaume Compaignon, neveu du maire (1), à la condition qu'il se ferait prêtre dans l'année et qu'il ne prendrait sur les revenus que 20 sols par an. Mais deux ans plus tard, sous prétexte que ces conditions n'avaient pas été remplies, que le titulaire retenait tout le revenu et qu'il laissait dépérir l'établissement, un certain Jehan Amiot obtint du duc de Berry la mise en sequestre de la maladrerie, et sa nomination à la place de Compaignon. C'était un protégé de l'archevêque de Lyon, Jean de Talaru, familier de Jean de Berry. Il ne résidait pas à Niort, et installa à la Maladrerie un prêtre nommé Guillaume Grossin (2).

Compaignon obtint « complainte » du roi. Mais quand il se présenta à l'hôtel des ladres, Grossin, au nom d'Amiot, fit opposition et refusa d'ouvrir : « Si ne pot estre executée la complainte et fu executée hors du lieu devant la porte ». L'affaire fut portée devant le sénéchal de Poitou qui prononça défaut contre Amiot, et rétablit Compaignon dans ses droits, « et depuis pour aulcun temps a joui de la maladie ».

Son adversaire ne se tint pas pour battu, et interjecta appel devant le Parlement de Paris. Comme en réalité il s'agissait d'enlever à la commune un revenu important pour le réunir au domaine comtal, Jean de Berry prit parti dans le procès qui s'ouvrit en novembre 1389 et ne se termina qu'en août 1391.

(1) La liste des maires de Niort ne donne pas de nom pour 1384. Il faut donc intercaler N... Compaignon entre Jehan Buffeteau (1383) et Pierre Sarrazin (1385).

(2) Famille notable de Niort. Voyez *Cens et rentes*, p. 63.

Le principal argument d'Amiot était que les Maire et Pairs de Niort n'avaient pas le droit de nommer l'aumônier, et que la collation de la maladrerie appartenait au comte de Poitou, comme celles de Chizé, de Saint-Maixent et autres. C'était évidemment l'article du testament d'Alphonse qui se trouvait visé, mais il ne pouvait s'appliquer à la cause, puisqu'il mentionnait simplement des aumônes du Comte à ces léproseries.

Compaignon soutint en revanche que la collation n'avait jamais appartenu au comte de Poitiers, et qu'Amiot ne l'avait obtenue que par faveur. Il se plaignit surtout des singuliers procédés employés par son adversaire contre lui et son père Jehan Compaignon (1).

« Et pour ce qu'il fust opposé au dict Amiot, il obtint lettres du chancellier pour prendre Jehan Compaignon, son père, ou qu'il fust trouvé hors lieu saint, et pour ce que le procès se continuoit et que Jehan Compaignon n'avoit point esté emprisonné, obtint Amiot autres lettres closes de monseigneur de Berry au seneschal de Poitou pour emprisonner Jehan Compaignon et son fils, et fu, pour ce, donné commission du seneschal. Par quoy Jehan fu pris et fu mis en garde en l'ostel d'un des bourgeois de la ville, et de là mené à Fontaine Guion les gresillions ès mains, et y fu tenu 15 sepmaines, et fu le 9e jour de décembre l'on cuida prendre Guillaume, mais il s'en foui aux Cordeliers ».

L'arrêt du Conseil d'août 1391 donna raison aux Maire et Echevins de Niort (2).

Henri Clouzot.

(1) Jehan Compaignon figure le 1er juillet 1379 parmi les notables de Niort à la réception des lettres du duc de Berry. Il fut aussi procureur de la Maison commune.

(2) Registres du Parlement, plaidoiries et conseil, no viij, fol. 253 ro, 288 vo, 291 ro, Arch. Nat.

LETTRE DE HENRI DE NAVARRE

AU MAIRE DE NIORT (1585)

La courte lettre de Henri IV dont nous donnons ici la reproduction photographique, est une des pièces curieuses des archives départementales des Deux-Sèvres.

Elle est ainsi libellée :

Mons[r] Laurence, mayre de la vylle de Nyort.

Mons[r] le mayre, je nestoys pas au bout de la journée sans mestre aperceu de loubly. Je vous say byen gré de lavoyr sytost reparé, et a vtre fyls de sa dylygence à me ratraper. Yl ne veut rester an sy bon trayn de zele et ie vous prye me le retourner ancore avec un chyfre an deus feuylles que vous debvres trouer an la grant table de ma chambre ou le s[r] Du pyn la lessé ; et come yl nous va fere faulte laches la bryde a la devocyon du jeune home et asseures vous de lamytyé de

Vtre plus afectyonné amy

HENRY.

Le destinataire de ce billet, Louys Laurens (1), écuyer, seigneur de la Mort-Martin (2), fut maire et capitaine de

(1) Henri Proust, qui a publié le texte de cette lettre dans *Revenus et dépenses de l'Hôtel de Ville de Niort avant 1789*, (Saint-Maixent, imprimerie Reversé, 1892 page 207), fait justement remarquer que l'orthographe de la suscription du billet indique que le nom de Laurens se prononçait en faisant sonner l's finale.

(2) La Mort-Martin, commune d'Aiffres.

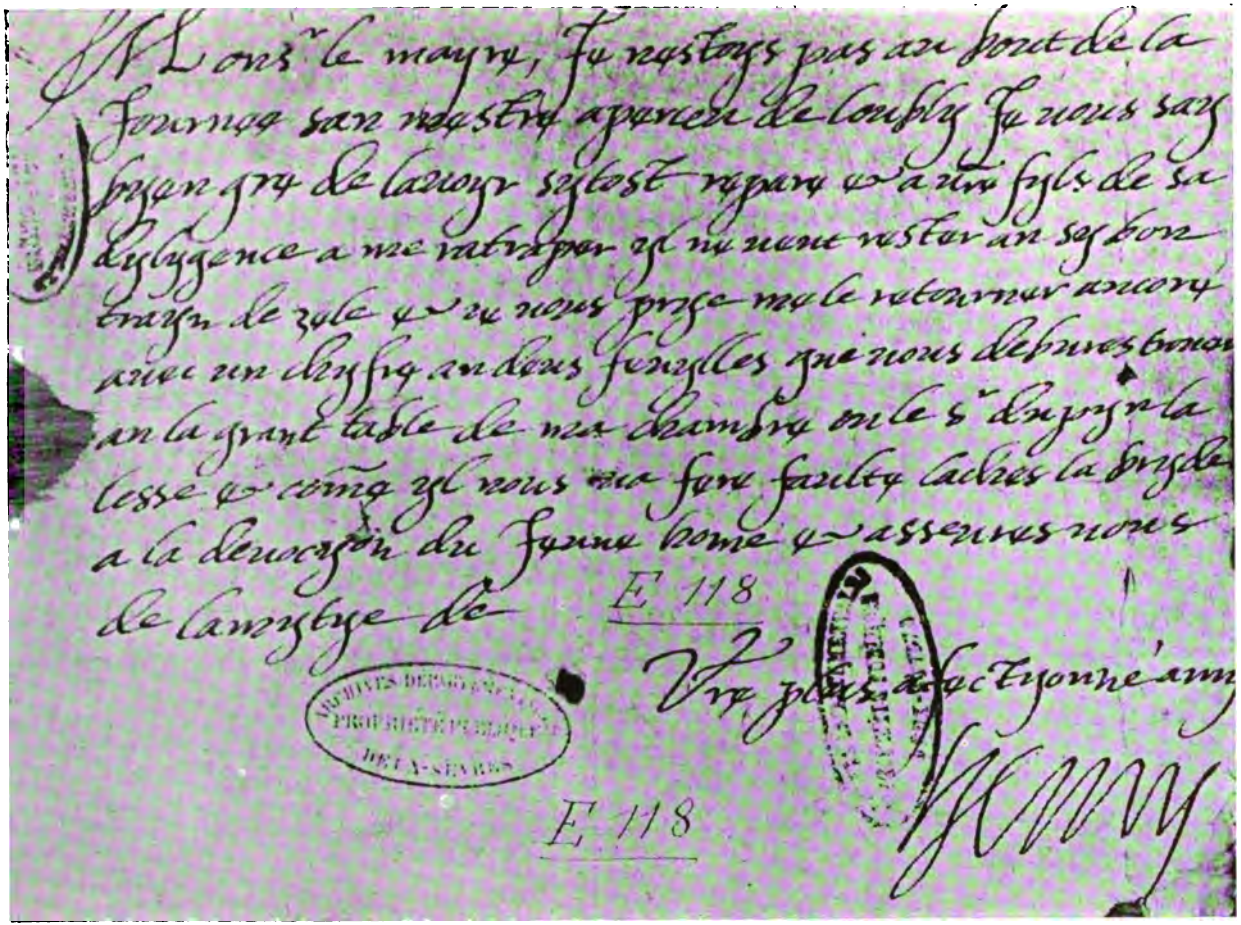

Cliché H. GELIN

la ville de Niort pour l'année 1585. Quant à Henri de Navarre, il n'était déjà plus, à cette date, un simple belligérant, puisque la mort du duc d'Anjou, frère du roi, survenue le 10 juin 1581, avait fait de lui le successeur éventuel de Henri III.

On était alors au fort des intrigues des Guises et des menées de la Ligue. Henri de Navarre se tenait volontiers en Saintonge et en Poitou, provinces très attachées à la Réforme, et où la Ligue n'avait guère trouvé d'écho.

Il venait de s'arrêter à Niort, où il était descendu chez le maire lui-même. Le billet qu'il écrivit après son départ pour remercier Laurens de lui avoir fait porter par son fils (1) un objet oublié, et lui demander d'expédier par la même voie le « chiffre » laissé en sa chambre par le sieur Dupin, n'apporte de lumière sur aucun fait historique important. Mais un autographe du futur roi Henri IV nous a semblé offrir de l'intérêt même quand il se borne, comme celui-ci, à mettre en évidence le style plein de verve et l'entraînante belle humeur du Béarnais.

H. Gelin.

(1) Sans doute Noël Laurens, sieur d'Ecuré, qui fut échevin de Niort en 1609.

UN DÉPUTÉ DES NOBLES

DE LA

BARONNIE DE FRONTENAY EN 1635

Les premières plaintes officielles que nous rencontrons contre les usurpateurs de noblesse sont formulées en 1560 par les ordres du clergé et de la noblesse, auxquels se joignirent avec empressement celles du Tiers-Etat. Déjà, dans les assemblées électorales, les orateurs avaient protesté énergiquement contre « les ronces qui veulent croîstre et se mesler entre les nobles ». Aussi, dans la page 97 de leurs cahiers de doléances, les députés du Tiers réclament-t-ils une amende fixe de mille écus, moitié au dénonciateur et partie civile et moitié au roy.

Le Roi promit de prendre des mesures, et, par l'art. 110 de l'édit de 1560, défendit d'usurper le nom et le titre de noblesse, de porter des armoiries timbrées sous peine d'amendes arbitraires (1).

Cet édit n'eut pas plus de résultat que la déclaration du 9 oct. 1546 et l'ordonnance d'Henri II, donnée à Amboise le 26 Mars 1556, art. 7.

Aussi, aux Etats de Blois en 1575 et 1577, les plaintes se renouvelèrent et la noblesse proposa un système : « Affin que les vrais gentilshommes soient discernés de ceux qui

(1) D'HOZIER, *Registre de la Noblesse*, t. I, p. 660.

faulsement s'attribuent ce titre de noblesse, soit en chacung baillage ou sénéchaussée ésleu par la noblesse ung doyen et sindic d'icelle, qui fera registre fidèle de tous les gentilshommes du ressort, du blazon de leurs armes, honneurs et antiquitez de leurs races, lequel soit enregistrez aux greffes royaux ou Chambre des comptes de la Province et qu'il n'y soit enrollez que ceux qui seront nobles de quatre races (1) ».

Le pouvoir royal ne voulut pas accéder à cette demande, car cette création des syndics aurait eu pour résultat de grouper fortement l'ordre de la noblesse, et lui aurait donné une trop grande puissance dans l'Etat. Néanmoins, pour contenter le Roi, par les articles 256 et 257, l'édit de Paris de mai 1579 renouvelle les défenses de l'ordonnance d'Orléans. Les résultats furent peu importants ; le pouvoir royal revint sur ce sujet par les articles 1, 2, 17, 18 de l'édit de mars 1583.

Aux deuxième Etats Généraux de Blois (1588), les trois ordres portèrent leurs doléances au Roi, le Tiers réclamant la déchéance des acquéreurs de noblesse, en leur remboursant le prix payé, déduction faite du prix des tailles que les bourgeois avaient ainsi réussi à ne pas verser au Roi. La Noblesse (cahiers 145, 146, 152), demandait de supprimer le droit d'anoblissement par office et redemandait la création d'un syndic dans chaque bailliage.

Le Roi refusa encore de créer ce syndic et la recherche continua comme précédemment.

Aux Etats Généraux de 1614, la noblesse s'étant rendu compte que jamais le Roi ne voudrait créer le syndic qu'elle demandait, changea sa tactique et proposa, pour arrêter les usurpateurs, un certain nombre de mesures énumérées longuement dans ses cahiers de remontrances.

Le Tiers se joignit à ces demandes, et dans son cahier,

(1) CHERIN, *La Noblesse*, p. 137.

à la page 231, il demanda : « Qu'il ne soit loisible à « aucun de prendre la qualité d'écuyer et porter armoiries « timbrées s'il n'est véritablement noble et écuyer et « qu'il soit informé par vos baillifs et sénéchaux, à la « requête des substituts de vos procureurs généraux, « contre ceux qui ont usurpé cette qualité, pour être « condamné à une amende, moitié au dénonciateur moitié « aux pauvres des lieux. »

— « Défenses soient faites à tous gentilshommes de « prendre la qualité de chevalier s'ils ne sont honorés de « l'un des ordres de Votre Majesté ou pourvus d'une « charge qui leur attribue la dite qualité, à peine de « 1000 livres parisis d'amende, applicables les deux tiers « à l'Hôtel-Dieu de Paris, et l'autre tiers au dénonciateur, « et qu'aucun ne puisse prétendre à l'ordre de Saint-« Michel sans avoir préalablement fait preuve de noblesse « en la forme requise par les statuts et constitutions du « dit ordre, et que ceux qui seront trouvés n'être de la « qualité ou l'avoir obtenu par argent et illégitimement « en soient privés comme indignes et condamnés en « pareille amende applicable comme dessus. »

Satisfaction fut donnée à la noblesse par la création du juge d'armes, le 11 janvier 1615 ; mais le Roi en fit un officier royal. Aussi, en 1626, l'Assemblée des notables proposa la création d'un *Censeur des nobles* dans chaque bailliage, où il pourrait exercer une surveillance active ; à côté de lui on aurait réuni un tribunal d'honneur composé de quatre conseillers de guerre de chaque province (1).

Comme essai de mise en pratique timide du vœu de l'Assemblée de 1626 (qui convenait peu à l'autorité royale), nous relevons le très rare et curieux document ci-après, relatif à la convocation des Nobles de la baronnie de Frontenay, en 1635, à l'effet d'arriver à la nomination

(1) Picot, v. p. 76. — *Hist. des Etats Généraux*, in-8°.

d'un censeur dans le bailliage de Saint-Jean-d'Angély, duquel dépendait la baronnie de Frontenay.

On observera d'ailleurs que, dans ce document, le *député* nommé par ses pairs, n'est désigné que pour présenter des doléances et accomplir, à l'égard du Roi, des devoirs de fidélité et de courtoisie, la raison de sa nomination ne devant sans doute recevoir exécution que sous le bon plaisir du souverain.

Cette restriction apportée à l'exécution d'une formalité accomplie si exceptionnellement, a son origine dans une prudence politique qui s'explique facilement.

Le système des *censeurs* aurait, en effet, donné une organisation politique à la noblesse, et Richelieu, qui tenait au contraire à l'abaisser, refusa, en fait, de consentir à cette création.

Du 9 avril 1635. — « Aujourd'hui quinziesme jour d'apvril mil six cens trante et cinq en l'assemblée et convoquation des nobles et gentilshommes de lestandue de la baronnye de Frontenay y demeurans et résidans, suivant l'injonction à eux fecte par Monseigneur le Compte de Jonzac lieutenant pour le Roy des provinces de Xaintonge et Aunis ville et gouvernement de La Rochelle en datte du dernier de Mars dernier passé, et délaissée par affiche contre le potheau publicq de ce lieu le cinquiesme du présent moys par Guischard aujourd'hui lieutenant criminel de Robbe courte de Xaintonge et d'abondance icelle injonction et ordonnance publique aux personnes de Messieurs des paroisses deppendant de ladite baronnye et affichée contre les portes de lad. église, pour faire nomination et élection de l'un d'entre eux pour transporter à Monseigneur le compte et le nombre des gentilshommes et de l'estat auquel ils sont, pour luy en faire rapport. A laquelle assemblée se sont trouvés et comparus : Charles de Béchillon, escuyer, s[r] d'Irlaud, Abraham de Villedon, escuyer, sieur de la Chevrelière et de Sansais, Pierre de Ranques, escuyer, sieur dudit lieu de Grange, Jacques de Chasteauneuf, escuyer, s[r] de Chantoizeau, Daniel Raymond, escuyer, s[r] de la Michelière, Jacques Jau, escuyer, s[r] du Bief-Chabot, René Daix, escuyer, s[r] de Gaultret, Daniel Gauthier, escuyer, sieur de la Martinière, et Izaac de Crinay,

escuyer, sieur de Crépé, Tous lesquels unanimement ont nommé et depputé pour aller trouver Monseigneur le Compte à la fin cy dessus, la personne du dit sieur de Gaultret auquel ils ont donné pouvoir et iceluy prier faire entendre à Monseigneur le Compte de Jonzac l'affection qu'ils... ont au service du Roy, et ce qu'ils luy pourront représenter.

Dont et de tout ce que dessus les dits notaires et gentilshommes cy-dessus, nous ont requis acte à moy notaire soubzsigné juré soubz la cour du scel aux contrats ce d. Frontenay. et au dit sieur Comte ay octroyé ensemble de ce que dessus. Daniel Dellezay, escuier, s[r] du Breuil demeurant en la dite baronye, n'a comparu à la d. assemblée faite les jours et an que dessus.

Suivent les signatures et celle de Jousselin, notaire.

— A partir de cette époque nous ne trouvons plus de doléances officielles ; mais, malgré le juge d'armes et les efforts des magistrats et des élus, le nombre des faux nobles augmenta jusqu'au jour où fut décidée la grande recherche de 1666.

C. DE SAINT-MARC.

LA RONDE DU DÉSERTEUR

C'est une curieuse chanson que celle du Déserteur. C'est ainsi que la nomme M. A. Gaud, qui l'a publiée dans la *Tradition en Poitou et Charente* lors de l'exposition d'ethnographie de Niort en 1896.

D'après lui elle serait une variante d'une chanson recueillie en Aunis par Jérôme Bujeaud et qui a pour titre : *O vinguit in ordre d'au roë*, (t. II, p. 338).

J'en ai recueilli une autre version dans le Bressuirais. La voici :

Y nous a venu ingne mandement
Per allat à la guerre
O folait bé ah ! oui vraiment
Abandouner sa mère.
O folait pourtont baille
Prendre ses guêtres et s'en alaille.

On me mirent à min couti
Ine grande ginbercière
Pis de la graine de navia
Dedans mes encruchtoères.
A min épale in bois cruzi
Ine grande broche à min couti.

On me mirent de faction
Per dar une citadele,
Tcheux ci qui coneutions pas min nom
M'appeliont sentinelle.
O l'aurait pas passi in chat
Sans qu'i crie qui va là ?

Le généra vint à passi
L'avons pris per une bâte,
L'avait d'au grand plumes de jau
De pianti sur la tâte
Pis d'au pointes d'aguillin
Tout à l'entour de ses talins.

On me mirent dans n'in grand champ
Qu'l'appeliont champ de bataille,
Le se tuyions, le s'égorgions,
C'tait pis que de la volaille
Quand y ai vu thiau metiaille
Y finissi per m'en allaille.

En arrivant près d'au paillis
De mon petit village
Ma bonne mère a me dizit
Qu'est au tout thiau bagage ?
Ma bonne mère y sai soldar
Y ai donnai ma vie à l'hasard.

Y'ai velu m'approchi d'au fû
Per égrabouilli la braise,
O m'a souti un bertin de fû
Dedans mes encruchtoëres
C'était pis que cinq cents diablotins
Tout à l'entour de mes talins.

Il faudrait être philologue pour commenter comme il convient certains termes patois, mais leur consonnance suffit à faire image et le sens en apparaît clairement.

Ainsi, dans la chanson de Melle, le mot *encruchtoëres* est remplacé par *escritoëres ;* la graine de navia, c'est, à n'en pas douter, de la poudre, mais *escritoëres ?*

A la fin du XVIII[e] siècle, époque d'où date probablement la donnée première, l'écritoire n'était pas, que je sache, une des pièces règlementaires de l'équipement militaire ; à cette époque, les troupiers n'étaient rien moins que lettrés et ils auraient été plutôt embarrassés d'un écritoire.

On peut, par analogie, voir là les poires à poudre qui étaient en corne, comme certains écritoires portatifs ; mais *encruchtoire* est plus significatif.

Je lui avais tout d'abord attribué le sens d'entonnoir ; en effet encrucheter, c'est mettre en cruche ; les premiers entonnoirs furent évidemment des cornes de buffles, d'où l'analogie des poudrières en corne. Mais M. A. Gaud, notre poète poitevin, dont tout le monde connaît la compétence en matière de patois local, a bien voulu m'indiquer le véritable sens d'*encruchtoire* ; ce mot équivaudrait à celui de *crochet.* « Encrucher le jambon » c'est l'*accrocher,* et cela s'explique dans la chanson, les poudrières étant accrochées à la ceinture des soldats.

Dégageons la philosophie de cette composition : elle ressort du couplet du général qui passe avec des plumes sur la tête ; le soldat l'a pris pour une bête ! On peut voir là le sens critique du paysan ; et ce trait semble de toute actualité, car il a été récemment rajeuni par un de nos plus éminents hommes d'Etat. Dans une interview, ou dans un article de journal, je me rappelle avoir lu cette boutade de lui sur le compte de nos généraux, à propos d'une revue qui avait lieu en sa présence : « Quelle mentalité que celle de ces hommes qui sont fiers de porter des plumes d'autruche sur leur tête ! »

Je le soupçonne fort de s'être souvenu, en prononçant cette parole, de la chanson du Déserteur...

Pour finir, on peut encore découvrir, dans le cinquième couplet, la note humanitaire, si en honneur aujourd'hui,

et la réprobation du massacre, qui excusent, ou expliquent tout au moins, la désertion du troupier. Il se peut d'ailleurs qu'il n'en ait pas cherché si long et se soit enfui tout simplement parce qu'il a eu peur.

Cette ronde naïve et décousue contient, en somme, une curieuse et déjà ancienne critique du métier militaire. Ce qui prouve, une fois de plus, qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil.

L. Toutant.

DOCUMENTS FORESTIERS

René Poudret de Sepvret est le dernier Président de l'Election de Niort. Son administration, pendant les trente années de sa charge, de 1759 à la suppression (1789), fit copier et remanier un état physiologique de sa division territoriale en 1716. Ce document s'inspira des statistiques du rapport dressé par Colbert en 1644.; l'âpre justice de l'illustre contrôleur général des finances agaça alors plusieurs châtelains des environs de la forêt de Chizé. M. de Sepvret, lui aussi, a été dur et sévère pour nos populations. Quand il dit que « les habitants des paroisses voisines des forêts sont la plupart fainéants et gueux, qui ne vivent que des vols qu'ils font dans les bois des forêts qu'ils conduisent sur des ânesses vendre à Niort ou à Saint-Jean-d'Angély », la tendance de son devoir de justicier le sort des limites de l'exactitude. Les monômes des bûcherons grévistes en 1904, jugés par un capitaine de gendarmerie ou un inspecteur forestier fatigué, ne fourniraient peut-être pas une appréciation plus juste. Il faut, devant les faits déplorables, dégager les impressions personnelles et les nuances professionnelles pour que l'histoire ne conspire pas contre la vérité. Il en allait alors comme aujourd'hui. La population, attachée au sol par la possession terrienne ou par une industrie honorable, était stable. Les actes paroissiaux en témoignent. Elle n'en cédait à aucune autre en vertus familiales et sociales.

Malheureusement, les commodités de la vie matérielle offertes par le voisinage de la forêt attirent incessament et en plus grande abondance des légions nomades. Les produits spontanés, le chauffage peu onéreux et un braconnage attrayant amènent sur ses bords les déshérités de la fortune. Leur instinct naturel, peu soucieux d'une culture intellectuelle, a toujours donné du fil à retordre aux agents forestiers.

Présentement le détail des coupes adjugées élargit les facilités locales pour s'approvisionner en charronnage et en manches d'outils. Les bûcherons trouvent un casuel appréciable dans le bois mort et les copeaux qu'on leur délaisse ; les concessions opportunes de mort bois tendent à se raréfier, à cause des panifications coopératives ; l'intermittence des faveurs du pacage s'espace ; les engrais artificiels, en développant la production fourragère, déshabituent de compter sur la bienveillance administrative. L'ensemble des innovations diminue le besoin d'aller fureter en forêt sans cependant l'écarter de la préoccupation des riverains. La répression du braconnage diurne a moins fait que la pénurie du gibier pour arrêter les lacets et les fusils. Quelques vieux tubes à piston sortent encore la nuit, pour détruire les corbeaux et les étourneaux.

En 1602, les abus, les contraventions, les délits, les déprédations se trouvaient à tous les échelons de l'échelle sociale. Les manants étaient alors moins répréhensibles que leurs chefs. Ils suivaient l'exemple. L'habitude crée une mentalité spéciale. On finit par se familiariser avec le mal : la répulsion disparaît ; c'est une seconde nature. Il devait en être ainsi.

JAMES DE LAUZON.

RÈGLEMENT

pour la réformation de la forêt de Chizé

imprimé à Niort par René Troismailles, 1602

Exposé analytique. — Jean du Houssay, chevalier, sieur de la Borde, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, conseiller de sa Majesté, grand-maître enquêteur, et général réformateur des eaux et forêts de France au département et provinces de Guyenne, Poictou, Xainctonges et Angoulmois ;

Et Antoine Sainctyon, sieur de Rubelles, aussi conseiller du Roy, lieutenant général des eaux et forests du royaume de France, ayant notre principal siège à la Table de Marbre du Palais, à Paris, commissaires délégués par lettres patentes de sa Majesté pour la visitation et réformation des eaux et forêts desdites provinces ;

Jean Jamet, substitut du procureur général des eaux et forêts, demeurant à Chizé : siège de la maîtrise particulière. Ces trois messieurs formant le ministère public pour la rectification des titres et la répression des abus évidents, ont devant eux les prévenus et délégués suivants :

1° Loys Izambert, procureur au siège de Chizé, représentant M^ire^ de Longue-Chant, abbé commandataire de Saint-Séverin, mandé à cause de son abbaye et de ses moulins du Vert ;

2° Pierre Girou, représentant : Geoffroy de Barbezières, abbé de Celles, mandé à cause d'un four banal à Croix-Comtesse ; Mathurin de Thulles, écuyer, sieur dudit lieu et de Favau, à cause de cette maison noble ; les tenanciers de la Brousse aux Richards et ceux de la Brousse aux Aymons ;

3° Mestivier, fondé de pouvoir des suivants : M. René Boisseau, prieur de Fors, à cause de son dit prieuré ; M. Antoine Caillet, prieur de Saint-Jean de Marigny, à cause de son dit prieuré et four banal dudit lieu [le four banal de Marigny était à l'ouest de l'intersection de la ruelle qui borne le bourg en reliant les routes de Beauvoir et de Gript : H. Papineau a acheté cet espace de Fr. Faucher Fallardeau] ; la princesse

Eléonore de Bourbon, abbesse de Fontevrault, à cause de son prieuré des Hermitans ; Messire Aloue des Ajots, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en la ville de Saint-Jean-d'Angély, capitaine des chasses du Poictou, Xaintonges et Angoumois, maître particulier dudit Chizé, à cause de sa maison noble et métairie de la Thibaudière, des moulins de Chizé et de l'abbaye autrement du Tan [c'est cette famille qui fonda l'hôpital de Chizé] ; Messire Charles Poussard, chevalier, sieur de Fors, à cause de son chastel et châtellenie, fourbannier, métairies et foires ; David Fourré, baron de Dampierre et sieur de Beaulieu, à cause de son château et fourbannier dudit lieu ; Jean Guichard, baron de Peyré, sieur de Bernegouhe, à cause de sa maison noble et fourbannier dudit lieu de Bernegouhe ; Jean Goulard, sieur de Péré, à cause de son château et four à ban ; Guy Girard, sieur de la Roussière et du Grand Mauduict en partie ; M. Maistre Denis de Soulfour, conseiller du roy en sa cour de Parlement à Paris, et M. François Fumée, conseiller du roy et thrésorier général de France en la généralité de Poictou, aussi sieurs dudit Grand Mauduit, à cause de la maison noble dudit lieu ; Gabriel de Laurencie, sieur de Villeneuve, tant pour lui à cause de son chastel dudit lieu que pour les manans et habitants de Villeneuve, Croix-Comtesse, Villenouvelle et fours banniers de ces lieux ; damoiselle Péronne de Pradel, veuve de René de Saint-Léger, vivant sieur de Boisron et de Nyon, ayeule et tutrice de René de Saint-Léger, à cause de sa maison noble et métairie dudit Nyon ; Philippe Berland, écuyer, sieur de Saint-Méard et Prinçay-Genouillé, à cause de la maison noble et métairie ; damoiselle Suzanne de Calais, veuve de Pierre de Curzay, écuyer, sieur de Parçay, comme mère et tutrice de Elizabeth de Curzay, sa fille, à cause de la maison noble et des moulins ; Gédéon Ravard, écuyer, sieur de Villenouvelle, à cause de sa maison noble et fourbannier et des tenanciers desdits lieux ; Claude d'Angliers de Joubert, sieur châtelain de la Sauzaye, curateur de Claude Barrault, écuyer, sieur de Pautrot, à cause du fief et des tenanciers de la Ligence, sis aux Fosses [c'est ce fief de la Ligence qui a conservé l'usage du pacage à la Ruffinière] ; Jacques de Granzay, écuyer, sieur de la Groichère, à cause de sa maison neuve et four banal du Grand Mauduit ; Bonaventure de Lage, écuyer, sieur de Mangouhault, à cause

de sa maison sise aux Fosses ; Jean Martin, écuyer, sieur de Morelesmes, à cause de sa maison noble et de son village ; Loys Richard, écuyer, sieur de Maillé et de la Garde aux Vallées et du Mursault et fief de Coyvert, tant pour lui que ses consors, à cause des fiefs de Mursault et Coyvert et fourbannier desdits lieux ; M. Giron (n'ayant pas voix dans sa propre cause), à cause de ses moulins carteaux sis à Chizé ; M. Manceau, à cause de ses moulins de Vieille-Boutonne ; Simon Bigot, à cause de son moulin de Villers ; Michel Regnoult, à cause de ses moulins de la Fousse ; Etienne Dubois et consorts, à cause des moulins neufs ; Mathurin Nafrichon, à cause de ses moulins de Ville-des-Eaux ; René de l'Isle, écuyer, à cause de ses moulins de Sores ; Denys Berland, écuyer, sieur de Genouillé, à cause de ses moulins ; les tenanciers des villages de Boisseroles et la Cigogne, Belleville et du Puy-des-Fosses ; les tenanciers de la métairie de Chalou (Secondigné) ; les tenanciers des Courtioux-aux-Regnards et de Mergues, sis à Maillé ;

4° Desmier, représentant : M. Philippe du Pont, aumônier à Chizé, à cause de l'hôpital et de l'aumônerie ; la révérende et illustre princesse Jeanne de Bourbon, abbesse de Sainte-Croix, à Poitiers, à cause de son prieuré et métairie de Brieul-Chizé ; dame Jaqueline Giller, veuve de messire François Levesque, sieur de Marconnay et Rymbault, tant pour elle à cause de sa maison noble de Rymbault et fourbannier [il était dans le chai chargé de Charles Roy-Péroche où se tient la boîte aux lettres] dudit lieu, métairie Saint-Gilles et Essarts que pour les manans et habitans dudit Rymbault ; dame Antoinette de Naillac, veuve de messire de Lezay, sieur des marais et la Revêtizon-Chabot, tutrice naturelle des enfants de Lezay, à cause de sa maison noble de la Revêtizon et son fourbannier ; Jean de Mathefelon [j'ai lu ailleurs Mathefolon], sieur de la Charrière, tant pour lui à cause de sa maison que pour les manans et habitants des villages des Grand et Petit-Bousseau, la Fricaudière et la Brousse-aux-Meances ; Philippe Chevalier, écuyer, sieur de la Contardière et de Viron, à cause de la maison noble et métairie de Viron ; René Gazeau, écuyer, sieur d'Auvert, à cause de la maison noble, fourbannier et moulins ; Abraham du Bois, à cause de ses moulins de Chastres ; les manans et habitans de Beauvoir-sur-Niort ; les tenanciers des

Courtioux de la Béraudière et de la Ruffinière ; les tenanciers des Courtioux sis à l'Urgère, des Forges, de la Vollée, la Cathonnière, la Brelanchère, l'Oulière, la Mérichère et Benay ; les tenanciers des Courtioux de la Favrie, de la Bernardière, de Pouzou, de Puytancey, de la Garde, de Maillé, et aux devots sis à Villefolet ; les tenanciers des Courtioux, des Champs de Buffet, du Courtioux de Virollet-en-Bois et du deffends des Fousses.

Le Bureau judiciaire ainsi constitué, on entend le rapporteur officiel ; il n'est pas nommé, mais ce dut être le grand maître enquêteur.

Réquisitoire. — Le rapporteur expose l'urgence d'une réforme. Les abus sont évidents et si criants qu'il espère que tous les vrais usagers joindront leurs efforts aux siens pour arriver à une réglementation mieux ordrée et à un contrôle plus sévère. La conservation de la forêt impose cette nécessité. Parmi les nombreux usagers actuels, plusieurs le sont devenus par entraînement et par habitude de tolérance ; et ceux qui avaient des titres réels ont donné à ce droit primitif une ampleur inadmissible qui n'a jamais été concédée. Les villages et communautés ont principalement outrepassé les limites des privilèges bienveillamment consentis. On se permet actuellement de couper toutes sortes de qualités de bois, en tous lieux et indifféremment en toutes saisons. On prend à même. On n'attend plus la délivrance et la marque officielles. Si on a le droit de genouillée ou la talle, c'est-à-dire la permission de couper toutes les brindilles qui peuvent tomber sous la serpe manœuvrée à genoux, on se donne le droit de prendre des arbres de grande dimension ; si on obtient la cession de bois infirmes, qualifiés : entre-verts et secs, on s'arroge la permission de prendre les plus sains et les plus vigoureux. Ceux qui doivent prendre le bois mort ne manquent pas de prendre des pieds d'arbres entre-verts. Sous le nom de mort-bois, on ne se contente plus de fagoter des épines, des sanguins, des viornes, des ronces, des coudriers, on y joint les érables, les frênes, les agiers (érables de Montpellier), les cornouillers, les cormiers, les pommiers, les cerisiers, les charmes, les poiriers et autres semblables bois. L'entraînement est cet état anormal qui fait qu'on ne se contente plus de prendre dans la forêt pour le besoin de sa maison ; on a travesti la faveur : elle est devenue

un métier qui fait que journellement on va vendre le bois de cette forêt à charge d'ânes, principalement dans les villes de Niort et de Saint-Jean-d'Angély. La bienveillante condescendance qui avait autorisé le pacage momentanément a été de même pervertie. On a gardé l'habitude permanente de pacager ; on envoie toutes sortes de bestiaux, jusqu'aux chèvres et bêtes à laine, tant de jour que de nuit, en tout temps et en toutes saisons. Les riverains en sont arrivés à louer les écuries aux étrangers ; on peut évaluer à quatre ou cinq mille le nombre des bêtes aumailles ou chevalines qui fréquentent ainsi la forêt ; il en vient, par cet intermédiaire, de cinq ou six lieues aux environs. Quand la Notre-Dame de mars a signalé la défense des prés particuliers, on envoie alors le bétail en forêt jusqu'à la fin du mois de mai. Les jeunes pousses ou rejets de l'année sont alors bien aventurés : c'est un grand préjudice. En face de ces abus, le grand maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts demande à restreindre le nombre d'usages et à diminuer les chauffages dont cette forêt se trouve chargée. Il ne s'agit pas de porter préjudice aux vrais usagers : on veut plutôt les favoriser en respectant tous les droits. C'est un appel à leurs sentiments de justice pour régulariser la situation. Ils devront donc avoir la complaisance de déclarer franchement le nombre des feux dans leurs maisons ; ils indiqueront la quantité annuelle qu'ils ont l'habitude d'avoir ; pareillement le nombre de bestiaux qu'ils entendent envoyer pacager ; ils devront respecter le temps clos. Toute contravention constatée entraînera la perte du droit et une amende arbitraire.

Le ton de ce réquisitoire ne paraît pas agressif. Il n'a pas une solennité ampoulée. Il expose froidement et simplement les abus à corriger.

Défense : Plaidoirie de M. Girou. — L'avocat commence par attester que les droits de tous les usagers que représente la défense ont été suffisamment vérifiés. Leurs prédécesseurs en ont joui de temps immémorial. Ils ont été maintenus et gardés par jugement du Siège de la Table de Marbre ; il y a donc mauvaise grâce à vouloir révoquer en doute ce qui a été une fois décidé. Le défenseur appuie ces assertions en citant un apophthegme de Pline Voconio Romano : *Nefas esse de quo pronunciatum est rursus interrogare.* Il n'y a pas lieu,

continue-t-il, d'apporter un jugement sans sujet nouveau. Tous ces défendants n'ont point mésusé de leurs droits. Dailleurs les officiers forestiers ont souci de leurs charges et ils auraient su en réprimer les abus. Avant d'être constituée en propriété royale, la forêt était en partie aux usagers. Les parcs de Chizé, Villers, les Leignes, Essertous, Essars, Niron et les œurées (bords) où les riverains prennent leurs usages étaient des propriétés particulières où ils avaient coutume d'aller. Ce droit de coutume n'a jamais été mis en vente; ils s'y seraient opposés comme maintenant. La perception d'un droit de pacage ou de passage ne se peut nullement justifier. Le roi tirerait un bien petit profit du grand dommage que causerait l'interdiction projetée. Les défendeurs sont déjà assez chargés : ils paient, chaque année, à la recette du domaine de gros cens, rentes, champars, terrageries et autres redevances. L'interdiction de leurs usages, c'est la ruine. Tous ces gens vont être obligés de déserter cette contrée : les champs resteront sans culture et les deniers, si abondants aujourd'hui de la taille, ne seront plus qu'à l'état de souvenir. Il y a donc lieu de renvoyer les malheureux défendeurs absous des fins et conclusions du Procureur Général.

Plaidoirie de M. Mestivier. — L'honorable avocat commence par insinuer que les titres de M. le Châtelain de Fors n'établissent aucune limite pour le nombre des feux de sa maison ; on ne trouve aussi nulle part la détermination d'aucun nombre pour le pacage des bestiaux. Tout troupeau comporte un accroissement intermittent suivant les occurences. On n'a jamais requis une déclaration à ce sujet et on ne peut abuser d'un règlement qui n'a jamais été notifié. Cet usager doit donc être maintenu dans ses droits d'autant que, dans le cas, on doit avoir égard à la qualité de la personne et à l'honneur d'une des plus anciennes châtellenies du pays. Il n'a point apporté d'opposition à la vente des parcelles conquises par le roi, comme tous les usagers en général, ainsi qu'ils auraient pu faire, comme a insinué le précédent orateur, M. Girou. Dailleurs, pour répondre au désir de M. Jamet, écho de la pensée de M. le Procureur général, M. Poussard se justifiera par le coutumier de Chizé et par ses titres mêmes. Souvent on a vendu quarante, cinquante ou soixante arpens de bois sans aucune réclamation de la part des usagers : leur tolérance est

bien mal payée, surtout quand ils se conformaient scrupuleusement à l'habitude de n'y point faire pacager avant que les rejets n'eussent cinq ans et un mai. Il s'oppose donc au but de M. le Procureur général.

Après ces deux plaidoiries, on décida autoritairement qu'on écrirait de suite aux usagers pour leur faire établir par déclaration écrite les maisons, courtioux, tènements et autres héritages et droits qu'ils prétendent avoir dans la forêt. On mentionnera la quantité et la qualité du bois ainsi que le nombre des bestiaux à envoyer au pacage. Les usagers produiront ce que bon leur semblera dans le délai de trois jours. L'exposé de leur requête sera examiné d'abord par les juges ordinaires et ensuite la demande sera transmise au siège des eaux et forêts à la Table de marbre du Palais à Paris.

Conclusion. — En attendant la décision juridique et par provision le Ministère public décide qu'on accordera aux sieurs : de la Thibaudière, Fors, Rymbault, la Revêtison, la Charrière, Péré, sieur de la Groichère pour son fief de Viron sis au Grand-Mauduit, sieurs de Soulfour et de la Roussière pour le fief de Clervault y situé, Nyon à la Charrière, Viron, Parçay, Auvert, au lieu de la Talle et la Genouillée, tant pour servir à leur chauffage que pour les autres nécessités, à chacun quinze cordes de bois de ladite qualité par chacun an, à prendre la corde de huit pieds de long et quatre de haut par les mains des marchands ventiers, sur les ventes ordinaires, en payant la façon du bois au marchand ; il sera, de plus, délivré au sieur de Fors pour la foire de Saint-Michel deux charretées de perches d'autre bois que chêne et fayant. — Jouiront de bois mort et mort bois pour leur chauffage, comme les ci-dessus, les sieurs abbés de Saint-Séverin et Celles en sa maison de Croix-Comtesse, les Prieurs de Fors, Marigny, l'aumônier de Chizé, les Dames prieures des Hermitans et Brieuil-Chizé, les sieurs de Villeneuve, Favault au Grand-Mauduit, du fief de la Ligence sis aux Fosses tant pour lui que ses hommes ; Boutheroue dit du Deffends, les habitants de Villeneuve, de Boisserolles, la Cigogne, Beauvoir-sur-Niort. — Jouiront de bois entre-verts et secs pour leur chauffage : les habitants du Grand et Petit Bousseau et la Fricaudière. — De bois mort et sec en cime et racine, tant en estant que gisant et bûchage et menu bois gisant, les sieurs de

Prinçay-Genouillé, Bernegouhe, ladite dame de Marcounay pour sa métairie de Saint-Gilles, les habitants de Raimbault demeurant dans les anciens hébergements ; Villenouvelle, la Croix-Comtesse, Belleville, les tenanciers des Forges, Pouzou, Faverie, l'Urgère, Vaubalier, Villoret-en-Bois, Puy des Fosses et autres tenanciers des Fosses qui donnent à la recette du forestage du domaine de Chizé ; la Volée, la Garde, Benay, la Renouillère, la Bernardière, Puytancré autrement Coupelé, Marclesses, la Béraudière, Chalou, la Mérichère, l'Aulière, Guillaume de Maillé, les devots et Regnault, de Mergues, la Brousse aux Aymons, la Ruffinière, la Riffaudière, les Sartons et Salmons, Alliers, la Brousse aux Richards, Michaulx, la Menonnière. — Pour le chauffage des fours banniers de Chizé, Beauvoir, Fors celui-ci appartenant par moitié au prieur et au sieur dudit lieu, Rymbault, de la Charrière, du Vert, Marigny, Bernegouhe, Villenouvelle, la Croix-Comtesse, Boisserolles. Il est bien spécifié qu'on ne peut prendre que bois mort et mort bois pour ces fours seulement et non pour les fours particuliers. — Pourront faire clore leurs terres d'épines et autres menus bois : l'aumônier de Chizé, les Prieures des Hermitans, Brieul, les sieurs de la Thibaudière, la Revêtizon, la Charrière, Péré, la Godchère pour son dit fief Viron sis au Grand-Mauduit ; les sieurs de Soulfour et la Roussière pour leur fief de Clervaux situé audit lieu de Grand-Mauduit ; Nyon à la Charrière, Viron, Parçay ; Dauvert ; le fief de la Ligence sis aux Fosses tant pour lui que pour sesdits hommes, le sieur de Boutheroue, Prinçay, Genouillé, Bernegouhe, les tenanciers des Forges, Pouzou, la Faverie, l'Urgère, Vauballier, Villoret-en-Bois, Puy des Fosses, et autres tenanciers des Fosses qui doivent fourment, les tenanciers de Buffet et Buffeton et non les autres. — Jouiront de bois vif pour bâtir et réparer les maisons bâties quarante ans avant la réformation de la forêt, faite par le sieur du Vivier en 1553 : les abbés de Saint-Séverin et de Celles pour la maison de Croix-Comtesse, les prieurs de Fors, Marigny, l'aumônier de Chizé, les Prieures des Hermitans, Brieul, les sieurs de la Thibaudière, Fors pour son château et basse-cour seulement, Rymbault et métairie de Saint-Gille, la Revêtizon, la Charrière, Péré, la Groichère, pour son fief de Viron du Grand-Mauduit ; les sieurs de Soulfour et la Roussière pour le fief Clervaux ; Nyon à la Charrière, Viron, Parçay, Dauvert, fief de la Ligence

sis aux Fosses tant pour lui que ses hommes, Villeneuve, Favault, Boutheroue, Prinçay, Genouillé ; Bernegouhe, les habitants de Villeneuve, Boisserolles, la Cigogne, Beauvoir, les tenanciers de la Volée, la Garde, Benay, la Renouilère, la Bernardière, Puytancré-Coupelé, Marcleires, Béraudière, Chalou, la Mérichère, Guillaume de Maillé, aux devots et Renaud de Mergues, la Brousse aux Aymons, la Ruffinière, la Riffaudière, les Sartons et Salmons, les Alliers, Richards, Michaux, la Menonnière. — Pour le rouage, moulange et agrès des moulins, ceux : du Port ; Ville-des-eaux ; Chizé appelés Carteaux et Thibaut; Genouillé, Sars, Dauvert, l'Isle, Parçay, Vieille-Boutonne, Bedane, Pré, Chastres, la Fosse Nambault, Millers, Dutau autrement dit l'abbaye, seulement les propriétaires de ces moulins. — Jouiront de la paisson et pasturage pour leurs bestiaux seulement, les abbés de Saint-Séverin, l'aumônier de Chizé, Péré, la Groichère, Viron, Parçay, Dauvert, fief de la Ligence tant pour lui que ses hommes, les tenanciers de la Vollée, la Garde, Benay, la Renouillère, Bernardière, Puytancré, Marcleires, la Beraudière, Chalou, la Mérichère, Guillaume de Maillé, aux Devots et Regnauds, Mergues, la Brousse aux Aymons, la Ruffinière et la Riffaudière, les Sartons et Salmons, les Alliers, les Richards, Michaux et la Menonnière. — Jouiront de paisson seulement les Prieurs et sieurs de Fors, la Charrière, métairie de Saint-Gilles. — Jouiront de pasturage seulement la Prieure des Hermitans pour ses bêtes sans pouvoir affermer, le sieur de la Thibaudière, la Dame de Rymbaud, s^{r} de la Revêtizon, de Soulfour et la Roussière à cause du fief Clervaux ; Nyon, habitants de Beauvoir, Boisseroles, la Cigogne, le tout à augmenter ou diminuer s'il y echet. Bien entendu que les seuls usagers seront ceux qui demeurent dans les tènements spécifiés par le coutumier de Chizé, lès dits droits accordés pour un ménage seulement, à charge : de faire par eux les prières et aumônes, payer et acquitter les cens, rentes, blés, avoines, corvées, chariages et autres droits auxquels ils sont sujets, à charge aussi de garder les Edits et ordonnances du Roy et Règlements du siège de la Table de Marbre du 4 septembre 1601, et autres qui seront ordonnés par nous pour ladite forêt, de faire foi et hommage au Roy, et rapporter l'acte d'aveu et dénombrement reçu en la Chambre des comptes. Ceux qui tiennent leurs

usages roturièrement devront obtenir des lettres de confirmation de sa Majesté et les présenter au siège de la Table de Marbre pour y être registrées, si faut et si doit, le tout dans 6 mois pour tout délai. Pour procéder sur ledit règlement et en droit définitif, avons assigné les défendeurs d'aujourd'hui en six semaines en ce siège devant les juges ordonnés pour juger en dernier ressort : ce dont lesdits Girou, Mestivier et Desmier ont protesté d'appeler. Nous donnons mandement au maître particulier des eaux et forêts ou son Lieutenant et autres officiers de Chizé de laisser jouir et user lesdits usagers desdits droits selon en la même forme et manière qu'il a été par nous cy-dessus ordonné sans leur faire, ni donner, ni souffrir leur être fait ou donné aucun empêchement. Donné et fait à Niort par nous, Grand-Maître et Lieutenant général, commissaires susdits, procédant à la Réformation de la forêt de Chizé sous le scel de nos armes, le 14 juin 1602 (1).

(1) Suit un extrait des registres de la Réformation des eaux et forêts. Ils sont fort intéressants. L'administration forestière a intérêt à les connaître pour ses perpétuelles difficultés au sujet des chemins.

TABLE DES MATIÈRES

I

Pages

Liste des membres de la Société V
Sociétés savantes avec lesquelles se fait l'échange des publications X
Procès-verbaux des séances ..... XV-XXXVII

II. — MÉMOIRES

C. DE SAINT-MARC. — Les mythes, les cultes payens, les légendes de *Sainte Macrine* en Bas-Poitou 1
SYLVAIN PÉTIET. — Souvenirs d'un page de l'Empereur Napoléon 40
HENRI CLOUZOT. — Les derniers séjours du marquis de Villette à Mursay 66
HENRI GELIN. — Catalogue des Orthoptères observés dans l'Ouest de la France 87
HENRI GELIN. — Catalogue des Libellules observées dans l'Ouest de la France 121

III. — NOTES ET DOCUMENTS

HENRI CLOUZOT. — La Maladrerie de Niort au XIVe siècle 145
HENRI GELIN. — Lettre de Henri de Navarre au Maire de Niort 148
C. DE SAINT-MARC. — Un député des nobles de la baronnie de Frontenay en 1635 150
L. TOUTANT. — La ronde du Déserteur 155
JAMES DE LAUZON. — Documents forestiers 159

NIORT. IMPRIMERIE NOUVELLE, G. CLOUZOT.

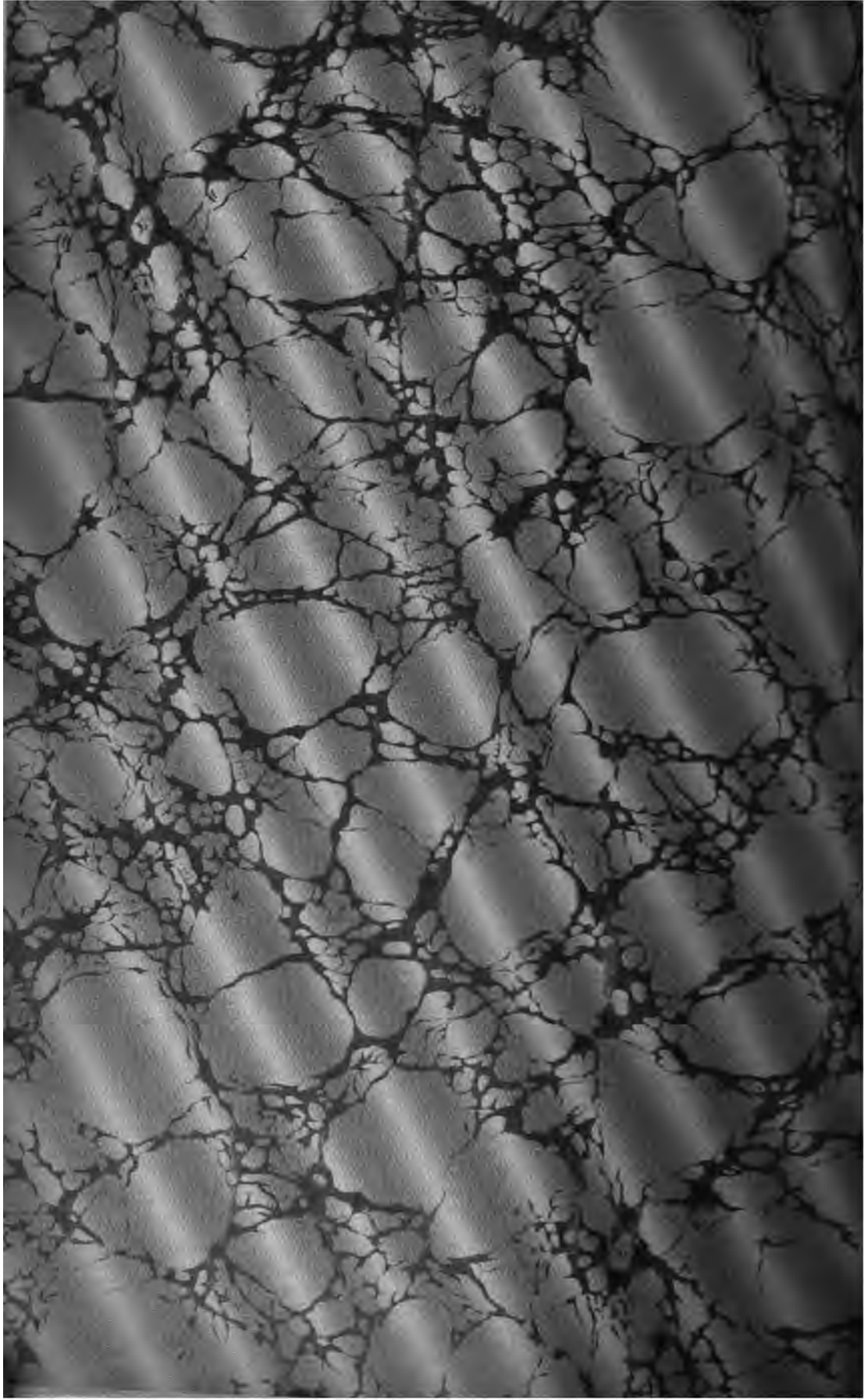

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Widener Library
3 2044 100 899 426